John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
254.2

C.6646

LE COMMERCE

ET

LE GOUVERNEMENT,

Considérés relativement l'un à l'autre.

OUVRAGE ÉLÉMENTAIRE,

Par M. l'Abbé DE CONDILLAC, *de l'Académie Françoise, & Membre de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans.*

Vis consilî expers mole ruit suâ :
Vim temperatam Dî quoque provehunt
In majus.....

A AMSTERDAM,
Et se trouve à PARIS,
Chez JOMBERT & CELLOT, Libraires, rue Dauphine.

M. DCC. LXXVI.

ADAMS 254.2

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

PREMIERE PARTIE.

CHAP. I. *Fondement de la valeur des choſes*, page 1
CHAP. II. *Fondement du prix des choſes*, 20
CHAP. III. *De la variation des prix*, 27
CHAP. IV. *Des Marchés ou des lieux où ſe rendent ceux qui ont beſoin de faire des échanges*, 30
CHAP. V. *Ce qu'on entend par Commerce*, 38
CHAP. VI. *Comment le Commerce augmente la maſſe des richeſſes*, 50
CHAP. VII. *Comment les beſoins, en ſe multipliant, donnent naiſſance aux*

Arts, & comment les Arts augmentent la masse des richesses, 58
CHAP. VIII. *Des salaires,* 65
CHAP. IX. *Des richesses foncieres & des richesses mobiliaires,* 70
CHAP. X. *Par quels travaux les richesses se produisent, se distribuent & se conservent,* 76
CHAP. XI. *Commencement des Villes,* 84
CHAP. XII. *Du Droit de propriété,* 91
CHAP. XIII. *Des métaux considérés comme marchandise,* 99
CHAP. XIV. *Des métaux considérés comme monnoie,* 106
CHAP. XV. *Que l'argent employé comme mesure des valeurs, a fait tomber dans des mépriſes sur la valeur des choses,* 120
CHAP. XVI. *De la circulation de l'argent,* 131
CHAP. XVII. *Du Change,* 146
CHAP. XVIII. *Du Prêt à intérêt,* 177

CHAP. XIX. *De la valeur comparée des métaux dont on fait les monnoies*, 196

CHAP. XX. *Du vrai prix des choſes*, 204

CHAP. XXI. *Du Monopole*, 227

CHAP. XXII. *De la circulation des Bleds*, 236

CHAP. XXIII. *Le Bled conſidéré comme meſure des valeurs*, 251

CHAP. XXIV. *Comment les productions ſe réglent d'après les conſommations*, 259

CHAP. XXV. *De l'emploi des terres*, 268

CHAP. XXVI. *De l'emploi des hommes dans une ſociété qui a des mœurs ſimples*, 283

CHAP. XXVII. *Du Luxe*, 297

CHAP. XXVIII. *De l'Impôt, ſource des revenus publics*, 311

CHAP. XXIX. *Des richeſſes reſpectives des Nations*, 325

CHAP. XXX. *Récapitulation sommaire de la premiere Partie*, 345

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *Répartition des richeſſes, lorſque le Commerce jouit d'une liberté entiere & permanente*, 361
CHAP. II. *Circulation des richeſſes, lorſque le Commerce jouit d'une liberté entiere*, 384
CHAP. III. *Mœurs ſimples d'une Nation iſolée chez qui le Commerce jouit d'une liberté entiere*, 399
CHAP. IV. *Atteintes portées au Commerce : Guerres*, 404
CHAP. V. *Atteintes portées au Commerce : Douanes, Péages*, 409
CHAP. VI. *Atteintes portées au Commerce : Impôts ſur l'induſtrie*, 414
CHAP. VII. *Atteintes portées au Commerce : Compagnies privilégiées & excluſives*, 424

CHAP. VIII. *Atteintes portées au Commerce : Impôts sur les consommations*, 430

CHAP. IX. *Atteintes portées au Commerce : Variation dans les monnoies*, 440

CHAP. X. *Atteintes portées au Commerce : Exploitation des mines*, 451

CHAP. XI. *Atteintes portées au Commerce : Emprunts de toutes especes de la part du Gouvernement*, 457

CHAP. XII. *Atteintes portées au Commerce : Police sur l'exportation & l'importation des grains*, 470

CHAP. XIII. *Atteintes portées au Commerce : Police sur la circulation intérieure des grains*, 486

CHAP. XIV. *Atteintes portées au Commerce : Manœuvres des Monopoleurs*, 499

CHAP. XV. *Atteintes portées au Commerce : Obstacles à la circulation des grains, lorsque le Gouvernement veut rendre au Commerce la liberté qu'il lui a ôtée*, 506

CHAP. XVI. *Atteintes portées au Commerce : Luxe d'une grande Capitale*, 515

CHAP. XVII. *Atteintes portées au Commerce : Jalousie des Nations*, 527

CHAP. XVIII. *Atteintes portées au Commerce : Comment les spéculations des Commerçans ont pour dernier terme la ruine du Commerce*, 566

CHAP. XIX. *Conclusion des deux premieres Parties*, 582

Fin de la Table des Chapitres.

ERRATA.

PAGE 21, *ligne* 5, pour notre, *lisez* pour votre.
Pag. 202, *lig.* 13, toutes les, *lis.* toutes ces.
Pag. 234, *lig.* 11, de Monopoleurs, *lis.* des Monopoleurs.
Pag. 313, *lig.* 16, on le nomme, *lis.* on la nomme.
Pag. 522, *lig.* 3, Spartiates, *lis.* des Spartiates.

LE COMMERCE

LE COMMERCE

ET

LE GOUVERNEMENT,

Considérés relativement l'un à l'autre.

OBJET DE CET OUVRAGE.

CHAQUE Science demande une Langue particuliere, parce que chaque Science a des idées qui lui sont propres. Il semble qu'on devroit commencer par faire cette Langue : mais on commence par parler & par écrire, & la Langue reste à faire. Voilà où en est la Science économique, dont l'objet

eſt celui de cet Ouvrage même. C'eſt, entr'autres choſes, à quoi on ſe propoſe de ſuppléer.

Cet Ouvrage a trois Parties. Dans la premiere, je donne, ſur le Commerce, des notions élémentaires, que je détermine d'après des ſuppoſitions; & je développe les principes de la Science économique. Dans la ſeconde, je fais d'autres ſuppoſitions pour juger de l'influence que le Commerce & le Gouvernement doivent avoir l'un ſur l'autre. Dans la troiſiéme, je les conſidere tous deux d'après les faits, afin de m'appuyer ſur l'expérience autant que ſur le raiſonnement.

Je dirai ſouvent des choſes fort communes. Mais s'il étoit néceſſaire de les remarquer pour par-

ler ſur d'autres avec plus de préciſion, je ne devois pas avoir honte de les dire. Les génies qui ne diſent que des choſes neuves, s'il y a de tels génies, ne doivent pas écrire pour l'inſtruction. Le grand point eſt de ſe faire entendre, & je ne deſire que de faire un Ouvrage utile.

PREMIERE PARTIE.

Notions élémentaires ſur le Commerce, déterminées d'après des ſuppoſitions : ou Principes de la Science économique.

CHAPITRE PREMIER.

Fondement de la valeur des choſes.

SUPPOSONS une petite Peuplade, qui vient de s'établir, qui a fait ſa premiere récolte, & qui, étant iſolée,

Comment on juge de l'abondance, de la ſurabondance, & de la diſette.

ne peut ſubſiſter que du produit des champs qu'elle cultive.

Suppoſons encore qu'après avoir prélevé le bled néceſſaire pour enſemencer les terres, il lui en reſte cent muids; & qu'avec cette quantité, elle peut attendre une ſeconde récolte ſans craindre de manquer.

Pour que, ſuivant notre ſuppoſition, cette quantité lui ôte toute crainte de manquer, il faut qu'elle ſoit ſuffiſante non-ſeulement à ſes beſoins, il faut qu'elle le ſoit encore à ſes craintes. Or, c'eſt ce qui ne peut ſe rencontrer que dans une certaine abondance. En effet, quand on juge d'après ſes craintes, ce qui ne ſuffiroit qu'à la rigueur, ne ſuffit pas; & on croit ne trouver ce qui ſuffit, que dans ce qui abonde juſqu'à un certain point.

La quantité qui reſte à notre Peuplade, ſemences prélevées, fait donc, pour cette année, ce qu'on nomme abondance. Par conſéquent, ſi elle a

quelques muids de plus, elle ſera dans la ſurabondance ; & elle ſera dans la diſette, ſi elle en a quelques-uns de moins.

Si un peuple pouvoit juger, avec préciſion, du rapport où eſt la quantité de bled qu'il a, avec la quantité qu'il faut à ſa conſommation, ce rapport connu lui feroit toujours connoître, avec la même préciſion, s'il eſt dans l'abondance, dans la ſurabondance, ou dans la diſette.

Mais il ne peut pas juger, avec préciſion, de ce rapport : car il n'a aucun moyen pour s'aſſurer exactement, ni de la quantité de bled qu'il a, ni de la quantité qu'il en conſommera. Il le peut d'autant moins, qu'il ne ſçauroit le garder ſans déchet, & que la quantité préciſe de ce déchet eſt de nature à ne pouvoir être prévue. S'il en juge donc, ce n'eſt qu'à peu-près, & ſur l'expérience de pluſieurs années.

Cependant, de quelque maniere qu'il

en juge, il eſt toujours vrai de dire qu'il ſe croit dans l'abondance, lorſqu'il penſe avoir une quantité de bled ſuffiſante pour écarter toute crainte d'en manquer; qu'il ſe croit dans la ſurabondance, lorſqu'il penſe en avoir une quantité plus que ſuffiſante à toutes ſes craintes; & qu'il ſe croit dans la diſette, lorſqu'il penſe n'en avoir qu'une quantité qui ne ſuffit pas pour les diſſiper.

C'eſt donc dans l'opinion qu'on a des quantités, plutôt que dans les quantités mêmes, que ſe trouvent l'abondance, la ſurabondance, ou la diſette: mais elles ne ſe trouvent dans l'opinion, que parce qu'elles ſont ſuppoſées dans les quantités.

Surabondant inutile, & ſurabondant utile.

Si, au lieu de cent muids, notre Peuplade, ſemences prélevées, en a deux cens, elle en aura cent qui lui ſeront inutiles pour ſa conſommation d'une récolte à l'autre; & ſi elle ne prend aucune précaution pour conſerver ce bled ſurabondant, il s'échauffera, il

ſe corrompra, & ce qui en reſtera, ne ſera d'aucun uſage pour les années ſuivantes.

Pluſieurs années conſécutives d'une grande récolte ne feroient donc qu'embarraſſer la Peuplade d'une ſurabondance inutile, & il arriveroit bientôt qu'on enſemenceroit moins de terres.

Mais les récoltes, qui ne ſuffiſent pas aux beſoins de la Peuplade, feront ſentir la néceſſité de conſerver du bled, lorſqu'il y en aura de ſurabondant. On en cherchera donc les moyens, & quand on les aura trouvés, le bled inutile dans les années de ſurabondance, deviendra utile dans les années de diſette. Les cent muids que la Peuplade n'a pas conſommés, & qu'elle a ſçu conſerver, ſuppléeront à ce qui lui manquera pendant pluſieurs années, où il ne reſtera, pour ſa conſommation, ſemences prélevées, que ſoixante ou quatre-vingt muids.

Il n'y aura donc plus proprement de

bled ſurabondant, lorſqu'on ſçaura le conſerver; puiſque celui qui ne ſe conſommera pas dans une année, pourra ſe conſommer dans une autre.

Si notre Peuplade étoit environnée d'autres Peuplades, agricoles comme elle, elle n'auroit pas le même beſoin de conſerver du bled dans des greniers; parce qu'en donnant le ſurabondant qu'elle auroit dans quelque autre denrée, elle pourroit ſe procurer le bled qui ſeroit ſurabondant chez une autre Peuplade. Mais nous l'avons ſuppoſée tout-à-fait iſolée.

Beſoins naturels & beſoins factices.

Nous avons deux ſortes de beſoins. Les uns ſont une ſuite de notre conformation : nous ſommes conformés pour avoir beſoin de nourriture, ou pour ne pouvoir pas vivre ſans alimens.

Les autres ſont une ſuite de nos habitudes. Telle choſe dont nous pourrions nous paſſer, parce que notre conformation ne nous en fait pas un beſoin, nous devient néceſſaire par l'uſage, &

quelquefois auſſi néceſſaire que ſi nous étions conformés pour en avoir beſoin.

J'appelle *naturels* les beſoins qui ſont une ſuite de notre conformation, & *factices* les beſoins que nous devons à l'habitude contractée par l'uſage des choſes.

Une horde errante vit des fruits que la terre produit naturellement, du poiſſon qu'elle pêche, des bêtes qu'elle tue à la chaſſe; & lorſque le lieu qu'elle parcourt ne fournit plus à ſa ſubſiſtance, elle paſſe ailleurs. Nous ne voyons, dans ce genre de vie, que des beſoins purement naturels.

Notre Peuplade ne peut plus errer. Elle s'eſt fait un beſoin de vivre dans le lieu qu'elle a choiſi; elle s'en fait un de l'abondance qu'elle trouve dans les champs qu'elle cultive, & de la bonté des fruits qu'elle doit à ſon travail. Elle ne ſe contente pas d'aller à la chaſſe des animaux qui peuvent ſervir à ſa nourriture & à ſon vêtement, elle

en éleve, & elle tâche de les multiplier assez pour sa consommation.

Voilà un genre de vie où nous remarquons des besoins factices, c'est-à-dire, des besoins qui naissent de l'habitude que nous nous sommes faite de satisfaire aux besoins naturels par des moyens choisis.

On voit que ces premiers besoins factices s'écartent des naturels, le moins qu'il est possible. Mais on prévoit aussi qu'il s'en formera d'autres, qui s'en écarteront toujours de plus en plus. C'est ce qui arrivera, lorsque notre Peuplade, ayant fait des progrès dans les Arts, voudra satisfaire à ses besoins naturels par des moyens plus multipliés & plus recherchés. Il viendra même un tems où les besoins factices, à force de s'écarter de la nature, finiront par la changer totalement, & par la corrompre.

Les premiers besoins que se fait notre Peuplade, sont de l'essence de

l'ordre ſocial, qui ceſſeroit, ſi ces beſoins ceſſoient eux-mêmes. On eſt donc fondé à les regarder comme naturels. Car s'ils ne le ſont pas au Sauvage errant, ils le deviennent à l'homme en ſociété, auquel ils ſont abſolument néceſſaires. C'eſt pourquoi je nommerai déſormais *naturels*, non-ſeulement les beſoins qui ſont une ſuite de notre conformation, mais encore ceux qui ſont une ſuite de la conſtitution des ſociétés civiles; & j'entendrai par *factices*, ceux qui ne ſont pas eſſentiels à l'ordre ſocial, & ſans leſquels, par conſéquent, les ſociétés civiles pourroient ſubſiſter.

La valeur des choſes eſt fondée ſur leur utilité, ſur le beſoin que nous en avons, ou ſur l'uſage que nous pouvons en faire.

On dit qu'une choſe eſt utile, lorſqu'elle ſert à quelques-uns de nos beſoins; & qu'elle eſt inutile, lorſqu'elle ne ſert à aucun, ou que nous n'en pouvons rien faire. Son utilité eſt donc fondée ſur le beſoin que nous en avons.

D'après cette utilité, nous l'eſtimons plus ou moins; c'eſt-à-dire, que nous

jugeons qu'elle eſt plus ou moins propre aux uſages auxquels nous voulons l'employer. Or, cette eſtime eſt ce que nous appellons *valeur*. Dire qu'une choſe vaut, c'eſt dire qu'elle eſt, ou que nous l'eſtimons bonne à quelque uſage.

La valeur des choſes eſt donc fondée ſur leur utilité, ou, ce qui revient au même, ſur le beſoin que nous en avons, ou, ce qui revient encore au même, ſur l'uſage que nous en pouvons faire.

A meſure que notre Peuplade ſe fera de nouveaux beſoins, elle apprendra à employer à ſes uſages des choſes dont auparavant elle ne faiſoit rien. Elle donnera donc, dans un tems, de la valeur à des choſes auxquelles, dans un autre, elle n'en donnoit pas.

Elles ont plus de valeur dans la rareté, & moins dans l'abondance.

Dans l'abondance, on ſent moins le beſoin, parce qu'on ne craint pas de manquer. Par une raiſon contraire, on le ſent davantage dans la rareté & dans la diſette.

Or, puiſque la valeur des choſes eſt fondée ſur le beſoin, il eſt naturel qu'un beſoin plus ſenti donne aux choſes une plus grande valeur, & qu'un beſoin moins ſenti leur en donne une moindre. La valeur des choſes croît donc dans la rareté, & diminue dans l'abondance.

Elle peut même, dans l'abondance, diminuer au point de devenir nulle. Un ſurabondant, par exemple, ſera ſans valeur, toutes les fois qu'on n'en pourra faire aucun uſage, puiſqu'alors il ſera tout-à-fait inutile.

Tel ſeroit un ſurabondant en bled, ſi on le conſidéroit par rapport à l'année dans laquelle il ne fait pas partie de la quantité néceſſaire à la conſommation. Mais ſi on le conſidere par rapport aux années ſuivantes, où la récolte pourroit ne pas ſuffire, il aura une valeur, parce qu'on juge qu'il pourra faire partie de la quantité néceſſaire au beſoin qu'on en aura.

Ce beſoin eſt éloigné. Par cette raiſon, il ne donne pas à une choſe la même valeur, qu'un beſoin préſent. Celui-ci fait ſentir qu'actuellement la choſe eſt abſolument néceſſaire, & l'autre fait ſeulement juger qu'elle pourra le devenir. On ſe flatte qu'elle ne le deviendra pas; &, dans cette prévention, comme on eſt porté à ne pas prévoir le beſoin, on l'eſt auſſi à donner moins de valeur à la choſe.

Ce plus ou moins de valeur dépend principalement de l'opinion que nous avons de leur rareté ou de leur abondance.

Le plus ou moins de valeur, l'utilité étant la même, ſeroit uniquement fondé ſur le degré de rareté ou d'abondance, ſi ce degré pouvoit toujours être connu avec préciſion; & alors on auroit la vraie valeur de chaque choſe.

Mais ce degré ne ſçauroit jamais être connu. C'eſt donc principalement dans l'opinion que nous en avons, qu'eſt fondé le plus ou moins de valeur.

En ſuppoſant qu'il manque un dixiéme du bled néceſſaire à la conſommation de notre Peuplade, les neuf dixiémes n'au-

roient que la valeur de dix, ſi on apprécioit bien la diſette, & ſi on voyoit avec certitude qu'elle n'eſt réellement que d'un dixiéme.

C'eſt ce qu'on ne fait pas. Comme on ſe flatte dans l'abondance, on craint dans la diſette. Au lieu d'un dixiéme qui manque, on juge qu'il en manque deux, trois, ou davantage. On ſe croit au moment où le bled manquera tout-à-fait; & la diſette d'un dixiéme produira la même terreur, que ſi elle étoit d'un tiers ou de la moitié.

Dès qu'une fois l'opinion a exagéré la diſette, il eſt naturel que ceux qui ont du bled, ſongent à le conſerver pour eux; dans la crainte d'en manquer, ils en mettront en réſerve plus qu'il ne leur en faut. Il arrivera donc que la diſette ſera réellement du tout, ou à peu-près, pour une partie de la Peuplade. Dans cet état des choſes, il eſt évident que la valeur du bled croîtra, à proportion que l'opinion exagérera la diſette.

Si la valeur des choſes eſt fondée ſur leur utilité, leur plus ou moins de valeur eſt donc fondé, l'utilité reſtant la même, ſur leur rareté ou ſur leur abondance, ou plutôt ſur l'opinion que nous avons de leur rareté & de leur abondance.

Je dis *l'utilité reſtant la même*, parce qu'on ſent aſſez, qu'en les ſuppoſant également rares ou également abondantes, on leur juge plus ou moins de valeur, ſuivant qu'on les juge plus ou moins utiles.

Quelque abondante que ſoit une choſe, elle a de la valeur, ſi elle eſt utile.

Il y a des choſes qui ſont ſi communes, que quoique très-néceſſaires, elles paroiſſent n'avoir point de valeur. Telle eſt l'eau; elle ſe trouve par-tout, dit-on, *il n'en coûte rien pour ſe la procurer; & la valeur qu'elle peut obtenir par le tranſport, n'eſt pas une valeur à elle; ce n'eſt qu'une valeur de frais de voiture.*

Il ſeroit bien étonnant qu'on payât des frais de voiture pour ſe procurer une choſe qui ne vaudroit rien.

Une choſe n'a pas une valeur, parce qu'elle coûte, comme on le ſuppoſe; mais elle coûte, parce qu'elle a une valeur.

Je dis donc que, même ſur les bords d'un fleuve, l'eau a une valeur, mais la plus petite poſſible, parce qu'elle y eſt infiniment ſurabondante à nos beſoins. Dans un lieu aride, au contraire, elle a une grande valeur; & on l'eſtime en raiſon de l'éloignement & de la difficulté de s'en procurer. En pareil cas un Voyageur altéré donneroit cent louis d'un verre d'eau, & ce verre d'eau vaudroit cent louis. Car la valeur eſt moins dans la choſe que dans l'eſtime que nous en faiſons, & cette eſtime eſt relative à notre beſoin : elle croît & diminue, comme notre beſoin croît & diminue lui-même.

Comme on juge que les choſes n'ont point de valeur, quand on a ſuppoſé qu'elles ne coûtent rien, on juge qu'elles ne coûtent rien quand elles ne coû-

tent point d'argent. Nous avons bien de la peine à voir la lumiere. Tâchons de mettre de la préciſion dans nos idées.

Quoiqu'on ne donne point d'argent pour ſe procurer une choſe, elle coûte, ſi elle coûte un travail.

Or, qu'eſt-ce qu'un travail ?

C'eſt une action ou une ſuite d'actions, dans le deſſein d'en tirer un avantage. On peut agir ſans travailler : c'eſt le cas des gens déſœuvrés qui agiſſent ſans rien faire. Travailler, c'eſt donc agir pour ſe procurer une choſe dont on a beſoin. Un homme de journée, que j'occupe dans mon jardin, agit pour gagner le ſalaire que je lui ai promis ; & il faut remarquer que ſon travail commence au premier coup de bêche : car s'il ne commençoit pas au premier, on ne ſçauroit plus dire où il commence.

D'après ces réflexions préliminaires, je dis que lorſque je ſuis loin de la ri-

viere, l'eau me coûte l'action de l'aller chercher; action qui eſt un travail, puiſqu'elle eſt faite pour me procurer une choſe dont j'ai beſoin; & lorſque je ſuis ſur le bord de la riviere, l'eau me coûte l'action de me baiſſer pour en prendre; action qui eſt un bien petit travail, j'en conviens: c'eſt moins que le premier coup de bêche. Mais auſſi l'eau n'a-t'elle alors que la plus petite valeur poſſible.

L'eau vaut donc le travail que je fais pour me la procurer. Si je ne vais pas la chercher moi-même, je payerai le travail de celui qui me l'apportera; elle vaut donc le ſalaire que je donnerai; & par conſéquent les frais de voiture ſont une valeur à elle. Je lui donne moi-même cette valeur, puiſque j'eſtime qu'elle vaut ces frais de voiture.

On ſeroit bien étonné, ſi je diſois que l'air a une valeur; & cependant je dois le dire, ſi je raiſonne conſé-

quemment. Mais que me coûte-t'il ? Il me coûte tout ce que je fais pour le reſpirer, pour en changer, pour le renouveller. J'ouvre ma fenêtre, je ſors. Or, chacune de ces actions eſt un travail, un travail bien léger à la vérité, parce que l'air, encore plus abondant que l'eau, ne peut avoir qu'une très-petite valeur.

J'en pourrois dire autant de la lumiere, de ces rayons que le Soleil répand avec tant de profuſion ſur la ſurface de la terre : car certainement pour les employer à tous nos uſages, il nous en coûte un travail ou de l'argent.

Ceux que je combats, regardent comme une groſſe mépriſe de fonder la valeur ſur l'utilité, & ils diſent qu'une choſe ne peut valoir qu'autant qu'elle a un certain degré de rareté. *Un certain degré de rareté !* Voilà ce que je n'entends pas. Je conçois qu'une choſe eſt rare, quand nous *jugeons* que nous n'en avons pas autant qu'il en faut

pour notre uſage ; qu'elle eſt abondante, quand nous *jugeons* que nous en avons autant qu'il nous en faut, & qu'elle eſt ſurabondante, quand nous *jugeons* que nous en avons au-delà. Enfin, je conçois qu'une choſe dont on ne fait rien, & dont on ne peut rien faire, n'a point de valeur, & qu'au contraire une choſe a une valeur, lorſqu'elle a une utilité ; & ſi elle n'en avoit pas une par cela ſeul qu'elle eſt utile, elle n'en auroit pas une plus grande dans la rareté, & une moindre dans l'abondance.

Mais on eſt porté à regarder la valeur comme une qualité abſolue, qui eſt inhérente aux choſes indépendamment des jugemens que nous portons, & cette notion confuſe eſt une ſource de mauvais raiſonnemens. Il faut donc ſe ſouvenir que, quoique les choſes n'aient une valeur, que parce qu'elles ont des qualités qui les rendent propres à nos uſages, elles n'auroient point de valeur

pour nous, ſi nous ne jugions pas qu'elles ont en effet ces qualités. Leur valeur eſt donc principalement dans le jugement que nous portons de leur utilité ; & elles n'en ont plus ou moins, que parce que nous les jugeons plus ou moins utiles, ou qu'avec la même utilité, nous les jugeons plus rares ou plus abondantes. Je ne me ſuis ſi fort arrêté ſur cette notion, que parce qu'elle ſervira de baſe à tout cet Ouvrage.

CHAPITRE II.

Fondement du prix des choſes.

Comment on eſtime qu'une certaine quantité d'une choſe vaut une certaine quantité d'une autre.

J'AI une ſurabondance de bled, & je manque de vin : vous avez au contraire une ſurabondance de vin, & vous manquez de bled. Le bled ſurabondant, qui m'eſt inutile, vous eſt donc néceſſaire ; & j'aurois beſoin moi-même du vin qui eſt ſurabondant & inutile pour vous. Dans cette poſition

nous ſongeons à faire un échange : je vous offre du bled pour du vin, & vous m'offrez du vin pour du bled.

Si mon ſurabondant eſt ce qu'il faut pour notre conſommation, & que le vôtre ſoit ce qu'il faut pour la mienne, en échangeant l'un contre l'autre, nous ferons tous deux un échange avantageux, puiſque nous cédons tous deux une choſe qui nous eſt inutile, pour une choſe dont nous avons beſoin. Dans ce cas, j'eſtime que mon bled vaut pour vous ce que votre vin vaut pour moi, & vous eſtimez que votre vin vaut pour moi ce que mon bled vaut pour vous.

Mais ſi mon ſurabondant ſuffit à votre conſommation, & que le vôtre ne ſuffiſe pas à la mienne, je ne donnerai pas le mien tout entier pour le vôtre : car ce que je vous céderois, vaudroit plus pour vous, que ce que vous me céderiez ne vaudroit pour moi.

Je ne vous abandonnerai donc pas

tout le ſurabondant de mon bled ; j'en voudrai réſerver une partie, afin de me pourvoir ailleurs de la quantité de vin que vous ne pouvez pas me céder, & dont j'ai beſoin.

Vous, de votre côté, il faut qu'avec le ſurabondant de votre vin, vous puiſſiez vous procurer tout le bled néceſſaire à votre conſommation. Vous refuſerez donc de m'abandonner tout ce ſurabondant, ſi le bled que je puis vous céder ne vous ſuffit pas.

Dans cette altercation, vous m'offrirez le moins de vin que vous pourrez pour beaucoup de bled ; & moi, je vous offrirai le moins de bled que je pourrai pour beaucoup de vin.

Cependant le beſoin nous fera une néceſſité de conclure ; car il vous faut du bled, & à moi il me faut du vin.

Alors, comme vous ne voulez ni ne pouvez me donner tout le vin dont j'ai beſoin, je me réſoudrai à en faire

une moindre consommation ; & vous, de votre côté, vous prendrez aussi le parti de retrancher sur la consommation que vous comptiez faire en bled. Par-là, nous nous rapprocherons. Je vous offrirai un peu plus de bled, vous m'offrirez un peu plus de vin ; &, après plusieurs offres réciproques, nous nous accorderons. Nous conviendrons, par exemple, de nous donner en échange un tonneau de vin pour un septier de bled.

Lorsque nous nous faisons réciproquement des offres, nous marchandons : lorsque nous tombons d'accord, le marché est fait. Alors nous estimons qu'un septier de bled vaut pour vous ce qu'un tonneau de vin vaut pour moi.

Cette estime que nous faisons du bled par rapport au vin, & du vin par rapport au bled, est ce qu'on nomme *prix*. Ainsi votre tonneau de vin est pour moi le prix de mon septier de bled, & mon septier de bled est

Cette estime est ce qu'on nomme *prix*.

pour vous le prix de votre tonneau de vin.

Nous ſçavons donc quelle eſt, par rapport à vous & à moi, la valeur du bled & du vin, parce que nous les avons eſtimés d'après le beſoin que nous en avons ; beſoin qui nous eſt connu. Nous ſçavons encore qu'ils ont tous deux une valeur pour d'autres, parce que nous ſçavons que d'autres en ont beſoin. Mais, comme ce beſoin peut être plus ou moins grand que nous ne penſons, nous ne pourrons juger exactement de la valeur qu'ils y attachent, que lorſqu'ils nous l'auront appris eux-mêmes. Or, c'eſt ce qu'ils nous apprendront par les échanges qu'ils feront avec nous ou entre eux. Lorſque tous en général ſeront convenus de donner tant de vin pour tant de bled, alors le bled par rapport au vin, & le vin par rapport au bled, auront chacun une valeur, qui ſera reconnue généralement de tous. Or,

cette

cette valeur relative généralement reconnue dans les échanges, eſt ce qui fonde le prix des choſes. Le prix n'eſt donc que la valeur eſtimée d'une choſe par rapport à la valeur eſtimée d'une autre; eſtimée, dis-je, en général par tous ceux qui en font des échanges.

Dans les échanges, les choſes n'ont donc pas un prix abſolu; elles n'ont qu'un prix relatif à l'eſtime que nous en faiſons, au moment que nous concluons un marché, & elles ſont réciproquement le prix les unes des autres.

Dans les échanges, les choſes n'ont pas un prix abſolu.

En premier lieu, *le prix des choſes eſt relatif à l'eſtime que nous en faiſons*; ou plutôt il n'eſt que l'eſtime que nous faiſons de l'une par rapport à l'autre. Et cela n'eſt pas étonnant, puiſque, dans l'origine, *prix* & *eſtime* ſont des mots parfaitement ſynonimes, & que l'idée que le premier a d'abord ſignifiée, eſt identique avec l'idée que le ſecond exprime aujourd'hui.

Elles sont réciproquement le prix les unes des autres.

En second lieu, *elles sont réciproquement le prix les unes des autres.* Mon bled est le prix de votre vin, & votre vin est le prix de mon bled; parce que le marché, conclu entre nous, est un accord par lequel nous estimons que mon bled a pour vous la même valeur que votre vin a pour moi.

Il ne faut pas confondre les mots *prix* & *valeur*.

Il ne faut pas confondre ces mots *prix* & *valeur*, & les employer toujours indifféremment l'un pour l'autre.

Nos besoins donnent la valeur.

Dès que nous avons besoin d'une chose, elle a de la valeur; elle en a par cela seul, & avant qu'il soit question de faire un échange.

Nos échanges donnent le prix.

Au contraire, ce n'est que dans nos échanges qu'elle a un prix, parce que nous ne l'estimons par comparaison à une autre, qu'autant que nous avons besoin de l'échanger; & son prix, comme je l'ai dit, est l'estime que nous faisons de sa valeur, lorsque, dans l'échange, nous la comparons avec la valeur d'une autre.

Le prix ſuppoſe donc la valeur : c'eſt pourquoi on eſt ſi fort porté à confondre ces deux mots. Il eſt vrai qu'il y a des occaſions où l'on peut les employer indifféremment l'un pour l'autre. Cependant ils expriment deux idées qu'il eſt néceſſaire de ne pas confondre, ſi nous ne voulons pas jetter de la confuſion ſur les développemens qui nous reſtent à faire.

CHAPITRE III.

De la Variation des prix.

Le prix des choſes varie.

NOUS venons de voir que le prix eſt fondé ſur la valeur. Or, la valeur varie, le prix doit donc varier. Il y a pluſieurs cauſes de cette variation.

1°. En raiſon de l'abondance & de la rareté.

D'abord, il eſt évident que l'abondance & la rareté font varier le prix, comme la valeur, & le font varier en raiſon du beſoin plus ou moins grand.

2°. En raison de la concurrence.

En second lieu, il se peut encore que le prix des choses varie, dans le cas même où la Peuplade a la même abondance & les mêmes besoins.

Supposons qu'après la récolte j'aye dans mes greniers tout le bled surabondant, & qu'au contraire le vin surabondant soit distribué dans les celliers de douze personnes, qui ont toutes besoin de mon bled.

Dans cette supposition, ces douze personnes viennent à moi pour échanger du vin contre du bled; & parceque l'année derniere j'ai cédé un septier pour un tonneau, elles m'offrent chacune un tonneau pour un septier. Mais, l'année derniere, je ne traitois qu'avec une seule personne, & j'ai été forcé de céder plus de bled: aujourd'hui que je puis traiter avec douze, & que je n'ai pas besoin de tout le vin dont elles veulent se défaire, je déclare que je ne livrerai du bled qu'à ceux qui me donneront une plus grande

quantité de vin. Par-là je les force à me faire, à l'envi, des offres plus avantageuſes. Par conſéquent, mon bled ſera à plus haut prix pour elles, & leur vin ſera à moins haut prix pour moi.

Si on ſuppoſoit le bled ſurabondant diſtribué dans les greniers de douze perſonnes, & au contraire tout le vin ſurabondant renfermé dans les celliers d'une ſeule, alors le prix ne ſeroit plus le même que dans la premiere ſuppoſition : car celui du bled baiſſeroit, & celui du vin hauſſeroit.

Lorſque pluſieurs perſonnes ont beſoin d'échanger une denrée, cette concurrence en fait donc baiſſer le prix ; & le défaut de concurrence fait hauſſer le prix de la denrée qu'elles veulent ſe faire livrer. Or, comme la concurrence eſt plus grande, moins grande, ou nulle, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il arrive que les prix hauſſent & baiſſent alternativement.

Les choſes n'ont donc pas un prix abſolu.

De cette variation, il en réſulte qu'il n'y a point de prix abſolu. En effet, toutes les fois que nous parlons de prix haut & bas, c'eſt que nous comparons l'une à l'autre deux choſes qu'il s'agit d'échanger : le vin, par exemple, par comparaiſon au bled, ſera à haut prix, ſi nous en donnons peu pour une grande quantité de bled, & le bled ſera à bas prix. Dans le cas contraire, le prix du bled ſera haut, & celui du vin ſera bas.

CHAPITRE IV.

Des Marchés ou des lieux où ſe rendent ceux qui ont beſoin de faire des échanges.

Marchés.

CEUX qui ont des échanges à faire, ſe cherchent, & ils parcourent la Peuplade : c'eſt la premiere idée qui s'offre à chacun d'eux. Mais ils ne tarderont pas à connoître les inconvéniens de cet uſage. Premiérement, il leur arrivera

ſouvent de ne pas ſe rencontrer ; parce que celui chez qui on viendra, ſera allé chez un autre, ou chez celui même qui le venoit chercher. Ils perdroient bien du tems dans ces courſes.

En ſecond lieu, il leur arriveroit encore de ſe rencontrer, & de ne rien conclure. Après bien des altercations, ils ſe ſépareroient & recommenceroient leurs courſes, chacun dans l'eſpérance de faire avec un autre un échange plus avantageux. En ſuivant cette pratique, il leur ſera donc bien difficile de convenir du prix reſpectif des denrées.

Tôt ou tard l'expérience leur fera ſentir ces inconvéniens. Alors ils chercheront, à peu-près au centre de la Peuplade, un lieu où ils conviendront de ſe rendre, chacun de leur côté, à des jours marqués, & où l'on apportera les denrées dont on ſe propoſera de faire l'échange. Ce concours & le lieu où il ſe fait, ſe nomment *Marché*, par-

ce que les marchés s'y propoſent & s'y concluent.

Comment on y regle le prix de chaque choſe.

On expoſe donc, dans le Marché, toutes les denrées deſtinées à être échangées ; chacun les voit, & peut comparer la quantité de l'une avec la quantité de l'autre. En conſéquence, on ſe fait réciproquement des propoſitions.

S'il y a beaucoup de bled & peu de vin, on offrira une moindre quantité de vin pour une plus grande quantité de bled ; & s'il y a peu de bled & beaucoup de vin, on offrira une moindre quantité de bled pour une plus grande quantité de vin.

En comparant de la ſorte les denrées, ſuivant la quantité qui s'en trouve au Marché, on voit à peu-près dans quelle proportion on peut faire les échanges, & alors on n'eſt pas loin de conclure. Auſſi-tôt donc que quelques-uns ſeront d'accord ſur la proportion à ſuivre dans leurs échanges,

les autres prendront cette proportion pour regle, & le prix reſpectif des denrées ſera déterminé pour ce jour-là. On dira, par exemple, que le prix d'un tonneau de vin eſt un ſeptier de bled, & que le prix d'un ſeptier de bled eſt un tonneau de vin.

Je ne conſidere que la quantité, parce que je veux ſimplifier. On conçoit aſſez que la qualité doit mettre de la différence dans le prix des denrées. Il faut ſeulement remarquer que la qualité ne s'appréciant pas comme la quantité, les marchés ſeront plus difficiles à conclure; & qu'en pareil cas, l'opinion aura ſans doute beaucoup d'influence. Mais enfin on conclura, & de quelque qualité que ſoient les choſes, elles auront, pour ce jour-là, un prix déterminé.

Comment les prix varient d'un Marché à l'autre.

Si le prix du bled a été haut par comparaiſon à celui du vin, on en apportera davantage au Marché ſuivant, parce qu'on ſe flattera d'un échange plus

avantageux ; & par une raison contraire, on apportera moins de vin.

Dans ce Marché, la proportion entre le bled & le vin, ne sera donc pas la même que dans le précédent. Il y aura beaucoup de bled & peu de vin ; & comme la grande quantité fera baisser le prix de l'un, la petite quantité fera hausser le prix de l'autre.

Les prix varieront, par conséquent, de Marché en Marché.

Il seroit inutile & même dangereux de vouloir empêcher ces variations.

Sans doute, ce seroit un avantage, pour la Peuplade, que les denrées eussent toujours un prix déterminé & fixe : car les échanges se feroient sans discussion, promptement & sans perte. Mais cela n'est pas possible, puisqu'il ne peut pas y avoir toujours la même proportion entre les denrées, soit qu'on les considere dans les magasins où les propriétaires les conservent, soit qu'on les considere dans les Marchés où on les apporte.

Si les variations sont peu considé-

rables, elles seront presque insensibles. Alors elles n'auront point d'inconvéniens, ou elles n'en produiront que de bien légers, qu'il seroit inutile d'empêcher. Peut-être même seroit-il impossible de les prévenir, & dangereux de le tenter. Nous verrons ailleurs que le Gouvernement portera coup à l'Agriculture & au Commerce, toutes les fois qu'il entreprendra de fixer le prix des denrées.

Les variations grandes & subites ont des inconvéniens.

Si les variations sont grandes & subites, il en résultera de grands inconvéniens, Car le trop haut prix d'une denrée mettra ceux qui en ont besoin, dans la nécessité de faire des échanges désavantageux, ou de souffrir pour n'avoir pas pu se la procurer.

Comment en général les prix varient peu.

Ces variations, grandes & subites, arriveront lorsqu'une récolte aura tout-à-fait manqué. C'est ce qu'on préviendra en faisant, dans les années de surabondance, des provisions pour les années de disette, & on en fera. L'ex-

périence éclairera la Peuplade ſur cet objet.

Ces variations arriveront encore dans les Marchés, lorſqu'on y apportera beaucoup trop d'une denrée, & trop peu d'une autre : mais cet inconvénient ne ſe répétera pas ſouvent, ſi chacun a la liberté d'apporter au Marché ce qu'il veut, & la quantité qu'il veut. C'eſt encore là un objet ſur lequel l'expérience donnera des lumieres. En obſervant les prix dans une ſuite de Marchés, & les cauſes de leur variation, on apprendra l'eſpece de denrée & la quantité qu'on y doit porter pour les échanger avec avantage, ou avec le moindre déſavantage poſſible. Les différentes denrées, expoſées au Marché, conſerveront donc entre elles les mêmes proportions, ou à peu-près, & les prix par conſéquent varieront peu.

Ils varieront d'autant moins, que l'expérience ayant appris aux Colons ce qui ſe conſomme de chaque choſe,

ils en feront croître dans cette proportion ; & ils n'en porteront au Marché qu'autant, ou à peu-près, qu'ils préſumeront devoir en échanger. Ils ſe conduiront à cet égard d'après les obſervations qu'ils auront faites.

Comment ils ſe réglent lorſque le Commerce jouit d'une liberté entiere.

On voit donc qu'en général les prix ſe régleront ſur la quantité reſpective des choſes qu'on offrira d'échanger.

On voit encore que les prix ne peuvent ſe régler que dans les Marchés, parce que c'eſt là ſeulement que les Citoyens, raſſemblés, peuvent, en comparant l'intérêt qu'ils ont à faire des échanges, juger de la valeur des choſes relativement à leurs beſoins. Ils ne le peuvent que là, parce que ce n'eſt que dans les Marchés que toutes les choſes à échanger ſe mettent en évidence : ce n'eſt que dans les Marchés qu'on peut juger du rapport d'abondance ou de rareté qu'elles ont les unes avec les autres ; rapport qui en détermine le prix reſpectif.

C'eſt ainſi que les prix ſe régleront conſtamment, dans le cas où chacun aura, comme je l'ai dit, la liberté d'apporter au Marché ce qu'il veut, & la quantité qu'il veut. Nous traiterons ailleurs des inconvéniens qui naîtront du défaut de liberté.

CHAPITRE V.

Ce qu'on entend par Commerce.

Le Commerce eſt l'échange qu'on fait d'une choſe pour une autre.

NOUS appellons *Commerce* l'échange qui ſe fait, lorſqu'une perſonne nous livre une choſe pour une autre qu'elle reçoit; & nous appellons *Marchandiſes* les choſes qu'on offre d'échanger, parce qu'on ne les échange qu'en faiſant un marché, ou qu'en s'accordant, après quelques altercations, à donner tant de l'une pour tant de l'autre.

Les choſes qu'on échange ſont tout à la fois ſous divers rapports, prix & marchandiſes.

Or, nous avons remarqué que deux choſes qu'on échange, ſont réciproquement le prix l'une de l'autre. Elles

ſont donc tout à la fois, chacune, prix & marchandiſe; ou plutôt elles prennent l'un ou l'autre de ces noms, ſuivant les rapports ſous leſquels on les enviſage.

Ceux qui échangent, ſont reſpectivement vendeurs & acheteurs.

Quand la choſe eſt conſidérée comme prix, celui qui la donne, eſt nommé *Acheteur*: quand elle eſt conſidérée comme marchandiſe, celui qui la livre, eſt nommé *Vendeur*; & puiſque ſous différens rapports elle peut être conſidérée comme prix & comme marchandiſe, il s'enſuit que ceux qui font des échanges, peuvent être conſidérés, reſpectivement l'un à l'autre, chacun comme vendeur & comme acheteur. Lorſque je vous donne un ſeptier de bled pour un tonneau de vin, c'eſt moi qui achete du vin, c'eſt vous qui le vendez, & mon ſeptier eſt le prix de votre tonneau. Lorſque vous me donnez un tonneau de vin pour un ſeptier de bled, c'eſt vous qui achetez du bled, c'eſt moi qui le vend, & votre tonneau eſt le prix de

mon ſeptier. Dans tout cela il n'y a jamais que des échanges, & de quelque maniere qu'on s'exprime, les idées ſont toujours les mêmes. Mais les expreſſions varient, parce que nous ſommes obligés de conſidérer les mêmes choſes ſous des rapports différens.

Le Commerce ſuppoſe d'un côté production ſurabondante, & de l'autre conſommation à faire.

Le Commerce ſuppoſe deux choſes; production ſurabondante d'un côté, & de l'autre conſommation à faire.

Production ſurabondante, parce que je ne puis échanger que mon ſurabondant.

Conſommation à faire, parce que je ne puis l'échanger qu'avec quelqu'un qui a beſoin de le conſommer.

Comment il ſe fait immédiatement entre les producteurs & les conſommateurs.

Juſqu'à préſent notre Peuplade n'eſt compoſée que de Colons, c'eſt-à-dire, d'hommes qui cultivent la terre. Or, ces Colons peuvent être conſidérés comme producteurs, & comme conſommateurs : comme producteurs, parce que c'eſt leur travail qui fait produire à la terre toutes ſortes de

denrées; comme conſommateurs, parce que ce ſont eux qui conſomment les différentes productions.

D'après les ſuppoſitions que nous avons faites, les échanges, juſqu'à préſent, ſe ſont immédiatement faits entre les Colons; le Commerce s'eſt donc fait immédiatement entre les producteurs & les conſommateurs.

Comment les producteurs & les conſommateurs le font par l'entremiſe des commiſſionnaires.

Mais il n'eſt pas toujours poſſible aux Colons, qui viennent au Marché, de vendre leurs marchandiſes à un prix avantageux. Ils ſeront donc quelquefois réduits à les remporter. C'eſt un inconvénient qu'ils éviteroient, s'ils pouvoient les dépoſer quelque part, & les confier à quelqu'un qui, en leur abſence, pût ſaiſir l'occaſion de les échanger avec avantage. Dans cette vue, ils en céderoient volontiers une partie.

Ceux qui ont leurs habitations aux environs du Marché, auront donc un intérêt à retirer les marchandiſes chez eux. En conſéquence, ils bâtiront des

magasins, où elles pourront être conservées, & ils offriront de les vendre pour le compte des autres, moyennant un profit convenu.

Ces Commissionnaires, c'est ainsi qu'on nomme ceux qui se chargent d'une chose pour le compte des autres, sont entre les producteurs & les consommateurs; c'est par eux que se font les échanges, mais ce n'est pas pour eux. Ils y ont seulement un profit, & il leur est dû: car les Colons trouvent de l'avantage à échanger leurs productions, sans être forcés à commercer immédiatement les uns avec les autres.

Je suppose que celui qui confie un septier de bled, promette d'en donner un boisseau, si on lui procure, en échange, un tonneau de vin; & que le Commissionnaire, à portée de saisir le moment favorable, obtienne, pour ce septier, un tonneau plus dix pintes. Il aura gagné & sur celui qui vend le bled, & sur celui qui l'achete.

D'un côté, la Peuplade ſent le beſoin qu'elle a de ces Commiſſionnaires, d'un autre côté il y a de l'avantage à l'être. On peut donc juger qu'il s'en établira, & peut-être trop. Mais parce que plus il y en aura, moins ils auront de profits, le nombre s'en proportionnera peu-à-peu au beſoin de la Peuplade.

Comment ils le font par l'entremiſe des marchands.

Un Commiſſionnaire n'eſt que le dépoſitaire d'une choſe qui n'eſt pas à lui. Mais parce qu'il fait des profits, il pourra un jour acheter lui-même les marchandiſes qu'on lui confioit auparavant. Alors il ſe les appropriera, il les aura à ſes riſques & fortunes, & il revendra pour ſon compte. Voilà ce qu'on nomme *Marchand*.

Avant qu'il y eût des Commiſſionnaires & des Marchands, on ne pouvoit gueres vendre qu'au Marché, & le jour ſeulement où il ſe tenoit : depuis qu'il s'en eſt établi, on peut vendre tous les jours & par-tout, & les échanges devenus plus faciles, en ſont plus fréquens.

Avantages qu'ils en retirent.

Les Colons ont donc un plus grand nombre de débouchés pour ſe faire paſſer, les uns aux autres, leur ſurabondant; & la Peuplade éprouve tous les jours combien il lui eſt avantageux d'avoir des Commiſſionnaires & des Marchands.

A la vérité ces Commiſſionnaires & ces Marchands feront des gains ſur elle : mais, par leur entremiſe, elle en fera elle-même qu'elle n'auroit pas pu faire ſans eux. Car tel ſurabondant, qui eſt inutile & ſans valeur lorſqu'il ne peut pas être échangé, devient, lorſqu'il peut l'être, utile, & acquiert une valeur.

C'eſt le ſurabondant des producteurs ou des colons qui fait tout le fond du commerce.

Ce ſurabondant, comme je l'ai remarqué, eſt le ſeul effet commerçable; car on ne vend que ce dont on peut ſe paſſer. Il eſt vrai que je pourrois abſolument vendre une choſe dont j'ai beſoin ; mais comme je ne le ferai que pour m'en procurer une dont j'ai un beſoin plus grand, il eſt évident que

je la regarde comme inutile pour moi, en comparaiſon de celle que j'acquiers. Il eſt vrai encore que je pourrai même vendre le bled néceſſaire à ma conſommation ; mais je ne le vendrai que parce qu'étant aſſuré de le remplacer, je trouve un avantage à vendre d'un côté pour racheter de l'autre. En un mot, quelque ſuppoſition qu'on faſſe, il faut toujours, en remontant de vendeur en vendeur, arriver à un premier qui ne vend & ne peut vendre que ſon ſurabondant. Voilà pourquoi je dis que le ſurabondant eſt la ſeule choſe qui ſoit dans le commerce. (*a*)

Lorſque les Colons commercent immédiatement les uns avec les autres, ils échangent leur propre ſurabon-

(*a*) Je ne penſe donc pas que chaque Colon ne vende jamais que ſon ſurabondant ; mais je penſe que tout ce qui ſe vend eſt ſurabondant chez quelqu'un d'eux. Par exemple, s'il y avoit une grande cherté en Eſpagne, je ne doute pas que la France n'y vendît une partie des bleds néceſſaires à ſa conſommation ; mais elle les remplaceroit par ceux qu'elle acheteroit dans le Nord, & elle ne les remplaceroit, que parce qu'il y auroit dans le Nord une Nation où le bled ſeroit ſurabondant.

dant. Mais lorſque les Marchands font eux-mêmes le commerce, eſt-ce auſſi leur ſurabondant qu'ils échangent ? Et peut-on dire que les marchandiſes qu'ils ont dans leurs magaſins, ſont ſurabondantes pour eux ?

Non, ſans doute : les Marchands échangent le ſurabondant des Colons. Ils ſont, entre les producteurs & les conſommateurs, comme autant de canaux de communication, par où le commerce circule ; & par leur entremiſe, les Colons les plus éloignés les uns des autres, communiquent entre eux. Telle eſt l'utilité du Commerce qui ſe fait par les Marchands.

Différentes eſpeces de Commerces & de Marchands.

Il y a différentes eſpeces de Commerces, & il eſt important de ne les pas confondre.

Ou nous échangeons les productions telles que la nature nous les donne, & j'appelle cet échange *Commerce de productions*.

Ou nous échangeons ces productions

lorſque nous leur avons fait prendre des formes qui les rendent propres à divers uſages, & j'appelle cet échange *Commerce de Manufactures*, ou d'ouvrages faits à la main.

Le Colon fait un Commerce de production, lorſqu'il vend le ſurabondant de ſa récolte; & les Artiſans ou Manufacturiers font un Commerce de Manufactures, lorſqu'ils vendent les ouvrages qu'ils ont fabriqués.

Mais lorſque le Commerce ſe fait par l'entremiſe des Marchands, je l'appelle *Commerce de commiſſion*, parce que les Marchands s'établiſſent commiſſionnaires entre les producteurs d'une part, & les conſommateurs de l'autre. Conſidérés comme Marchands, ils ne ſont ni Colons ni Manufacturiers; ils revendent ſeulement ce qu'ils ont acheté.

On diſtingue le Marchand détailleur & le Marchand en gros, qu'il eſt aiſé de ne pas confondre; la dénomination ſeule en fait aſſez voir la différence.

Il n'eſt pas auſſi facile de marquer en quoi different le Marchand trafiquant & le Marchand négociant. Tous deux font le Commerce de commiſſion ; mais l'uſage paroît les confondre.

J'appellerai *Trafiquant* un Marchand, lorſque, par une ſuite d'échanges faits en différens pays, il paroît commercer de tout. Un Marchand François, par exemple, eſt trafiquant, lorſqu'il porte une Marchandiſe en Angleterre ; qu'en Angleterre, où il la laiſſe, il en prend une autre qu'il porte ailleurs ; & qu'après pluſieurs échanges, il revient en France, où il apporte une Marchandiſe étrangere. On conçoit que, ſans voyager, il peut faire ce Commerce par ſes Facteurs ou Commiſſionnaires.

Le Trafiquant ſe nomme *Négociant*, lorſqu'ayant fait du Commerce une affaire de ſpéculation, il en obſerve les branches, il en combine les circonſtances, il en calcule les avantages & les inconvéniens dans les achats

& dans les ventes à faire, & que, par ſes correſpondances, il paroît diſpoſer des effets commerçables de pluſieurs Nations.

Toutes ces eſpeces ſont compriſes ſous la dénomination de *Commerçans*. Au reſte, comme elles ne different que du plus au moins, on conçoit qu'il ſera ſouvent impoſſible de diſtinguer le Marchand du Trafiquant, & le Trafiquant du Négociant. C'eſt pourquoi on peut ſouvent employer indifféremment les uns pour les autres, les mots *Commerce*, *Trafic*, *Négoce*. Il faudra ſeulement ſe ſouvenir que les Marchands, de quelque eſpece qu'ils ſoient, ne font que le Commerce de commiſſion, Commerce que je nommerai quelquefois *Trafic*.

Ces eſpeces de Marchands ne different que du plus au moins.

CHAPITRE VI.

Comment le Commerce augmente la masse des richesses ?

La terre est l'unique source des richesses.

NOUS avons vu que le Commerce qui consiste dans l'échange d'une chose pour une autre, se fait principalement par les Marchands, Trafiquans & Négocians. Essayons maintenant d'apprécier l'utilité que la société retire de tous ces hommes qui se sont établis Commissionnaires entre les producteurs & les consommateurs ; & à cet effet, observons la source des richesses & le cours qu'elle suit.

Les richesses consistent dans une abondance de choses qui ont une valeur, ou, ce qui revient au même, dans une abondance de choses utiles, parce que nous en avons besoin, ou enfin, ce qui est encore identique, dans une abondance de choses qui servent à notre nourriture, à notre vêtement, à notre

logement, à nos commodités, à nos agrémens, à nos jouiſſances, à nos uſages en un mot.

Or, c'eſt la terre ſeule qui produit toutes ces choſes. Elle eſt donc l'unique ſource de toutes les richeſſes.

Naturellement féconde, elle en produit par elle-même, & ſans aucun travail de notre part. Les Sauvages, par exemple, ſubſiſtent de la fécondité des terres qu'ils ne cultivent pas. Mais il faut à leur conſommation une grande étendue de pays. Chaque Sauvage pourra conſommer le produit de cent arpens. Encore eſt-il difficile d'imaginer qu'il puiſſe toujours trouver l'abondance dans cet eſpace.

Mais elle ne devient une ſource abondante, que lorſqu'elle eſt rendue fertile par le travail de l'homme.

C'eſt que la terre abandonnée à ſa fécondité naturelle, produit de tout indifféremment. Elle eſt ſur-tout féconde en choſes qui nous ſont inutiles, & dont nous ne pouvons faire aucun uſage.

Rendons-nous maîtres de ſa fécondité, & empêchons certaines produc-

tions pour en faciliter d'autres, la terre deviendra fertile. Car ſi on appelle *féconde* une terre qui produit beaucoup & de tout indifféremment, on appelle *fertile* une terre qui produit beaucoup & à notre choix.

Ce n'eſt qu'à force d'obſervations & de travail, que nous viendrons à bout d'empêcher certaines productions & d'en faciliter d'autres. Il faut découvrir comment la terre produit, ſi nous voulons multiplier excluſivement les choſes à notre uſage, & extirper toutes les autres.

Le recueil des obſervations ſur cet objet fait la théorie d'une Science qu'on nomme *Agriculture*, ou culture des champs; & le travail du Colon, qui ſe conforme journellement à ces obſervations, fait la pratique de cette Science. Je nommerai cette pratique *Cultivation.*

Le Colon multiplie donc les choſes qui ſont à notre uſage, qui ont une

valeur, & dont l'abondance fait ce que nous appellons richeſſes. C'eſt lui qui fouille la terre, qui ouvre la ſource, qui la fait jaillir; c'eſt à lui que nous devons l'abondance.

Que devons-nous donc aux Commerçans? Si, comme tout le monde le ſuppoſe, on échange toujours une production d'une valeur égale contre une autre production d'une valeur égale, on aura beau multiplier les échanges; il eſt évident qu'après, comme auparavant, il y aura toujours la même maſſe de valeurs ou de richeſſes.

Si, dans les échanges, on donnoit toujours valeur égale pour valeur égale, le Commerce n'augmenteroit pas la maſſe des richeſſes.

Mais il eſt faux que, dans les échanges, on donne valeur égale pour valeur égale. Au contraire, chacun des contractans en donne toujours une moindre pour une plus grande. On le reconnoîtroit, ſi on ſe faiſoit des idées exactes, & on peut déja le comprendre d'après ce que j'ai dit.

Mais on donne toujours moins pour plus.

une Femme de ma connoiſſance, ayant acheté une Terre, comptoit l'ar-

gent pour la payer, & disoit : *cependant on est bien heureux d'avoir une Terre pour cela.* Il y a, dans cette naïveté, un raisonnement bien juste. On voit qu'elle attachoit peu de valeur à l'argent qu'elle conservoit dans son coffre ; & que, par conséquent, elle donnoit une valeur moindre pour une plus grande. D'un autre côté, celui qui vendoit la Terre, étoit dans le même cas, & il disoit : *je l'ai bien vendue.* En effet, il l'avoit vendue au denier trente ou trente-cinq. Il comptoit donc avoir aussi donné moins pour plus. Voilà où en sont tous ceux qui font des échanges.

En effet, si on échangeoit toujours valeur égale pour valeur égale, il n'y auroit de gain à faire pour aucun des contractans. Or, tous deux en font, ou en doivent faire. Pourquoi ? C'est que les choses n'ayant qu'une valeur relative à nos besoins, ce qui est plus pour l'un, est moins pour l'autre, & réciproquement.

L'erreur où l'on tombe à ce ſujet, vient de ce qu'on parle des choſes qui ſont dans le commerce, comme ſi elles avoient une valeur abſolue ; & qu'on juge en conſéquence qu'il eſt de la juſtice, que ceux qui font des échanges, ſe donnent mutuellement valeur égale pour valeur égale. Bien-loin de remarquer que deux contractans ſe donnent l'un à l'autre moins pour plus, on penſe, ſans trop y réfléchir, que cela ne peut pas être ; & il ſemble que pour que l'un donnât toujours moins, il faudroit que l'autre fût aſſez dupe pour donner toujours plus, ce qu'on ne peut pas ſuppoſer.

Pourquoi on eſt porté à penſer le contraire ?

Ce ne ſont pas les choſes néceſſaires à notre conſommation, que nous ſommes cenſés mettre en vente : c'eſt notre ſurabondant, comme je l'ai remarqué pluſieurs fois. Nous voulons livrer une choſe qui nous eſt inutile, pour nous en procurer une qui nous eſt néceſſaire : nous voulons donner moins pour plus.

Par les échanges, ce qui n'étoit pas richeſſe, devient richeſſe.

Le ſurabondant des Colons, voilà ce qui fournit tout le fond au Commerce. Ce ſurabondant eſt richeſſe, tant qu'ils trouvent à l'échanger ; parce qu'ils ſe procurent une choſe qui a une valeur pour eux, & qu'ils en livrent une qui a une valeur pour d'autres.

S'ils ne pouvoient point faire d'échanges, leur ſurabondant leur reſteroit, & ſeroit pour eux ſans valeur. En effet, le bled ſurabondant, que je garde dans mes greniers, ſans pouvoir l'échanger, n'eſt pas plus richeſſe pour moi, que le bled que je n'ai pas encore tiré de la terre. Auſſi ſémerai-je moins l'année prochaine, & pour avoir une moindre récolte, je n'en ſerai pas plus pauvre.

Les Commerçans augmentent donc la maſſe des richeſſes.

Or, les Commerçans ſont les canaux de communication par où le ſurabondant s'écoule. Des lieux où il n'a point de valeur, il paſſe dans des lieux où il en prend une ; & par-tout où il ſe dépoſe, il devient richeſſe.

Le Commerçant fait donc en quelque ſorte de rien quelque choſe. Il ne laboure pas, mais il fait labourer. Il engage le Colon à tirer de la terre un ſurabondant toujours plus grand, & il en fait toujours une richeſſe nouvelle. Par le concours du Colon & du Commerçant, l'abondance ſe répand d'autant plus, que les conſommations augmentent à proportion des productions, & réciproquement les productions à proportion des conſommations.

Une ſource, qui ſe perd dans des rochers & dans des ſables, n'eſt pas une richeſſe pour moi; mais elle en devient une, ſi je conſtruis un aqueduc pour la conduire dans mes prairies. Cette ſource repréſente les productions ſurabondantes que nous devons aux Colons, & l'aqueduc repréſente les Commerçans.

CHAPITRE VII.

Comment les beſoins, en ſe multipliant, donnent naiſſance aux Arts, & comment les Arts augmentent la maſſe des richeſſes?

Choſes de premiere néceſſité, & choſes de ſeconde néceſſité.

COMME j'ai diſtingué des beſoins naturels & des beſoins factices, je diſtinguerai auſſi deux eſpeces de choſes néceſſaires; les unes de premiere néceſſité, que je rapporterai aux beſoins naturels; les autres de ſeconde néceſſité, que je rapporterai aux beſoins factices.

Les fruits, tels que la terre les produit par ſa ſeule fécondité, ſont de premiere néceſſité pour un Sauvage, parce qu'ils lui ſont néceſſaires en conſéquence de ſa conformation; & nos vins, nos eaux-de-vie ſeroient de ſeconde néceſſité pour lui, ſi, en commerçant avec nous, il ſe faiſoit une habitude de ces boiſſons.

Pour notre Peuplade, fixée dans les champs qu'elle cultive, le bled eſt une choſe de premiere néceſſité, parce qu'il lui eſt néceſſaire, en conſéquence de la conſtitution d'une ſociété qui ne ſubſiſteroit pas ſans ce ſecours. Il faut au contraire mettre, parmi les choſes de ſeconde néceſſité, toutes celles dont elle pourroit manquer, ſans ceſſer d'être une ſociété fixée & agricole.

Obſervons-la, lorſqu'elle ſe borne aux choſes de premiere néceſſité. C'eſt l'état où, ſans être pauvre, elle a le moins de richeſſes. Je dis, *ſans être pauvre*, parce que la pauvreté n'a lieu, qu'autant qu'on manque du néceſſaire, & ce n'eſt pas être pauvre que de manquer d'une eſpece de richeſſes dont on ne s'eſt pas fait un beſoin, & qu'on ne connoît même pas.

Un Peuple eſt ſans Arts, lorſqu'il ſe borne aux choſes de premiere néceſſité.

Elle n'eſt donc pas dans un état de pauvreté; elle eſt plutôt dans un état de *manquement*. Qu'on me permette ce mot: celui de *privation* ne rendroit pas

ma penſée. Car nous nous privons des choſes que nous avons, ou que nous pouvons avoir, & que nous connoiſſons; au lieu que nous n'avons pas celles dont nous manquons, ſouvent même nous ne les connoiſſons pas.

Dans cet état, il ſuffit à notre Peuplade de n'être pas expoſée à manquer de nourriture, de ſe mettre à l'abri des injures de l'air, & d'avoir les moyens de ſe défendre contre ſes ennemis. Ses alimens, ſon vêtement, ſon logement, ſes armes, tout eſt groſſier & ſans art. Elle n'emploie à ces différens uſages que les choſes les plus communes, & dont, par conſéquent, elle eſt comme aſſurée de ne point manquer.

Dans le manquement d'une multitude de choſes dont nous jouiſſons, elle eſt dans l'abondance de toutes celles qui lui ſont néceſſaires.

Rien n'eſt à haut prix chez elle. Comme, dans toutes les choſes qui

ſont à ſon uſage, il n'y a rien de trop recherché, il n'y a rien auſſi de trop rare.

Une monnoie lui ſeroit inutile, & elle n'en a pas. Chacun échange ſon ſurabondant, & perſonne ne s'apperçoit qu'il auroit beſoin d'employer les métaux, ou tout autre choſe à cet effet.

Les Arts commencent avec l'uſage des choſes de ſeconde néceſſité.

Paſſons aux tems où elle commence à jouir des choſes de ſeconde néceſſité, & où ces choſes néanmoins ſont encore de nature à pouvoir être communes à tous. Alors elle met du choix dans ſes alimens, dans ſon vêtement, dans ſon logement, dans ſes armes ; elle a plus de beſoins, plus de richeſſes. Cependant il n'y a point de pauvres chez elle ; puiſque, dans les choſes de ſeconde néceſſité, je ne comprends encore que des choſes communes, auxquelles tous peuvent participer plus ou moins, & dont perſonne n'eſt entiérement privé.

Dans cette poſition, il eſt impoſſible que chacun puiſſe pourvoir par lui-même à tout ce qui lui eſt néceſſaire. Le Colon, occupé de la culture de ſes champs, n'aura pas le loiſir de faire un habit, de bâtir une maiſon, de forger des armes ; & il n'en aura pas le talent, parce que ces choſes demandent des connoiſſances & une adreſſe qu'il n'a pas.

Alors il ſe forme pluſieurs claſſes de Citoyens.

Il ſe formera donc pluſieurs claſſes. Outre celle des Colons, il y aura celle des Tailleurs, celle des Architectes, celle des Armuriers. Les trois dernieres ne ſçauroient ſubſiſter par elles-mêmes. C'eſt la premiere qui pourvoira à leur ſubſiſtance, & elle fournira de plus la matiere premiere des Arts.

Quand je diſtingue quatre claſſes, c'eſt parce qu'il faut choiſir un nombre. Il peut, & il doit même y en avoir beaucoup plus. Elles ſe multiplieront, à proportion que les Arts naîtront, & feront des progrès.

Toutes les classes, occupées chacune de leurs besoins, concourent à l'envi à augmenter la masse des richesses, ou l'abondance des choses qui ont une valeur. Car si nous avons vu que les richesses premieres consistent uniquement dans les productions de la terre, nous avons vu aussi que ces productions n'ont une valeur, & que leur abondance n'est une richesse, qu'autant qu'elles sont utiles, ou qu'elles servent à quelques-uns de nos besoins.

Toutes ces classes concourent à augmenter la masse des richesses.

C'est le Colon qui fournit toutes les matieres premieres. Mais telle matiere premiere, qui, entre ses mains, seroit inutile & sans valeur, devient utile & acquiert une valeur, lorsque l'Artisan a trouvé le moyen de la faire servir aux usages de la société.

A chaque Art qui commence, à chaque progrès qu'il fait, le Colon acquiert donc une richesse nouvelle, puisqu'il trouve une valeur dans une production qui auparavant n'en avoit pas.

Cette production, mise en valeur par l'Artisan, fait prendre un nouvel essor au Commerce, pour qui elle est un nouveau fonds ; & elle devient pour le Colon une nouvelle source de richesses, parce qu'à chaque production qui acquiert une valeur, il se fait une nouvelle consommation.

C'est ainsi que tous, Colons, Marchands, Artisans, concourent à augmenter la masse des richesses.

L'industrie des Marchands & des Artisans est un fonds de richesses, autant que l'industrie des Colons.

Si on compare l'état de manquement où se trouvoit notre Peuplade, lorsque, sans Artisans, sans Marchands, elle se bornoit aux choses de premiere nécessité, avec l'état d'abondance où elle se trouve, lorsque, par l'industrie des Artisans & des Marchands, elle jouit des choses de seconde nécessité, c'est-à-dire, d'une multitude de choses que l'habitude lui rend nécessaires ; on comprendra que l'industrie des Artisans & des Marchands est autant pour elle un fonds de richesse, que l'industrie même des Colons.

En effet, ſi d'un côté nous avons vu que la terre eſt la ſource des productions, &, par conſéquent, des richeſſes; nous voyons de l'autre que l'induſtrie donne de la valeur à quantité de productions, qui, ſans elle, n'en auroient pas. Il eſt donc démontré que l'induſtrie eſt auſſi, en derniere analyſe, une ſource de richeſſes. Nous répandrons bientôt un nouveau jour ſur cette queſtion. Elle a été fort obſcurcie par quelques Ecrivains.

CHAPITRE VIII.

Des Salaires.

Comment ſe régle le ſalaire du Marchand.

Un Marchand a fait des avances. Elles conſiſtent dans le prix qu'il a donné pour les choſes qu'il veut revendre, dans les frais de voiture, dans ceux de magaſin, & dans les dépenſes journalieres qu'il fait pour conſerver ſes Marchandiſes.

Or, il faut non-seulement qu'il soit rembourſé de toutes ſes avances, il faut encore qu'il trouve un profit à faire ſon Commerce.

Ce profit eſt proprement ce qu'on nomme *ſalaire*. On conçoit qu'il doit être fait & réparti ſucceſſivement ſur toutes les Marchandiſes dont il a le débit ; & qu'il doit ſuffire à ſa ſubſiſtance, c'eſt-à-dire, lui procurer l'uſage des choſes de premiere & de ſeconde néceſſité.

Mais dans quelle étendue les Marchands doivent-ils jouir de ces choſes ? C'eſt ce qui ſe réglera tout ſeul, ſuivant que la concurrence les forcera à vivre avec plus ou moins d'économie ; & comme cette concurrence fera la loi à tous également, on ſçaura, d'après l'uſage général, les jouiſſances auxquelles chacun d'eux a droit de prétendre. Ils calculeront eux-mêmes ce qu'il leur faut de ſalaire pour les jouiſſances que l'uſage leur permet, pour

les procurer à leur famille, pour élever leurs enfans; & parce qu'ils auroient bien peu de prévoyance, s'ils ſe contentoient de gagner de quoi vivre au jour le jour, ils calculeront encore ce qu'il leur faut pour faire face aux accidens, & pour améliorer, s'il eſt poſſible, leur état. Ils tâcheront de faire entrer tous ces profits dans leur ſalaire : ceux qui voudront acheter, tâcheront de rabattre ſur tous ces profits; & ils rabattront avec d'autant plus de facilité, que les Marchands, en plus grand nombre, ſeront plus preſſés de vendre. Le ſalaire ſera donc réglé, d'un côté par la concurrence des vendeurs, & par celle des acheteurs de l'autre.

Comment ſe règle le ſalaire de l'Artiſan.

Le ſalaire de l'Artiſan ſe réglera de la même maniere. Suppoſons qu'il n'y ait dans la Peuplade que ſix Tailleurs, & qu'il ne puiſſent pas ſuffire à la quantité d'habits qu'on leur demande, ils fixeront eux-mêmes leur ſalaire, ou le prix de leur travail, & ce prix ſera haut,

C'eſt un inconvénient, & on tombera dans un autre, lorſque l'appas du gain aura multiplié les Tailleurs au-delà du beſoin de la Peuplade. Alors tous ſe trouvant réduits à de moindres profits, ceux qui n'auront point de pratiques, offriront de travailler au plus bas prix, & forceront ceux qui en ont, à travailler auſſi pour un moindre ſalaire. Encore s'en trouvera-t'il qui n'auront pas de quoi vivre, & qui ſeront dans la néceſſité de chercher un autre métier. Le nombre des Tailleurs ſe proportionnera donc peu-à-peu au beſoin qu'on en a ; & c'eſt le moment où leur ſalaire ſera réglé, comme il doit l'être.

Pourquoi on doit aux uns des ſalaires plus forts qu'aux autres ?

Mais il y a des Commerces qui demandent plus d'intelligence, & des métiers qui demandent plus d'adreſſe ; il faut plus de tems pour y devenir habile ; il faut y apporter plus de peines & plus de ſoins. Ceux qui s'y diſtingueront, ſeront donc autoriſés à exiger de

plus forts ſalaires, & on ſera forcé à les leur accorder; parce qu'étant en petit nombre, ils auront moins de concurrens. On s'accoutumera à les voir dans une plus grande abondance des choſes de premiere & de ſeconde néceſſité; & l'uſage, par conſéquent, leur donnera des droits à cette abondance. Ayant de plus grands talens & plus rares, il eſt juſte qu'ils faſſent auſſi de plus grands profits.

Les ſalaires réglent les conſommations que chacun peut faire ſuivant ſon état.

C'eſt ainſi que les ſalaires, lorſqu'ils ſont réglés, reglent à leur tour les conſommations, auxquelles chacun a droit, ſuivant ſon état; & alors on ſçait quelles ſont les choſes de premiere & de ſeconde néceſſité qui appartiennent à chaque claſſe. Tous les Citoyens ne partagent pas également les mêmes jouiſſances, mais tous ſubſiſtent de leur travail; & quoiqu'il y en ait de plus riches, aucun n'eſt pauvre. Voilà ce qui doit arriver dans une ſociété civile, où l'ordre s'établit librement, d'après

les intérêts reſpectifs & combinés de tous les Citoyens. Remarquez que je dis *librement*.

Tous les Citoyens ſont ſalariés reſpectivement les uns des autres.

Si je n'ai parlé, dans ce Chapitre, que du ſalaire dû à l'Artiſan & au Marchand, c'eſt qu'en faiſant voir comment les prix ſe réglent au Marché, j'ai ſuffiſamment expliqué comment ſe régle le ſalaire du Colon. Il ſuffit de remarquer ici que tous les Citoyens ſont ſalariés les uns à l'égard des autres. Si l'Artiſan & le Marchand ſont ſalariés du Colon, auquel ils vendent, le Colon l'eſt à ſon tour de l'Artiſan & du Marchand auxquels il vend, & chacun ſe fait payer de ſon travail.

CHAPITRE IX.

Des richeſſes foncieres & des richeſſes mobiliaires.

Deux ſortes de richeſſes.

On diſtingue les productions de la terre en denrées & en matieres premieres. Les denrées ſont les produc-

tions qui ſervent à notre ſubſiſtance & à celle des animaux que nous élevons. Les matieres premieres ſont des productions qui peuvent prendre différentes formes, & par-là devenir propres à divers uſages.

Richeſſes foncieres.

Les productions conſidérées comme denrées ou comme matieres premieres, ſe nomment richeſſes foncieres, parce qu'elles ſont le produit des fonds de terre.

Richeſſes mobiliaires.

Les matieres premieres, travaillées, manufacturées, miſes en œuvre, ſe nomment richeſſes mobiliaires; parce que les formes qu'on leur a fait prendre, en font des meubles qui ſervent à nos beſoins.

Les richeſſes foncieres ſont des richeſſes du premier ordre.

S'il n'y avoit point de richeſſes foncieres, il n'y auroit point de richeſſes mobiliaires; ou, ce qui eſt la même choſe, s'il n'y avoit point de matieres premieres, il n'y auroit point de matieres travaillées.

Les richeſſes foncieres ſont donc

des richeſſes du premier ordre, ou des richeſſes ſans leſquelles il n'y auroit point d'autres richeſſes.

Les richeſſes du ſecond ordre ſont de vraies richeſſes.

Les richeſſes mobiliaires ne ſont que du ſecond ordre, puiſqu'elles ſuppoſent les richeſſes foncieres. Mais elles n'en ſont pas moins des richeſſes. Les formes qui donnent aux matieres premieres une utilité, leur donnent une valeur.

Le Colon produit les richeſſes foncières, & l'Artiſan produit les richeſſes mobiliaires.

A parler exactement, le Colon ne produit rien ; il diſpoſe ſeulement la terre à produire.

L'Artiſan, au contraire, produit une valeur, puiſqu'il y en a une dans les formes qu'il donne aux matieres premieres. Produire, en effet, c'eſt donner de nouvelles formes à la matiere ; car la terre, lorſqu'elle produit, ne fait pas autre choſe.

Mais parce que la terre, abandonnée à elle-même, nous laiſſeroit ſouvent manquer des productions qui nous ſont le plus néceſſaires, on peut regarder, comme

comme produit du Colon, tout ce qu'il recueille sur les champs qu'il a cultivés.

Je dirai donc que le Colon produit les richesses foncieres, & que l'Artisan produit les richesses mobiliaires. Si le premier ne travailloit pas, nous manquerions de productions ; & si le second ne travailloit pas, nous manquerions de mobilier.

Comment s'apprécie la valeur des ouvrages de l'art.

Nous avons vu que la valeur, fondée sur le besoin, croît dans la rareté & diminue dans l'abondance.

Les ouvrages de l'art ont donc plus de valeur, lorsqu'ils sont de nature à ne pouvoir être faits que par un petit nombre d'Artisans, puisqu'alors ils sont plus rares ; & ils en ont moins, lorsqu'ils sont de nature à pouvoir être faits par un plus grand nombre d'Artisans, puisqu'alors ils sont plus communs.

Leur valeur est la valeur même de la matiere premiere, plus la valeur de la forme.

La valeur de la forme ne peut être que la valeur du travail qui la donne. Elle eſt le ſalaire dû à l'Ouvrier.

Si on payoit ce ſalaire avec des productions, on en donneroit à l'Ouvrier autant qu'il a droit d'en conſommer, pendant tout le tems que dure ſon travail.

Lorſque l'ouvrage eſt fait, la valeur de la forme eſt donc équivalente à la valeur des productions que l'Ouvrier eſt cenſé avoir conſommées.

Les richeſſes foncieres ſe remplacent ; les richeſſes mobiliaires s'accumulent.

Ces productions ne ſont plus. Mais ſi on conſidere qu'elles ont été remplacées par d'autres, on jugera que la quantité des richeſſes foncieres eſt la même, années communes.

Les richeſſes foncieres ne ſe remplacent, qu'autant qu'elles ſe détruiſent. Produites pour être conſommées, elles ne ſe reproduiſent qu'en raiſon de la conſommation ; & la quantité qui s'en conſomme, eſt déterminée par le beſoin, beſoin qui a des limites.

Les richeſſes mobiliaires ſont plus que ſe remplacer, elles s'accumulent. Deſtinées à nous procurer toutes les jouiſſances, dont nous nous ſommes fait autant d'habitudes, elles ſe multiplient comme nos beſoins factices, qui peuvent ſe multiplier ſans fin. Ajoutez qu'elles ſont en général d'une matiere durable, qui ſouvent ſe conſerve preſque ſans déchet.

Par le travail de l'Artiſan, les valeurs s'accumulent; mais il a conſommé en productions des valeurs équivalentes; &, par conſéquent, les richeſſes mobiliaires ne ſe multiplient qu'avec le ſecours des richeſſes foncieres.

Le Colon produit plus qu'il ne conſomme. C'eſt avec ſon ſurabondant qu'il fait ſubſiſter ceux qui ne cultivent pas. Mais, comme nous l'avons dit, il n'accumule pas valeur ſur valeur; il ne fait que remplacer les productions, à meſure qu'elles ſe détruiſent; &, par ſon travail, les richeſ-

ſes ou les productions ſont toujours en proportion des quantités qui s'en conſomment. L'Artiſan, au contraire, ajoute à la maſſe des richeſſes, des valeurs équivalentes à la valeur des productions qu'il a conſommées, & par ſon travail les richeſſes mobiliaires s'accumulent.

CHAPITRE X.

Par quels travaux les richeſſes ſe produiſent, ſe diſtribuent & ſe conſervent.

Comment le Colon & l'Artiſan s'enrichiſſent par leurs travaux.

NOUS venons de voir deux eſpeces de travaux. Les uns font naître les productions, les autres donnent aux matieres premieres des formes qui les rendent propres à divers uſages, & qui, par cette raiſon, ont une valeur.

Si le Colon travaille avec intelligence & avec aſſiduité, il multiplie les productions, & il en améliore les eſpeces.

Si l'Artiſan travaille avec la même intelligence & la même aſſiduité, il multiplie ſes ouvrages, & il donne plus de valeur aux formes qu'il fait prendre aux matieres premieres.

Le Colon & l'Artiſan s'enrichiſſent donc à proportion qu'ils travaillent plus, & qu'ils travaillent mieux.

Le Colon s'enrichit, parce qu'il produit plus qu'il ne peut conſommer.

L'Artiſan s'enrichit, parce qu'en donnant des formes aux matieres premieres, il produit des valeurs équivalentes à toutes les conſommations qu'il peut faire.

On dira ſans doute que le Colon & l'Artiſan ont des charges à payer, & je conviens que ces charges pourroient ſouvent les réduire à la miſere. Mais, pour ſimplifier, je les ſuppoſe exempts de tout impôt. Nous traiterons ailleurs des ſubſides dûs à l'Etat.

Tous les travaux ne ſont pas également faciles. Comment ils ſont riches relativement à leur état.

Dans les plus faciles, on a plus de concurrens, & on eſt réduit à de moindres ſalaires. Alors on conſomme moins, ou même on ne conſomme que l'abſolu néceſſaire. Si ce néceſſaire ne manquoit jamais, on ſeroit riche par rapport à ſon état. Mais comment ſe l'aſſurer, ſi on ne gagne pas au-delà ? Si, dans les jours de travail, on conſomme tout ſon ſalaire, comment ſubſiſter dans les jours qu'on ne travaille pas ?

Dans les travaux plus difficiles on a moins de concurrens, & on obtient des ſalaires plus forts. On pourra donc conſommer davantage. On ſera mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé. Si on veut alors économiſer, ou retrancher ſur ſa conſommation, on aura au-delà, & on ſera riche dans le vrai ſens de ce mot.

Quand on écrit, on eſt continuellement arrêté, & préciſément par les mots qui ſont dans la bouche de tout

le monde; parce que ce ſont ſouvent ceux dont l'acception eſt le moins déminée. Je dis donc qu'on n'eſt point riche abſolument; mais on l'eſt relativement à ſon état; &, dans ſon état, on l'eſt relativement au pays & au ſiécle où l'on vit. Si Craſſus revenoit aujourd'hui avec les idées qu'il avoit de ce qu'il nommoit richeſſes, il trouveroit bien peu d'hommes riches parmi nous.

Des hommes, qui ne gagneroient au jour le jour que l'abſolu néceſſaire, ſubſiſteroient péniblement, & ne ſeroient pas riches, même relativement à leur état. Ils ſeroient toujours dans une ſituation forcée & précaire.

Pour être riche relativement à ſon état, il faut non-ſeulement pouvoir économiſer ſur ſa conſommation, il faut encore n'être pas forcé à de plus grandes économies que ſes égaux. Il faut qu'en travaillant autant & auſſi bien, on puiſſe ſe procurer les mêmes jouiſſances.

Pourquoi les travaux de l'Artiſte ont plus de valeur que ceux de l'Artiſan.

A la naiſſance de chaque Art, un nouveau genre de travail produit un nouveau genre de richeſſes, & nos richeſſes ſe multiplient & ſe varient comme nos beſoins.

Aux Arts méchaniques ſuccedent les Arts libéraux. Ceux-là ſont plus néceſſaires, & cependant ceux-ci ſont plus eſtimés. C'eſt que pour peu qu'une choſe ſoit jugée utile, elle a une grande valeur toutes les fois qu'elle eſt rare. Or les bons Artiſtes ſont infiniment moins communs que les bons Artiſans. Avec de plus forts ſalaires, ils peuvent donc conſommer davantage, & acquérir plus de richeſſes.

C'eſt ainſi que les Colons, les Artiſans & les Artiſtes entrent en partage des richeſſes qu'ils produiſent.

Travaux des Marchands.

Les Marchands les font circuler. Si elles ne pouvoient ſortir des lieux où elles ſurabondent, elles perdroient néceſſairement de leur prix ; mais, par l'offre ſeule qu'ils font de les tranſporter

aux lieux où elles manquent, ils leur conſervent par-tout la même valeur. Ils ne produiſent rien ; ils voiturent du producteur au conſommateur ; & ils trouvent, dans le ſalaire qu'on accorde à leur travail, une plus grande part s'ils ont moins de concurrens, & une plus petite s'ils en ont un plus grand nombre.

Mais, pour ſe produire abondamment & pour circuler avec liberté, les richeſſes ont beſoin d'une Puiſſance qui protege le Colon, l'Artiſan, l'Artiſte & le Marchand.

Tous ces travaux ont beſoin d'une Puiſſance qui les protege.

Cette Puiſſance ſe nomme *Souveraine*. Elle protege, parce qu'elle maintient l'ordre au dedans & au dehors. Elle le maintient au dedans par les Loix qu'elle porte, & qu'elle fait obſerver ; elle le maintient au dehors par la crainte ou par le reſpect qu'elle inſpire aux ennemis qui menacent l'Etat.

Un Grand protege un ſimple particulier, parce qu'il le préfere, parce qu'il veut lui procurer des avantages,

ſans conſidérer qu'il nuit à d'autres, ſans même craindre de leur nuire. Ce n'eſt pas ainſi que la Puiſſance ſouveraine doit protéger. Il eſt important de remarquer & de ne pas oublier que ſa protection ſe borne à maintenir l'ordre, & qu'elle le troubleroit, ſi elle avoit des préférences.

Travaux de cette Puiſſance.

Cette Puiſſance a des travaux à faire. Elle en a comme Puiſſance légiſlative, comme Puiſſance exécutive, comme Puiſſance armée pour la défenſe de l'Etat; & quoique, chez toutes les Nations, le Sacerdoce ne ſoit pas uni à l'Empire, j'ajouterai comme Puiſſance Sacerdotale; car le Sacerdoce & l'Empire doivent concourir au maintien de l'ordre, comme s'ils n'étoient qu'une ſeule & même Puiſſance.

Salaire qui lui eſt dû.

Il eſt dû un ſalaire aux travaux de la Puiſſance ſouveraine. A ce titre elle entre en partage des richeſſes qu'elle ne produit pas; & ce partage eſt grand, parce qu'il eſt en raiſon des ſervices

qu'elle rend, & que ſes ſervices demandent des talens qui ne ſont pas communs. C'eſt ſous ſa protection que tous les Arts fleuriſſent, & que les richeſſes ſe conſervent & ſe multiplient.

Quand on conſidere les travaux qui produiſent les richeſſes, ceux qui les font circuler, & ceux qui maintiennent l'ordre propre à les conſerver & à les multiplier, on voit qu'ils ſont tous néceſſaires, & il ſeroit difficile de dire quel eſt le plus utile. Ne le ſont-ils pas tous également, puiſque tous ont beſoin les uns des autres ? En effet, quel eſt celui qu'on pourroit retrancher ?

Tous les travaux ſont utiles, quand tout eſt dans l'ordre.

Je conviens que, dans des tems de déſordres, de grandes richeſſes deviennent le ſalaire de travaux, ſouvent plus nuiſibles qu'utiles. Mais, dans ma ſuppoſition, nous n'en ſommes pas encore là. Je ſuppoſe que tout eſt dans l'ordre, parce que c'eſt par où il faut commencer. Le déſordre ne viendra que trop tôt.

Or, quand tout eſt dans l'ordre, tous les travaux ſont utiles. Il eſt vrai qu'ils répartiſſent inégalement les richeſſes; mais c'eſt avec juſtice, puiſqu'ils ſuppoſent des talens plus ou moins rares. Perſonne n'a donc à ſe plaindre, & chacun ſe met à ſa place. Pour maintenir les Citoyens dans une égalité parfaite, il faudroit leur interdire tout partage, tout talent, mettre leurs biens en commun, & les condamner à vivre, pour la plupart, ſans rien faire.

CHAPITRE XI.

Commencement des Villes.

Comment le plus petit nombre s'approprie les terres.

NOUS avons diſtingué, dans notre Peuplade, trois claſſes de Citoyens; des Colons, des Artiſans & des Marchands.

Je ſuppoſe que la premiere a eu juſqu'à préſent la propriété de toutes les terres. Elle ne la conſervera

pas ; du moins entiérement ; & il viendra un tems, où elle en cultivera la plus grande partie pour un petit nombre de Citoyens qui ſe les ſeront appropriées.

Si nous conſidérons que, de génération en génération, les terres du pere ſe partagent entre les enfans, nous jugerons qu'elles ſe diviſeront ſouvent au point que les différentes portions ne ſuffiront plus à la ſubſiſtance de ceux à qui elles ſeront échues. Les Propriétaires de ces portions ſeront donc réduits à les vendre, & ils ſongeront à ſubſiſter par quelqu'autre voie.

Mille autres moyens plus prompts contribueront à cette révolution. Tantôt un Colon négligent ou diſſipateur, ſera forcé de vendre ſes champs à un Colon plus ſoigneux ou plus économe, qui fera continuellement de nouvelles acquiſitions.

D'autres fois, un Propriétaire, riche & qui n'a point d'enfans, laiſſera toutes

ſes poſſeſſions à un autre Propriétaire auſſi riche ou plus riche que lui.

Enfin les Marchands, que le négoce & l'économie auront enrichis, s'approprieront vraiſemblablement peu-à-peu une partie des terres; & on en peut dire autant des Artiſans, qui auront fait de grands profits & de grandes épargnes. Mais il eſt inutile d'entrer à ce ſujet dans plus de détails.

Les Propriétaires régiſſent eux-mêmes leurs terres, ou les font régir.

Les grands Propriétaires régiront leurs terres par eux-mêmes, ou ils les donneront à régir.

Dans le premier cas, ils ſe chargent d'une partie des ſoins; ils veillent au moins ſur les cultivateurs, & ils trouvent dans les profits qu'ils font, le prix ou le ſalaire de leur travail.

Dans le ſecond, il faut qu'ils abandonnent ce ſalaire au Régiſſeur, & qu'ils renoncent à une partie de leur revenu. C'eſt ce qu'ils feront toutes les fois qu'ils auront plus de terres qu'ils n'en pourront cultiver par eux-mêmes.

Ce Régiſſeur eſt un Fermier qui prend une terre à bail. Il lui eſt dû un ſalaire, qui ſe réglera comme tous les autres. Il lui faut ſa ſubſiſtance, celle de ſa famille, des reſſources en cas d'accident, & un profit qu'il puiſſe mettre en réſerve, pour améliorer ſon état. Il réglera lui-même ſon ſalaire d'après l'uſage. Il ne lui arrivera gueres d'exiger beaucoup au-delà; & il ſera content, toutes les fois que ſa condition ne ſera pas pire que celle des autres Fermiers. Ces ſortes de gens ſont plus équitables qu'on ne penſe: ils le ſeroient plus encore, ſi on les vexoit moins, & d'ailleurs la concurrence les force à l'être.

Le Régiſſeur eſt un Fermier à qui il eſt dû un ſalaire.

L'expérience apprend à ce Fermier la quantité & la qualité des productions, ſur leſquelles il peut moralement compter, années communes, & il les eſtime d'après les prix courans des Marchés. Sur ce produit, il préleve toutes les avances qu'il eſt obligé de

Comment le Fermier juge de la portion qu'il peut donner au Propriétaire.

faire annuellement, les contributions dûes à l'Etat, ſon ſalaire; &, pour le ſurplus, il s'engage à donner au Propriétaire une certaine quantité d'onces d'argent.

Les Propriétaires s'établiſſent dans les lieux où ſe tenoient les Marchés, & fondent les Villes.

A meſure que cet uſage s'établit, les Propriétaires qui ont affermé leurs poſſeſſions, s'en éloignent peu-à-peu, pour ſe raſſembler aux environs des Marchés, où ils ſont plus à portée de pourvoir à tous leurs beſoins. Ce concours attire & fixe dans ce lieu des Artiſans & des Marchands de toutes eſpeces, & il ſe forme une Ville. Le reſte de la campagne eſt ſemé de Fermes: de diſtance en diſtance ſont des Villages, habités par les Colons dont les terres ſont voiſines; par les hommes de journée qui travaillent pour eux, moyennant un ſalaire, & par les Artiſans dont le Laboureur a un beſoin journalier, Maréchaux, Charrons, &c. Si notre Peuplade, nombreuſe, occupe un pays étendu & fertile, il pourra ſe

former des Villes, ou du moins des des Bourgs, par-tout où elle tiendra des Marchés. Il se fait alors une révolution dans la maniere de vivre.

Ils font alors de plus grandes consommations.

Lorsqu'on habitoit ses champs, chacun y vivoit de ses productions, ou de celles que ses voisins lui cédoient en échange; & il étoit rare qu'on imaginât d'aller au loin en chercher d'une autre espece.

Il n'en est pas de même, lorsque les Propriétaires, rassemblés dans des Villes, se communiquent mutuellement les productions des différens cantons qu'ils ont habités. Alors il est naturel qu'ils veuillent tous jouir de toutes ces productions. Ils se font, par conséquent, de nouveaux besoins, & ils consomment plus qu'ils ne faisoient auparavant.

En conséquence, il y a plus d'industrie.

Les agrémens de cette maniere de vivre augmenteront l'affluence dans les Villes. Les consommations croîtront dans la même proportion; & il arri-

vera que les Fermiers, plus assurés de vendre leurs récoltes, donneront plus de soin à l'Agriculture. Il restera donc moins de friches, & les productions se multiplieront.

Le produit des terres ayant été augmenté, les Propriétaires, au renouvellement des baux, augmenteront leurs revenus. Plus riches, ils chercheront à se procurer de nouvelles commodités. Leurs consommations, tout à la fois plus grandes & plus variées, exciteront de plus en plus l'industrie; &, par conséquent, l'Agriculture, les Arts & le Commerce fleuriront d'autant plus, que les nouveaux besoins qu'on s'est fait, offriront de nouveaux profits au Laboureur, à l'Artisan, & au Marchand.

Proportion qui s'établit entre les productions & les consommations.

Pendant cette révolution, les productions & les consommations se balanceront continuellement; &, suivant la proportion où elles seront entre elles, elles feront hausser & baisser

tour-à-tour le prix de chaque choſe. Si les conſommations ſont plus grandes, tout renchérira : ſi ce ſont au contraire les productions, tout ſera moins cher. Mais ces variations auront peu d'inconvéniens ; car la liberté entiere dont jouit le Commerce, proportionnera bientôt les productions aux conſommations, & mettra chaque choſe au prix qu'elle doit avoir. On peut déja s'en convaincre d'après ce que j'ai dit ſur la concurrence ; & j'en donnerai de nouvelles preuves, lorſque je traiterai du vrai prix des choſes.

CHAPITRE XII.

Du droit de Propriété.

LORSQU'APRÈS l'établiſſement de notre Peuplade, les terres eurent été partagées, chaque Colon put dire : *ce champ eſt à moi, & il n'eſt qu'à moi.*

Droit de propriété du Colon ſur les fonds de terre.

Tel eſt le premier fondement du droit de propriété.

Au tems de la récolte, chacun put dire encore : *ſi ce champ inculte étoit à moi, parce qu'il m'eſt tombé en partage ; aujourd'hui qu'il eſt cultivé, il eſt à moi à plus d'un titre, puiſque ſa culture eſt mon ouvrage. Il eſt à moi avec tout ſon produit, parce que ſon produit eſt en même tems le produit de mon travail.*

La propriété ſur les terres eſt donc fondée tout à la fois ſur le partage qui en a été fait, & ſur le travail qui les rend fertiles.

Lorſque dans la ſuite quelques Colons eurent acquis plus de terres qu'ils n'en pouvoient cultiver par eux-mêmes, ils n'en furent pas moins fondés à regarder toutes ces terres comme à eux. La propriété leur en étoit aſſurée par la ceſſion de ceux à qui elles avoient appartenu. Les uſages reçus ou les loix portées à cet effet, la leur aſſuroient encore. Or ces uſages

& ces loix ſont le dernier fondement du droit de propriété. Il eſt même ordinaire de ne pas remonter plus haut.

Ceux qui les cultivent acquiérent ſur le produit un droit de co-propriété.

Mais s'ils continuoient d'avoir la propriété de toutes les terres, ils ne pouvoient plus avoir en entier la propriété de tout le produit; puiſque ce produit étoit dû en partie au travail des hommes qu'ils avoient employés à la culture. Leurs Valets & leurs Journaliers devenoient donc co-propriétaires de ce produit.

Dans cette co-propriété, le Colon a la plus grande part, parce qu'il fournit les fonds de terre, parce qu'il fait les avances, & parce qu'il travaille lui-même. Il n'eſt pas néceſſaire qu'il laboure; il ſuffit qu'il veille ſur les Laboureurs : ſa vigilance eſt ſon principal travail.

Le ſalaire qu'il eſt convenu de donner à ſes Valets ou Journaliers, & qui ſe régle d'après l'uſage, repréſente la part qu'ils ont au produit comme co-

propriétaires : ce ſalaire eſt toute leur propriété, & lorſqu'il a été payé, tout le produit des champs appartient au Colon.

Retiré dans une Ville, le Colon ceſſe de veiller par lui-même à la culture de ſes terres. Alors il cede, ſur le produit, une partie de ſa propriété au Fermier qui les régit, & cette partie eſt le ſalaire du Fermier. Celui-ci fait la récolte ; il livre au Colon la part convenue, & il acquiert un droit de propriété ſur tout ce qui reſte.

Dans toute entrepriſe il y a également une propriété ſur les fonds & une co-propriété ſur le produit.

Dans cette régie, nous voyons un homme qui fournit le fond, c'eſt le Colon ; un entrepreneur qui ſe charge de veiller à la culture, c'eſt le Fermier ; & des Valets ou Journaliers qui font les ouvrages.

Nous remarquerons la même choſe dans les grandes entrepriſes de toutes eſpeces. Veut-on établir une Manufacture ? Un homme riche ou une Compagnie fournit les fonds, un Entrepre-

preneur la conduit, & des ouvriers travaillent ſous ſa direction.

Par-là on voit comment, dans chaque profeſſion, les Citoyens ſe diſtribuent en différentes claſſes ; & comment chacun d'eux trouve, dans ſon ſalaire, la part qu'il a, comme co-propriétaire, au produit d'une entrepriſe.

Mais il n'eſt pas néceſſaire de travailler dans une entrepriſe, pour devenir co-propriétaire du produit ; il ſuffit de travailler pour l'Entrepreneur. Le Cordonnier, par exemple, devient co-propriétaire du produit d'une terre, lorſqu'il travaille pour un Colon, & il le devient du produit d'une Manufacture, lorſqu'il travaille pour un Fabricant. C'eſt ainſi que tous les Citoyens ſont, chacun en raiſon de ſon travail, co-propriétaires des richeſſes de la ſociété ; & cela eſt juſte, puiſque chacun, en raiſon de ſon travail, contribue à les produire.

Tous les Citoyens ſont, chacun en raiſon de ſon travail, co-propriétaires des richeſſes de la ſociété.

Les droits de propriété ſont ſacrés.

Toutes ces propriétés ſont ſacrées. On ne pourroit pas, ſans injuſtice, priver le Fabricant de ſon bénéfice, ni l'Ouvrier de ſon ſalaire. On ne pourroit donc pas forcer le Colon à vendre ſes grains au-deſſous de leur valeur, comme on ne pourroit pas forcer ceux qui en ont beſoin à les payer plus qu'ils ne valent. Ces vérités ſont ſi ſimples, qu'on ne les remarquera peut-être pas, & qu'on ſera même étonné que je les aie remarquées. Il ſera pourtant néceſſaire de s'en ſouvenir.

Le Propriétaire d'une terre a le droit d'en diſpoſer après lui.

Nous avons vu comment le Colon conſerve une propriété ſur des terres qu'il ne cultive plus lui-même. Mais on demandera s'il eſt borné à ne pouvoir être qu'uſufruitier, ou s'il eſt autoriſé à pouvoir diſpoſer de ſes terres même après lui ?

Je réponds que lorſque je défriche un champ, le produit des avances que je fais, ne peut-être qu'à moi. J'ai ſeul le droit d'en jouir : pourquoi donc, au

au moment de mourir, n'en céderai-je pas la jouiſſance ? Et comment la céderai-je, ſi je ne diſpoſe pas du fonds?

J'ai deſſéché des marais, j'ai élevé des digues qui mettent mes terres à l'abri des inondations, j'ai conduit des eaux dans des prairies qu'elles rendent fertiles; j'ai fait des plantations dont le produit m'appartient, & dont cependant je ne jouirai pas; en un mot, j'ai donné, à des terres ſans valeur, une valeur qui eſt à moi tant qu'elle dure, & ſur laquelle, par conſéquent, je conſerve des droits pour le tems où je ne ſerai plus. Reprenez ces terres dans l'état de friches où je les ai trouvées, & laiſſez-les moi en culture & en valeur. Vous ne pouvez pas ſéparer ces deux choſes. Convenez donc que j'ai droit de diſpoſer de l'une comme de l'autre.

Si celui qui défriche un champ, acquiert le droit d'en diſpoſer après lui, il le tranſporte avec ce droit à celui à

qui il le legue ; &, de génération en en génération, tout Propriétaire jouit du même droit. Quel eſt l'homme qui s'occuperoit des moyens de donner à une terre une valeur qu'elle n'aura qu'après lui, s'il ne lui eſt pas libre d'en diſpoſer en faveur de ceux qu'il veut faire jouir ? Dira-t'on qu'on y ſera porté par l'amour du bien ? Mais pourquoi ôter au Citoyen un motif qui le déterminera plus ſûrement ? L'intérêt qu'il prend à ſes enfans ou aux perſonnes qu'il aime.

Nous avons traité de la valeur, des prix, des richeſſes ; les Arts ſe ſont multipliés ; le Commerce s'eſt étendu. Alors on ſentit la néceſſité d'apprécier, avec plus de préciſion, la valeur de chaque choſe, & on trouva la monnoie. Ce ſera le ſujet des Chapitres ſuivans.

CHAPITRE XIII.

Des Métaux considérés comme Marchandise.

L'OR, l'argent & le cuivre sont les premiers métaux que les hommes ont connus. On les trouvoit souvent à la surface de la terre, sans les avoir cherchés. Les pluies, les inondations, mille accidens les découvroient : plusieurs rivieres en charient.

Pourquoi l'or, l'argent & le cuivre sont les premiers métaux que les hommes ont connus.

D'ailleurs ces métaux se reconnoissent assez facilement, lorsqu'ils sont purs & sans mêlange, ou que leur pureté est au moins peu altérée. C'est ce qui arrive toujours à l'or, souvent à l'argent, & assez fréquemment au cuivre, quoique plus rarement. La nature les offre pourvus de toutes leurs propriétés.

Il n'en est pas de même du fer. Quoiqu'il se trouve presque par-tout, on a d'autant plus de peine à le recon-

Pourquoi on a été plus long-tems à connoître l'usage du fer.

noître, qu'il ne se montre ordinairement que sous la forme d'une terre dépouillée de toutes propriétés métalliques, & à laquelle il faut avoir appris à les rendre. Aussi le fer est-il de tous les métaux celui qui paroît avoir été connu le dernier.

Aujourd'hui le fer sert à tous les Arts méchaniques. C'est à l'usage de ce métal que tous doivent leurs progrès, & plusieurs leur naissance. Il a été, pendant des siécles, inconnu même aux Nations policées, qui y suppléoient avec du cuivre. Quant aux outils des Barbares, ils étoient & sont encore de bois, de pierre, d'os, & quelquefois d'or ou d'argent.

Les métaux ont une valeur comme matiere premiere, & comme matiere mise en œuvre.

Je suppose que notre Peuplade connoît l'or, l'argent, le cuivre & le fer, qu'elle a trouvé l'art de les travailler, & qu'elle les emploie à divers usages.

Dans cette supposition, ces métaux sont pour elle une marchandise qui a une valeur relative à ses besoins; va-

leur qui hauſſe ou qui baiſſe, ſuivant qu'ils ſont plus rares ou plus abondans, ou plutôt ſuivant l'opinion qu'elle a de leur rareté ou de leur abondance.

Lorſqu'ils ſont bruts encore, ou tels que la nature les offre, ils ont une valeur. Ils en ont une autre, lorſqu'ils ont été affinés, ou purifiés de tout corps étranger. Enfin, ils en ont une derniere, lorſque le travail en a fait des outils, des armes, des vaſes, des uſtenſiles de toutes eſpeces; & cette derniere valeur croît à proportion que ces ouvrages ſont mieux imaginés, mieux travaillés, & mis en vente par un plus petit nombre d'Ouvriers.

Les métaux, conſidérés comme matiere premiere, ont donc une valeur; & ils en ont une autre, conſidérés comme matiere travaillée. Dans le premier cas, on eſtime le métal ſeul; dans le ſecond, on eſtime le métal & le travail.

Les métaux ſont des marchandiſes

néceſſaires. Il faudra donc qu'il y ait, dans la Peuplade, des hommes occupés à les chercher & à les affiner; & il faudra que d'autres s'occupent à les travailler, puiſqu'on a beſoin des ouvrages dont ils ſont la matiere premiere.

Valeur d'une matiere commune, travaillée groſſiérement.

Notre Peuplade, dans les commencemens peu recherchée, s'habilloit avec des peaux couſues groſſiérement: elle avoit des ſiéges de bois, de pierre ou de gazon; & ſes vaſes étoient des coquilles, des pierres ou des morceaux de bois creuſés, ou des terres, d'abord paîtries, & enſuite deſſéchées au ſoleil, ou cuites au feu.

Chaque Colon pouvoit faire, pour ſon compte, tous ces uſtenſiles, dont la matiere premiere étoit ſous ſa main, & dont le travail n'étoit ni long ni difficile.

Si quelques-uns, plus laborieux, en faiſoient une plus grande quantité qu'il ne leur en falloit, ces uſtenſiles ſurabondans, portés au Marché, avoient

auſſi peu de valeur pour ceux à qui on propoſoit de les acheter, que pour ceux qui offroient de les vendre. Puiſque je ſuppoſe que chaque Colon ſe procuroit par lui-même tous ceux dont il avoit beſoin, il eſt évident que ceux qu'on mettoit en vente, étoient un ſurabondant dont la Peuplade ne pouvoit faire aucun uſage. Mais s'il ſe trouvoit des Colons qui n'euſſent pas eu le loiſir d'en faire aſſez pour leurs beſoins, alors ces uſtenſiles deviendroient une marchandiſe, dont la valeur ſeroit en proportion de leur quantité comparée à la quantité néceſſaire aux Colons qui en voudroient acheter.

Ces uſtenſiles, groſſiérement faits, entreroient donc pour peu de choſe dans les échanges; & ils ne deviendront véritablement un objet de commerce, qu'autant que travaillés avec plus d'art, ils ſeront plus commodes & plus durables. Alors ils auront une

Sa valeur, lorſqu'elle eſt mieux travaillée.

valeur d'autant plus grande, que les Colons, qui n'auront ni le loiſir ni l'adreſſe de les faire, ſeront en plus grand nombre.

Les Entrepreneurs qui ſe chargent de ce travail, ſont ceux que nous avons nommés Artiſans. Ils ſe multiplieront ſuivant le beſoin de la Peuplade, & la concurrence réglera le prix de leurs ouvrages; plus ils ſeront en grand nombre, plus ils ſeront forcés à les livrer au rabais les uns des autres, & ils les donneront chacun au plus bas prix poſſible.

Tous les uſtenſiles dont je viens de parler, ſont faits d'une matiere que je ſuppoſe abondante, ſous la main de tout le monde, qui a par elle-même peu de valeur, & le travail ſeul en fait preſque tout le prix.

Les métaux plus rares, ont plus de valeur.

Il n'en eſt pas de même des ouvrages de métal. Les métaux ſont rares. Il faut du tems & des ſoins pour les trouver. Il faut enſuite les affiner. Enfin il faut les mettre en œuvre.

Ils deviennent donc un objet de commerce, auſſi-tôt qu'on les connoît, & qu'on juge pouvoir les employer à divers uſages. Non-ſeulement ils ſont une marchandiſe, lorſqu'ils ſortent des mains de l'Artiſan; ils en ſont déja une, lorſqu'on vient de les tirer de la mine.

Leur valeur eſt relative aux uſages qu'on en fait.

Si on ignoroit les uſages auxquels les métaux ſont propres, ils ſeroient tout-à-fait inutiles, & on ne les rechercheroit pas. On les laiſſeroit parmi les pierres & les terres, où ils reſteroient ſans valeur.

Cette valeur croît, lorſqu'ils deviennent un objet de curioſité.

Mais dès qu'on en connoît l'utilité, on les recherche; & on les recherche d'autant plus, qu'étant plus rares, ils deviennent un objet de curioſité. Alors ils acquierent une nouvelle valeur, & cette valeur eſt en proportion avec le nombre des curieux.

Elle croît encore lorſqu'ils ſervent à l'ornement.

Eſtimés comme rares & comme objets de curioſité, ils ſerviront bientôt à l'ornement, & ce nouvel uſage leur donnera encore un nouveau prix.

Ils ne sont devenus monnoie, que parce-qu'ils sont marchandise.

De tout ce que nous avons dit, il faut conclure que les métaux ne sont une marchandise, que parce qu'on en peut faire divers ouvrages, les rechercher par curiosité, & les employer à l'ornement. Or c'est parce qu'ils sont marchandise, qu'ils sont devenus monnoie. Voyons la révolution qu'ils ont produite dans le Commerce.

CHAPITRE XIV.

Des Métaux considérés comme Monnoie.

A l'origine des sociétés les Peuples n'avoient point de mesures.

LORSQUE, dans les Chapitres précédens, j'ai supposé des mesures, c'étoit uniquement pour parler avec plus de précision de la valeur respective des choses qu'on échangeoit. Il paroît qu'à l'origine des sociétés les Peuples n'en avoient point; aujourd'hui plusieurs n'en ont pas même encore. C'est qu'on se contente de juger à l'œil de la quantité des choses, toutes les fois qu'on n'est pas intéressé à y regarder de près.

Transportons-nous au tems où les Colons, faute de Marchands, échangeoient entre eux le surabondant de leurs denrées; & observons-en deux, l'un qui a un surabondant de bled, & à qui il manque une certaine quantité de vin; l'autre qui a un surabondant de vin, & à qui il manque une certaine quantité de bled. Pour simplifier, je suppose qu'ils sont d'ailleurs pourvus, l'un & l'autre, de tout ce qui leur est nécessaire.

Ils n'en avoient pas besoin.

Dans cette supposition, il est évident que celui qui a du bled à livrer, ne regardera de près, ni à la grandeur des sacs, ni au nombre. Comme ce bled, s'il lui restoit, n'auroit point de valeur pour lui, il le croit bien payé, lorsqu'il se procure, par un échange, tout le vin dont il a besoin.

Celui qui a un surabondant de vin, raisonne de la même maniere. Ils échangent donc sans mesurer: en effet, il leur suffit de juger à l'œil, l'un de la quan-

tité de vin qu'il lui faut, l'autre de la quantité de bled.

Ils ont des mesures, lorsqu'ils ont des Marchands.

Il n'en est pas de même, lorsque les Colons font leurs échanges par l'entremise des Marchands. Comme ceux-ci veulent tout à la fois faire un profit & sur celui de qui ils achetent, & sur celui à qui ils revendent, ils ont un intérêt à juger, avec plus de précision, de la quantité des choses. Ils imagineront, par conséquent, des mesures pour s'assurer de ce qu'ils gagnent à chaque fois qu'ils achetent & qu'ils revendent.

L'usage de ces mesures les a portés à croire que les choses ont une valeur absolue.

Or, quand au lieu de juger des choses sur des à peu-près, on se sera fait une habitude de les mesurer, alors on supposera qu'il en est de leur valeur, comme de leur quantité pour laquelle on a une mesure fixe. On sera d'autant plus porté à le supposer, que les valeurs paroîtront varier comme les mesures. On commencera donc à se faire des

idées fauſſes. On parlera de valeur & de prix, ſans ſe rendre compte de ce qu'on dit : on oubliera que les idées qu'on s'en fait, ne peuvent être que relatives ; & on ſuppoſera qu'elles ſont abſolues.

Comment les Marchands ont donné lieu à cette mépriſe.

Ce ſont les Marchands qui auront ſur-tout donné lieu à cette mépriſe : intéreſſés à eſtimer les choſes avec plus de préciſion, ils paroiſſoient leur donner une valeur abſolue. *Cette meſure vaut tant*, diſoient-ils, & dans ce langage, on ne voyoit plus d'idée relative.

D'ailleurs ils ne ſe trouvoient pas dans le même cas que les Colons qui, dans le tems où ils faiſoient immédiatement leur commerce, n'attachoient de valeur au ſurabondant, qu'autant qu'ils pouvoient, en le livrant, ſe pourvoir des denrées dont ils avoient beſoin.

Le ſurabondant, dont les Marchands font commerce, a été celui des Colons

qui le leur ont livré. Mais, pour eux, ce n'eſt pas un ſurabondant ; c'eſt une choſe utile dont ils attendent un profit. En conſéquence, ils l'apprécient le plus qu'ils peuvent ; & plus ils affectent de l'apprécier, plus ils paroiſſent lui donner une valeur abſolue. Les métaux, employés comme monnoie, contribuerent ſur-tout à cette illuſion.

Valeur des métaux comparés les uns aux autres.

Le fer ſe détruit : l'action ſeule de l'air, pour peu qu'il y ait d'humidité, le décompoſe peu-à-peu. Le cuivre ſe détruit encore. Il n'y a que l'or & l'argent qui ſe conſervent ſans déchet.

Chacun de ces métaux a une valeur, qui eſt en raiſon de ſa rareté, de ſes uſages, de ſa *durabilité*. L'or a plus de valeur que l'argent ; l'argent en a plus que le cuivre ; & le cuivre en a plus que le fer.

Sans doute il n'a pas été poſſible d'apprécier toujours exactement la valeur relative & proportionnelle de ces métaux ; d'autant plus que cette propor-

tion devoit varier, toutes les fois que quelques-uns devenoient plus rares ou plus abondans. On les eſtimoit à peu-près, tantôt plus, tantôt moins, ſuivant la quantité qu'il en paroiſſoit dans le commerce. Un métal avoit plus de valeur, lorſqu'il y en avoit peu en vente, & qu'on demandoit d'en acheter beaucoup. Il en avoit moins dans le cas contraire. Nous traiterons ailleurs de leur valeur reſpective.

Comment ils deviennent la meſure commune de toutes les valeurs.

Dès qu'il fut reconnu que les métaux ont une valeur, on trouva commode de donner un morceau de métal en échange de ce qu'on achetoit; & à meſure que cet uſage s'établit, les métaux devinrent la meſure commune de toutes les valeurs. Alors un Marchand ne fut plus obligé de charier du vin ou quelqu'autre denrée chez un Colon qui avoit du bled à vendre. Il lui donnoit un morceau de métal; & ce Colon, avec ce même métal, achetoit les choſes qui lui étoient néceſſaires.

Le fer étoit le moins propre à cet usage.

Le fer étoit le moins propre à cet usage. Comme il dépérit journellement, celui qui l'auroit reçu en échange, auroit, chaque jour, fait une perte. D'ailleurs on ne s'eſt accoutumé à ſe ſervir des métaux comme meſure commune, que parce qu'ils facilitent le Commerce. Or le fer le facilitoit moins que tous les autres, parce qu'étant celui qui a le moins de valeur, il auroit fallu le charier par grandes quantités.

Le cuivre y étoit plus propre.

Le cuivre qui ſe conſerve mieux, & qui a plus de valeur, méritoit la préférence. Toutes les Nations en font uſage; cependant, comme ſa valeur eſt encore fort bornée, il n'eſt commode que lorſqu'on achete en détail des choſes de peu de prix.

Aucun n'y étoit plus propre que l'or & l'argent.

C'étoient donc l'or & l'argent qui devoient ſur-tout être choiſis pour ſervir de meſure commune. Ils ſont indeſtructibles: ils ont une grande valeur; elle ſe retrouve proportionnellement dans chaque partie; & par con-

ſéquent on peut trouver, dans chaque portion, ſuivant qu'elle eſt plus grande ou plus petite, une meſure de quelque eſpece de valeur que ce ſoit.

Ce n'eſt donc pas d'après une convention que l'or & l'argent ont été introduits dans le commerce, comme moyen commode pour les échanges : ce n'eſt pas arbitrairement qu'on leur a donné une valeur. Ils ont, comme toute autre marchandiſe, une valeur fondée ſur nos beſoins ; & parce que cette valeur, plus grande ou plus petite ſuivant la quantité de métal, ne dépérit point, ils ſont, par cela ſeul, devenus la meſure de toutes les autres, & la plus commode.

Ce n'eſt pas arbitrairement qu'ils ont été employés à cet uſage.

Nous avons vu que le Commerce augmente la maſſe des richeſſes, parce qu'en facilitant & multipliant les échanges, il donne de la valeur à des choſes qui n'en avoient pas. Nous voyons ici qu'il doit encore augmenter cette maſſe, quand il a, dans l'or & dans l'argent

Comment, par cet emploi des métaux, la maſſe des richeſſes s'eſt accrue.

considérés comme marchandises, une mesure commune de toutes les valeurs, puisqu'alors les échanges se facilitent & se multiplient de plus en plus.

Comment une portion de métal d'un certain poids devient le prix d'une marchandise.

Mais il falloit que cette mesure elle-même fût fixe & déterminée. Cependant il est vraisemblable que, dans les commencemens, on jugeoit du volume à l'œil, & du poids à la main. Cette regle, peu sûre, occasionna sans doute des lésions & des plaintes. On sentit la nécessité de les prévenir : on s'en occupa, & on imagina des balances pour peser les métaux. Alors une once d'argent, par exemple, fut le prix d'un septier de bled ou d'une tonneau de vin.

Cette innovation contribue à faire regarder les valeurs comme absolues.

Cette innovation acheva de brouiller toutes les idées sur la valeur des choses. Quand on crut en voir le prix dans une mesure qui, telle qu'une once d'or ou d'argent, étoit toujours la même, on ne douta pas qu'elles n'eussent une valeur absolue, & on ne se fit plus, à ce sujet, que des idées confuses.

Il y avoit néanmoins un grand avantage à pouvoir déterminer le poids de chaque portion d'or & d'argent ; car ſi auparavant ce que nous appellons *prix*, étoit une eſtime vague & ſans préciſion, on conçoit qu'on dût trouver dans ces métaux, diviſés & peſés, le prix plus exact de toutes les autres marchandiſes, ou une meſure plus ſûre de leur valeur.

Cependant elle fait juger avec plus de préciſion du prix de chaque choſe.

C'eſt comme marchandiſe que l'or & l'argent avoient cours, lorſque l'acheteur & le vendeur étoient réduits à peſer la quantité qu'il en falloit livrer pour prix d'une autre marchandiſe. Cet uſage, qui a été général, ſubſiſte encore à la Chine & ailleurs.

Cet avantage n'étoit pas ſans inconvéniens, lorſque les métaux n'étoient employés que comme marchandiſe.

Cependant il y avoit de l'inconvénient à être dans la néceſſité de prendre toujours la balance, & ce n'étoit pas le ſeul : il falloit encore s'aſſurer du degré de pureté des métaux, degré qui en change la valeur.

L'autorité publique vint au ſecours du Commerce ; elle fit faire l'eſſai de

Métaux employés comme monnoie.

l'or & de l'argent qui avoient cours : elle en détermina ce qu'on appelle le titre, c'eſt-à-dire, le degré de pureté. Elle en fit enſuite différentes portions qu'elle peſa ; & elle imprima ſur chacune une marque qui en atteſtoit le titre & le poids.

Voilà la monnoie. On en connoît la valeur à la ſeule inſpection. Elle prévient les fraudes ; elle met plus de confiance dans le Commerce ; & par conſéquent, elle le facilite encore.

La monnoie d'or & d'argent n'auroit pas été commode pour les petits achats qu'on fait journellement : il auroit fallu la diviſer en petites parties qu'on eût à peine maniées. C'eſt ce qui a introduit la monnoie de cuivre. Celle-ci paroît même avoir été la premiere en uſage ; elle ſuffiſoit, lorſque les peuples n'avoient à échanger que des choſes de peu de valeur.

En devenant monnoie, les métaux n'ont pas ceſſé d'être marchandiſe : ils

En devenant monnoie, les mé-

ont une empreinte de plus & une nouvelle dénomination : mais ils ſont toujours ce qu'ils étoient, & ils n'auroient pas une valeur comme monnoie, s'ils ne continuoient pas d'en avoir une comme marchandiſe. Cette obſervation n'eſt pas auſſi inutile qu'elle pourroit le paroître ; car on diroit, aux raiſonnemens qu'on fait communément ſur la monnoie, qu'elle n'eſt pas une marchandiſe, & que cependant on ne ſçait pas trop ce qu'elle eſt.

Les taux n'ont pas ceſſé d'être marchandiſe.

La monnoie d'or & d'argent fait voir qu'il y a dans le Commerce des choſes de grand prix. Elle eſt donc une preuve de richeſſe. Mais ce n'eſt pas en raiſon de ſa quantité : car le Commerce peut ſe faire avec moins comme avec plus. Si elle étoit huit fois plus abondante, elle auroit huit fois moins de valeur, & il en faudroit porter au Marché un marc au lieu d'une once : ſi elle étoit huit fois plus rare, elle auroit huit fois plus de valeur, & il n'en faudroit porter qu'une

Comment l'uſage de la monnoie d'or & d'argent eſt une preuve de richeſſe.

once au lieu d'un marc. Elle eſt donc une preuve de richeſſe, par cela ſeul quelle eſt en uſage. C'eſt qu'ayant une grande valeur par elle-même, elle prouve qu'il y a dans le Commerce des choſes qui ont auſſi une grande valeur. Mais ſi elle devenoit auſſi commune que le cuivre, elle perdroit de ſa valeur; & alors elle pourroit, dans les échanges, ſervir de meſure aux Nations qui nous paroiſſent les plus pauvres. Lorſque nous traiterons de la circulation de l'argent, nous verrons comment on juge de ſon abondance & de ſa rareté.

En quel ſens une abondance d'or & d'argent eſt une richeſſe.

Employés comme monnoie, l'or & l'argent eurent un nouvel uſage, une nouvelle utilité. Ces métaux acquirent donc une nouvelle valeur. Une abondance d'or & d'argent eſt donc une abondance de choſes qui ont une valeur, & par conſéquent une richeſſe.

Mais quelque valeur qu'on attache à l'or & à l'argent, ce n'eſt point dans

l'abondance de ces métaux qu'eſt la richeſſe premiere & principale. Cette richeſſe n'eſt que dans l'abondance des productions qui ſe conſomment. Cependant, parce qu'avec de l'or & de l'argent on peut ne manquer de rien, on s'accoutume bientôt à regarder ces métaux comme l'unique richeſſe, ou du moins comme la principale ; c'eſt une erreur. Mais ce ſeroit une autre erreur de dire qu'une abondance d'or & d'argent n'eſt pas une vraie richeſſe. Il faut ſe borner à diſtinguer des richeſſes de deux eſpeces.

Ceux qui regardent l'or & l'argent comme ſignes repréſentatifs de la valeur des choſes, s'expriment avec peu d'exactitude.

Je remarquerai en finiſſant ce Chapitre, que ceux qui conſiderent les monnoies comme ſignes repréſentatifs de la valeur des choſes, s'expriment avec trop peu d'exactitude ; parce qu'ils paroiſſent les regarder comme des ſignes choiſis arbitrairement, & qui n'ont qu'une valeur de convention. S'ils avoient remarqué que les métaux, avant d'être monnoie, ont été une marchandiſe,

& qu'ils ont continué d'en être une ; ils auroient reconnu qu'ils ne ſont propres à être la meſure commune de toutes les valeurs, que parce qu'ils en ont une par eux-mêmes, & indépendamment de toute convention.

CHAPITRE XV.

Que l'argent, employé comme meſure des valeurs, a fait tomber dans des mépriſes ſur la valeur des choſes.

Si on eût toujours commercé par échange, & ſans argent, il eût été naturel de juger qu'on échange moins contre plus.

NOUS avons remarqué que lorſque le Commerce ſe fait par l'échange des choſes dont on ſurabonde, chacun donne une choſe qui n'a point de valeur par rapport à lui, parce qu'il n'en peut faire aucun uſage, pour une choſe qui a une valeur par rapport à lui, parce qu'il en peut faire uſage, & que, par conſéquent, chacun donne moins pour plus. Or c'eſt ainſi qu'il eût été naturel de juger toujours des valeurs, ſi

si on eût toujours commercé par échanges & sans argent monnoyé.

Quand l'argent a été employé comme mesure commune, il a été naturel de juger qu'on échange valeur égale contre valeur égale.

Mais lorsque l'argent eut été pris pour mesure commune des valeurs, il fut également naturel de juger qu'on donnoit, dans les échanges, valeur égale pour valeur égale, toutes les fois que les choses qu'on échangeoit, étoient estimées égales en valeur chacune à une même quantité d'argent.

On voyoit que par le moyen de l'argent, on pouvoit déterminer, avec quelque précision, une valeur respective entre deux quantités de nature différente, entre une quantité de bled, par exemple, & une quantité de vin. Dès-lors on ne vit plus, dans ces valeurs respectives, que la quantité d'argent qui en étoit la mesure : on fit abstraction de toute autre considération ; & parce que cette quantité étoit la même, on jugea qu'on donnoit dans les échanges valeur égale pour valeur égale.

Mais pour juger ſi on donne moins ou plus, il faut conſidérer ſi ce qu'on donne eſt ſurabondant ou néceſſaire.

Cependant lorſque je vous livre une quantité de bled, appréciée dix onces d'argent, pour recevoir de vous une quantité de vin de même prix, il n'eſt pas ſûr que cet échange ſoit également avantageux pour vous & pour moi, quoique ces deux quantités paroiſſent l'équivalent l'une de l'autre.

En effet, ſi le bled que je vous ai livré m'eſt abſolument néceſſaire, & que le vin que vous m'avez donné ſoit ſurabondant pour vous, l'avantage ſera de votre côté, & le déſavantage du mien.

Il ne ſuffit donc pas de comparer quantité en argent à quantité en argent, pour juger qui gagne de vous ou de moi. Il y a encore une conſidération qui doit entrer dans le calcul; c'eſt de ſçavoir ſi nous échangeons tous deux un ſurabondant pour une choſe néceſſaire. En pareil cas, l'avantage eſt égal pour l'un & pour l'autre, & nous donnons chacun moins

pour plus ; dans tout autre, il ne peut être égal, & un de nous deux donne plus pour moins.

Nous avons remarqué que, dans les échanges, les choſes ſont réciproquement le prix les unes des autres. Nous remarquerons ici que ſi l'argent eſt la meſure de la valeur des choſes qu'on achete, la valeur des choſes qu'on achete eſt réciproquement la meſure de la valeur de l'argent. Suppoſer, par exemple, qu'avec ſix onces d'argent on peut acheter un muid de bled, n'eſt-ce pas ſuppoſer qu'un muid de bled eſt la meſure de la valeur de ſix onces d'argent ?

L'erreur où l'on tombe à ce ſujet, vient de ce qu'on eſt porté à regarder l'argent comme meſure abſolue de toutes les valeurs.

Quand donc on a pris l'argent pour meſure commune de toutes les valeurs, c'eſt uniquement, comme nous l'avons vu, parce qu'il eſt, de tous les effets commerçables, le plus propre à cet uſage ; & cela ne ſuppoſe pas qu'il ne puiſſe avoir lui-même, pour meſure, la valeur des choſes contre leſ-

quelles on l'échange. Au contraire, il eſt évident que la valeur de ce qu'on achete, eſt toujours la meſure de la valeur de l'argent qu'on donne.

Mais dès qu'on a eu pris l'argent pour meſure commune, on l'a bientôt regardé comme meſure abſolue ; c'eſt-à-dire, comme une meſure qui eſt meſure par elle-même, indépendamment de toute relation, ou comme une choſe qui, par ſa nature, meſure toutes les autres, & n'eſt meſurée par aucune. Cette mépriſe ne pouvoit manquer de de répandre beaucoup de confuſion. Auſſi a-t'elle fait voir une valeur égale dans les choſes qu'on échange, & on a fait de cette valeur égale un principe de Commerce.

C'eſt l'inégalité de valeur qui donne lieu aux échanges.

Cependant, ſi ce que je vous offre étoit égal pour vous en valeur, ou, ce qui eſt la même choſe, en utilité, à ce que vous m'offrez ; & ſi ce que vous m'offrez étoit égal pour moi à ce que je vous offre, nous reſterions

l'un & l'autre avec ce que nous avons ; & nous ne ferions point d'échange. Quand nous en faiſons, nous jugeons donc vous & moi que nous recevons chacun plus que nous ne donnons, ou que nous donnons moins pour plus.

Rappellons-nous le tems où les Européens commençoient à commercer en Amérique, & où, pour des choſes auxquelles nous attachons peu de valeur, ils en recevoient d'autres auxquelles nous attachons la plus grande.

On conviendra que, ſuivant notre façon de penſer, ils donnoient moins pour plus, lorſqu'ils donnoient un couteau, une épée ou un miroir pour un lingot d'argent, ou pour un lingot d'or. Mais on ne pourra pas diſconvenir que l'Amériquain ne donnât auſſi moins pour plus, lorſqu'il donnoit, par exemple, un lingot d'or pour un couteau : car il donnoit une choſe à laquelle, dans ſon pays, on n'attachoit point de valeur, parce qu'elle y étoit

inutile ; pour une choſe à laquelle on attachoit une valeur, parce qu'elle y étoit utile.

On diſoit alors que les Amériquains ne connoiſſoient pas le prix de l'or & de l'argent. On parloit comme ſi ces métaux devoient avoir une valeur abſolue. On ne ſongeoit pas qu'ils n'en ont qu'une relative aux uſages de l'homme ; & que, par conſéquent, ils n'en ont point pour un Peuple qui n'en fait rien.

L'inégalité de valeur, ſuivant les uſages & les opinions des Peuples ; voilà ce qui a produit le Commerce, & ce qui l'entretient ; parce que c'eſt là ce qui fait que, dans les échanges, chacun a l'avantage de donner moins pour plus.

Comment l'argent peut être conſidéré comme choſe néceſſaire, ou comme choſe ſurabondante.

Cependant, parce qu'on n'eſt pas porté à croire que l'argent puiſſe être ſurabondant, en quelque quantité qu'on en ait, on aura de la peine à comprendre que, lorſqu'on en donne pour

une choſe qu'on achete, on ait l'avantage de donner moins pour plus, ſurtout ſi la choſe eſt ce qu'on appelle chere. Voyons donc comment l'argent peut être conſidéré comme choſe néceſſaire, ou comme choſe ſurabondante.

Tout votre bien eſt en terres, & vous avez des denrées de toutes eſpeces, plus que vous n'en pouvez conſommer. Il eſt évident qu'en livrant les denrées ſurabondantes à votre conſommation, vous abandonnez une choſe qui vous eſt inutile; & que pour peu que vous trouviez d'utilité dans ce que vous aurez reçu en échange, vous aurez donné moins pour plus.

Je n'ai que des rentes, & tout mon revenu eſt en argent. Or je ne puis pas ſubſiſter avec cet argent, comme vous avec vos denrées. Il m'eſt donc inutile par lui-même, & il le ſeroit toujours, ſi je ne trouvois pas à l'échanger avec vous ou avec quelqu'autre. Quand je

le livre, j'abandonne donc une choſe qui m'eſt inutile, pour une choſe qui m'eſt néceſſaire, & je donne moins pour plus. Mais nous nous trouvons dans des poſitions bien différentes: car dans le produit de vos terres, il n'y a d'inutiles pour vous que les denrées ſurabondantes à votre conſommation; au lieu que, dans le produit de mes rentes, ſi je ne trouve pas à l'échanger, tout eſt inutile pour moi, puiſqu'il n'y a rien pour ma conſommation.

L'argent, inutile par lui-même, parce qu'avec l'argent ſeul on ne ſçauroit ſubſiſter, ne devient donc utile que parce qu'ayant été choiſi pour meſure commune de toutes les valeurs, il eſt reçu pour prix des choſes qu'on achete.

Or, la quantité d'argent qu'il me faut pour me fournir de toutes les choſes néceſſaires à ma ſubſiſtance, eſt pour moi ce que ſont pour vous les

denrées que vous êtes obligé de réſerver pour ſubſiſter vous-même. Si je livrois cet argent pour des choſes inutiles à ma conſommation, je ferois un échange déſavantageux ; je donnerois une choſe néceſſaire pour une choſe inutile, je donnerois plus pour moins.

Mais l'argent qui me reſte, lorſque j'ai mis à part tout celui qui eſt néceſſaire à ma ſubſiſtance, eſt un ſurabondant pour moi ; comme les denrées, que vous ne devez pas conſommer, en ſont un pour vous.

Or, plus je ſuis aſſuré de ſubſiſter conſéquemment aux beſoins que je me ſuis faits, moins ce ſurabondant en argent a de valeur pour moi. Je n'y regarderai donc pas de fort près ; & lors même que j'en donnerai pour des frivolités dont je voudrai eſſayer la jouiſſance, je croirai donner moins pour plus.

Il en ſera de même pour vous, lorſ-

qu'après avoir fait une proviſion abondante de productions de toutes eſpeces, il ne pourra rien manquer à votre ſubſiſtance. Alors ce qui vous reſtera eſt un ſurabondant que vous donnerez volontiers pour une frivolité qui paroîtra n'avoir point de valeur.

Pourquoi le prix des choſes néceſſaires eſt toujours bas en comparaiſon du prix des choſes ſuperflues.

Il arrivera de-là que la valeur des choſes néceſſaires ſera toujours mieux appréciée, que la valeur des choſes ſuperflues ; & ces valeurs ne ſeront point en proportion l'une avec l'autre. Le prix des choſes néceſſaires ſera très-bas par comparaiſon au prix des choſes ſuperflues, parce que tout le monde eſt intéreſſé à les apprécier au plus juſte. Au contraire, le prix des choſes ſuperflues ſera très-haut par comparaiſon au prix des choſes néceſſaires, parce que ceux-mêmes qui les achetent, ne ſont pas intéreſſés à les eſtimer avec préciſion. Mais enfin, à quelque prix qu'on les achete, ou quelque cheres qu'elles paroiſſent,

celui qui les paie avec un argent surabondant, est toujours censé donner moins pour plus.

CHAPITRE XVI.

De la circulation de l'Argent.

CHAQUE année, aux tems marqués, les Fermiers apportent dans les Villes le prix entier de leurs baux : chaque jour de marché, ils vendent quelques denrées, &, par conséquent, ils reportent, en détail, dans leur Village, les sommes qu'ils ont payées aux Propriétaires.

Ce qu'on entend par circulation de l'argent.

Le Marchand, dans le cours de l'année, reçoit en détail le prix des Marchandises qu'il a achetées en gros; & l'Artisan, qui a acheté en gros les matieres premieres, les revend en détail, lorsqu'il les a travaillées. Ainsi les ventes rembourſent journellement, par de petites sommes, les grosses sommes

qui ont été employées à de gros paiemens ou à de gros achats; &, ce remboursement fait, on paie ou on achete encore avec de grosses sommes pour se rembourser en détail par de nouvelles ventes.

L'argent se distribue donc continuellement, pour se ramasser ensuite comme dans des réservoirs, d'où il se répand par une multitude de petits canaux, qui le reportent dans les premiers réservoirs; d'où il se répand de nouveau, & où il se reporte encore. Ce mouvement continuel, qui le ramasse pour le distribuer, & qui le distribue pour le ramasser, est ce qu'on nomme *circulation*.

L'argent ne circule, qu'autant qu'il s'échange.

Est-il nécessaire de remarquer que cette circulation suppose, qu'à chaque mouvement que fait l'argent, il se fait un échange; & que lorsqu'il se meut sans occasionner d'échange, il n'y a point de circulation? L'argent, par exemple, qui vient des impôts, a passé

par bien des mains, avant d'arriver dans le tréſor du Souverain. Mais ce n'eſt pas là une circulation ; ce n'eſt qu'un tranſport, & ſouvent un tranſport fort diſpendieux. Il faut que, par la circulation, l'argent ſe transforme en quelque ſorte dans toutes les choſes qui ſont propres à entretenir la vie & la force dans le Corps politique. Celui qui provient de l'impôt, ne commence donc à circuler, que lorſque le Souverain l'échange contre des productions ou contre des travaux.

Tout l'argent qui eſt dans le Commerce, circule des réſervoirs dans les canaux, & des canaux dans les réſervoirs. Si quelque obſtacle ſuſpend cette circulation, le Commerce languit.

Tout l'argent qui eſt dans le Commerce circule.

Je dis *tout l'argent qui eſt dans le Commerce*, & je ne dis pas tout celui qui eſt dans l'Etat. Il y en a toujours une certaine quantité qui ne circule point, tel eſt celui qu'on met en réſerve pour avoir une reſſource en cas

Il y a toujours dans l'état un argent qui ne circule pas.

d'accident, ou pour améliorer quelques jours sa condition : telles sont encore les épargnes des avares, qui retranchent sur leur nécessaire.

Il importe peu qu'il y ait plus ou moins d'argent dans la circulation.

Cet argent ne circule point actuellement. Mais il importe peu qu'il y en ait plus ou moins dans la circulation : le grand point est qu'il circule librement.

Nous avons vu que l'argent n'est une mesure des valeurs que parce qu'il en a une lui-même ; que s'il est rare, il en a une plus grande ; & qu'il en a une plus petite, s'il est abondant.

Qu'il y ait donc dans le Commerce le double d'argent, on donnera, pour une marchandise, deux onces de ce métal au lieu d'une ; & qu'il y en ait la moitié moins, on n'en donnera qu'une demi-once au lieu d'une once entiere. Dans le premier cas, un Propriétaire qui affermoit sa terre cinquante onces, l'affermera cent ; &, dans le second, il l'affermera vingt-cinq. Mais,

avec cent onces, il ne fera que ce qu'il faiſoit avec cinquante; comme, avec cinquante, il ne fera que ce qu'il faiſoit avec vingt-cinq. Ce ſeroit donc une illuſion à lui de ſe croire plus riche dans un de ces cas que dans l'autre. Son revenu eſt toujours le même, quoique le numéraire en ſoit plus ou moins grand. Qu'on le compte par cent onces, par cinquante, par vingt-cinq, on n'y change rien; puiſqu'avec ces différentes manieres de compter, on ne peut jamais faire que les mêmes conſommations.

Il ſeroit même avantageux qu'il y en eût moins.

On voit donc qu'il eſt aſſez indifférent qu'il y ait beaucoup d'argent, & qu'il ſeroit même avantageux qu'il y en eût moins. En effet, le commerce ſe feroit plus commodément. Quel embarras ne ſeroit-ce pas, ſi l'argent étoit auſſi commun que le fer ?

Réſervoirs qui ſervent à cette circulation.

1°. Les Fermiers.

C'eſt de la terre cultivée que ſortent toutes les productions. On peut donc regarder les Fermiers comme

les premiers réservoirs de tout l'argent qui circule.

Il s'en répand une partie sur les terres pour les frais de la culture, une autre partie, en différentes fois, est portée peu-à-peu dans les Villes, où les Fermiers achetent les matieres travaillées qu'ils ne trouvent pas dans leurs Villages. Enfin, une derniere y est apportée, en grosses sommes, pour le payement des Baux.

2°. Les Propriétaires.

Les Propriétaires sont donc d'autres réservoirs, d'où l'argent se répand parmi les Artisans qui travaillent pour eux; parmi les Marchands chez qui ils achetent, & parmi les Fermiers qui viennent à la Ville vendre leurs denrées.

3°. Les Marchands & les Artisans.

Le Marchand, qui se propose de faire de gros achats, devient, à son tour, un réservoir, à mesure qu'il débite sa marchandise; & il en est de même de l'Artisan, qui a besoin d'amasser, afin de pouvoir faire provision de matieres premieres.

Je conviens que le Marchand & l'Artiſan peuvent acheter à crédit, pour payer enſuite à différens termes. Mais ſoit qu'ils payent en achetant, ſoit qu'ils ne payent qu'après, il faut néceſſairement qu'ils prélevent chaque jour ſur ce qu'ils vendent, s'ils veulent ne pas manquer à leurs engagemens. C'eſt donc pour eux une néceſſité d'amaſſer.

Le crédit tient lieu d'argent.

Il ſeroit avantageux que l'uſage du crédit s'établît, parce qu'alors un Marchand & un Artiſan pourroient, ſans argent, avoir un fonds, l'un de marchandiſes, l'autre de matieres premieres ; & que, par conſéquent, un plus grand nombre d'hommes induſtrieux concourroient aux progrès du Commerce. Il faut pour cela que la bonne foi amene la confiance. C'eſt ce qui arrive ſur-tout dans les Républiques qui ont des mœurs, c'eſt-à-dire, de la ſimplicité & de la frugalité.

Les Fermiers peuvent faire sans argent presque tous les frais de culture.

Le Marchand & l'Artisan ne peuvent rien sans argent, ou du moins sans crédit. Il n'en est pas de même des Fermiers. Si l'un ou l'autre leur est nécessaire pour les choses qu'ils achetent à la Ville, ils n'en ont pas le même besoin pour fournir aux frais de la culture; parce qu'ils peuvent payer avec le grain qu'ils récoltent, avec les boissons qu'ils font, avec les bestiaux qu'ils élevent, tous les Habitans de la Campagne qui travaillent pour eux. L'usage régle les salaires qu'ils doivent, & les denrées qu'ils livrent, sont évaluées sur le prix du Marché.

C'est pourquoi l'argent circule peu dans les campagnes.

Ainsi on ne dépense point d'argent dans les Campagnes, ou on en dépense peu; & comme on n'en peut gagner d'un côté, qu'autant qu'il s'en dépense de l'autre, il doit arriver que ceux qui travaillent pour les Fermiers, gagnent peu d'argent, ou n'en gagnent point du tout. L'argent circule donc moins dans les Campagnes qu'ailleurs.

Il reſulte de-là que les Villes ſont, en derniere analyſe, les grands réſervoirs, où l'argent entre, & d'où il ſort par un mouvement qui ſe ſoutient, ou qui ſe renouvelle continuellement.

Les Villes ſont les grands réſervoirs de la circulation.

Suppoſons que la moitié de notre Peuplade habite la Ville, où nous avons vu que les Propriétaires font une conſommation plus grande que celle qu'ils faiſoient dans leurs Villages; & où, par conſéquent, on conſommera plus de la moitié du produit des terres.

Quantité d'argent néceſſaire au commerce.

Evaluons, pour fixer nos idées, le produit de toutes les terres à deux mille onces d'argent. Dans cette ſuppoſition, puiſque les Habitans de la Ville conſomment plus de la moitié des productions, ils auront beſoin de plus de mille onces d'argent pour acheter toutes les choſes néceſſaires à leur ſubſiſtance. Je ſuppoſe qu'il leur en faut douze cens, & je dis que ſi cette ſomme leur ſuffit, elle ſuffira pour entretenir le Commerce dans toute la Peuplade. C'eſt

qu'elle paſſera aux Fermiers pour revenir aux Propriétaires ; & comme cette révolution ne s'achevera que pour recommencer, ce ſera toujours avec la même quantité d'argent que les échanges ſe feront dans la Ville & dans les Campagnes. De-là on pourroit conjecturer que la quantité d'argent néceſſaire au Commerce, dépend principalement de la quantité des conſommations qui ſe font dans les Villes ; ou que cette quantité d'argent eſt à peu-près égale à la valeur des productions que les Villes conſomment.

Il eſt au moins certain qu'elle ne ſçauroit être égale en valeur au produit de toutes les terres. En effet, quoique nous ayons évalués ce produit à deux mille onces d'argent, il ne ſuffiroit pas de donner à notre Peuplade ces deux mille onces, pour lui donner en argent une valeur égale au produit de toutes ſes terres. L'argent perdroit d'autant plus de ſa valeur, qu'il ſeroit plus com-

mun : les deux mille onces n'en vaudroient que douze cens. C'eſt donc en vain qu'on mettroit dans le Commerce une plus grande quantité d'argent. Cette quantité quelle qu'elle fût, ne pourroit jamais avoir qu'une valeur égale à peu-près à la valeur des productions qui ſe conſomment dans les Villes.

En effet, comme les richeſſes des Campagnes ſont en productions, les richeſſes des Villes ſont en argent. Or ſi, dans les Villes où nous ſuppoſons qu'au bout de chaque année les conſommations ont été payées avec douze cens onces, nous répandons tout-à-coup huit cens onces de plus, il eſt évident que l'argent perdra de ſa valeur, à proportion qu'il deviendra plus abondant. On paiera donc vingt onces, ou à peu-près, ce qu'on payoit douze; & par conſéquent les deux mille onces n'auront que la valeur de douze cens, ou à peu-près. Je dis *à peu-près*, parce

que ces proportions ne peuvent pas se régler d'après des calculs précis & géométriques.

Cette quantité doit varier suivant les circonstances.

La quantité d'argent nécessaire au Commerce doit encore varier suivant les circonstances.

Supposons que le paiement des Baux, & celui de toutes les choses qui s'achetent à crédit, se font une fois l'an; & que pour les solder, il faille aux débiteurs mille onces d'argent, il faudra, relativement à ces paiemens, mille onces d'argent dans la circulation.

Mais si les paiemens se faisoient par sémestre, il suffiroit de la moitié de cette somme; parce que cinq cens onces, payées deux fois, sont équivalentes à mille payées une. On voit que si les paiemens se faisoient en quatre termes égaux, ce seroit assez de deux cens cinquante onces.

Pour simplifier le calcul, je fais abstraction des petites dépenses journalieres qui se font argent comptant. Mais

on dira sans doute que je n'établis rien de précis sur la quantité d'argent qui est dans la circulation. (*a*) Je réponds que mon objet est uniquement de faire voir que le Commerce intérieur peut se faire, & se fait, suivant les usages des Pays, avec moins d'argent circulant, comme avec plus ; & il n'est pas inutile de le remarquer, aujourd'hui qu'on s'imagine qu'un Etat n'est riche qu'à proportion qu'il a plus d'argent.

Souvent il faut peu d'argent dans le Commerce, & le crédit en tient lieu. Etablis dans des Pays différens, les Trafiquans ou Négocians s'envoyent mutuellement des marchandises qui ont plus de prix dans les lieux où elles sont transportées ; & en continuant de ven-

Dans les grandes entreprises de commerce, il faut moins d'argent à proportion que dans les petites.

(*a*) On estime que l'argent qui circule dans les Etats de l'Europe, est en général égal au moins à la moitié du produit des terres, & tout au plus aux deux tiers. *Essais sur la nature du Commerce*, *Liv.* 2. *C.* 3. J'ai tiré de cet Ouvrage le fond de ce Chapitre, & plusieurs observations dont j'ai fait usage dans d'autres. C'est sur cette matiere un des meilleurs Ouvrages que je connoisse : mais je ne les connois pas tous à beaucoup près.

dre, chacun pour ſon compte, celles qu'ils ont conſervées, ils vendent tous, pour le compte les uns des autres, celles qu'ils ont reçues. Par ce moyen ils peuvent faire un gros Commerce ſans avoir beſoin qu'il y ait entr'eux une circulation d'argent. Car en évaluant, d'après le prix courant, les marchandiſes qu'ils ſe ſont confiées, il n'y aura à payer que ce que quelques-uns auront fourni de plus, encore pourra-t'on s'acquitter envers eux en leur envoyant d'autres marchandiſes. C'eſt ainſi que les plus grandes entrepriſes ſont ſouvent celles où l'argent circule en moindre quantité.

Dans les petites il en faut moins à proportion que la circulation eſt plus rapide.

Mais il faut de l'argent pour les dépenſes journalieres : il en faut pour payer le ſalaire des Artiſans qui vivent de leur travail au jour le jour : il en faut pour les petits Marchands qui n'achetent & ne revendent qu'en détail, & qui ont beſoin que leurs fonds leur rentrent continuellement.

C'eſt

C'eſt dans les petits canaux que la circulation ſe fait plus ſenſiblement & plus rapidement. Mais plus elle eſt rapide, plus les mêmes piéces de monnoie paſſent & repaſſent ſouvent par les mêmes mains; & comme, en pareil cas, une ſeule tient lieu de pluſieurs, il eſt évident que ce petit commerce peut ſe faire avec une quantité qui décroît à proportion que la circulation devient plus rapide. Ainſi, dans les petits canaux, il faut peu d'argent, parce qu'il circule avec rapidité; & dans les grands il en faut moins encore, parce que ſouvent il circule à peine.

On ne peut rien aſſurer ſur la quantité d'argent qui eſt dans la circulation.

Concluons qu'il eſt impoſſible de rien aſſurer ſur la quantité préciſe d'argent circulant qui eſt, ou qui doit être dans le Commerce. Je pourrois l'avoir portée beaucoup trop haut, lorſque je l'ai ſuppoſée à peu-près égale à la valeur des productions qui ſe conſomment annuellement dans les Villes. Car au commencement de Janvier, chaque Citoyen

n'a certainement pas tout l'argent dont il aura besoin dans le cours de l'année. mais parce qu'à mesure qu'il en dépense, il en gagne, on conçoit qu'à la fin de l'année, les mêmes piéces de monnoie sont rentrées bien des fois dans les Villes, comme elles en sont sorties bien des fois.

Circulation de l'argent par le change.

La circulation de l'argent seroit bien lente, s'il falloit toujours le transporter à grands frais dans les lieux éloignés où l'on peut en avoir besoin. Il importeroit donc de pouvoir lui faire franchir en quelque sorte les plus grands intervalles. C'est à quoi on réussit par le moyen du change, dont nous allons traiter.

CHAPITRE XVII.

Du Change.

Les opérations du change doivent s'expliquer d'elles-mêmes.

POURQUOI les opérations du change, simples en elles-mêmes, sont-elles devenues, dans toutes les Langues, des

choſes ſi difficiles à comprendre ? Etoit-il donc impoſſible aux Banquiers de s'expliquer plus clairement ? Je n'ai point étudié leur langage : mais dans le deſſein ou je ſuis de répandre quelques lumieres ſur cette partie du Commerce, je n'ai beſoin que d'étudier le Change : il s'expliquera de lui-même, ſi je m'en fais des idées exactes.

Lettres de change.

Je veux faire paſſer cent mille francs à Bordeaux. Si j'étois obligé de les faire voiturer, il m'en coûteroit des frais, & j'aurois des riſques à courir. Mais il y a à Paris des Bordelois qui ont eux-mêmes beſoin de faire venir de l'argent de Bordeaux ; & il y a des Négocians à qui cette Ville doit, parce qu'ils y ont envoyé des marchandiſes.

Je cherche & je trouve un Bordelois, qui a, à Bordeaux, cinquante mille francs qu'il voudroit avoir à Paris. Il ne s'agit plus que de faire un échange de cinquante mille francs qui ſont à Paris, contre cinquante mille francs

qui ſont à Bordeaux. Or nous y avons tous deux le même avantage, puiſque nous évitons l'un & l'autre tous frais & tous riſques. En conſéquence, je lui compte cinquante mille francs à Paris, & il me donne, ſur celui qui a ſes fonds à Bordeaux, une lettre par laquelle il lui dit de payer à mon ordre cinquante mille francs au porteur. Voilà donc la moitié de ma ſomme que j'ai fait paſſer à Bordeaux. L'autre moitié y paſſera de la même maniere, parce que je trouve des Négocians à qui il eſt dû dans cette Ville, & qui me donnent de pareilles lettres pour cinquante mille francs que je leur compte.

Par le moyen de ces lettres, on échange donc des ſommes qui ſont à diſtance l'une de l'autre. C'eſt pourquoi on les a nommées *Lettres de Change*.

Dans toutes les Villes du Royaume, il y a des Perſonnes qui ſont dans le même cas que moi, & dans toutes auſſi on a la reſſource des lettres de

change ; parce que le Commerce ; qu'elles font entr'elles, les met continuellement dans un état de dettes les unes par rapport aux autres. Il faut seulement remarquer que cette ressource est plus fréquente dans les Villes marchandes ou d'un grand abord.

Agens de Change ou Banquiers.

Mais si toutes les fois qu'on a besoin d'une lettre de change, il falloit aller de porte en porte pour trouver le Négociant qui la peut donner, ce seroit certainement un grand embarras. Voilà ce qui a réveillé l'industrie de quelques Particuliers, & ce qui a produit peu-à-peu une classe d'hommes qu'on nomme *Agens de Change*, parce qu'avec les lettres qu'ils donnent, on fait l'échange de deux sommes qui sont à distance l'une de l'autre.

Entre plusieurs manieres dont cette classe a pu se produire, j'en imagine une. Je suppose un Particulier riche qui a des terres dans différentes Provinces, & qui ne sçachant comment faire venir

ſes revenus, charge ſon homme d'affaires d'y pourvoir. Celui-ci cherche, dans Paris, des Négocians qui tirent de ces Provinces différentes marchandiſes, & qui, par conſéquent, ont beſoin d'y faire paſſer de l'argent. Il leur donne des lettres de change ſur ces Provinces : les Négocians le payent lui-même à Paris ; & une fois qu'il a établi une correſpondance avec eux, les revenus de ſon Maître arrivent toutes les années, avec la même facilité.

Le Maître qui ne ſçait point comment tout cela ſe fait, admire l'eſprit de ſon homme d'affaires. Il ne ceſſe d'en faire l'éloge à ſes connoiſſances. Tous les gens riches s'adreſſent donc à cet homme, & il les étonne tous également.

Le voilà Agent de change : avec une correſpondance qui s'étend continuellement, il eſt en état de faire trouver de l'argent par-tout, & on vient à lui de toutes parts. Alors il n'a plus beſoin

de ſervir un Maître. Il prend une maiſon dans laquelle il établit ſon Bureau de change, & de la table ſur laquelle il compte l'argent, & qu'on nomme *banque*, il prend le nom de *Banquier*. S'il étoit ſeul, il porteroit ſon ſalaire au plus haut; mais, heureuſement pour le Public, ſa fortune, qui eſt une preuve de ce qu'il gagne, lui donne des concurrens, & les Banquiers ſe multiplient.

Le Banquier a droit à un ſalaire.

On nommoit originairement *agio* le profit que faiſoit un Banquier dans ſon négoce, terme qui eſt devenu odieux, & qui ſignifie aujourd'hui un profit exceſſif & uſuraire, fait dans la banque.

Il eſt dû ſans doute un bénéfice aux Banquiers. Quelquefois ils ſont obligés de faire voiturer de l'argent: ils font des frais pour entretenir leurs correſpondances; enfin ils donnent leur tems & leurs ſoins.

Mais il peut abuſer de l'ignorance du Public.

On conçoit que leur ſalaire ſe réglera, comme tous les autres, par la concurrence. Mais il ſe trouve dans le

change, une multitude de circonſtances que le Public ignore ; & un Banquier, qui a eu l'art de gagner la confiance, peut d'autant plus en abuſer, qu'il fait la banque en quelque ſorte excluſivement. Obſervons le change entre les différentes Villes d'un Royaume : nous l'obſerverons enſuite de Nation à Nation.

Créance. Dans le Commerce, celui qui prend des marchandiſes pour les payer dans un terme convenu, reconnoît par écrit qu'il paiera telle ſomme ; & cette reconnoiſſance, entre les mains de celui à qui il la fait, ſe nomme *créance*, parce qu'elle eſt un titre, ſur lequel on doit croire qu'on ſera payé. Ainſi créance eſt oppoſé à dette, comme créancier à débiteur.

Comment pluſieurs créances diſparoiſſent par un virement de parties. Je ſuppoſe que des Marchands de Paris aient pour cent mille francs de créances ſur Bordeaux, & que des Marchands de Bordeaux aient pour pareille ſomme des créances ſur Paris : toutes

ces créances disparoîtront par un simple virement de parties, c'est-à-dire, lorsqu'à Bordeaux les Marchands qui doivent à Paris, paieront ceux à qui Paris doit; & qu'à Paris les Marchands qui doivent à Bordeaux, paieront ceux à qui Bordeaux doit.

Si Paris doit à Nantes cent mille francs, Nantes cent mille francs à Bordeaux, Bordeaux cent mille francs à Lyon, & Lyon cent mille francs à Paris; il suffira, pour solder toutes ces dettes, que Paris envoie à Nantes cent mille francs de lettres de change sur Lyon; parce qu'avec ces lettres Nantes payera Bordeaux, & Bordeaux paiera Lyon. En pareil cas, les Négocians peuvent faire le change entre eux, & sans l'entremise d'aucun Banquier, & l'opération en est bien simple.

Comment plusieurs dettes se soldent par une seule lettre de change.

Mais moi, qui ne fais pas le négoce, & qui ne suis point instruit de ce qui se passe dans les Places de Commerce, je suis obligé de m'adresser à un Ban-

quier, lorſque je veux faire paſſer de l'argent dans une Province. Or ce Banquier pourroit n'avoir à payer que les frais de tranſport de chez lui chez quelques Marchands de Paris, & cependant il dépendroit de lui de ſe prévaloir de mon ignorance, & d'exiger de moi un ſalaire beaucoup trop fort. Cet abus pourroit avoir lieu, s'il n'y avoit à Paris qu'un ſeul Banquier. Mais il y en a pluſieurs, beaucoup d'honnêtes, & la concurrence les force tous à l'être.

Les dettes réciproques entre les Villes, réglent toutes les opérations du change.

Toute lettre de change ſuppoſe une dette de la part de celui ſur qui elle eſt tirée. Bordeaux, par exemple, n'en peut donner ſur Paris, que parce que Paris doit à Bordeaux. Or ce ſont les dettes ou créances réciproques entre les Villes, qui réglent toutes les opérations du change.

Les dettes réciproques ſont égales ou inégales.

Entre deux Villes, les dettes peuvent être égales de part & d'autre : Lyon peut devoir à Paris cent mille francs, & Paris peut devoir à Lyon pareille ſomme.

Les dettes peuvent auſſi être inégales : Lyon peut devoir à Paris trois cens mille francs, & Paris peut en devoir à Lyon quatre cens mille.

Dans le cas d'égalité de dettes de part & d'autre, ſi nous n'avons égard qu'à cette ſeule conſidération, il eſt certain que deux Marchands, dont l'un qui eſt à Paris, a beſoin de cent mille francs à Lyon, & dont l'autre, qui eſt à Lyon, a beſoin de cent mille francs à Paris, doivent faire cet échange, ſomme égale pour ſomme égale. Car ils trouvent tous deux le même avantage à donner cent mille francs pour cent mille francs; & puiſque cet échange n'oblige pas l'un à plus de frais que l'autre, aucun des deux n'eſt en droit d'exiger au-delà de cent mille francs.

Lorſque le change ſe fait d'une Ville à l'autre, ſomme égale pour ſomme égale, on dit qu'il eſt au pair.

Remarquez que je dis *ſomme* & non pas *valeur* : car ces deux mots ne ſont

Lorſque les dettes ſont égales, le change eſt au pair, & ſe fait ſomme égale pour ſomme égale, mais non pas valeur égale pour valeur égale.

pas ſynonimes. Lorſqu'à Paris je vous donne cent mille francs pour toucher cent mille francs à Lyon, les ſommes ſont égales ; & cependant je donne une valeur moindre par rapport à moi pour une plus grande, s'il m'eſt plus avantageux d'avoir cent mille francs à Lyon qu'à Paris. Il en eſt de même de vous : vous me donnez une valeur moindre pour une plus grande, ſi vous trouvez un avantage à avoir cet argent à Paris plutôt qu'à Lyon. Il faut ſe rappeller ce que nous avons dit ſur les échanges.

Comment le change eſt au-deſſus du pair dans la Ville qui doit.

Dans le cas où les dettes, entre deux Villes, ſont inégales : lorſque Paris doit à Lyon, par exemple, quatre cens mille livres, & que Lyon n'en doit à Paris que trois cens mille, on en pourra ſolder trois cens mille avec des lettres de change, mais il reſtera cent mille francs qu'il faudra voiturer de Paris à Lyon.

En ſoldant les trois cens mille francs de dettes reſpectives avec des lettres de change, les Marchands peuvent

faire entre eux le change au pair, c'eſt-à-dire, ſomme égale pour ſomme egale.

Il reſte encore cent mille francs à payer. Les Marchands de Paris s'adreſſent à un Banquier, qui n'ayant pas de fonds à Lyon, eſt obligé d'y faire voiturer cette ſomme, & à qui, par conſéquent, outre un ſalaire, on devra des frais de voiture. Or je ſuppoſe qu'on eſt convenu de lui donner pour le tout quatre pour cent, on lui comptera donc cent quatre mille francs à Paris, & il donnera des lettres ſur Lyon pour cent mille.

Dans cet exemple, le change hauſſe au-deſſus du pair, puiſque les Marchands donnent à Paris une ſomme plus grande que celle qu'on leur fait toucher à Lyon.

Comment il eſt au-deſſous dans la Ville à qui il eſt dû.

Les Marchands de Lyon ont des créances ſur Paris. Ils ne ſont donc pas dans le cas d'y envoyer de l'argent : ils ont plutôt beſoin d'en faire venir.

Que dans cette circonſtance, quel-

qu'un offre de leur donner quatre-vingt-dix-huit mille francs pour cent mille francs de lettres de change ſur Paris, ils accepteront la propoſition ; parce qu'il ne leur en coûtera, pour avoir leur argent à Lyon, que deux mille livres, au lieu de quatre mille que leurs Correſpondans auroient payées au Banquier.

Quand on donne une moindre ſomme pour en recevoir une plus grande, on dit que le change eſt au-deſſous du pair.

Le change n'eſt qu'un achat, & les Banquiers ne ſont que des Marchands d'argent.

D'après ces explications on peut juger que le change, ainſi que l'échange, n'eſt d'une part qu'un achat, & de l'autre qu'une vente ; que dans ce négoce l'argent eſt la ſeule marchandiſe qui s'achete & qui ſe vend, & que les Banquiers ne ſont que des Marchands d'argent. Il eſt eſſentiel de ne voir dans les choſes que ce qu'il y a, ſi on veut en parler avec clarté & préciſion.

Prix du change.

Dès que le change eſt un achat, on peut conſidérer, comme prix du change,

la ſomme que je donne à Paris pour une ſomme qu'on doit me livrer à Lyon. Auſſi lui donne-t'on le nom de *prix du change*.

Le change ſe régleroit, comme je viens de l'expliquer, ſi on ſçavoit toujours exactement l'état des dettes réciproques entre deux Villes; mais cela n'eſt pas poſſible, ſur-tout lorſque le change ſe fait entre deux Villes qui, telles que Paris & Lyon, font un grand commerce l'une avec l'autre. Comment il ſe régle entre les Négocians.

Si on ſçait, par exemple, que Paris doit, on ignore la quantité, ſoit parce que cette quantité peut varier d'un jour à l'autre; ſoit parce que les Négocians, qui s'aſſemblent dans la Place du change, ne peuvent pas tous être informés ſur le champ de ces variations; ſoit enfin parce que les uns ſont intéreſſés à exagérer la dette, tandis que les autres ſont intéreſſés à la diminuer.

Ceux-là l'exagerent, qui, voulant vendre des lettres ſur Lyon, vou-

droient porter le prix du change à quatre pour cent au-deſſus du pair : ceux-là la diminuent, qui voulant acheter des lettres ſur Lyon, ne voudroient payer, au-deſſus du pair, que deux pour cent.

Voilà donc une altercation : mais enfin on ſe rapprochera, & le prix du change ſera réglé, pour ce jour-là & les ſuivans juſqu'à la premiere aſſemblée, à trois pour cent.

Comment dans le change une ſomme eſt le prix d'une ſomme égale, ou même d'une plus grande.

Il y a donc trois manieres de conſidérer le prix du change. Il eſt au pair, il eſt au-deſſus, il eſt au-deſſous.

Lorſqu'il eſt au pair, on donne ſomme égale pour ſomme égale, & on ſera peut-être étonné d'entendre dire qu'une ſomme égale eſt le prix d'une ſomme égale ; que cent francs eſt le prix de cent francs. Il n'y a point de prix, dira-t'on ; puiſqu'on n'ajoute rien de part ni d'autre.

Mais il faut ſe rappeller que le prix d'une choſe eſt relatif au beſoin de celui qui la reçoit en échange : c'eſt d'après

ce beſoin qu'il l'eſtime ; & à proportion qu'il en a plus ou moins beſoin, il lui donne un prix plus ou moins grand. Cela étant, cent francs que vous recevez à Paris, ſont pour vous le prix de cent francs que vous me faites toucher à Lyon ; parce que vous eſtimez vous-même que cet argent a pour vous, à Paris, où il vous eſt utile, une plus grande valeur qu'à Lyon, où vous n'en avez pas beſoin. Si les ſommes ſont égales, les valeurs ne le ſont pas ; &, comme nous l'avons remarqué, il ne faut pas confondre ſomme & valeur.

Par la même raiſon, quand le change eſt au-deſſous du pair, & que je vous donne, par exemple, quatre-vingt ſeize livres à Paris pour en recevoir cent à Lyon, ces quatre-vingt-ſeize livres ſont pour vous à Paris le prix de cent à Lyon. Elles en ſont le prix, dis-je, tout autant que cent quatre, lorſque le change eſt au-deſſus du pair,

On conçoit donc comment vous & moi, dans le change, nous donnons chacun une valeur moindre pour une plus grande, en quelque rapport d'ailleurs que ſoit les ſommes entr'elles. C'eſt que la valeur, pour me répéter encore, eſt uniquement fondée ſur l'utilité que les choſes ont relativement à ceux qui les échangent.

Avantage des Banquiers dans le change.

Mais ſi, pour faire paſſer notre argent de Paris à Lyon, ou de Lyon à Paris, nous avions à traiter avec un homme, à qui il fût indifférent d'avoir ſon argent dans l'une ou l'autre de ces Villes, il eſt évident qu'alors les valeurs ſeroient, par rapport à cet homme, comme les ſommes : cent quatre livres ſeroient pour lui d'une plus grande valeur que cent, & cent d'une plus grande que quatre-vingt-ſeize. Voilà préciſément le cas où ſe trouvent les Banquiers, & c'eſt pourquoi ils gagnent doublement à faire le change. Ils gagnent ſur vous qui voulez faire paſſer

de l'argent de Paris à Lyon, & sur moi qui en veux faire venir de Lyon à Paris.

Soit donc que le change hausse au-dessus du pair, ou baisse au-dessous, il peut toujours y avoir du bénéfice pour le Banquier, à qui il est indifférent que son argent soit dans une Ville plutôt que dans une autre. Comme il ne se trouve pas dans les mêmes circonstances que les Négocians, il n'a d'autre intérêt que d'acquérir une plus grande somme pour une moindre, & cette plus grande somme a toujours pour lui une plus grande valeur.

Comment le résultat, entre Négocians, peut être, après quelque tems le même à peu-près que s'ils avoient toujours fait le change au pair.

Mais, dira-t'on, si, dans le change, un Négociant donnoit toujours lui-même une plus petite valeur pour une plus grande, il gagneroit toujours ; & cependant il finiroit par se ruiner, s'il donnoit toujours une plus grande somme pour une plus petite.

Cela est vrai : mais cette objection est un sophisme qui me feroit dire qu'un

Négociant donne toujours, dans le change, une plus grande ſomme pour une plus petite, & que cette plus grande ſomme eſt toujours une plus petite valeur.

Je dis donc qu'il donne une ſomme tantôt plus grande, tantôt plus petite, & que cette ſomme, quelle qu'elle ſoit, eſt toujours pour lui d'une moindre valeur, parce qu'il juge lui-même que celle qu'on lui rend en échange, a plus d'utilité pour lui. C'eſt-là une vérité dont tout le monde peut avoir fait l'expérience.

Au reſte, puiſque le change, dans ſon cours, éprouve néceſſairement des hauſſes & des baiſſes alternatives, il eſt évident que les Marchands, tour-à-tour, donneront tantôt une plus grande ſomme pour une plus petite, tantôt une plus petite pour une plus grande : & il ſe pourroit qu'après un certain tems, le réſultat fût, pour les uns & pour les autres, le même ou

à peu-près que s'ils avoient toujours fait le change au pair.

Nous avons remarqué qu'on ne peut pas ſçavoir exactement l'état des dettes réciproques entre pluſieurs Villes. On voit ſeulement qu'elles doivent plus qu'il ne leur eſt dû, lorſque le change y eſt au-deſſus du pair ; & que lorſqu'il eſt au-deſſous, on leur doit plus qu'elles ne doivent. Encore cette régle n'eſt-elle pas abſolument ſans exception : car indépendamment de l'état des dettes, pluſieurs circonſtances peuvent faire varier le prix du change. Circonſtances qui font varier le prix du change.

Si lorſqu'à Lyon le change eſt au-deſſous du pair, & qu'on ne paye que quatre-vingt-dix-huit livres pour en recevoir cent à Paris, pluſieurs perſonnes demandent en même tems ſur Paris pour cinq à ſix cens mille francs de lettres de change ; cette demande fera hauſſer le prix du change, en ſorte que pour acheter cent francs qui ſont à Paris, il en faudra payer à Lyon cent,

au lieu de quatre-vingt-dix-huit, ou même cent deux, cent trois. Il arrive ici ce que nous avons remarqué dans les Marchés, où les prix hauſſent & baiſſent, ſuivant la proportion où ſont les choſes miſes en vente avec la demande qu'on en fait. Si, dans la Place du change, on offre plus de lettres qu'on n'en demande, elles ſeront à un plus bas prix; & elles ſeront à un plus haut, ſi on en demande plus qu'on n'en offre.

La jalouſie des Banquiers pourra ſeule quelquefois faire varier le prix du change.

Je ſuppoſe que, dans une Ville, un Banquier riche, qui a gagné la confiance, veuille faire la banque à lui ſeul; il a un moyen ſûr pour écarter tout concurrent. Il n'a qu'à baiſſer tout-à-coup le prix du change, & vendre ſes lettres à perte, il ſacrifiera, s'il le faut, quinze à vingt mille francs : mais il aura dégoûté ceux qui vouloient faire

ce négoce avec lui ; & quand il le fera seul, il sçaura bien recouvrer ce qu'il a perdu & au-delà. Si dans cette Ville, il y avoit plusieurs Banquiers accrédités, ils pourroient se concerter pour faire à frais communs ce que je fais faire à un seul. Il est certain qu'en général les Négocians songent à diminuer, autant qu'il est possible, le nombre de leurs concurrens. Or les Banquiers ont à cet égard d'autant plus de facilité, qu'ils ont persuadé que la banque est une chose fort difficile, parce qu'en effet leur jargon est fort difficile à entendre. Dans les Places mêmes de Commerce, le plus grand éloge qu'on croie pouvoir faire d'un Marchand, c'est de dire, *il entend le Change*. On voit que l'ignorance livre les Marchands à la discrétion des Banquiers.

Plusieurs causes, telles que celles que je viens d'indiquer, peuvent faire varier le prix du change ; mais comme elles sont accidentelles, il est inutile de

nous y arrêter. Il suffit de se souvenir que, hors le cas où elles agissent, le change, suivant qu'il est au-dessus ou au-dessous du pair, fait juger si une Ville doit, ou s'il lui est dû.

Cours du change.

Le change hausse & baisse alternativement dans toutes les Villes qui ont quelque commerce entre elles. Or ces hausses & ces baisses successives, sous lesquelles il se montre alternativement de Ville en Ville, est ce que je nomme *Cours du Change ;* & voici maintenant tout le mystere de ce genre de négoce.

Spéculations des Banquiers.

Un Banquier observe le cours du change par lui-même & par ses Correspondans. Il sçait donc non-seulement qu'il hausse dans telle Ville, & qu'il baisse dans telle autre ; il sçait encore de combien il hausse au-dessus du pair, ou de combien il baisse au-dessous.

L'état actuel du change étant donné, il peut prévoir, d'après ce que son expérience lui apprend sur le flux & reflux

reflux du commerce, que là où le change eſt haut, il ne tardera pas de baiſſer; & que là où il eſt bas, il ne tardera pas de hauſſer.

J'ajoute même qu'il en pourra ſouvent juger avec certitude. Car s'il eſt bien averti par ſes Correſpondans, il ſçaura quelles ſont les Villes qui doivent faire de grands envois de marchandiſes dans quelques mois. Il jugera donc d'avance que dans telle Place, où le change eſt haut actuellement, parce qu'elle doit, le change y ſera bas quelques mois après, parce qu'elle aura acquis des créances. Que Lyon, par exemple, doive à Paris, le change y ſera haut, & il faudra payer cent trois livres pour avoir ſur Paris une lettre de cent. Mais, dans ſix mois, il ſera bas, ſi Lyon acquiert des créances ſur Paris.

Or dès qu'un Banquier connoît d'avance les hauſſes & les baiſſes du change, dans les principales Villes de

Commerce, il lui ſera facile de prendre de loin ſes meſures, pour les faire tourner à ſon avantage. Il ſaiſira le moment, & faiſant paſſer rapidement ſon argent ou ſon crédit de Place en Place, il gagnera, dans chacune en peu de tems, deux, trois, quatre pour cent, ou d'avantage. Donnons un exemple.

Exemple. Je ſuppoſe deux Banquiers qui ont du crédit, l'un établi à Paris, l'autre à Lyon.

Le Banquier de Lyon, qui voit que le change y eſt à trois pour cent au-deſſus du pair, parce que Lyon doit à Paris plus de cinq cens mille francs, ſçait qu'il ſe prépare un grand envoi de marchandiſes pour cette Capitale, & que, dans trois mois, elle devra elle-même plus de cinq cens mille francs à Lyon.

Dans cette circonſtance, ce Banquier ſaiſira toutes les occaſions de tirer ſur ſon Correſpondant à Paris; & pour avoir la préférence, il ſe con-

tentera, s'il le faut, de gagner, sur chaque lettre de change, deux & demi pour cent.

Trois mois après, lorsque Paris devra à Lyon, & que le change y sera haussé de trois pour cent au-dessus du pair, son Correspondant fera la même manœuvre. Il se trouvera donc qu'en peu de mois, ils auront fait chacun un bénéfice de deux & demi ou de trois pour cent, en tirant des lettres de change l'un sur l'autre.

Remarquez que, pour avoir tiré ces lettres de change, ils ne se sont pas dessaisis de leurs fonds. Car lorsque le Banquier de Paris a payé cent mille francs, le Banquier de Lyon les avoit reçus; & à son tour celui de Paris les avoit reçus, lorsque celui de Lyon les a payés. Outre le bénéfice du change, ils ont donc encore le produit de ces cent mille francs qu'ils continuent de faire valoir.

C'est qu'une lettre de change s'a-

chete argent comptant, & ſe paye à terme. Vous donnez cent mille francs aujourd'hui pour en toucher cent mille dans un mois. Le Banquier de Lyon jouit donc pendant un mois du produit des cent mille francs que vous lui avez comptés; & celui de Paris jouit pendant le même intervalle du produit des cent mille qu'il ne vous payera que dans un mois.

Telles ſont les grandes ſpéculations que nous admirons, parce que nous ſommes portés à admirer, quand nous ne comprenons rien aux choſes. Nous reſſemblons tous à ce Maître dont j'ai parlé, qui étoit tout étonné de l'eſprit de ſon homme d'affaire.

Langage des Banquiers lorſque le change ſe fait de Nation à Nation.

Les principes, que nous avons donnés pour le change entre les différentes Villes d'un Royaume, ſont les mêmes pour le change de Nation à Nation. Mais on tient un autre langage, parce que les monnoies n'ont ni les mêmes valeurs, ni les mêmes déno-

minations. Un Banquier vous dira : *le prix du change de Paris pour Londres eſt ſoixante ſous pour vingt-neuf, trente-un, trente-deux deniers ſterling ;* &, à ce langage, vous ne pouvez point juger, ſi le change eſt au pair, au-deſſus ou au-deſſous, parce que vous ne ſçavez pas ce que vaut un denier ſterling.

Il vous dira encore que le prix du change de Paris pour Amſterdam, eſt trois livres pour cinquante-quatre gros de Hollande, ou pour ſoixante. En un mot, il vous parlera toujours un langage que vous n'entendez pas. Vous l'entendriez, s'il vous diſoit : *la ſomme que vous voulez faire paſſer à Londres, contient tant d'onces d'argent. Aujourd'hui le change eſt au pair. Voilà une lettre avec laquelle vous recevrez la même quantité d'onces à Londres en monnoie d'Angleterre, & on vous comptera tant de livres ſterling.* C'eſt ainſi qu'il évalue lui-même les monnoies des différens Pays. Car il ſçait bien que de Paris à Londres

ou à Amſterdam, comme de Paris à Lyon, le change eſt au pair, lorſqu'on donne cent onces pour cent onces; qu'il eſt au-deſſus du pair, quand on en donne davantage; & qu'il eſt au-deſſous, quand on en donne moins.

Moyens qu'on peut mettre en uſage pour faire de grands bénéfices dans le change.

Je ne ſçais pas pourquoi les Banquiers affectent un langage obſcur. Mais il eſt certain que ce langage empêche de voir clair dans leurs opérations; & qu'il diminue le nombre de leurs concurrens, parce qu'il porte à croire que la Banque eſt une ſcience bien difficile. Dans l'impuiſſance où je ſuis de connoître tous les moyens qu'ils mettent en uſage pour faire de grands bénéfices, je ne parlerai que de ceux que j'apperçois dans la nature de la choſe.

Qu'à Paris on me charge de faire paſſer à Amſterdam mille onces d'argent, lorſque le change eſt à ſix pour cent au-deſſus du pair; & ſuppoſons qu'alors il ſoit de quatre pour cent au-

dessus du pair de Paris à Londres, & de deux pour cent au-dessous de Londres à Amsterdam. Dans une pareille circonstance, on voit qu'il y a un bien plus grand profit à tirer d'abord sur Londres, pour tirer ensuite de Londres sur Amsterdam, qu'à tirer directement de Paris sur Amsterdam. L'habileté d'un Banquier consiste donc à prendre quelquefois une route indirecte plutôt qu'une route directe.

On apporte chez moi mille onces d'argent que Paris doit à Londres, & on me paye quatre pour cent pour le transport. Mais parce que j'ai du crédit en Angleterre, au lieu d'y faire passer cette somme, j'y envoie des lettres de change. Je gagne donc tout à la fois, & les quatre pour cent qu'on m'a d'abord payés, & l'intérêt que mille onces d'argent rapportent en France. Tant que mon crédit pourra faire durer cette dette, je répéterai la même opération, & je pourrai faire valoir à

mon profit deux, trois, quatre mille onces d'argent, ou davantage.

L'intérêt en Hollande eſt plus bas qu'en France, & les Négocians de cette République ont ſouvent beaucoup plus d'argent qu'ils n'en peuvent employer dans le Commerce. Si je ſuis accrédité parmi eux, on s'adreſſera ſur-tout à moi pour avoir des lettres de change ſur Amſterdam. J'en tirerai autant qu'on m'en demandera : l'argent que j'aurai reçu reſtera entre mes mains plus ou moins long-tems : j'en payerai l'intérêt en Hollande deux & demi ou trois pour cent, & j'en tirerai en France cinq à ſix. De la ſorte je ferai continuellement valoir, à mon profit, des ſommes qui ne ſeront pas à moi. Plus je m'enrichirai, plus je ſerai accrédité, & plus auſſi je trouverai de bénéfice dans mon négoce. Je ferai la Banque preſqu'à moi ſeul.

Voilà une légere idée des profits qu'on peut faire dans le change. On

voit que ſi l'art de mettre en valeur les terres avoit fait les mêmes progrès que l'art de mettre l'argent en valeur, nos Laboureurs ne ſeroient pas auſſi miſérables qu'ils le ſont.

CHAPITRE XVIII.

Du Prêt à intérêt.

L'argent a un produit.

UN Fermier, qui prend une terre à bail, échange ſon travail contre une partie du produit, & donne l'autre partie au Propriétaire, & cela eſt dans l'ordre.

Or l'emprunteur ſeroit-il dans le même cas que le Fermier ? ou l'argent a-t'il un produit, dont l'emprunteur doive une partie au prêteur ?

Un ſeptier de bled peut en produire vingt, trente ou davantage, ſuivant la bonté du ſol & l'induſtrie du cultivateur.

Sans doute l'argent ne ſe reproduit

pas de la même maniere. Mais ce n'eſt pas au bled qu'il le faut comparer : c'eſt à la terre qui ne ſe reproduit pas plus que l'argent.

Or l'argent, dans le Commerce, a un produit ſuivant l'induſtrie de celui qui l'emprunte, comme la terre en a un ſuivant l'induſtrie du Fermier.

C'eſt ſur ce produit que les Commerçans trouvent leur ſubſiſtance ou leur ſalaire.

En effet, un Entrepreneur ne peut ſoutenir ſon Commerce, qu'autant que l'argent, dont il fait les avances, lui rentre continuellement avec un produit, où il trouve ſa ſubſiſtance & celle des ouvriers qu'il fait travailler, c'eſt-à-dire, un ſalaire pour eux, & un ſalaire pour lui.

La concurrence régle ce produit.

S'il étoit ſeul, il ſe prévaudroit du beſoin qu'on auroit des choſes qu'il vend, & il porteroit ce produit au plus haut.

Mais dès que pluſieurs Entrepreneurs font le même Commerce, forcés à vendre au rabais les uns des autres, ils ſe contentent d'un moindre ſalaire,

& ceux qu'ils employent ſont réduits à de moindres profits. Ainſi la concurrence régle le produit qu'ils peuvent raiſonnablement retirer des avances qu'ils ont faites ; avances qui ſont pour eux ce que ſont, pour les Fermiers, les frais de culture.

Ce produit ſera grand, quand le commerce ſe fera par des Entrepreneurs propriétaires de leurs fonds.

Si le Commerce ne pouvoit ſe faire que par des Entrepreneurs, aſſez riches pour en faire les fonds, un petit nombre le feroit excluſivement. Moins forcés par la concurrence à vendre au rabais, ils mettroient leur ſalaire à un prix d'autant plus haut, qu'ils ſeroient moins preſſés de vendre leurs Marchandiſes, & qu'il leur ſeroit facile de ſe concerter pour attendre le moment de ſe prévaloir des beſoins des Citoyens. Alors leur ſalaire pourroit être porté à cent pour cent ou davantage.

Il ſera moins grand quand les entrepreneurs auront emprunté leurs fonds.

Mais ſi le Commerce ſe fait au contraire par des Entrepreneurs à qui on a fait les avances de leurs fonds, ils ſeront preſſés de vendre pour payer au

terme de leur engagement. Il ne ſera donc pas en leur pouvoir d'attendre, d'un jour à l'autre, le moment où l'on aura un plus grand beſoin de leurs marchandiſes ; & la concurrence les forcera d'autant plus à ſe contenter d'un moindre ſalaire, qu'étant en plus grand nombre, & pour la plupart dans la néceſſité de faire de l'argent, il leur ſera plus difficile de ſe concerter. On ne doutera pas qu'il ne ſoit à deſirer que le Commerce ſe faſſe par de pareils Entrepreneurs.

Avancer à un Marchand un fonds de marchandiſe ou lui avancer de l'argent pour acheter ce fonds, c'eſt la même choſe.

Or je ſuppoſe qu'après avoir prélevé tous les frais de Commerce, il reſte net en général pour ſalaire à chaque Entrepreneur quinze à vingt pour cent.

Comment fera un homme qui eſt ſans biens, & qui cependant pourroit faire quelque eſpece de Commerce avec induſtrie ? Il n'a que deux moyens. Il faut qu'on lui prête un fonds de marchandiſe, ou qu'on lui prête de l'argent :

pour l'acheter ; & il eſt évident que ces deux moyens reviennent au même.

Il s'adreſſe à un riche Négociant qui lui dit : *Ce que je vous livrerois pour cent onces d'argent, ſi vous pouviez me payer comptant, je vais vous l'avancer, & dans un an vous m'en donnerez cent dix onces.* Il accepte cette propoſition, où il voit pour lui un profit de cinq à dix pour cent ſur quinze à vingt qu'on eſt dans l'uſage de gagner, lorſqu'on eſt propriétaire de ſes fonds.

Celui qui avance un fonds de marchandiſes eſt en droit d'en retirer un profit ou un intérêt.

Perſonne ne condamnera ce marché qui ſe fait librement, qui eſt tout à la fois avantageux aux deux parties contractantes, & qui, en multipliant les Marchands, augmente la concurrence, abſolument néceſſaire au Commerce pour l'avantage de l'Etat.

On ne niera pas que le riche Négociant ne ſoit en droit d'exiger un intérêt pour des avances qu'il court riſque de perdre. Il compte, à la vérité, ſur la probité & ſur l'induſtrie de ceux à qui

il les fait ; mais il peut y être trompé : il l'eſt quelquefois : il faut que ceux qui le payent, le dédommagent des pertes qu'il fait avec les autres. Seroit-il juſte de le condamner à faire des avances où il pourroit ſouvent perdre, ſans jamais pouvoir ſe dédommager ? Il ne les feroit certainement pas.

D'ailleurs on ne peut pas nier qu'un Négociant, qui avance un fonds de marchandiſes, n'ait droit de ſe réſerver une part dans les profits que ce fonds doit produire, lui qui avant d'avancer le fonds, avoit ſeul droit aux profits.

Celui qui avance l'argent pour acheter ce fonds, eſt donc en droit d'en retirer un intérêt.

Or nous venons de remarquer qu'avancer à un Entrepreneur un fonds de marchandiſes, ou lui avancer l'argent dont il a beſoin pour acheter ce fonds, c'eſt la même choſe. Si on eſt en droit, dans le premier cas, d'exiger un intérêt, on a donc le même droit dans l'autre.

Il eſt de fait que le prêt à intérêt

ſoutient le Commerce. Il eſt d'ailleurs démontré qu'il multiplie les Marchands ; qu'en les multipliant, il augmente la concurrence ; qu'en augmentant la concurrence, il rend le Commerce plus avantageux à l'Etat. Le prêt à intérêt eſt donc une choſe juſte, & doit être permis.

Raiſonnement des Caſuiſtes ſur le prêt à intérêt.

Je ſçais que les Caſuiſtes le condamnent, lorſqu'il ſe fait en argent : mais je ſçais auſſi qu'ils ne le condamnent pas, lorſqu'il ſe fait en marchandiſes. Ils permettent à un Négociant de prêter à dix pour cent, par exemple, des marchandiſes pour la valeur de mille onces d'argent ; & ils ne lui permettent pas de prêter, au même intérêt, les mille onces en nature.

Quand je dis que les Caſuiſtes permettent de prêter des marchandiſes à dix pour cent, je ne veux pas les accuſer de ſe ſervir de ce langage, *prêter à dix pour cent* : ils ſe contrediroient trop ſenſiblement. Je veux dire qu'ils

permettent à un Négociant de vendre dix pour cent de plus, les marchandises qu'il avance pour un an. On voit que la contradiction est moins palpable.

Conduite des Législateurs à cet égard.

Nos Législateurs, s'il est possible, raisonnent encore plus mal que les Casuistes. Ils condamnent le prêt à intérêt, & ils le tolerent. Ils le condamnent sans sçavoir pourquoi, & ils le tolerent, parce qu'ils y sont forcés. Leurs Loix, effet de l'ignorance & des préjugés, sont inutiles, si on ne les observe pas; & si on les observe, elles nuisent au Commerce.

Cause de l'erreur des Casuistes & des Législateurs.

L'erreur où tombent les Casuistes & les Législateurs, vient uniquement des idées confuses qu'ils se sont faites. En effet, ils ne blâment pas le Change, & ils blâment le prêt à intérêt. Mais pourquoi l'argent auroit-il un prix dans l'un, & n'en auroit-il pas dans l'autre? Le prêt & l'emprunt sont-ils autre chose qu'un change? Si, dans le Change, on échange des sommes qui sont à distance

de lieu, dans le prêt ou l'emprunt; n'échange-t'on pas des ſommes qui ſont à diſtance de temps ? Et parce que ces diſtances ne ſont pas de la même eſpece, faut-il en conclure que l'échange dans un cas n'eſt pas un échange dans l'autre ? On ne voit donc pas que prêter à intérêt, c'eſt vendre ; qu'emprunter à intérêt, c'eſt acheter ; que l'argent qu'on prête, eſt la marchandiſe qui ſe vend ; que l'argent qu'on doit rendre, eſt le prix qui ſe paie ; & que l'intérêt eſt le bénéfice dû au vendeur. Certainement, ſi on n'avoit vu dans le prêt à intérêt, que marchandiſe, vente & bénéfice, on ne l'auroit pas condamné : mais on n'y a vu que les mots *prêt*, *intérêt*, *argent* ; & ſans trop ſe rendre compte de ce qu'ils ſignifient, on a jugé qu'ils ne devoient pas aller enſemble.

L'intérêt à dix pour cent n'eſt qu'une ſuppoſition que je fais, parce que j'avois beſoin d'en faire une. Il peut être

L'intérêt peut être plus haut ou plus bas, & la Puiſſance légiſlative doit

en permettre toutes les variations.

plus haut, comme il peut être plus bas ; c'eſt une choſe ſur laquelle le Légiſlateur ne doit rien ſtatuer, s'il ne veut pas porter atteinte à la liberté. L'uſage, qui réglera cet intérêt, le fera varier, ſuivant les circonſtances, & il en faut permettre les variations. Obſervons comment il doit néceſſairement hauſſer & baiſſer tour-à-tour.

Il hauſſe & baiſſe dans la proportion où eſt l'argent qu'on demande à emprunter, avec l'argent qu'on offre de prêter.

Il ſera haut, en quelque abondance que ſoit l'argent, s'il y a beaucoup de perſonnes qui cherchent à emprunter, & s'il y en a peu qui veuillent prêter.

Que ceux qui ont l'argent, ou qui en ont la principale partie, en ayent beſoin eux-mêmes pour ſoutenir les entrepriſes dans leſquelles ils ſe ſont engagés, ils ne pourront prêter qu'en renonçant à leurs entrepriſes, &, par conſéquent, ils ne prêteront qu'autant qu'on leur aſſurera un profit égal à celui qu'ils auroient fait, ou plus grand. Il faudra donc leur accorder un gros intérêt.

Mais, lors même de la rareté de l'argent, l'intérêt ſera bas, ſi l'argent eſt principalement entre les mains d'une multitude de Propriétaires économes qui cherchent à le placer.

L'intérêt hauſſe donc & baiſſe alternativement, dans la proportion où eſt l'argent qu'on demande à emprunter, avec l'argent qu'on offre de prêter. Or cette proportion peut varier continuellement.

Cette proportion varie ſuivant les circonſtances.

Dans un tems où les riches Propriétaires feront de plus grandes dépenſes en tous genres, on empruntera davantage; premiérement, parce qu'ils ſeront ſouvent eux-mêmes forcés à faire des emprunts; en ſecond lieu, parce que pour fournir à toutes les conſommations qu'ils font, il s'établira un plus grand nombre d'Entrepreneurs, ou de gens qui ſont, pour la plupart, dans la néceſſité d'emprunter. Voilà une des raiſons pourquoi l'intérêt eſt plus haut en France qu'en Hollande.

Dans un tems, au contraire, où les Propriétaires plus économes dépenſeront moins, il y aura moins d'emprunteurs : car au lieu d'avoir eux-mêmes des emprunts à faire, ils auront de l'argent à prêter ; & puiſqu'ils conſommeront moins, ils diminueront le nombre des Entrepreneurs, &, par conſéquent, des emprunteurs. Voilà une des raiſons pourquoi l'intérêt eſt plus bas en Hollande qu'en France.

Si un nouveau genre de conſommations donne naiſſance à une nouvelle branche de Commerce, les Entrepreneurs ne manqueront pas de ſe multiplier, à proportion qu'on croira pouvoir ſe promettre de plus grands profits ; & l'intérêt de l'argent hauſſera, parce que le nombre des emprunteurs ſera plus grand. (*a*)

(*a*) Eſt-il bien vrai, m'a-t'on demandé, qu'un accroiſſement de Commerce faſſe hauſſer l'intérêt ? Je réponds qu'il le fait néceſſairement hauſſer, s'il augmente le nombre des emprunteurs. Or c'eſt ce qui peut arriver, & ce que je ſuppoſe.

Que cette branche de Commerce vienne à tomber, l'argent reviendra à ceux qui l'avoient prêté. Ils chercheront à le placer une ſeconde fois, & l'intérêt baiſſera, parce que le nombre des prêteurs ſera augmenté.

Si les Entrepreneurs conduiſent leur Commerce avec autant d'économie que d'induſtrie, ils deviendront peu-à-peu Propriétaires des ſommes qu'ils avoient empruntées. Il faudra donc les retrancher du nombre des emprunteurs; & il faudra les ajouter à celui des prêteurs, lorſqu'ils auront gagné au-delà de l'argent dont ils ont beſoin pour conduire leur Commerce. (*a*)

Enfin les Loix augmenteront le nombre des prêteurs, quand elles permettront le prêt à intérêt. Aujourd'hui, au contraire, elles tendent à le diminuer.

Mais il eſt inutile de chercher à épuiſer tous les moyens qui font varier la

(*a*) Voilà le cas où un accroiſſement de Commerce fait baiſſer l'intérêt.

proportion où eſt l'argent qu'on demande à emprunter, avec l'argent qu'on offre de prêter : j'en ai aſſez dit pour faire voir que l'intérêt doit être tantôt plus haut, tantôt plus bas.

L'intérêt ſe régle dans les Places de Commerce, & ne doit ſe régler que là.

Comme les prix ſe réglent au Marché, d'après les altercations des vendeurs & des acheteurs, l'intérêt ou le prix de l'argent ſe régle, dans les Places de Commerce, d'après les altercations des emprunteurs & des prêteurs. Le Gouvernement reconnoît qu'il ne lui appartient pas de faire des Loix pour fixer le prix des choſes qui ſe vendent au Marché : pourquoi donc croit-il devoir fixer l'intérêt ou le prix de l'argent ?

C'eſt une choſe ſur laquelle la puiſſance légiſlative ne doit rien ſtatuer.

Pour faire une Loi ſage ſur cette matiere, il faudroit qu'il ſaisît la proportion de la quantité d'argent à prêter avec la quantité à emprunter. Mais puiſque cette proportion varie continuellement, il ne la ſaiſira point, ou il ne la ſaiſira que pour un moment, &

par hasard il faudra donc qu'il fasse toujours de nouveaux réglemens, sans jamais pouvoir être sûr d'en faire un bon : ou s'il s'obstine à vouloir faire observer ceux qu'il a faits, parce qu'il ne sçait pas comment en faire d'autres, il ne fera que troubler le Commerce. On éludera ses réglemens dans des Marchés clandestins; & l'intérêt qu'il prétendoit fixer, haussera d'autant plus, que les prêteurs ayant la loi contre eux, prêteront avec moins de sûreté.

Dans les Places de Commerce, au contraire, l'intérêt se régleroit toujours bien & de lui-même, parce que c'est-là que les offres des prêteurs & les demandes des emprunteurs mettent en évidence la proportion où est l'argent à prêter avec l'argent à emprunter.

L'intérêt est plus bas, lorsque la confiance est grande.

Non-seulement l'intérêt peut varier d'un jour à l'autre, il varie encore suivant l'espece de Commerce. C'est ce qui nous reste à observer.

Il faut qu'un Marchand, qui a em-

prunté pour lever un fonds de boutique, gagne au-delà de sa subsistance, dequoi payer les intérêts qu'il doit. S'il a formé une grande entreprise, & qu'il la conduise avec industrie, sa dépense, pour son entretien, sera peu de chose, comparée aux profits qu'il peut faire. Il sera donc plus en état de payer : on courra donc moins de risques à lui prêter ; on lui prêtera donc avec plus de confiance, &, par conséquent à moindres intérêts.

Lorsque la confiance est moins grande, l'interêt est plus haut.

Mais si, avec un Commerce qui produit peu, il gagne à peine dequoi subsister, alors ce qu'il faut à sa subsistance, est beaucoup, comparé à ce qu'il gagne. Il n'y a donc plus la même sûreté à lui prêter. Or, il est naturel que l'intérêt qu'exigent les prêteurs augmente à proportion que leur confiance diminue.

Intérêt clandestin & odieux.

A Paris, les Revendeuses des Halles payent cinq sols d'intérêt par semaine pour un écu de trois livres. Cet intérêt renchérit

renchérit le poiſſon qu'elles vendent dans les rues ; mais le Peuple aime mieux acheter d'elles, que d'aller aux Halles ſe pourvoir.

Cet intérêt revient par an à plus de quatre cens trente pour cent. Quelque exorbitant qu'il ſoit, le Gouvernement le tolere, parce qu'il eſt avantageux, pour les Revendeuſes, de pouvoir à ce prix faire leur commerce, ou peut-être encore parce qu'il ne peut pas l'empêcher.

Cependant il n'y a point de proportion entre le prix que le prêteur met à ſon argent, & le profit que fait la Revendeuſe. C'eſt pourquoi cet intérêt eſt odieux; & il devient d'autant plus abuſif, que les prêts ſe font clandeſtinement.

Intérêt qu'on exige publiquement, & qui eſt honnête.

Il n'en eſt pas de même des prêts faits aux Entrepreneurs qui font un grand négoce. L'intérêt qu'on exige, proportionné aux profits qu'ils font, eſt réglé par l'uſage ; parce que l'ar-

gent, dans les Places de Commerce, a un prix courant, comme le bled en a un dans les Marchés. On traite publiquement, ou du moins on ne se cache point; & on vend son argent comme on vendroit toute autre marchandise.

C'est uniquement dans ces Places de Commerce, qu'on peut apprendre quel intérêt il est permis de retirer de son argent. Tout prêt qui s'y conforme, est honnête, parce qu'il est dans la regle.

Intérêt usuraire.

Si actuellement on demande ce que c'est que l'usure, je dis qu'il n'y en a point dans les prêts dont je viens de parler, & qui se réglent sur le prix que les Négocians ont mis eux-mêmes à l'argent, & ont mis librement.

Mais les prêts, faits aux Revendeuses des Halles, sont usuraires; parce qu'ils sont sans regles, clandestins, & que l'avarice du prêteur se prévaut tyranniquement de la nécessité de l'emprunteur.

En général, entre Marchands & Négocians, tout prêt eſt uſuraire, lorſque l'intérêt qu'on retire, eſt plus fort que celui qui a été réglé publiquement dans les Places de Commerce. Mais lorſque les prêts ſe font à des Particuliers, qui ne font aucune ſorte de trafic ou de négoce, quelle eſt la regle pour juger de l'intérêt qu'on peut retirer de ſon argent? La Loi. C'eſt ici, je penſe, que le Gouvernement peut, ſans inconvéniens, fixer l'intérêt. Il le doit même, & il fera une choſe avantageuſe à l'Etat, s'il rend les emprunts plus difficiles. Qu'il ne permette de prêter qu'au plus bas intérêt aux Propriétaires des terres, les peres de famille auront moins de facilité à ſe ruiner, & l'argent refluera dans le commerce. Qu'il taxe d'uſure, ou qu'il couvre d'une note plus flétriſſante encore, tout prêt, ne fût-il qu'à un pour cent, fait à un fils qui emprunte ſans l'aveu de ſes parens. Qu'il défende les

Quand les prêts ſont faits à des particuliers qui ne commercent pas, la loi devroit régler l'intérêt de l'argent.

emprunts clandeſtins, ou que, s'il eſt poſſible de les prévenir, il donne lui-même des ſecours aux Entrepreneurs qui ſont dans la derniere claſſe des Marchands. En un mot, qu'en laiſſant la liberté des emprunts dans les Places de Commerce, il la réprime par-tout où elle peut dégénérer en abus. L'exécution de ce projet n'eſt pas facile ſans doute; mais il ſeroit utile de s'en occuper.

CHAPITRE XIX.

De la valeur comparée des Métaux dont on fait les Monnoies.

Les métaux ſont rares ou abondans, ſuivant la quantité plus ou moins grande, & ſuivant qu'on les emploie à plus ou moins d'uſages.

LE cuivre, l'argent & l'or, qu'on emploie dans les monnoies, ont, comme toutes les marchandiſes, une valeur fondée ſur leur utilité; & cette valeur augmente ou diminue, à proportion qu'on les juge plus rares ou plus abondans.

Suppoſons qu'il y ait en Europe cent fois autant de cuivre que d'argent, & vingt fois autant d'argent que d'or. Dans cette ſuppoſition, où nous ne conſidérons ces métaux que par rapport à la quantité, il faudra cent livres de cuivre pour faire une valeur équivalente à une livre d'argent, & vingt livres d'argent pour en faire une équivalente à une livre d'or. On exprimera donc ces rapports, en diſant que le cuivre eſt à l'argent comme cent à un, & que l'argent eſt à l'or comme vingt à un.

Mais ſi on découvre des mines fort abondantes en argent & ſur-tout en or, ces métaux n'auront plus la même valeur relative. Le cuivre ſera, par exemple, à l'argent comme cinquante à un, & l'argent ſera à l'or comme dix à un.

Il ne peut pas y avoir toujours, dans le Commerce, une même quantité de chacun de ces métaux. Leur valeur relative doit donc varier de tems à autre.

Cependant elle ne varie pas seulement en raison de la quantité, parce que la quantité restant la même, il y a une autre cause qui peut rendre ces métaux plus rares ou plus abondans.

En effet, l'usage qu'on fait d'un métal, peut être plus ou moins commun. Si on employoit le cuivre dans la plupart des ustensiles où l'on emploie la terre, ce métal deviendroit plus rare ; & au lieu d'être à l'argent dans le rapport de cinquante à un, il pourroit être dans le rapport de trente à un. Il deviendroit au contraire plus abondant, & il seroit à l'argent comme quatre-vingt à un, si, dans nos cuisines, on venoit à se servir de fer, au lieu de batteries de cuivre.

Ce n'est donc pas uniquement par la quantité que nous jugeons de l'abondance ou de la rareté d'une chose : c'est par la quantité considérée relativement aux usages que nous en faisons. Or il est évident que cette quantité relative dimi-

nue, à mesure que nous employons une chose à un plus grand nombre d'usages ; & quelle augmente à mesure que nous l'employons à un plus petit nombre.

Nous ferons le même raisonnement sur l'or & sur l'argent. Que lorsque ces métaux sont dans le rapport de vingt à un, l'usage s'introduise de prodiguer l'argent sur les meubles & sur les habits, l'argent deviendra plus rare, & pourra être avec l'or dans le rapport de dix à un. Mais qu'alors on vienne à préférer, dans les meubles & dans les habits, l'or à l'argent, l'or à son tour deviendra plus rare, & sera avec l'argent dans le rapport d'un à quinze.

Les métaux sont donc plus rares ou plus abondans, suivant que nous les employons à plus ou moins d'usages. Par conséquent, nous ne pouvons juger de leur valeur relative, qu'autant que nous pouvons comparer les usages qu'on fait de l'un avec ceux qu'on fait de l'autre.

Leur valeur relative se régle dans les Marchés.

Mais comment juger de ces uſages & les comparer ? Par la quantité qu'on demande de chacun de ces métaux dans le Marché. Car on n'achete les choſes qu'autant qu'on en veut faire uſage. La valeur relative des métaux eſt donc appréciée dans les Marchés. A la vérité, elle ne l'eſt pas géométriquement : elle ne peut l'être avec une exacte préciſion. Mais enfin les Marchés ſeuls ſont la regle, & le Gouvernement eſt obligé de la ſuivre.

Elle n'éprouve pas des variations bruſques.

Si cette valeur doit varier de tems à autre, les variations n'en ſont jamais bruſques, parce que les uſages changent toujours lentement. Auſſi l'or & l'argent conſervent-ils long-tems la même valeur, relativement l'un à l'autre.

Comment le rapport de l'or à l'argent peut être le même chez pluſieurs Nations.

Entre des Peuples voiſins, le Commerce tend à rendre les mêmes choſes également abondantes chez les uns & chez les autres; & par conſéquent il leur donne chez tous la même va-

leur; il y réuſſit, ſur-tout quand elles ſont, comme l'or & l'argent, d'un tranſport qui ſe fait facilement & ſans obſtacle. C'eſt qu'alors elles circulent parmi pluſieurs Nations, comme elles circuleroient dans une ſeule; & elles ſe vendent dans tous les Marchés, comme ſi elles ſe vendoient dans un ſeul Marché commun.

Suppoſons que les Etats de l'Europe ſont tous dans l'uſage de défendre l'exportation & l'importation de l'or & de l'argent, & que cette prohibition a eu ſon effet.

Suppoſons encore qu'il y a en Angleterre & en France la même quantité d'or, mais plus d'argent dans l'un de ces Royaumes que dans l'autre. Suppoſons enfin qu'il y a en Hollande beaucoup plus d'or que par-tout ailleurs, & beaucoup moins d'argent.

Dans ces ſuppoſitions où la quantité de l'or relativement à l'argent eſt différente d'un Etat à l'autre, la valeur

relative de ces métaux ne pourra pas être la même dans les Marchés de ces trois Nations. L'or, par exemple, aura un prix en France, un autre en Hollande, un autre en Angleterre.

Mais si on permet à ces métaux de circuler librement parmi tous les Peuples de l'Europe, alors on ne les appréciera pas d'après le rapport où ils sont l'un à l'autre en France, en Hollande ou en Angleterre ; mais on les appréciera d'après le rapport où ils sont l'un à l'autre chez toutes les Nations prises ensemble. Quoiqu'inégalement répartis, ils seront censés être en même quantité par-tout ; parce que ce qu'il y aura de plus en or, par exemple, aujourd'hui dans un Etat, peut en sortir & passer demain dans un autre. Voilà pourquoi, dans tous les Marchés de l'Europe, on juge du rapport de l'or à l'argent, comme on en jugeroit dans un seul Marché commun.

On voit donc comment la valeur

relative de l'or à l'argent s'apprécie de la même maniere dans plusieurs Etats, où ces métaux passent librement de l'un chez l'autre. Mais lorsque des Nations éloignées ne peuvent pas avoir entr'elles un commerce continuel, &, pour ainsi dire, journalier; alors cette valeur s'apprécie différemment chez chacune, parce qu'elle se régle dans des Marchés qui n'ont point entr'eux assez de relation, & dont, par cette raison, on ne sçauroit former un seul Marché commun. Au Japon, par exemple, l'or est à l'argent comme un à huit, tandis qu'il est en Europe comme un à quatorze & demi, ou comme un à quinze.

Le Gouvernement est forcé d'évaluer ces métaux, comme on les évalue dans les Marchés.

J'ai dit que les Marchés font la loi au Gouvernement. Pour le comprendre, supposons que dans tous les Marchés de l'Europe, l'or soit à l'argent comme un à quatorze, & que cependant le Gouvernement évalue en France ces métaux dans le rapport d'un à quin-

ze, & voyons ce qui doit en réſulter.

En France, il faudra quinze onces d'argent pour payer une once d'or ; tandis que, chez l'Etranger, on payera une once d'or avec quatorze onces d'argent : ſur quinze onze d'argent, on gagnera donc une once, toutes les fois qu'on en portera chez l'Etranger pour l'échanger contre de l'or, &, par conſéquent, l'argent ſortira inſenſiblement du Royaume. Quand enſuite le Gouvernement voudra le faire revenir, il perdra encore un quinziéme ; parce que, pour une once d'or, on ne lui donnera que quatorze onces d'argent. Or il éviteroit toutes ces pertes, s'il ſe conformoit au prix du Marché commun.

CHAPITRE XX.

Du vrai prix des choſes.

Les mêmes principes qui déterminent le prix de l'or & de l'argent déterminent

NOUS venons de voir comment le prix de l'or & de l'argent s'établit le même dans tous les Marchés de plu-

sieurs Nations, lorsque ces métaux peuvent sans obstacles passer continuellement de l'une chez l'autre. En raisonnant d'après les mêmes principes, il nous sera facile de juger du vrai prix de chaque chose.

le vrai prix de chaque chose.

Je suppose que, dans un pays grand comme la France, les Provinces se sont interdit tout commerce entre elles, & qu'il y en ait cependant où la récolte ne soit jamais suffisante, d'autres où elle ne fournisse, années communes, que ce qu'il faut à la consommation, & d'autres où il y ait presque toujours surabondance. C'est ce qui doit arriver.

Supposition de plusieurs Provinces, qui se sont interdit tout commerce extérieur.

Considérons d'abord une Province où les récoltes ne sont jamais suffisantes. Si nous supposons que le Commerce intérieur y jouisse d'une liberté entiere, tous ses Marchés communiqueront entre eux; &, par conséquent, les denrées se vendront dans chacune séparément, comme si elles venoient toutes se vendre dans un Marché commun. Parce que

Le prix du bled est haut dans une Province où les récoltes ne sont jamais suffisantes, & elle se dépeuple.

de proche en proche, on ſçaura dans chacun ce qu'elles ſe vendent dans tous, il ne ſera pas poſſible de les vendre dans l'un à beaucoup plus haut prix que dans les autres. C'eſt ainſi que l'or a le même prix, à peu de choſe près, dans tous les Marchés de l'Europe.

Dans cette Province, les récoltes ne ſont jamais ſuffiſantes, c'eſt ce que nous avons ſuppoſé ; & puiſque nous ſuppoſons encore qu'elle s'eſt interdit tout commerce extérieur, c'eſt une conſéquence que les autres Provinces ne puiſſent pas ſuppléer à ce qui lui manque.

Cela étant, le bled ſera à un prix d'autant plus haut, qu'il y en aura moins, & qu'il en faudra davantage ; & parce que c'eſt une néceſſité que ſes habitans ſe réduiſent au nombre qu'elle peut nourrir, elle ſe dépeuplera infailliblement.

Il eſt bas dans une Province où les récoltes

Dans une Province où il y a preſque toujours ſurabondance, les bleds, en

ſuppoſant le Commerce intérieur parfaitement libre, ſe vendront, dans tous les Marchés, à peu-près au même prix, parce qu'ainſi que dans la premiere, ils s'y vendront, comme s'ils ſe vendoient dans un ſeul Marché commun. ſont toujours abondantes, & la culture ſe dégrade.

Cette Province, nous l'avons ſuppoſé, s'eſt auſſi interdit tout commerce extérieur. Elle ne peut donc pas exporter. Ses bleds ſeront donc à un prix d'autant plus bas, qu'elle en a plus, & qu'il lui en faut moins.

Cette ſurabondance étant à charge au Cultivateur qui n'en vend pas une plus grande quantité de bled, & qui cependant le vend à plus bas prix, il ceſſera de labourer & d'enſemencer une partie de ſes champs.

Il y ſera même forcé; car avec le foible bénéfice qu'il trouve dans les bleds qu'il vend, il pourra d'autant moins s'engager dans de grands frais de culture, que le journalier qui, par

le bas prix du pain, gagne en un jour dequoi ſubſiſter deux, ne voudra pas travailler tous les jours, ou exigera de plus forts ſalaires.

Il arrivera donc néceſſairement que les récoltes, dans cette Province, diminueront pour ſe mettre en proportion avec la population; comme dans l'autre, la population a diminué pour ſe mettre en proportion avec les récoltes.

Il eſt moyen dans une Province où les récoltes, années communes, ſont ſuffiſantes : mais il eſt ſujet à de grandes variations.

Conſidérons enfin une Province où les récoltes, années communes, fourniſſent préciſément ce qu'il faut à la conſommation; & ſuppoſons-lui, comme aux deux autres, au-dedans un commerce parfaitement libre, & point de commerce au-dehors.

Puiſqu'années communes, cette Province ne récolte préciſément que ce qu'il lui faut, il y aura rareté dans quelques années, & ſurabondance dans d'autres. Le prix du bled variera donc d'année en année; mais, années com-

munes, il y ſera plus bas que dans la Province où nous avons ſuppoſé que la récolte n'eſt jamais ſuffiſante, & il ſera plus haut que dans la Province où nous avons ſuppoſé que la récolte eſt preſque toujours ſurabondante.

Dans cette Province, la culture & la population pourront ſe maintenir au même degré, ou à peu-près. Elle ſera ſeulement expoſé à de grandes variations dans les prix, puiſque nous ſuppoſons qu'on ne lui apportera pas des bleds lorſqu'elle en manquera; & quelle n'en exportera pas, lorſqu'elle en aura trop.

Dans ces trois Provinces nous avons trois prix différens: dans la premiere, un prix haut; dans la troiſiéme, un prix bas; & dans la ſeconde, un prix moyen.

Quoique chacun de ces prix ſoit le vrai pour la Province, où il a cours, aucun ne ſauroit être le vrai pour toutes trois.

Il n'eſt donc pas poſſible qu'aucun de ces prix ſoit pour toutes en même temps le vrai prix du bled, c'eſt-à-dire, le prix qu'il importe à toutes de lui donner.

Chacune apprécie le bled d'après le rapport qu'elle apperçoit, ou croit appercevoir entre la quantité & le beſoin. Juge-t'elle que la quantité n'eſt pas ſuffiſante, le prix eſt haut; la juge-t'elle ſuffiſante, le prix eſt bas.

J'appelle *proportionnels* les prix qui s'établiſſent ſur de pareils rapports. Par où l'on voit que, quels que ſoient les prix, ils ſont toujours proportionnels, parce qu'ils ſont toujours fondés ſur l'opinion qu'on a de la quantité relativement au beſoin. Mais le prix, qui a cours dans une de nos Provinces, quoique proportionnel chez elle, ſeroit diſproportionnel chez les autres, & ne peut leur convenir.

Le même prix ne ſera le vrai pour toutes trois, que lorſque elles commenceront entre elles avec une liberté pleine & entiere.

Les prix des bleds ne ſont ſi différens dans ces trois Provinces, que parce que nous avons interdit tout commerce entre elles. Ils ne le ſeront donc plus, ſi nous leur accordons la liberté d'exporter réciproquement des unes chez les autres.

En effet, ſi elles commercent librement, il arrivera aux Marchés qui ſe tiennent dans toutes les trois, ce qui eſt arrivé aux Marchés qui ſe tenoient dans chacune en particulier. Ils communiqueront les uns avec les autres, & le bled ſe vendra dans tous au même prix, comme s'il ſe vendoit dans un ſeul Marché commun. Alors ce prix, le même pour toutes trois, & tout à la fois proportionnel chez chacune, ſera celui qu'il importe également à toutes trois de donner au bled; &, par conſéquent, ce ſera, pour toutes trois, le vrai prix.

Ce prix eſt celui qui eſt le plus avantageux à la Province dont le ſol, par ſa nature, eſt d'un produit ſurabondant; parce qu'elle vendra les bleds qu'elle ne conſomme pas, & qu'elle ne ſera plus dans le cas d'abandonner une partie de ſa culture, pour proportionner ſes récoltes à ſa conſommation.

Ce prix eſt également avantageux à

la Province dont le ſol eſt naturelle-ment peu fertile ; parce qu'elle achetera les bleds dont elle manque, & qu'elle ne ſera plus dans le cas de ſe dépeupler pour proportionner ſa population à ſes récoltes.

Enfin ce prix n'eſt pas moins avantageux à la Province dont le ſol ne fournit, années communes, que ce qu'il faut à ſa conſommation. Elle ne ſera plus expoſée à voir ſes bleds trop hauſſer ou trop baiſſer, tout-à-coup & comme par ſecouſſes ; parce que, dans la ſurabondance, elle pourra vendre au prix du Marché commun, & que dans la rareté elle pourra acheter au même prix. En un mot, ce prix du bled, ce vrai prix fera verſer continuellement le ſurabondant d'une Province dans l'autre, & répandra l'abondance dans toutes.

Je dis *qu'il répandra l'abondance dans toutes.* C'eſt qu'une mauvaiſe récolte ne pourra pas occaſionnner une diſette,

même dans la Province la moins fertile. Car cette Province a les bleds qui surabondent ailleurs, puisque, par la liberté dont jouit le Commerce, ils sont toujours prêts à entrer chez elle.

Pour juger avec précision du vrai prix, il ne faut considérer les achats & les ventes que dans le marché commun.

Quand je dis qu'elle achete au même prix que les deux autres, c'est que je considere les achats dans le Marché commun, où le prix est le même pour toutes trois; & je fais abstraction des frais de transport qu'elle aura à payer de plus. Je ne dis pas, comme quelques Ecrivains, que les frais de transport ne sont pas partie du prix du bled; car certainement on ne payeroit pas ces frais, si on ne jugeoit pas que le bled les vaut. Mais j'en fais abstraction, parce que pour juger du vrai prix qui doit être le même pour toutes les Provinces, il ne faut considérer les achats & les ventes que dans le Marché commun. J'ajoute que ce Marché se tient toujours dans la Province où le bled surabonde, ou dans celle qui est située

pour ſervir d'entrepôt à toutes. C'eſt là qu'on arrive de toutes parts pour en acheter.

Un même prix pourroit être le vrai pour toutes les Provinces de la France.

Les raiſonnemens, que je viens de faire ſur ces trois Provinces, pourroient ſe faire ſur un plus grand nombre, ſur toutes celles de la France, par exemple; & alors on verroit qu'un Commerce libre entr'elles établiroit un prix, tout à la fois le même pour toutes, tout à la fois proportionnel dans chacune, & qui, par conſéquent, ſeroit le vrai prix pour la France, ou le plus avantageux à toutes ſes Provinces.

Le bled n'a pas un vrai prix pour toute l'Europe.

On ne ſçait point quel eſt le vrai prix du bled en Europe, & on ne peut pas le ſçavoir. Il y a un prix, chez chaque Nation, qui eſt le vrai prix pour elle; mais il ne l'eſt que pour elle. Chacune a le ſien, & de tous ces prix aucun ne ſçauroit être tout à la fois proportionnel chez toutes; &, par conſéquent, aucun ne ſçauroit être le vrai pour toutes également.

Si, dans un tems où les Anglois & les François ne commercent point enſemble, les récoltes ſurabondantes en Angleterre ont été inſuffiſantes en France, il s'établira deux prix, tous deux fondés ſur la quantité relativement au beſoin ; & tous deux différens, puiſque la quantité relativement au beſoin n'eſt pas la même en France & en Angleterre. Aucun de ces prix ne ſera donc tout à la fois proportionnel pour toutes deux : aucun ne ſera également avantageux à toutes deux : aucun ne ſera, pour toutes deux, le vrai prix.

Mais ſi les Anglois & les François commerçoient entre eux avec une liberté pleine & entiere, le bled qui ſurabonde en Angleterre, ſe verſeroit en France ; & parce qu'alors les quantités, relativement au beſoin, ſeroient les mêmes dans l'une & l'autre Monarchie, il s'établiroit un prix qui ſeroit le même pour toutes deux ; & ce ſeroit le vrai

pour l'une comme pour l'autre, puiſqu'il leur ſeroit également avantageux.

On voit par-là combien il importeroit à toutes les Nations de l'Europe de lever les obſtacles qu'elles mettent, pour la plupart, à l'exportation & à l'importation.

Il n'eſt pas poſſible que dans la même année, les récoltes ſoient chez toutes également mauvaiſes : il n'eſt pas plus poſſible qu'elles ſoient chez toutes, dans la même année, également bonnes. Or un Commerce libre, qui feroit circuler le ſurabondant, produiroit le même effet que ſi elles étoient bonnes par-tout, c'eſt-à-dire, que ſi elles étoient par-tout ſuffiſantes à la conſommation. Le bled, les frais de voiture défalqués, auroit dans toute l'Europe le même prix : ce prix ſeroit permanent, & le plus avantageux à toutes les Nations.

Mais lorſqu'elles défendent l'exportation & l'importation, ou qu'elles mettent ſur l'une & ſur l'autre des droits

droits équivalens à une prohibition ; lorſqu'en permettant d'exporter, elles défendent d'importer, ou qu'en permettant d'importer, elles défendent d'exporter; lorſqu'enfin, ſous prétexte de ſe conduire différemment ſuivant la différence des circonſtances, elles défendent ce qu'elles ont permis, elles permettent ce qu'elles ont défendu, tour-à-tour, ſubitement, ſans principes, ſans regles, parce qu'elles n'en ont point, & qu'elles ne peuvent en avoir : alors il eſt impoſſible que le bled ait un prix qui ſoit le même & le vrai pour toute l'Europe ; il eſt impoſſible qu'il ait nulle part un prix permanent. Auſſi voit-on qu'il monte à un prix exceſſif chez une Nation, tandis qu'il tombe à un vil prix chez une autre.

Le vrai prix ne varie qu'entre deux termes peu diſtans.

Ce n'eſt pas que le vrai prix puiſſe être, toutes les années, abſolument le même : il doit varier ſans doute, mais il ſe maintiendra toujours entre deux termes peu diſtans l'un de l'autre : c'eſt ce qu'il faut expliquer.

Nous avons remarqué que les récoltes ne ſçauroient être ni également bonnes, ni également mauvaiſes, dans toute l'Europe : mais on conçoit qu'il y aura quelquefois des années où elles ſeront généralement plus abondantes, & que quelquefois auſſi il y aura d'autres années où elles le ſeront généralement moins. Le vrai prix du bled baiſſera donc, & hauſſera quelquefois.

Il baiſſera dans la plus grande abondance générale, à proportion que la quantité des bleds ſera plus grande que la conſommation ; & dans une moindre abondance générale, il hauſſera à proportion que la quantité des bleds ſe rapprochera de ce qui s'en conſomme.

Je dis qu'il *hauſſera dans une moindre abondance générale*, & je ne dis pas dans une diſette. Car il ſeroit bien extraordinaire qu'il y eût de mauvaiſes années pour l'Europe entiere. Il peut ſeulement y en avoir de meilleures les unes que les autres ; & ce ſont ces

meilleures années qui feront baiſſer le prix du bled.

L'Europe, ſi toutes ces Provinces commerçoient librement les unes avec les autres, récolteroit, années communes, autant de grains qu'elle en conſomme, parce que la culture ſe régleroit ſur la conſommation. Le prix des bleds ſeroit donc conſtamment fondé ſur une même quantité relativement au beſoin, &, par conſéquent, il ſeroit conſtamment le même.

Or, ſuppoſons que le bled fût à vingt-quatre livres le ſeptier : dans une abondance grande & générale, il pourra baiſſer à vingt-deux, à vingt, ou, ſi l'on veut, à dix-huit. Mais certainement l'abondance générale ne ſera jamais aſſez grande pour le faire deſcendre à un vil prix.

De même, dans une moindre abondance générale, il pourra hauſſer à vingt-ſix, vingt-huit ou trente. Mais la rareté ne ſera jamais généralement

assez grande pour l'élever à un prix excessif. J'ai même peine à croire qu'il pût varier de dix-huit à trente : car ces termes me paroissent bien distans.

Quand le prix n'est pas de vrai, il peut être vil ou excessif. Effets qui en résultent.

Au contraire, lorsque les Nations de l'Europe s'interdisent mutuellement le Commerce par des prohibitions expresses, ou par des droits équivalens, on conçoit que le prix du bled doit, tour-à-tour, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, varier au point qu'il sera impossible d'assigner un terme au plus haut prix & au plus bas. Le même Peuple verra tout-à-coup descendre le bled à dix livres, ou monter à cinquante. Arrêtons-nous sur les suites funestes de ces variations.

Lorsque le bled est à dix livres, le Cultivateur en vend plus, que lorsqu'il est à cinquante, parce qu'on en consomme davantage. Mais il n'est à dix livres, que parce qu'il en a beaucoup plus qu'il n'en peut vendre, & ce plus est pour lui une non-valeur. Cependant

il ne trouve point de dédommagement dans le bled qu'il vend, parce qu'il le vend à vil prix. Il a donc cultivé, & il n'en retire aucun bénéfice. Peut-être même que les frais de culture ne lui rentreront pas.

Il n'eſt donc pas de ſon intérêt d'enſemencer autant de terres qu'il auroit fait. Quand il le voudroit, il ne le pourroit pas. Il n'eſt pas en état d'en faire les avances.

Il n'eſt pas en état, dis-je, *d'en faire les avances:* premiérement, parce qu'il n'a pas aſſez gagné ſur la vente de ſes bleds; en ſecond lieu, parce que les Journaliers, qui en un jour, comme nous l'avons déja remarqué, gagnent de quoi ſubſiſter deux, travaillent la moitié moins. Ils ſont donc plus rares, & étant plus rares, ils ſont à plus haut prix. Ainſi les frais augmentent pour le Cultivateur, lorſque ſon bénéfice diminue.

Il a donc moins enſemencé, par

conſéquent, la récolte ſera moindre; & elle ſe réduira à bien peu de choſe, ſi l'année eſt mauvaiſe.

Le ſurabondant de la récolte précédente y ſuppléera, dira-t'on. Je réponds que, ſi le Cultivateur avoit pu le vendre à l'Etranger, il auroit retiré un plus grand bénéfice de la vente de ſes bleds, parce qu'il les auroit vendus à meilleur prix & en plus grande quantité. Il auroit été en état d'enſemencer plus de terres, il y auroit trouvé ſon intérêt, & la récolte eût été plus abondante.

Il n'a pu conſerver le ſurabondant de ſon bled ſans frais & ſans déchet; & c'eſt, ſans frais & ſans déchet, qu'il eût conſervé l'argent qu'il en auroit retiré. Il ſeroit donc plus riche avec cet argent, qu'il ne l'eſt avec le ſurabondant qui lui reſte. Le moyen le plus ſûr & le moins diſpendieux de garder le bled, c'eſt de le garder en argent : car c'eſt garder le bled, que de garder l'argent, avec lequel on peut

toujours en acheter. Pourquoi forcer le Cultivateur à bâtir des greniers, à quitter la charrue pour visiter ses bleds, & à payer des Valets pour les remuer ? S'il n'est pas assez riche pour faire ces dépenses, ses bleds germeront, ils seront consommés par les insectes, & le surabondant sur lequel on avoit compté, ne se trouvera plus.

Aussi observe-t'on que la disette vient toujours après l'abondance, & que lorsque les bleds ont été à vil prix, ils passent tout-à-coup à un prix excessif. Or ce prix, à charge au Peuple, ne dédommage pas le Cultivateur, à qui une mauvaise récolte laisse d'autant moins de bled à vendre, qu'il n'a ensemencé qu'une partie de ses terres.

Nous avons remarqué que, lorsque le bled est à vil prix, les Journaliers se mettent à un prix trop haut : nous remarquerons ici que, lorsqu'il est à un prix excessif, ils se mettent à un prix trop bas.

Dans le premier cas, comme il faut peu gagner pour avoir dequoi acheter du pain, pluſieurs paſſent des jours ſans travailler. Au contraire, dans le ſecond, tous demandent à l'envi de l'ouvrage, ils en demandent tous les jours, & ils s'offrent au rabais. Encore pluſieurs s'offrent-ils inutilement. Les Cultivateurs, qui ſe reſſentent des pertes qu'ils ont faites, ne ſont pas aſſez riches pour faire travailler tous ceux qui ſe préſentent.

Dans ces tems de variations, les ſalaires ſont donc néceſſairement trop hauts ou trop bas; & cela eſt vrai de tous. Car l'Artiſan, comme le Journalier, vend ſon travail au rabais, quand le pain eſt cher; & quand le pain eſt à bon marché, il met ſon travail à l'enchere.

Pendant ce déſordre, toutes les fortunes ſe dérangent plus ou moins. Le grand nombre retranche ſur ſon néceſſaire, les gens riches retranchent au

moins ſur leurs ſuperfluités, beaucoup d'Ouvriers manquent d'ouvrages, les Manufactures tombent, & on voit la miſere ſe répandre dans les Campagnes & dans les Villes, que le Commerce auroit pu rendre floriſſantes.

Effets que produiroit le vrai prix.

Si le Commerce jouiſſoit toujours & par-tout d'une liberté pleine & entiere, le vrai prix des grains s'établiroit néceſſairement, & il ſeroit permanent : alors le déſordre ceſſeroit. Les ſalaires, qui ſe proportionneroient avec le prix permanent du bled, mettroient toutes les eſpeces de travaux à leur vrai prix. Le Cultivateur jugeroit mieux des dépenſes qu'il a à faire, & il craindroit d'autant moins de s'y engager, qu'il ſeroit aſſuré de trouver dans ſes récoltes ſes frais & ſon bénéfice. J'en dis autant des Entrepreneurs dans tous les genres. Tous emploieroient un plus grand nombre d'Ouvriers, parce que tous en auroient la faculté, & que tous ſeroient aſſurés du bénéfice

dû à leur induſtrie. Alors plus de bras oiſifs. On travailleroit également dans les Villes & dans les Campagnes : on ne ſeroit pas réduit à retrancher ſur ſon néceſſaire : on pourroit au contraire ſe procurer de nouvelles jouiſſances, & le Commerce ſeroit auſſi floriſſant qu'il peut l'être.

On demandera peut-être à quoi on pourra reconnoître le vrai prix. On le reconnoîtra en ce que ſes variations ſeront toujours renfermées entre deux termes peu diſtans, & c'eſt en ce ſens que je l'appelle permanent. S'il ne varioit, par exemple, que de vingt à vingt-quatre, il ſeroit bas à vingt, haut à vingt-quatre, & moyen à vingt-deux. Tout autre prix ſeroit un faux prix, qui prendroit le nom de *cherté*, lorſqu'il s'éleveroit au-deſſus de vingt-quatre ; & qui prendroit celui de *bon marché*, lorſqu'il deſcendroit au-deſſous de vingt. Ce faux prix cauſeroit néceſſairement des déſordres, parce que,

dans le bon marché, le producteur seroit lésé, & le consommateur le seroit dans la cherté. Or le vrai prix doit être également avantageux à tout le monde.

CHAPITRE XXI.

Du Monopole.

FAIRE le monopole, c'est vendre seul. Ce mot qui est devenu odieux, ne doit pas l'être toujours. Un grand Peintre vend seul ses ouvrages, par la raison qu'il peut seul les faire.

Dans le commerce des superfluités, le monopole n'est jamais illicite, quelque prix qu'on mette aux ouvrages.

Il porte son salaire au plus haut : il n'a d'autre regle que la fortune des amateurs qui sont curieux de ses tableaux.

A-t'on la fantaisie d'être peint par lui, parce qu'il saisit parfaitement les ressemblances, & toujours en beau ? Il fera payer un portrait cent louis, ou même davantage, si à ce prix on

lui en demande plus qu'il n'en peut faire. Son intérêt eſt de gagner beaucoup, en faiſant peu de portraits; d'en faire peu, afin de les faire mieux, & d'aſſurer par-là de plus en plus ſa réputation.

Ce prix peut paroître exhorbitant. Cependant il ne l'eſt pas : c'eſt le vrai prix. Il eſt réglé par une convention faite librement entre le Peintre & celui qui ſe fait peindre, & perſonne n'eſt léſé. N'êtes-vous pas aſſez riche pour payer votre portrait cent louis ? Ne le faites pas faire, vous pouvez vous en paſſer. Êtes-vous aſſez riche ? C'eſt à vous de voir lequel vous aimez le mieux de garder vos cent louis, ou de les échanger contre votre portrait.

Ce prix, parce qu'il eſt le vrai, eſt fondé ſur la quantité relativement au beſoin. Ici le beſoin eſt la fantaiſie que vous avez d'être peint, & la quantité eſt une, puiſque nous ne ſuppoſons qu'un ſeul Peintre qui ſaiſiſſe les reſ-

ſemblances à votre gré. Plus donc votre fantaiſie ſera grande, plus le Peintre ſera en droit d'exiger de vous un fort ſalaire. Votre portrait vous coûtât-il mille louis ? Il ne ſera pas cher, c'eſt-à-dire, au-deſſus du vrai prix.

Dans le commerce des choſes néceſſaires, il eſt toujours odieux.

Il ne faut pas raiſonner ſur les jouiſſances qu'on ſe procure par fantaiſie, par caprice, par mode, comme ſur les jouiſſances qui ſont d'une néceſſité abſolue. Si vous étiez ſeul Marchand de bled, & que vous me le fiſſiez payer cent francs le ſeptier, vous ne pourriez pas dire que vous me l'avez vendu d'après une convention paſſée librement entre vous & moi : il ſeroit évident que j'ai été forcé par le beſoin, & que vous avez cruellement abuſé de ma ſituation. Voilà le monopole qui devient odieux, parce qu'il eſt injuſte.

Le vrai prix des ſuperfluités ne peut être un prix permanent.

Dans le Commerce des choſes néceſſaires, le prix, lorſqu'il eſt le vrai, eſt permanent ; & c'eſt à cela, comme nous l'avons remarqué, qu'il ſe reconnoît.

Dans le Commerce des ſuperfluités, le prix n'eſt point permanent : il ne peut l'être, il varie comme les modes. Aujourd'hui un Artiſte eſt en vogue, demain un autre. Bientôt, au lieu d'un concurrent, il en a pluſieurs. Réduit donc à ſe borner à de moindres ſalaires, il vendra à bas prix, ce qu'il vendoit auparavant à prix haut. Nous avons vu à deux ou trois louis des tabatieres de carton, qui ſont aujourd'hui à vingt-quatre ſols. Malgré cette variation, elles ont toujours été à leur vrai prix. C'eſt que le prix des choſes de fantaiſie ne peut ſe fixer, & qu'il peut-être très-haut, en comparaiſon de celui des choſes de néceſſité.

Le prix des choſes néceſſaires ne peut être permanent avec le monopole.

Puiſque, dans le Commerce des choſes néceſſaires, le vrai prix eſt un prix permanent, il eſt évident qu'il ne peut ſubſiſter avec le monopole, qui le feroit hauſſer bruſquement coup ſur coup. Mais ſi celui qui vend ſeul, fait hauſſer les prix, il ſuffira pour les faire baiſſer de multiplier les vendeurs.

Or ils se multiplieront d'eux-mêmes, quand on n'y mettra point d'obstacles. Comme toute espece de Commerce offre un bénéfice, il ne faut pas craindre qu'il ne se fasse pas. Si on laisse la liberté de le faire, il se fera, & le nombre des Marchands croîtra, tant qu'en le faisant concurremment, ils y trouveront assez de bénéfice pour subsister. S'ils venoient à se multiplier trop, ce qui doit arriver quelquefois, une partie abandonnera un Commerce qui ne lui est pas avantageux, & il restera précisément le nombre de Marchands dont on a besoin. Il faut encore un coup laisser faire : la liberté, s'il y a des monopoleurs, en purgera la Société.

La liberté du commerce peut seule empêcher le monopole.

Tout vendeur veut gagner, & gagner le plus qu'il peut. Il n'en est aucun qui ne voulût écarter tous ses concurrens, & vendre seul, s'il le pouvoit.

Tout acheteur voudroit acheter au plus bas prix, & il desireroit que les vendeurs, à l'envi les uns des autres, lui offrissent les choses au rabais.

Il est de l'intérêt de tous qu'il y ait dans chaque branche de commerce le plus grand nombre de Marchands.

Cependant tout vendeur dans un genre eſt acheteur dans un autre. S'il lui importe d'être ſans concurrens, il lui importe que les vendeurs dont il achete, en ayent beaucoup; & il n'importe pas moins à ceux-ci, qu'il ne ſoit pas ſeul.

De ces intérêts contraires, il en réſulte que l'intérêt de tous n'eſt pas de vendre au plus haut prix & d'acheter au plus bas, mais de vendre & d'acheter au vrai prix. Ce vrai prix eſt donc le ſeul qui concilie les intérêts de tous les membres de la ſociété. Or il ne pourra s'établir, que lorſqu'il y aura, dans chaque branche de Commerce, le plus grand nombre poſſible de Marchands.

Il y a monopole, lorſque le nombre des Marchands n'eſt pas auſſi grand qu'il pourroit l'être.

Il n'y a, comme nous l'avons remarqué, que les grands Artiſtes, uniques en leur genre, qui puiſſent, ſans injuſtice, faire le monopole. Ils ont, par leurs talens, le privilége de vendre ſeuls.

Mais lorſqu'il s'agit du Commerce des choſes néceſſaires, où heureuſement il ne faut pas des talens rares, j'entends par monopoleurs un petit nombre de Marchands, qui achetent & qui revendent excluſivement; & je dis qu'il y a monopole, par conſéquent injuſtice & déſordre, toutes les fois que ce nombre n'eſt pas auſſi grand qu'il pourroit l'être.

Comment en Europe tout le commerce ſe fait par des monopoleurs.

Aujourd'hui tout le Commerce, en Europe, ſe fait donc par des monopoleurs. Je ne veux pas parler des Douanes, des Péages, des Priviléges excluſifs qui gênent le Commerce intérieur de Province en Province : nous traiterons ailleurs de ces abus. Je ne parle que des entraves qu'on a mis au Commerce de Nation à Nation.

Lorſqu'en France nous défendons l'importation des marchandiſes Angloiſes, nous diminuons le nombre des Marchands qui nous auroient vendu; &, par conſéquent, nos Marchands

nationnaux deviennent des monopoleurs, qui vendent à plus haut prix qu'ils n'auroient fait, s'ils avoient vendu concurremment avec les Marchands Anglois.

Lorſque nous défendons l'exportation en Angleterre, nous diminuons pour les Anglois le nombre des Marchands qui leur auroient vendu ; &, par conſéquent, ceux qui leur vendent, deviennent de monopoleurs, qui leur font payer les choſes à plus haut prix qu'ils n'auroient fait, s'ils avoient vendu concurremment avec nos Marchands.

Appliquons ce raiſonnement par-tout où le Gouvernement défend d'exporter & d'importer, & nous reconnoîtrons que les Nations ſemblent avoir oublié leurs vrais intérêts, pour ne s'occuper que des moyens de procurer de plus gros bénéfices à des Marchands monopoleurs.

En effet, comme nous diminuons le

nombre de ceux qui nous vendent, & que nous achetons tout à plus haut prix, lorſque nous défendons l'importation ; nous diminuons le nombre de ceux qui achetent de nous, & nous vendons tout à plus bas prix, lorſque nous défendons l'exportation. C'eſt-à-dire, que nous ne ſommes jamais au vrai prix. Nous ſommes au-deſſus pour acheter cher, & au-deſſous pour vendre à bon marché. Certainement ce n'eſt pas le moyen de faire un commerce avantageux. Cependant, c'eſt dans l'eſpérance d'acheter à bon marché & de vendre cher, qu'on a imaginé ces prohibitions. Les Nations ont voulu ſe nuire mutuellement, & elles ſe ſont nui chacune à elles-mêmes. Il n'y a que la concurrence du plus grand nombre poſſible de vendeurs & d'acheteurs, qui puiſſe mettre les choſes à leur vrai prix, c'eſt-à-dire, à ce prix qui, étant également avantageux à toutes les Nations, exclut tout à la fois la cherté & le bon marché.

CHAPITRE XXII.

De la Circulation des Bleds.

Deux sortes de disettes.

LORSQUE n'ayant pas dequoi attendre une seconde récolte, on n'a du bled, par exemple, que pour neuf mois, on est menacé d'en manquer, s'il n'en arrive pas ; & il renchérit d'autant plus, qu'on espere moins d'en voir arriver.

Ce renchérissement, qui le fait hausser au-dessus du vrai prix, devient cherté. On crie donc à la disette, non qu'on manque totalement de bled, mais parce qu'on est menacé d'en manquer, & que ceux qui ne peuvent pas le payer au prix où il est, en manquent déja.

Cette disette réelle, si en effet il n'y a pas assez de bled, n'est qu'une disette d'opinion, lorsque le bled, qui ne manque pas dans les greniers, manque seulement dans les Marchés. C'est

ce qui arrive, quand il y a monopole. Les monopoleurs retardent de le mettre en vente, afin de trouver, dans un plus grand renchériſſement, un plus grand bénéfice. Leur cupidité allarme le peuple : la diſette d'opinion croît, & le bled monte à un prix exceſſif.

Quand la diſette eſt réelle, nous n'avons de ſecours à attendre que des Etrangers : il faut qu'ils nous en apportent autant qu'il nous en manque.

Si elle n'eſt que dans l'opinion, il ſuffira qu'ils nous en montrent. Au bruit ſeul qu'il en arrive, les Marchands, qui voudront profiter du moment où il eſt encore à un prix haut, ſe hâteront de le mettre en vente, &, par conſéquent, ils en feront bientôt baiſſer le prix.

Dans la ſurabondance même, il y auroit cherté & apparence de diſette, ſi ceux qui ont les bleds, s'obſtinoient à les garder dans leurs greniers, ou à n'en mettre en vente qu'une quantité

Dans quelle quantité le bled doit être porté au Marché.

qui ne ſuffiroit pas à la conſommation journaliere ; &, dans la plus grande rareté, il y auroit bon marché, & apparence de ſurabondance, ſi on les forçoit à mettre en vente tous leurs bleds à la fois, ou ſeulement une quantité plus que ſuffiſante à la conſommation journaliere.

Dans le premier cas, le peuple ſouffriroit comme dans une diſette réelle ; & dans le ſecond, les Cultivateurs & les Marchands ſeroient léſés.

Il ſeroit donc également nuiſible de mettre en vente tout à la fois une quantité de bled qui doit ſervir à la ſubſiſtance de pluſieurs mois, ou de n'en mettre en vente à chaque fois, qu'une quantité qui ne ſuffiroit pas à la ſubſiſtance, d'un Marché à l'autre.

C'eſt donc peu-à-peu que le bled doit ſortir des greniers. Il ſuffit qu'on en livre autant qu'on en demande, & que la vente ſe faſſe dans la proportion du beſoin.

Mais les Cultivateurs, pour le vendre cher, voudroient qu'il fût rare dans les Marchés, & le Peuple, pour l'acheter à bon marché, voudroit qu'il y fût ſurabondant. Cependant, dans l'un & l'autre cas, il y auroit léſion de part ou d'autre, & même des deux côtés à la fois.

Lorſqu'il y eſt porté en trop grande ou en trop petite quantité, il y a léſion pour les Cultivateurs & pour le Peuple.

Il eſt vrai que, lorſque le Cultivateur vend cher, il fait un plus grand bénéfice ſur ce qu'il vend : mais il vend en moindre quantité, parce qu'il force le Peuple à vivre de châtaignes, de pommes de terre, de racines, &c. Il l'accoutume donc à conſommer moins de bled; & en faiſant diminuer la conſommation, il fait diminuer ſes ventes pour les années ſuivantes, & par conſéquent ſes revenus. Que ſera-ce, ſi le Peuple s'ameute, & pille les greniers? Le Cultivateur, qui veut vendre cher, eſt donc la victime de ſa cupidité.

Le Peuple ne ſe trompe pas moins, lorſqu'il veut acheter bon marché. Il

eſt vrai qu'il y trouve d'abord un avantage momentané. Mais nous avons vu que le bon marché eſt toujours ſuivi d'une cherté, où le Peuple manque de pain, & ne peut pas même travailler pour en gagner.

La léſion que le Cultivateur & le Peuple ſe font tour-à-tour, par la cherté & par le bon marché, retombe donc, par contre-coup, ſur tous les deux.

Par conſéquent, il importe que le bled ne ſe mette en vente, ni en trop grande quantité, ni en trop petite; puiſqu'il importe qu'il ne ſoit ni cher, ni bon marché.

Mais, parce qu'on en conſomme toujours, il importe qu'il y en ait toujours en vente, autant qu'on a beſoin d'en conſommer; & c'eſt alors qu'il ſera à ſon vrai prix.

Circulation des bleds.

Le bled ne croît pas également partout. Il ne s'en produit pas un épi dans les Villes, où il s'en fait la plus grande conſommation. On n'y ſçait pas même comment

comment il ſe produit ailleurs ; & voilà pourquoi on y raiſonne communément ſi mal ſur le Commerce des bleds.

Quoiqu'il en ſoit, pour que les bleds ſoient en vente toujours & par-tout en quantité ſuffiſante, il faut que des lieux où ils ſurabondent, ils ne ceſſent de ſe verſer dans les lieux où ils manquent, ce qui ne peut ſe faire que par un mouvement prompt & jamais interrompu : *prompt*, dis-je, *& jamais interrompu*, parce que tous les jours les conſommateurs en ont le même beſoin. Ce mouvement eſt ce que j'appelle *circulation des bleds*.

Comment le verſement ſe fait de proche en proche.

Le verſement ſe fait de proche en proche, ou à diſtance.

De proche en proche, lorſqu'on porte le bled dans les Marchés, & qu'il paſſe ſucceſſivement de l'un dans l'autre.

Ces Marchés, qui ſont autant de débouchés, ne ſçauroient trop ſe multiplier. Il faut qu'il y en ait de tous côtés, & qu'ils ſoient dans les lieux

les plus commodes pour les vendeurs, comme pour les acheteurs. Ils devroient être à leur choix, ſans droits, ſans gênes.

Comment il ſe fait à diſtance.

Le verſement ſe fait à diſtance, lorſque dans une Province, on fait des envois de bleds pour une autre, ou lorſqu'on en porte chez l'Etranger.

Pour avoir ces débouchés, il faut des chemins, des canaux, des rivieres navigables, & une Marine marchande, point de Péages, point de Douanes; aucune eſpece de Droits.

Voilà la route tracée à la circulation : obſervons comment elle doit ſe faire.

Pour faire circuler les bleds, il faut des Marchands.

Les ſoins de la culture ne permettent pas toujours à un Fermier de vendre ſes grains aux Marchés même les plus voiſins. En effet, dans un jour favorable aux labours, aux enſemencemens, à la récolte, quittera-t'il ſes champs, au haſard de ne plus retrouver un jour auſſi favorable ? Or s'il ne peut pas

toujours porter lui-même ſes bleds dans le Marché voiſin, il peut encore moins entreprendre de les porter dans les Marchés éloignés.

Il faut donc qu'il s'établiſſe des Marchands, qui achetent du Fermier pour revendre au conſommateur.

Connoiſſances qui leur ſont néceſſaires. Meſures qu'ils ont à prendre.

Ces Marchands ſont des hommes que l'expérience a formés. Ils ne réuſſiront dans leur Commerce, qu'autant qu'ils s'en ſeront occupés uniquement, & qu'ils auront acquis un nombre de connoiſſances qui ne s'acquierent qu'avec le tems.

Il faut qu'ils connoiſſent la qualité des bleds pour n'être pas trompés ſur le choix; qu'ils ayent appris à les voiturer au meilleur compte poſſible; qu'ils ſçachent apprécier le déchet, les frais de tranſport, & tous les riſques à courir; qu'ils jugent d'où il peut arriver des bleds dans les lieux où ils ſe propoſent d'en porter, & qu'ils prévoyent quand ils y arriveront. Car

les Marchands, qui ſe montreront les premiers, ſont ſeuls aſſurés de vendre avec bénéfice.

Il faut donc encore, dans le cas où l'on auroit fait de fauſſes ſpéculations, s'être préparé d'autres débouchés, & ſçavoir où l'on portera ſes grains, pour n'être pas forcé de les vendre à perte.

Parce qu'on ne peut pas tout voir par ſoi-même, & qu'on le peut d'autant moins, qu'on entreprendra un Commerce plus étendu & plus au loin, il faudra avoir des correſpondans intelligens, attentifs, dont la capacité ſoit reconnue : autrement un faux avis engageroit dans des entrepriſes ruineuſes. Il n'eſt pas moins néceſſaire de s'aſſurer de l'exactitude & de la fidélité de tous ceux à qui on confie la garde ou la vente de ſes bleds; & il faut avoir des hommes habitués à les voiturer, & ſur qui on puiſſe également compter. c'eſt par le concours d'une multitude

d'Agens, toujours en mouvement, que ſe fait la circulation des bleds. Le Peuple des Villes eſt bien loin de l'imaginer.

Il eſt à propos de diſtinguer deux ſortes de Marchands de bled. Les uns ſont des Négocians, qui, faiſant ce Commerce en grand, entreprennent d'approviſionner des Provinces éloignées, ſoit au-dedans, ſoit au-dehors du Royaume. Les autres ſont de petits Marchands qui, le faiſant en détail dans un lieu circonſcrit, paroiſſent ſe borner à l'approviſionnement d'un canton. C'eſt par ceux-ci ſur-tout que le Commerce ſe fait de proche en proche. On les nomme *Blatiers*.

Deux ſortes de Marchands de bled. Comment ils font leur commerce.

Aux Négocians il faut de grands magaſins dans plus d'un lieu, beaucoup de Valets pour garder leurs bleds, des Correſpondans ou aſſociés par-tout, & des Voituriers en quelque ſorte ſur tous les chemins. Il eſt évident que s'ils peuvent faire de grands profits, ils

courent auſſi de grands riſques. Plus leur Commerce eſt étendu, plus ils ont de ſpéculations à faire, & plus auſſi le ſuccès de leur entrepriſe eſt incertain.

Ayant fait de grandes avances, ils veulent faire de gros bénéfices. Auſſi ne ſe preſſent-ils pas de vendre. Ils épient le moment. Mais parce que le bled eſt une denrée, qu'on ne peut garder long-tems ſans beaucoup de frais, qu'il y a un déchet toujours plus grand à le garder, & toujours plus de riſques à courir; ſi l'occaſion d'un gros bénéfice ſe fait trop attendre, ils ſont obligés de ſe contenter d'un moindre. Alors ils ſe forcent la main, & ils ſervent le Public malgré eux. Ils n'auront pas beſoin d'une longue expérience pour apprendre qu'il eſt de leur intérêt de vendre toutes les fois qu'ils trouvent, dans la vente, tous leurs frais & un bénéfice.

Les Blatiers achetent des Fermiers pour revendre. A peine ont-ils beſoin

d'un magasin. S'ils en ont un, la garde n'en est pas dispendieuse ; & ils ont peu de déchet à craindre, parce qu'ils le vident presqu'aussitôt qu'ils l'ont rempli. Un Valet leur suffit. Il ne leur faut qu'un âne ou un mulet pour voiturer leurs grains ; & ils n'ont pas besoin de Correspondans, parce qu'ils font leur Commerce dans un petit canton où ils sont habitués.

Il y a pour eux moins d'avances que pour les grands Négocians, moins de frais, moins de risques, & ils se contentent d'un moindre bénéfice ; toujours pressés de se le procurer, parce qu'ils ne sont pas assez riches pour hasarder d'en attendre un plus grand. Leur intérêt est de vendre promptement, afin de racheter pour revendre. Ils ont besoin, pour subsister, que des achats & des ventes répétées fassent continuellement repasser par leurs mains leurs premieres avances avec le bénéfice.

La circulation des bleds ſe fait donc par un grand nombre de Négocians, & par un plus grand nombre de Blatiers.

Que le monopole des bleds ne peut pas ſe faire, lorſque le Commerce eſt parfaitement libre.

Si nous avons beſoin de bled, tous ces Marchands n'ont pas moins beſoin d'en vendre. Nous n'en manquerons donc pas, ſi la plus grande liberté donne lieu à la plus grande concurrence.

Suppoſons qu'un riche Négociant achete ou arrhe tous les bleds d'une Province, dans le deſſein d'y mettre la cherté, il cauſera ſans doute un renchériſſement, mais un renchériſſement momentané. Car auſſi-tôt de toutes les Provinces voiſines, les bleds reflueront; & le Négociant, trompé dans ſon attente, ſe verra forcé, par un grand nombre de concurrens, à baiſſer le prix de ſes bleds. Il ne ſera donc pas tenté de répéter cette opération. Il n'y auroit, dans ce monopole, que des riſques & des pertes. Un Négociant habile n'en fera pas l'eſſai.

Au lieu de ſonger à mettre la cherté dans un pays abondant en grains, & où, par conſéquent, elle ne pourra pas ſe maintenir, un Négociant a un moyen plus ſimple & plus ſûr pour faire le commerce de ſes bleds avec avantage : c'eſt de les envoyer par-tout où la cherté eſt une ſuite naturelle de la diſette. Qu'il ait les yeux ouverts ſur toute l'Europe, qu'il ſoit toujours prêt à faire des envois : s'il eſt bien informé de l'état des récoltes, ou ſeulement de l'opinion qu'on en a chez chaque Nation, il pourra d'avance prévoir dans quels lieux les prix hauſſeront, & prendre ſes meſures pour y faire ſes envois à propos.

C'eſt ainſi, lorſque le Commerce eſt parfaitement libre, qu'une multitude de Marchands veillent ſur les beſoins de tous les Peuples. Repoſons-nous-en donc ſur l'intérêt qu'ils ont à ne pas nous laiſſer manquer de bled : laiſſons-les faire, & nous n'en manque-

rons pas. Puiſqu'il y a toujours quelque part des chertés naturelles qui leur offrent un bénéfice ſûr, pourquoi s'occuperoient-ils des moyens d'en cauſer d'artificielles, qui ne leur aſſureroient pas le même bénéfice ? Plus nous les jugeons intéreſſés, plus nous devons croire qu'ils ſont éclairés ſur leurs intérêts.

Mus donc par cet intérêt, les Marchands, grands & petits, multipliés en raiſon de nos beſoins, feront circuler les bleds, les mettront par-tout au niveau, par-tout au vrai prix ; & chacun ſera entraîné par le mouvement général, qu'il ne pourra ni ralentir, ni précipiter.

Le monopole, dira-t'on, ſeroit donc impoſſible. Sans doute il le ſeroit, dans le cas où le Commerce des bleds jouiroit d'une liberté pleine, entiere & permanente. Or c'eſt dans cette ſuppoſition que je viens d'obſerver la circulation des bleds. Nous verrons ail-

leurs comment le monopole ne deviendra que trop facile. (*a*)

CHAPITRE XXIII.

Le Bled considéré comme mesure des valeurs.

De toutes les marchandises, les métaux sont les plus propres à servir de mesure commune ; nous en avons vu la raison. Mais parce que, d'un siecle à l'autre, ils sont eux-mêmes plus rares ou plus abondans, & que, par conséquent, ils ont plus ou moins de valeur ; ils ne peuvent pas être pris

L'argent n'est pas une mesure d'après laquelle on puisse, d'une époque à une autre, apprécier les valeurs.

(*a*) Je m'apperçois souvent qu'on peut me faire bien des difficultés. Elles se présentent en foule dans le sujet compliqué que je traite, & que je cherche surtout à simplifier. Je voudrois pouvoir répondre à toutes à la fois. Mais cela n'est pas possible. Il faut, pour me faire entendre, que je me traîne de proposition en proposition : car enfin, si on ne m'entendoit pas, j'aurois tort d'écrire. Heureusement, mon Lecteur ne peut pas m'interrompre, quelqu'envie qu'il en ait. Il faut nécessairement qu'il laisse mon livre, ou qu'il attende ma réponse à ses difficultés. Je ne me flatte pas cependant de répondre à toutes ; car il pourroit m'en faire de bien étranges.

pour une mesure propre à déterminer dans quel rapport la valeur d'une marchandise, dans une époque, a été avec la valeur de cette même marchandise, dans une époque différente. Par exemple, je suppose que dans le douziéme siecle, où l'argent étoit rare, une once fût le prix d'une aune de drap; aujourd'hui que l'argent est beaucoup plus abondant, il en faudra, pour payer l'aune de ce même drap, deux ou trois onces, ou peut-être quatre.

La valeur de l'argent est donc elle-même trop variable pour servir, dans tous les tems, de mesure à toutes les valeurs. Aussi avons-nous remarqué que, dans un siecle où il est une fois plus rare, on est aussi riche avec un revenu de cinquante onces, qu'on le seroit, dans un siecle où il est une fois plus abondant, avec cent onces de revenu.

Il n'est pas même une mesure d'a-

Non-seulement l'argent n'est pas une mesure exacte pour toutes les époques,

il n'eſt pas même une meſure exacte pour tous les lieux. C'eſt qu'il n'a pas la même valeur par-tout.

près laquelle on puiſſe toujours apprécier les valeurs d'un lieu à un autre.

Portés par habitude à juger des prix d'après la quantité d'argent que les choſes nous coûtent, nous ſuppoſons précipitamment que ce que nous payons deux onces d'argent dans une grande Ville marchande, eſt un prix double de ce que nous payons une once dans une Province, où le commerce a peu de débouchés. Mais, en pareil cas, la différence entre les prix ne peut pas être exactement comme la différence du plus au moins d'argent. Ce métal eſt alors une meſure fauſſe. Il a une plus grande valeur dans la Province ſans commerce, où il eſt plus rare : il en a une moindre dans la Ville marchande, où il eſt plus abondant. Comment donc pourroit-il meſurer le rapport où ſont les prix qui ont cours dans l'une avec les prix qui ont cours dans l'autre ?

La circulation de l'argent ſe ralentit de campagne en campagne, en raiſon de l'éloignement où elles ſont des principales Villes; & en ſuppoſant l'éloignement le même, elle ſe ralentit encore en raiſon des obſtacles qui rendent plus diſpendieux le tranſport des marchandiſes. Dès que l'argent circule moins, il eſt plus rare; dès qu'il eſt plus rare, il a plus de valeur; dès qu'il a plus de valeur, on en donne une moindre quantité pour les choſes qu'on achete; &, en conſéquence, ces choſes paroiſſent à plus bas prix qu'elles ne ſont.

A juger donc des revenus par la quantité d'argent qu'on reçoit chaque année, on paroît plus riche dans une Ville, qu'on ne l'eſt; & on l'eſt plus dans une campagne, qu'on ne le paroît. C'eſt que depuis que les métaux ont été pris pour meſure commune des valeurs, on eſt porté à ne voir des richeſſes que là où l'on voit beaucoup d'or & beaucoup d'argent; & cette

mépriſe a commencé dans les Villes où l'argent fait toute la richeſſe. Mais notre maniere de voir ne change pas la nature des choſes. Qu'importe, en effet, le plus ou le moins d'argent, lorſque le moins vaut le plus ? Si, avec cent onces d'argent, je puis faire dans une campagne les mêmes conſommations que vous faites dans une Ville avec trois ou quatre cens, ne ſuis-je pas auſſi riche que vous ?

Le bled ſeul eſt cette meſure.

Une marchandiſe auroit toujours une même valeur, ſi, toujours également néceſſaire, elle étoit, dans toutes les époques & dans tous les lieux, en même quantité relativement au beſoin. Alors elle ſeroit une meſure avec laquelle nous pourrions apprécier la valeur de l'argent dans tous les ſiecles & dans tous les lieux. Le bled eſt cette marchandiſe.

Il ſeroit ſuperflu de prouver que le bled eſt toujours également néceſſaire : il ſuffira de prouver qu'il y en a tou-

jours une même quantité relativement au beſoin. Cela eſt facile : car cette queſtion, comme toutes celles qu'on fait ſur l'Economie politique, ſe réſout d'elle-même.

Dans un tems où la population eſt plus grande, on conſomme plus de bled, & il ſe reproduit en plus grande quantité.

Dans un tems où la population eſt moins grande, on conſomme moins de bled, & il ſe reproduit en moindre quantité. Cela a été prouvé.

La production eſt donc, années communes, toujours en proportion avec la conſommation; &, par conſéquent, la quantité relativement au beſoin eſt toujours la même, années communes. Or c'eſt d'après la quantité relativement au beſoin que le bled s'apprécie. Il a donc toujours la même valeur, une valeur fixe & permanente.

Il n'en ſeroit pas de même d'une denrée, à laquelle on pourroit ſuppléer par

d'autres ; & qui, par conſéquent, ſeroit d'une moindre néceſſité. Le vin, par exemple, ne peut pas avoir une valeur fixe & invariable.

Cependant il faut remarquer que le bled lui-même ne peut avoir une valeur fixe & invariable, que dans la ſuppoſition où le commerce de cette denrée ſe fait avec une liberté entiere & permanente. S'il eſt gêné par des droits, des prohibitions, des monopoles, il ne peut pas ſe mettre à ſon vrai prix ; & s'il ne peut pas être à ſon vrai prix, il aura une valeur qui variera continuellement. Lorſque, par intervalles, on force le Peuple à brouter l'herbe, il n'eſt pas poſſible de déterminer la quantité du bled relativement au beſoin ; &, par conſéquent, il n'eſt plus poſſible d'en fixer la valeur. Je laiſſe à juger, ſi l'Europe a une meſure pour apprécier les valeurs dans toutes les époques & dans tous les lieux.

Mais il n'eſt cette meſure que dans la ſuppoſition où le commerce ſe feroit toujours fait avec une liberté entiere & permanente.

Il seroit avantageux que le prix des baux se payât en denrées.

Dans l'usage où l'on est communément d'affermer les terres en argent, il y a lésion pour le Fermier, si le bled tombe à bas prix ; & s'il monte à un prix haut, il y a lésion pour les Propriétaires. Cet usage est d'autant plus nuisible, que les Fermiers étant tous obligés de payer dans les mêmes termes, &, par conséquent, de mettre tous en vente à la fois, font, toutes les années & dans les mêmes mois, baisser le prix du bled, à leur grand dommage & à l'avantage des monopoleurs. Il seroit donc avantageux, pour les Propriétaires, pour les Fermiers & pour l'Etat, que le prix des Baux se payât en denrées. Il y auroit de l'avantage, non-seulement lorsque le commerce des bleds est gêné, il y en auroit encore, lorsqu'il est libre, parce qu'il en seroit plus libre : car les Fermiers ne seroient pas plus forcés de vendre dans un tems que dans un autre.

CHAPITRE XXIV.

Comment les productions se réglent d'après les consommations.

APRÈS avoir expliqué tout ce qui a rapport au vrai prix des choses, je me propose d'observer la cause des progrès de l'Agriculture & des Arts, l'emploi des terres, l'emploi des hommes, le luxe, les revenus publics & les richesses respectives des Nations. Voilà l'objet des Chapitres par où je terminerai cette premiere Partie.

Objet de ce Chapitre & des suivans.

Le besoin que les Citoyens ont les uns des autres, les met tous dans une dépendance mutuelle.

Les Citoyens dépendent tous les uns des autres.

Maîtres des terres, les Propriétaires le sont de toutes les richesses qu'elles produisent. A cet égard, il paroît qu'ils sont indépendans, & que le reste des Citoyens dépend d'eux. En effet tous sont à leurs gages : c'est avec le salaire

Comment tous dépendent des propriétaires.

qu'ils paient, que ſubſiſtent les Fermiers, les Artiſans, les Marchands; & voilà pourquoi les Ecrivains Economiſtes les jugent indépendans.

Comment tous dépendent des Fermiers.

Mais ſi les terres n'étoient pas cultivées, les matieres premieres manqueroient aux Artiſans, les marchandiſes manqueroient aux Commerçans, les productions de toutes eſpeces manqueroient aux Propriétaires, & le Pays ne ſuffiroit pas à la ſubſiſtance de ſes Habitans. Il n'y auroit plus proprement ni Artiſans, ni Marchands, ni Propriétaires.

Les Fermiers, comme premiere cauſe des productions, paroiſſent donc à leur tour tenir tous les Citoyens dans leur dépendance. C'eſt leur travail qui les fait ſubſiſter.

Comment tous dépendent des Artiſans.

Cependant, ſi les matieres premieres n'étoient pas travaillées, l'Agriculture & tous les Arts manqueroient des inſtrumens les plus néceſſaires. Il n'y auroit plus d'Arts, par conſéquent, &

la ſociété ſeroit détruite, ou réduite à un état miſérable. Tous les Citoyens ſont donc encore dans la dépendance des Artiſans.

Comment tous dépendent des Marchands.

Notre Peuplade n'avoit pas beſoin de Marchands, lorſque les Colons, ſeuls Propriétaires des terres, habitoient les champs qu'ils cultivoient. Alors chacun pouvoit, par des échanges avec ſes voiſins, ſe procurer les choſes dont il manquoit. Tantôt on achetoit une denrée qu'on n'avoit pas, avec le ſurabondant d'une autre: tantôt, avec ce même ſurabondant, on payoit à un Artiſan la matiere premiere qu'il avoit travaillée. Ces échanges ſe faiſoient ſans monnoie, & on ne ſongeoit pas encore aux moyens d'apprécier exactement la valeur des choſes.

Mais à meſure que les Propriétaires s'établiſſent dans les Villes, il leur eſt d'autant plus difficile de ſe procurer toutes les choſes dont ils manquent, qu'ils ſont alors de plus grandes con-

ſommations. Il faut donc qu'il s'établiſſe des magaſins, où ils puiſſent ſe pourvoir.

Ces magaſins ne ſont pas moins néceſſaires aux Artiſans, qui, d'un jour à l'autre, ont beſoin de matieres premieres, & qui ne peuvent pas, à chaque fois, les aller acheter dans des campagnes, ſouvent éloignées. Enfin ils le ſont aux Fermiers à qui il importe, toutes les fois qu'ils viennent à la Ville, de vendre promptement leurs productions, & d'acheter en même-tems tous les uſtenſiles dont ils ont beſoin. Voilà l'époque où tous les Citoyens tombent dans la dépendance des Marchands, & où les choſes commencent à avoir une valeur appréciée par une meſure commune.

Comment l'ordre naît de cette dépendance mutuelle.

Tel eſt en général le caractere des hommes : celui de qui on dépend veut s'en prévaloir ; & tous ſeroient deſpotes, s'ils le pouvoient. Mais quand, à différens égards, la dépendance eſt

mutuelle, tous ſont forcés de céder les uns aux autres, & perſonne ne peut abuſer du beſoin qu'on a de lui. Ainſi les intérêts ſe rapprochent : ils ſe confondent ; & quoique les hommes paroiſſent tous dépendans, tous, dans le fait, ſont indépendans. Voilà l'ordre : il naît des intérêts reſpectifs & combinés de tous les Citoyens.

Les goûts des Propriétaires ſont la regle des Fermiers, des Artiſans & des Marchands.

Parmi ces intérêts reſpectifs & combinés, il y en a un qui paroît le mobile de tous les autres : c'eſt celui des Propriétaires. Comme les plus grandes conſommations ſe font dans les Villes, & qu'ils y ont eux-mêmes la plus grande part, leur goût ſera la regle des Fermiers, des Artiſans & des Marchands. On cultivera, par préférence, les denrées dont ils aiment à ſe nourrir ; on travaillera aux ouvrages dont ils ſont curieux, & on mettra en vente les Marchandiſes qu'ils recherchent.

Il eſt naturel que cela arrive. Puiſque les Propriétaires, comme maîtres des

terres, ſont maîtres de toutes les productions, eux ſeuls peuvent payer le ſalaire qui fait ſubſiſter le Fermier, l'Artiſan & le Marchand. Tout l'argent, qui doit circuler, & qui, par conſéquent, doit être le prix de tous les effets commerçables, eſt originairement à eux. Ils le reçoivent de leurs Fermiers, & ils le dépenſent comme il leur plaît.

Il faut que cet argent retourne aux Fermiers, ſoit immédiatement lorſqu'ils vendront eux-mêmes aux Propriétaires; ſoit médiatement lorſqu'ils vendront à l'Artiſan ou au Marchand, à qui les Propriétaires auront donné, pour ſalaire, une partie de cet argent.

Or cette circulation ſera rapide, ſi les Fermiers, les Artiſans & les Marchands étudient les goûts des Propriétaires, & s'y conforment. Ils le feront, puiſque c'eſt leur intérêt.

Tant que ces goûts ſont les mêmes.

Suppoſons que, de génération en génération, les Propriétaires ſe ſont fait

fait une habitude des mêmes consommations ; nous en conclurons que, tant qu'il n'y a pas eu de variations dans leurs goûts, on a cultivé les mêmes productions, travaillé aux mêmes ouvrages, & fait la même espece de Commerce.

mes, on cultive les mêmes productions & les mêmes Arts.

Voilà l'état par où notre Peuplade a dû passer. Accoutumée à une vie simple, elle se sera long-tems contentée des premieres productions qu'elle aura eu occasion de connoître, & il n'y en aura pas eu d'autres dans le Commerce.

Plus recherchée dans la suite, elle variera dans ses goûts, préférant dans un tems ce qu'elle aura rejetté, & rejettant dans un autre ce qu'elle aura préféré.

Lorsque ces goûts changent, de nouvelles consommations donnent naissance à de nouvelles productions & à de nouveaux Arts.

Mais alors les choses qu'elle recherche le plus, ne seroient pas en proportion avec le besoin qu'elle s'en fait, si les Fermiers, les Artisans & les Marchands ne s'occupoient pas à l'envi des

moyens de ſuppléer au ſurcroît de cette eſpece de conſommations.

Or ils ont un intérêt à s'en occuper. Car, dans les commencemens, ces choſes n'étant pas aſſez abondantes, elles ſont à un plus haut prix; ils peuvent donc compter ſur un ſalaire plus fort.

Ils ne ſe contenteront pas même d'obſerver ces variations, qui leur procurent de nouveaux profits. Dès qu'ils auront remarqué qu'elles ſont poſſibles, ils mettront toute leur induſtrie à les faire naître, & il ſe fera une révolution dans le Commerce, dans les Arts & dans l'Agriculture. Auparavant les conſommations ſe régloient d'après les productions; alors les productions ſe régleront d'après les conſommations.

Alors un plus grand commerce fait proſpérer l'Etat.

Le Commerce, plus étendu, embraſſera un plus grand nombre d'objets. Il réveillera l'induſtrie des Artiſans & des Cultivateurs, & tout prendra une nouvelle vie. Mais cela n'eſt vrai que dans la ſuppoſition où le Commerce ſeroit

parfaitement libre. S'il ne l'étoit pas, il dégénéreroit bientôt en un état de convulsion, qui, faisant hausser & baisser sans regles le prix des choses, feroit faire mille entreprises ruineuses pour quelques-unes qui réussiroient, & répandroit le désordre dans les fortunes.

Notre Peuplade n'en est pas encore là. Son Commerce, que je suppose renfermé dans ses possessions, doit naturellement produire l'abondance. Il en ouvre toutes les sources, il les répand; & les champs, auparavant stériles, sont cultivés & deviennent fertiles. Il est certain que, tant que son Commerce se soutient par les seules productions de son sol, la multitude des consommations, soit en denrées, soit en matieres premieres, ne peut qu'inviter les Fermiers à tirer de ce sol toutes les richesses qu'il renferme.

Voilà les effets d'un Commerce intérieur & libre. Un Peuple alors est véritablement riche, parce que ses ri-

cheſſes ſont à lui, & ne ſont qu'à lui. C'eſt dans ſes poſſeſſions uniquement qu'il en trouve toutes les ſources, & c'eſt ſon travail ſeul qui les dirige.

Les conſommations, multipliées tout à la fois par les goûts nouveaux & par les goûts renaiſſans, doivent donc multiplier les productions, tant qu'il reſte des terres à cultiver, ou des terres à mettre en plus grande valeur. Juſques-là les richeſſes iront toujours en croiſſant, & elles n'auront un terme que dans les derniers progrès de l'Agriculture. Heureux le Peuple libre, qui, riche de ſon ſol, ne ſeroit pas à portée de commercer avec les autres!

CHAPITRE XXV.

De l'Emploi de terres.

Dans quelle proportion les productions ſe multiplient.

ON ne peut multiplier les productions, qu'à proportion de la quantité des terres, de leur étendue, & des ſoins qu'on donne à la culture.

Si nous ſuppoſons que toutes les terres ſont en valeur, & qu'elles produiſent chacune autant qu'elles peuvent produire, les productions ſeront au dernier terme d'abondance, & il ne ſera plus poſſible de les augmenter.

Productions portées au dernier terme d'abondance.

Alors, ſi nous voulons, dans un genre de denrées, avoir une plus grande abondance, il faudra néceſſairement nous réſoudre à en avoir une moindre dans un autre genre. Pour avoir plus de fourrage, par exemple, il faudra mettre en prairies des champs qu'on étoit dans l'uſage d'enſemencer : on aura donc une moindre récolte en bled.

Alors les productions ne peuvent devenir plus abondantes dans un genre, que parce qu'elles ſont plus rares dans un autre.

Les mêmes productions ne ſont pas également propres à la ſubſiſtance des animaux de toutes eſpeces. Par conſéquent, ſi les terres ſont employées à nourrir beaucoup de chevaux, elles ne pourront pas nourrir le même nombre d'hommes.

La population eſt plus ou moins grande, ſuivant l'emploi des terres, & ſuivant que chaque homme conſomme plus ou moins.

Suivant l'emploi des terres, la population ſera donc plus ou moins grande.

Mais les hommes conſomment plus ou moins, à proportion qu'ils ont plus ou moins de beſoins. Il faut donc que la population diminue, à proportion que les beſoins ſe multiplient davantage ; ou ſi la population ne diminue pas, il faut qu'on ait trouvé les moyens d'augmenter les productions en raiſon des conſommations.

En un mot, il n'y a jamais dans un Pays que la quantité d'habitans qu'il peut nourrir. Il y en aura moins, toutes choſes d'ailleurs égales, ſi chacun d'eux conſomme davantage : il y en aura moins encore, ſi une partie des terres eſt conſacrée à des productions dont ils ne ſe nourriſſent pas.

Peuple qui n'a que des beſoins naturels.

Obſervons maintenant notre Peuplade. Suppoſons que, dans le Pays qu'elle habite, elle a dix millions d'arpens, également propres à la culture ; & afin qu'elle ne puiſſe pas étendre ſes poſſeſſions, plaçons-la dans une Iſle, au ſein de l'Océan ; ou, pour lui

ôter juſqu'aux reſſources que la mer pourroit lui fournir, tranſportons ſes terres au milieu d'un immenſe déſert, de toutes parts ſablonneux & aride.

D'abord, comme nous l'avons remarqué, elle a peu de beſoins. Vêtue d'écorces d'arbres ou de peaux groſſiérement couſues, ſans commodités, ſans ſçavoir même qu'elle en manque, elle couche ſur la paille; elle ne connoît pas l'uſage du vin; elle n'a pour nourriture que des grains, des légumes, le lait & la chair de ſes troupeaux. Seulement elle n'eſt expoſée ni à ſouffrir de la faim, ni à ſouffrir des injures de l'air, & cela lui ſuffit.

Par l'emploi qu'il fait des terres, il proportionne les productions aux conſommations.

Dans les commencemens, peu nombreuſe par rapport au Pays qu'elle habite, il lui eſt facile de proportionner ſes productions à ſes conſommations. Car, par les denrées dont l'échange ſe fait au Marché, elle jugera de l'eſpece & de la quantité de celles qui ſe conſomment, & elle emploiera les terres en conſéquence.

Il eſt dans l'abondance, & il multiplie.

Quand on aura ſaiſi cette proportion, la Peuplade ſubſiſtera dans l'abondance, puiſqu'elle aura tout ce qu'il faut à ſes beſoins ; & tant que cette abondance pourra ſe concilier avec un plus grand nombre d'habitans, la population croîtra. C'eſt une choſe de fait que les hommes multiplient, toutes les fois que les peres ſont aſſurés de la ſubſiſtance de leurs enfans.

Dernier terme de ſa population.

Je ſuppoſe que, dans le Pays qu'habite notre Peuplade, chaque homme, en travaillant, peut ſubſiſter du produit d'un arpent, & ne peut ſubſiſter à moins. Or elle a dix millions d'arpens propres à la culture. La population pourra donc croître juſqu'à dix millions d'habitans ; &, parvenue à ce nombre, elle ne croîtra plus.

Elle ne s'eſt accrue à ce point, que parce que les hommes ont continué de vivre dans leur premiere groſſiéreté, & qu'ils ne ſe ſont pas fait de nouveaux beſoins.

Mais lorſque, par les moyens que nous avons indiqués, quelques Propriétaires auront augmenté leurs poſſeſſions, & que, raſſemblés dans une Ville, ils chercheront plus de commodités, dans la nourriture, dans le vêtement, dans le logement ; alors ils conſommeront davantage, & le produit d'un arpent ne ſuffira plus à la ſubſiſtance de chacun d'eux.

Comment les conſommations, qui ſe multiplient avec les beſoins, changent l'emploi des terres.

S'ils font de plus grandes conſommations en viande, il faudra nourrir une plus grande quantité de troupeaux ; &, par conſéquent, mettre en pâturages des terres à bled.

S'ils boivent du vin, il faudra employer en vignes une partie des champs qu'on enſemençoit ; & il en faudra employer une partie en plantations, s'ils brûlent plus de bois.

C'eſt ainſi que les conſommations, qui ſe multiplient comme les beſoins, changent l'emploi des terres ; & on voit que les productions, néceſſaires à

la ſubſiſtance de l'homme, diminuent dans la proportion où les autres augmentent.

Alors un Citoyen conſomme à lui ſeul autant que pluſieurs enſemble.

Plus les nouvelles conſommations ſe multiplieront, plus il y aura de mouvement dans le Commerce, qui embraſſera tous les jours de nouveaux objets. Ce ſera donc une néceſſité d'entretenir un grand nombre de chevaux pour voiturer les marchandiſes, de la Campagne dans les Villes, & de Province en Province : nouvelle raiſon de multiplier les prairies, aux dépens des terres à bled. Que ſera-ce, ſi les Propriétaires, qui vivent dans les Villes, veulent, pour leur commodité, avoir des chevaux, & ſe piquent d'en avoir beaucoup ? Que ſera-ce, s'ils mettent, en jardins & en parcs, des champs qu'on enſemençoit ? On conçoit que, dans cet état des choſes, un ſeul pourra conſommer, pour ſa ſubſiſtance, le produit de dix, douze, quinze, vingt arpens, ou davantage. Il faut donc que la population diminue.

Mais il eſt naturel que les Marchands & les Artiſans, qui ſe ſont enrichis, imitent les Propriétaires, & faſſent auſſi de plus grandes conſommations. Chacun d'eux voudra, ſuivant ſes facultés, jouir des commodités que l'uſage introduit.

Tous, à l'exemple les uns des autres, conſomment de plus en plus.

Les hommes, qui changeront le moins ſenſiblement leur maniere de vivre, ſont ceux qui, ſubſiſtant au jour le jour, gagnent trop peu pour améliorer leur condition. Tels ſont les petits Marchands, les petits Artiſans & les Laboureurs. Cependant chacun d'eux fera ſes efforts pour jouir, dans ſon état, des mêmes commodités dont d'autres jouiront; & ils y parviendront peu-à-peu, parce qu'inſenſiblement ils obtiendront de plus forts ſalaires. Alors tous à l'envi conſommeront davantage. Les Laboureurs, par exemple, prendront pour modèles les gros Fermiers, qui font de plus grandes conſommations, parce qu'ils en voient faire de plus

grandes aux Propriétaires, leurs Maîtres, & qu'ils en ont le pouvoir.

Ainſi, de proche en proche, tous, à l'exemple les uns des autres, conſommeront de plus en plus. Il eſt vrai qu'en général chacun réglera ſa dépenſe ſur celle qu'il voit faire aux gens de ſon état : mais, dans toutes les conditions, la dépenſe ſera néceſſairement plus grande. Le moindre Laboureur ne pourra donc plus ſubſiſter d'un ſeul arpent : il en conſommera deux, trois ou quatre.

Combien la population diminue.

A ne conſidérer que les beſoins du Laboureur, la population pourroit donc être réduite à la moitié, au tiers, au quart; & elle pourroit être réduite à un vingtiéme, ſi nous ne conſidérons que les Propriétaires qui conſomment le produit de vingt arpens. Ainſi, ſur vingt Laboureurs, les nouvelles conſommations en retrancheront quinze; &, ſur vingt Propriétaires, elles en retrancheront dix-neuf. Il n'eſt pas né-

ceſſaire de chercher à mettre plus de préciſion dans ce calcul. Je veux ſeulement faire comprendre comment la population, que nous avons ſuppoſée de dix millions d'hommes, pourroit n'être plus que de cinq à ſix millions, ou moindre encore.

Pourquoi on aura peine à le croire.

Comme les changemens, dans la maniere de vivre, ne ſont pas ſubits, la population diminuera ſi inſenſiblement, que notre Peuplade ne s'en appercevra pas. Elle croira, dans les derniers tems, ſon Pays auſſi peuplé qu'il l'ait jamais été ; & elle ſera fort étonnée, ſi on lui ſoutient le contraire. Elle n'imaginera pas que la population puiſſe diminuer dans un ſiécle, où chaque Citoyen jouit de plus d'abondance & de plus de commodités ; & c'eſt néanmoins par cette raiſon qu'elle diminue.

Comment ſe fait cette diminution.

C'eſt d'une génération à l'autre & inſenſiblement que ſe fait cette révolution. Puiſqu'à chaque génération, les

consommations augmentent comme les besoins, il ne peut plus y avoir autant de familles, & elles ne sçauroient être aussi nombreuses.

En effet, chaque homme veut pouvoir entretenir sa famille dans l'aisance, dont l'habitude fait un besoin à tous ceux de son état. Si un laboureur juge qu'il faut, à cet entretien, le produit de deux ou trois arpens, il ne songera à se marier, que lorsqu'il pourra disposer de ce produit. Il sera donc forcé d'attendre. Si ce moment n'arrive pas, il renoncera au mariage, & il n'aura point d'enfans. Si ce moment arrive tard, il ne se mariera que lorsqu'il sera avancé en âge, & il ne pourra plus avoir une famille nombreuse. Il y en aura sans doute quelques-uns qui se marieront, sans penser à l'avenir. Mais la misere, où ils tomberont, sera une leçon pour les autres; & leurs enfans périront faute de subsistance, ou ne laisseront point de postérité. On peut

faire le même raisonnement sur les Marchands, sur les Artisans & sur les Propriétaires.

Concluons que l'emploi des terres est différent, lorque les besoins, multipliés, multiplient les consommations, & qu'alors la population diminue nécessairement.

Lorsque de plus grandes consommations changent l'emploi des terres, il n'y a point de moyens pour entretenir la même population.

Il est vrai que si nous avions mis notre Peuplade dans toute autre position, elle trouveroit des ressources dans les contrées dont elle seroit environnée. Elle y pourroit envoyer des colonies; &, dans ce cas, il seroit possible que la population ne diminuât pas, elle pourroit même croître encore. Mais si ces contrées étoient occupées par d'autres Peuples, il faudroit armer; & la guerre détruiroit les habitans que les terres ne pourroient pas nourrir.

Je conviens encore que, lorsque les troupeaux consommeront le produit d'un grand nombre d'arpens, les terres réservées pour la subsistance des

hommes, en deviendront plus fertiles, parce qu'on y répandra l'engrais en plus grande abondance. Mais on conviendra auſſi avec moi que cette fertilité ne ſera pas une compenſation ſuffiſante. Quand même, ce qui n'eſt pas poſſible, ces terres, priſes ſéparément, produiroient autant que toutes enſemble ; comment pourroient-elles ſuffire à la même population, dans un tems où les hommes conſomment à l'envi toujours davantage ?

Comment on peut juger, par la population, de la proſpérité d'un Etat.

On dit ſouvent qu'on peut juger, par la population, de la proſpérité d'un Etat. Mais cela n'eſt pas exact. Car certainement on n'appellera pas proſpérité ces tems où j'ai repréſenté notre Peulade, lorſque j'en portois la population à dix millions d'ames. Cependant la multiplication des hommes ne peut être auſſi grande, que lorſqu'ils ſe contentent de vivre, comme elle, chacun du produit d'un arpent.

Ce n'eſt donc pas la plus grande

population conſidérée en elle-même ; qui doit faire juger de la proſpérité d'un Etat : c'eſt la plus grande population qui, étant conſidérée par rapport aux beſoins de toutes les claſſes de Citoyens, ſe concilie avec l'abondance à laquelle ils ont tous droit de prétendre. Deux Royaumes pourroient être peuplés inégalement, quoique le Gouvernement fût également bon ou également mauvais dans l'un & dans l'autre.

La Chine, par exemple, renferme un Peuple immenſe. C'eſt que l'unique nourriture de la multitude eſt le riz, dont on fait, chaque année dans pluſieurs Provinces, trois moiſſons abondantes : car la terre ne s'y repoſe point, & produit ſouvent cent pour un. Cette multitude, qui a peu de beſoins, eſt preſque nue, ou eſt vêtue de coton, c'eſt-à-dire, d'une production ſi abondante, qu'un arpent peut fournir dequoi habiller trois à quatre cens per-

ſonnes. Cette grande population ne prouve donc rien en faveur du Gouvernement : elle prouve ſeulement que les terres ont une grande fertilité, & qu'elles ſont cultivées par des hommes laborieux qui ont peu de beſoins.

Les terres ſeront en valeur, par-tout où l'Agriculture jouira d'une entiere liberté ; & alors la population, en proportion avec les conſommations, ſera auſſi grande qu'elle peut l'être. Voilà la proſpérité de l'Etat.

Quel eſt le plus avantageux, d'une grande population avec peu de beſoins, ou d'une moindre population avec des beſoins en plus grand nombre.

On pourroit demander s'il eſt plus avantageux pour un Royaume d'avoir un million d'habitans, qui ſubſiſtent, l'un portant l'autre, du produit de dix arpens par tête ; ou dix millions qui ſubſiſtent chacun du produit d'un ſeul arpent. Il eſt évident que cette queſtion reviendroit à celle-ci : *Eſt-il plus avantageux pour un Royaume, que ſes habitans ayent le moins de beſoins poſſibles, ou qu'ils en ayent beaucoup ?* ou encore : *eſt-il plus avantageux, pour un*

Royaume, que ſes habitans reſtent dans le premier état, où nous avons repréſenté notre Peuplade ; ou eſt-il à deſirer qu'ils en ſortent ? Je réponds qu'il faut qu'ils en ſortent. Mais quel eſt le terme où il faudroit pouvoir les arrêter ? C'eſt ce que nous examinerons dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XXVI.

De l'emploi des hommes dans une ſociété qui a des mœurs ſimples.

EN Amérique, dans des terres abandonnées à leur fécondité naturelle, & couvertes de forêts, il faut, à la ſubſiſtance d'un Sauvage, le produit de quatre-vingt ou cent arpens ; parce que les animaux dont il fait ſa principale nourriture, ne peuvent pas ſe multiplier beaucoup dans des bois, où ils trouvent peu de pâturages ; & que d'ailleurs les Sauvages détruiſent plus qu'ils ne conſomment.

Les deux extrêmes de la population.

A ces vaſtes Pays, preſque déſerts, nous pouvons oppoſer celui de notre Peuplade, lorſque le nombre des hommes étoit égal au nombre des arpens. Voilà les deux extrêmes de la population.

Arts néceſſaires pour tirer un Peuple de la groſſiéreté.

Cette Peuplade a, ſur une Horde ſauvage, l'avantage de trouver l'abondance dans les lieux où elle s'eſt fixée : mais elle a beſoin de pluſieurs Arts, pour ſortir de l'état groſſier, où elle ſe trouve d'abord.

Je n'entreprendrai pas d'expliquer comment elle en fera la découverte : cette recherche n'eſt pas de mon ſujet. Je paſſe aux tems où elle connoîtra ceux qui remontent à la plus haute antiquité : l'art de moudre le froment & d'en faire du pain ; l'art d'élever des troupeaux ; l'art de former des tiſſus avec la laine des animaux, avec leur poil, avec le coton, le lin, &c. enfin, un commencement d'architecture.

Alors elle trouve, dans le pain,

une nourriture plus délicate, que dans le bled qu'elle mangeoit auparavant tel qu'elle l'avoit récolté. Elle a, dans le lait de ſes troupeaux & dans leur chair, un ſurcroît de nourriture qui la fait ſubſiſter avec plus d'aiſance. Les étoffes ou tiſſus, dont elle s'habille, garantiſſent mieux des injures de l'air, que des peaux groſſiérement couſues enſemble ; & elles ſont d'autant plus commodes, qu'elles ont une ſoupleſſe qui laiſſe au corps la liberté de tous ſes mouvemens. Enfin ſes bâtimens, plus ſolides & plus grands, ſont un abri plus ſûr pour les choſes qu'elle veut conſerver, & elle y trouve plus de commodités.

Quand les étoffes ſont commodes & durables, il importe peu qu'elles ſoient travaillées avec plus de fineſſe : ſi la nourriture eſt abondante & ſaine, il ſeroit peut-être dangereux qu'elle devînt plus délicate ; & lorſque des bâtimens ſolides, ſont aſſez grands

pour loger une famille, & renfermer toutes les choſes dont elle a beſoin, eſt-il abſolument néceſſaire d'y trouver toutes les commodités, dont un Peuple amolli s'eſt fait autant d'habitudes ?

La vie ſimple eſt entre deux extrêmes.

Entre une vie groſſiere & une vie molle, je voudrois diſtinguer une vie ſimple, & en déterminer l'idée, s'il eſt poſſible, avec quelque préciſion.

Je me repréſente une vie groſſiere dans le premier état où a été notre Peuplade : je me repréſente une vie molle dans ces tems, où les excès en tous genres ont corrompu les mœurs. Ces extrêmes ſont faciles à ſaiſir. C'eſt entre l'un & l'autre que nous devons trouver la vie ſimple. Mais où commence-t'elle, & où finit-elle ? Voilà ce qu'on ne peut montrer qu'à peu-près.

Nous paſſons de la vie groſſiere à la vie ſimple, & de la vie ſimple à la vie molle par une ſuite de ces choſes que l'habitude nous rend néceſſaires,

& que, par cette raiſon, j'ai appellé *de ſeconde néceſſité*. Il faut donc que les Arts faſſent quelques progrès, pour nous tirer d'une vie groſſiere; & il faut qu'ils s'arrêtent après quelques progrès, pour nous empêcher de tomber dans une vie molle. Le paſſage de l'une à l'autre eſt inſenſible, & ce n'eſt jamais que du plus au moins que la vie ſimple s'éloigne d'un des extrêmes, comme ce n'eſt jamais que du plus au moins qu'elle s'approche de l'autre. Il n'eſt donc pas poſſible d'en parler avec une exacte préciſion.

La vie étoit ſimple avant la fondation des Villes, parce que tous les Arts ſe rapportoient à l'Agriculture, & qu'il y avoit peu de loix.

Il eſt aiſé de ſe repréſenter ce que c'étoit que la vie ſimple, lorſque les hommes, avant de s'être raſſemblés dans les Villes, habitoient les champs qu'ils cultivoient. Alors, quelques progrès qu'euſſent faits les Arts, tous ſe rapportoient à l'Agriculture, qui étoit le premier Art, l'Art eſtimé par-deſſus tous.

Or, tant que l'Agriculture a été re-

gardée comme le premier Art, comme celui auquel tous les autres doivent se rapporter, les hommes, bien-loin de pouvoir s'amollir, ont été nécessairement sobres & laborieux. Le Gouvernement, simple alors, demandoit peu de loix, & n'engageoit pas dans de longues discussions. Les affaires entre Particuliers, mises en arbitrages, avoient pour Juges les voisins dont l'équité étoit reconnue. Les intérêts généraux se traitoient dans l'assemblée des peres de famille ou des chefs qui les représentoient ; & l'ordre se maintenoit, en quelque sorte, de lui-même, chez un Peuple qui avoit peu de besoins.

Voilà la vie simple : elle se reconnoît sensiblement à l'emploi des hommes, dans une société agricole qui se maintient avec peu de loix. Cette simplicité subsistera, tant que les Citoyens ne seront qu'Agriculteurs ; & il s'en conservera quelques restes dans tous les tems où

où l'Agriculture ſera en quelque conſidération parmi eux.

Après la fondation des Villes, le Gouvernement ne pouvoit plus être auſſi ſimple, & les déſordres commencerent. Les Propriétaires, comme plus riches, ſe trouverent ſaiſis de la principale autorité : ils paroiſſoient y avoir plus de droit, parce qu'étant maîtres des terres, ils avoient un plus grand intérêt au bien général.

Après la fondation des Villes, la vie a continué d'être ſimple, tant qu'il y a eu peu de loix, & que l'Agriculture a été en conſidération.

Tous vouloient avoir la même part à la puiſſance, & tous cependant ne le pouvoient pas. Les richeſſes donnoient l'avantage aux uns ; plus d'adreſſe ou plus de talens le donnoient aux autres ; &, dans ce conflit, l'autorité devoit être flottante, juſqu'à ce qu'un Chef de parti s'en fût ſaiſi, ou que la Nation, aſſemblée, eût donné une forme au Gouvernement. C'eſt alors qu'on créa un Sénat pour veiller aux intérêts de tous ; & on lui donna un Chef avec le nom de *Roi*, nom qui devint ce que

nous appellons un titre, lorſque la Royauté ſe fut arrogé la plus grande puiſſance. Mais les Rois, dans les commencemens, n'ont eu qu'une autorité bien limitée.

Sous cette nouvelle forme de Gouvernement, il n'y avoit encore qu'un petit nombre de loix, & ce petit nombre eſt une preuve de la ſimplicité des mœurs. C'eſt dans les tems de corruption, que les loix ſe multiplient. On en fait continuellement, parce qu'on en ſent continuellement le beſoin, & il ſemble qu'on en fait toujours inutilement : car elles tombent bientôt en déſuétude, & on eſt ſans ceſſe obligé d'en refaire.

Il faut que les Arts faſſent aſſez de progrès pour employer les Citoyens qui ne pourroient pas ſubſiſter ſans travail.

On juge avec raiſon que, lorſqu'une Nation n'eſt recherchée, ni dans ſa nourriture, ni dans ſon habillement, ni dans ſon logement; il ſuffit pour la faire ſubſiſter dans l'abondance & dans l'aiſance, d'employer le quart des Citoyens aux travaux journaliers de la cultivation, & des Arts groſſiers.

Un autre quart, ou à peu-près, ſont trop jeunes ou trop vieux, pour contribuer, par leur travail, aux avantages de la ſociété. Il en reſteroit donc la moitié qui ſeroit ſans occupation. C'eſt cette moitié qui ſe retire dans les Villes. Elle comprend les Propriétaires, qui ſe trouvent naturellement chargés des principaux ſoins du Gouvernement; les Marchands qui facilitent le plus grand débit de toutes les choſes néceſſaires à la vie; & les Artiſans, qui travaillent, avec plus d'art, les matieres premieres.

Si les Arts reſtent dans cet état, où le travail d'un quart des Citoyens ſuffit à la ſubſiſtance de tous, la plupart de ceux qui n'auront point de terres en propriété, ſeront dans l'impuiſſance de ſubſiſter, puiſqu'ils ſeront ſans occupations, & ce ſeroit le plus grand nombre.

On ne peut pas ne pas reconnoître que ce ne fût là une ſource de déſor-

dres. Or s'il importe d'un côté que chaque Citoyen puiſſe vivre de ſon travail, il eſt certain de l'autre qu'on ne pourra donner de l'occupation à tous, qu'autant que les Arts auront fait de nouveaux progrès. Il eſt donc de l'intérêt de la ſociété que ces progrès ſe faſſent.

Ces progrès ſe concilieront avec la ſimplicité, tant que les ouvrages ſeront d'un prix proportionné aux facultés du commun des Citoyens.

Les Artiſans, qui réuſſiſſent dans ces Arts perfectionnés, font du linge plus fin, de plus beau drap, des vaſes d'une forme plus commode, des inſtrumens plus ſolides ou plus utiles, des uſtenſiles de toutes eſpeces, propres à de nouveaux uſages, ou plus propres aux anciens que ceux dont on ſe ſervoit. Tout ces Arts, tant qu'on n'y mettra point trop de recherches, ſe concilieront avec la ſimplicité.

Ce que j'appelle *recherches*, peut ſe trouver dans les matieres premieres & dans le travail. Dans les matieres premieres, lorſqu'on préfere celles qu'on tire de l'Etranger, uniquement parce

qu'elles ſont plus rares, & ſans y trouver d'ailleurs aucun avantage : dans le travail, lorſqu'on préfere un ouvrage plus fini, quoiqu'il n'en ſoit ni plus ſolide, ni plus utile.

Or dès qu'il y aura moins de recherches dans les matieres premieres & dans le travail, les ouvrages en ſeront à moins haut prix. Dès que les ouvrages ſeront à moins haut prix, ils ſeront plus proportionnés aux facultés des Citoyens. L'uſage n'en ſera donc interdit à aucun d'eux : tous en jouiront, ou ſe flatteront au moins d'en pouvoir jouir. Ce ſont ſur-tout les jouiſſances excluſives qui font diſparoître la ſimplicité. Quand on commence à croire qu'on en vaut mieux, parce qu'on jouit des choſes dont les autres ne jouiſſent pas ; on ne cherche plus à valoir que par ces ſortes de choſes : on croit ſe diſtinguer, en affectant d'en jouir, lors même qu'on n'en ſent plus la jouiſſance ; & on ceſſe d'être ſimple,

non-seulement parce qu'on n'est pas comme les autres, mais encore parce qu'on veut paroître ce qu'on n'est pas.

Emploi des hommes dans une société dont les mœurs sont simples.

Tel est donc l'emploi des hommes chez notre Peuplade. Elle a des Magistrats qu'elle a chargés des soins du Gouvernement, des Laboureurs qui cultivent les terres, des Artisans pour les Arts grossiers, d'autres Artisans pour les Arts perfectionnés ; & des Marchands qui mettent tous les Citoyens à portée des choses à leur usage.

Tout le monde travaille à l'envi dans cette société ; & parce que chacun a le choix de ses occupations, & jouit d'une liberté entiere, le travail de l'un ne nuit point au travail de l'autre. La concurrence, qui distribue les emplois, met chacun à sa place : tous subsistent, & l'Etat est riche des travaux de tous. Voilà le terme où les Arts doivent tendre, & où ils devroient s'arrêter.

En effet, si, pour faire de nouveaux progrès, ils mettent trop de recherches dans les choses d'usage ; s'ils nous font un besoin d'une multitude de choses, qui ne servent qu'à la magnificence ; s'ils nous en font un autre d'une multitude de frivolités : c'est alors que les Citoyens, bien-loin de contribuer par leurs travaux à élever & à consolider l'édifice de la société, paroissent au contraire le saper par les fondemens. Le luxe, dont nous allons traiter, enlevera les Artisans aux Arts les plus utiles : il enlevera le Laboureur à la charrue : il fera hausser le prix des choses les plus nécessaires à la vie ; &, pour un petit nombre de Citoyens qui vivront dans l'opulence, la multitude tombera dans la misere.

Comment les Arts deviennent dangereux par leurs progrès.

Un Peuple ne sortira point de la simplicité, lorsqu'au lieu de marcher pieds nuds, il aura des chaussures commodes ; lorsqu'aux vases de bois, de pierre, de terre, il préférera des vases

Ils ne sont point dangereux, & ils sont au contraire utiles lorsqu'ils procurent aux uns les moyens de subsister en travaillant,

& qu'ils n'exposent pas les autres à tomber dans la molleſſe.

plus ſolides, faits avec des métaux communs ; lorſqu'il ſe ſervira de linge ; lorſque ſes vêtemens ſeront d'une forme plus propre aux uſages auxquels il les deſtine ; lorſqu'il aura des uſtenſiles de toutes eſpeces, mais d'un prix proportionné aux facultés de tous : en un mot, il n'en ſortira point, lorſque, dans les Arts qu'il crée ou qu'il perfectionne, il ne cherchera que des choſes d'un uſage commun.

Concluons que, puiſque dans une ſociété tous les Citoyens doivent être occupés, il eſt avantageux ou même néceſſaire que les Arts faſſent aſſez de progrès pour fournir de l'occupation à tous. Ce ſont les choſes dont l'uſage fait ſentir la néceſſité, qui doivent être la regle de l'emploi des hommes, & procurer aux uns les moyens de ſubſiſter en travaillant, ſans expoſer les autres à tomber dans la molleſſe.

Le ſujet de ce Chapitre s'éclaircira encore dans le ſuivant, où nous traite-

rons du luxe, c'eſt-à-dire, d'un genre de vie qui eſt le plus éloigné de la ſimplicité.

CHAPITRE XXVII.

Du Luxe.

DEPUIS qu'on écrit ſur le luxe, les uns en font l'apologie, les autres en font la ſatyre, & on ne prouve rien. C'eſt qu'on ne cherche pas à s'entendre.

Idée confuſe qu'on ſe fait du luxe.

On parle du luxe, comme d'une choſe dont on ſe ſeroit fait une idée abſolue, & cependant nous n'en avons qu'une idée relative. Ce qui eſt luxe pour un Peuple, ne l'eſt pas pour un autre; & pour le même Peuple, ce qui l'a été, peut ceſſer de l'être.

Luxe, dans la premiere acception du mot, eſt la même choſe qu'excès; & quand on l'emploie en ce ſens, on commence à s'entendre. Mais lorſque nous oublions cette premiere accep-

tion, & que nous courons, pour ainſi dire, à une multitude d'idées acceſſoires, ſans nous arrêter à aucune, nous ne ſçavons plus ce que nous voulons dire. Subſtituons, pour un moment, le mot d'*excès* à celui de *luxe*.

Ce qui eſt excès aux yeux d'un Sauvage, n'en eſt pas un aux yeux d'un Citoyen.

La vie groſſiere de notre Peuplade, lors de ſon établiſſement, ſeroit un excès de recherches aux yeux d'un Sauvage, qui, accoutumé à vivre de chaſſe & de pêche, ne comprend pas la néceſſité des beſoins qu'elle s'eſt faits. Parce que la terre, ſans être travaillée, fournit à ſa ſubſiſtance; il lui paroît que ceux qui la cultivent, ſont trop recherchés ſur les moyens de ſubſiſter.

Voilà donc, à ſon jugement, un excès, qui n'en eſt pas un au jugement de notre Peuplade, ni au nôtre.

Ce qui paroît excès à quelques Citoyens, peut ne pas paroître excès à quelques-autres.

Mais chez notre Peuplade même, chaque nouvelle commodité, dont l'uſage s'introduira, pourra être regardée comme un excès de recherches, par

tous ceux qui n'en ſentiront pas encore le beſoin. Eſt-elle donc condamnée à tomber d'excès en excès, à meſure qu'elle fera des progrès dans les Arts ?

Pourquoi.

Les hommes ne jugent différemment de ce que tous s'accordent à nommer excès, que parce que, n'ayant pas les mêmes beſoins, il eſt naturel que ce qui paroît excès à l'un, ne le paroiſſe pas à l'autre. Voilà ſans doute pourquoi on a tant de peine à ſçavoir ce qu'on veut dire, quand on parle du luxe.

Le luxe conſiſte dans les choſes que tous les Citoyens doivent s'accorder à regarder comme un excès.

Je diſtingue deux ſortes d'excès : les uns qui ne le ſont, que parce qu'ils paroiſſent tels aux yeux d'un certain nombre ; les autres qui le ſont, parce qu'ils doivent paroître tels aux yeux de tous. C'eſt dans ces derniers que je fais conſiſter le luxe. Voyons donc quelles ſont les choſes qui doivent paroître un excès aux yeux de tous.

Il n'y a point d'excès dans l'uſage des choſes qui ſont de nature à

Quelque recherchées que les choſes aient pu paroître dans les commencemens, elles ne ſont point un excès, lorſ-

pouvoir être communes à tous.

qu'elles ſont de nature à devenir d'un uſage commun. Alors elles ſont une ſuite des progrès qu'il eſt important de faire faire aux Arts ; & il viendra un tems, où tout le monde s'accordera à les regarder comme néceſſaires. On voit même qu'elles peuvent ſe concilier avec la ſimplicité.

Il y a excès dans l'uſage des choſes qui ſont réſervées pour le petit nombre, à l'excluſion du plus grand ; & cet excès conſtitue le luxe.

Quand au contraire les choſes, de nature à ne pouvoir être communes, ſont réſervées pour le plus petit nombre à l'excluſion du plus grand, elles doivent toujours être regardées comme un excès : ceux-mêmes qui aiment le plus à en jouir, n'en pourront pas diſconvenir. Le luxe conſiſte donc dans les choſes qui paroiſſent un excès aux yeux de tous, parce qu'elles ſont, par leur nature, réſervées pour le petit nombre à l'excluſion du plus grand.

Le linge, qui a été un luxe dans ſon origine, n'en eſt pas un aujourd'hui. L'or & l'argent, qui, dans les meubles & dans les habits, a toujours été un luxe, en ſera toujours un.

La soie étoit un luxe pour les Romains, parce qu'il la tiroit des Indes, & que, par conséquent, elle ne pouvoit pas être commune chez eux. Elle a commencé à être moins luxe pour nous, quand elle a commencé à être une production de notre climat; & elle le sera moins, à proportion qu'elle deviendra plus commune.

Enfin les pommes de terre seroient un luxe sur nos tables, si nos champs n'en produisoient pas; & qu'il fallût les faire venir à grands frais de l'Amérique Septentrionnale, d'où elles viennent originairement. Les gens riches, dont le goût est en proportion avec la rareté des mets, les jugeroient excellentes; & un plat de cette racine, derniere ressource des Payſans à qui le pain manque, feroit la célébrité d'un repas.

Le luxe peut avoir lieu dans les choses qu'on fait venir de loin.

Pour juger s'il y a du luxe dans l'usage des choses, il suffiroit donc souvent de considérer l'éloignement des lieux

d'où on les tire. En effet, lorsque le Commerce se fait entre deux Nations voisines, le luxe peut ne s'introduire ni chez l'une, ni chez l'autre; parce que les mêmes choses peuvent, par des échanges, devenir communes chez toutes deux.

Il n'en est pas de même, lorsque le Commerce se fait entre deux Peuples fort éloignés. Ce qui est commun chez nous, devient luxe aux Indes, où il est nécessairement rare; & ce qui est commun aux Indes, devient luxe chez nous, où il est rare aussi nécessairement.

Il peut avoir lieu dans celles qu'on prend chez une Nation voisine, & dans celles qu'on trouve chez soi.

Le luxe peut donc avoir lieu dans l'usage des choses qu'on fait venir de loin : mais ce n'est pas le seul. Il peut y en avoir un dans l'usage des choses qu'on tire d'une Nation voisine, & même dans l'usage de celles qu'on trouve chez soi.

On prétend que si la France payoit, en vin de Champagne, les dentelles de Bruxelles, elle donneroit, pour le

produit d'un seul arpent de lin, le produit de plus de seize mille arpens en vignes. (*a*) Les dentelles, quoiqu'elles ne nous viennent pas de loin, sont donc une chose dont l'usage ne peut pas être commun, ou une chose de luxe.

Mais, quand les dentelles se feroient en France, elles n'en seroient pas moins luxe : elles seroient même encore à plus haut prix, &, par conséquent, d'un usage moins commun.

La main-d'œuvre transforme en luxe les choses les plus communes.

Le prix de la main-d'œuvre transforme donc en choses de luxe, les matieres premieres que notre sol produit en plus grande abondance. Il y a beaucoup de ce luxe dans nos meubles, dans nos équipages, dans nos bijoux, &c.

Effets du luxe, lorsqu'il consiste dans les choses qu'on tire de l'Etranger.

Quoique tous ces luxes tendent à corrompre les mœurs, ils ne sont pas tous également nuisibles. Considérons-les d'abord par rapport à l'Etat, nous

(*a*) Essai sur la nature du Commerce, Part. I, ch. 15.

les conſidérerons enſuite par rapport aux particuliers.

Deux Nations commerceront avec le même avantage, toutes les fois que chacune recevra en productions une quantité égale à la quantité qu'elle livrera. Mais ſi l'une donne le produit de ſeize mille arpens pour le produit d'un ſeul, il eſt évident qu'elle ſera prodigieuſement léſée. Le luxe des dentelles eſt donc nuiſible à la France. Il enleve une grande ſubſiſtance, &, par conſéquent, il tend à diminuer la population.

Il pourroit être avantageux pour l'Europe d'envoyer aux Indes le ſurabondant de ſes productions. Mais ſi elle n'avoit un ſurabondant, que parce qu'elle ſe dépeuple, elle feroit mieux d'employer ſes terres à la ſubſiſtance de ſes propres habitans, & d'augmenter ſes productions, afin d'augmenter ſa population.

Il lui a été ſur-tout avantageux de ſe débarraſſer, dans ce commerce,

d'une partie de l'or & de l'argent que l'Amérique lui fourniſſoit en trop grande abondance. Mais les choſes de luxe, qu'elle tire des Indes, lui coûtent en échange des millions d'hommes. Combien n'en périt-il pas dans le trajet ! Combien dans des climats mal-ſains, où elle eſt obligée d'avoir des entrepôts ! Combien dans les guerres avec les Indiens ! Combien enfin dans les guerres que ce commerce ſuſcite entre les Nation rivales ! Je croirai ce luxe avantageux pour l'Europe, lorſqu'il ſera prouvé qu'elle a une ſurabondance de population.

Effets du luxe, lorſqu'il conſiſte dans des choſes qu'on tire de ſon ſol & de ſon induſtrie.

Quant aux choſes de luxe qui viennent de notre ſol & de notre induſtrie, elles peuvent avoir quelque utilité, mais elles ne ſont pas ſans abus.

Lorſque, dans la primeur, un homme riche achete cent écus un litron de petits pois, c'eſt un luxe, tout le monde en convient. Mais il ſeroit à ſouhaiter que tous les excès des hommes

à argent fuſſent de cette eſpece : car leurs richeſſes ſe verſeroient immédiatement ſur les champs, comme un engrais propre à les rendre fertiles.

Il n'eſt pas douteux que les ſommes que nous dépenſons en meubles, en équipages, en bijoux, ne ſe verſent auſſi ſur nos champs, lorſque nous employons à ces ouvrages nos propres Ouvriers ; puiſque ces Ouvriers les rendent en détail au Laboureur qui les fait ſubſiſter. Mais elles ne s'y verſent pas immédiatement. Elles commencent par enrichir l'Ouvrier ; elles l'accoutument à des jouiſſances qui ſont un luxe pour lui : & ces jouiſſances excitent l'envie ou l'émulation de tous ceux qui ſe flattent de réuſſir dans le même métier.

En effet, comme cet Ouvrier eſt un Payſan dont tous les parens ſont Laboureurs, ſa condition améliorée fera voir à tout ſon Village, combien l'induſtrie dans les Villes a d'avantages

ſur les travaux de la campagne. On déſertera donc les Villages. Sur dix Payſans qui auront pris des métiers, un ſeul réuſſira, & neuf ne gagneront pas dequoi vivre. Il y aura donc dix hommes de perdus pour l'Agriculture, & neuf pauvres de plus dans la Ville. Voilà, pour l'Etat, les inconvéniens que produit le luxe, lorſqu'il conſiſte dans des ouvrages auxquels nous employons nos propres Ouvriers.

Trois ſortes de luxe.

Pour juger des inconvéniens du luxe par rapport aux Particuliers, j'en diſtingue de trois eſpeces : luxe de magnificence, luxe de commodités, luxe de frivolités.

Luxe de magnificence.

Le premier me paroît le moins ruineux, parce qu'une partie des choſes, qui ont ſervi à la magnificence, peuvent y ſervir encore ; & que d'ailleurs, lorſqu'elles ſont de nature à ne pas ſe conſommer, elles conſervent une grande valeur, même après avoir été employées à nos uſages. De ce genre ſont

la vaiſſelle d'or ou d'argent, les diamans, les vaſes de pierres rares, les ſtatues, les tableaux, &c.

Luxe de commodités.

Celui de commodités, plus contagieux, parce qu'il eſt proportionné aux facultés d'un plus grand nombre de Citoyens, peut être fort diſpendieux : car il devient plus grand à meſure qu'on s'amollit davantage, & la plupart des choſes qu'on y employe, perdent toute leur valeur.

Luxe de frivolités.

Enfin le luxe de frivolités, aſſujetti aux caprices de la mode, qui le reproduit continuellement ſous des formes nouvelles, jette dans des dépenſes dont on ne voit point les bornes ; & cependant les frivolités, pour la plupart, n'ont de valeur qu'au moment où on les achete.

Combien il faut raiſonner mal pour les juger utiles.

Quelle eſt la fortune qui peut ſuffire à toutes ces ſortes de luxe ? Il faut donc des reſſources, & on en trouve malheureuſement pour achever ſa ruine. On dira ſans doute que le luxe fait ſub-

ſiſter une multitude d'Ouvriers, & que lorſque les richeſſes reſtent dans l'Etat, il importe peu qu'elles paſſent d'une famille dans une autre.

Mais quand le déſordre eſt dans toutes les fortunes, peut-il ne pas y en avoir dans l'Etat ? Que deviennent les mœurs, lorſque les principaux Citoyens, qu'on prend pour exemple, forcés à être tout à la fois avides & prodigues, ne connoiſſent que le beſoin d'argent, que tout moyen d'en faire eſt reçu parmi eux, & qu'aucun ne déshonore ? Le luxe fait ſubſiſter une multitude d'Ouvriers, j'en conviens. Mais faut-il fermer les yeux ſur la miſere qui ſe répand dans les Campagnes ? Qui donc a plus de droit à la ſubſiſtance, eſt-ce l'Artiſan des choſes de luxe, ou le Laboureur ?

C'eſt une choſe de fait, que la vie ſimple peut ſeule rendre un Peuple riche, puiſſant & heureux. Voyez la Grece dans ſes tems floriſſans ; c'eſt à

C'eſt dans la ſimplicité des mœurs uniquement, qu'une Nation peut trouver l'abondance, la puiſſance

& le bonheur.

un reſte de ſimplicité qu'elle devoit cette puiſſance qui étonne les Nations amollies. Voyez même les Peuples de l'Aſie, avant Cyrus. Ils avoient des vices, ils connoiſſoient le faſte : mais le luxe n'avoit pas encore répandu ſon poiſon mortel ſur toutes les parties de la ſociété. Si la magnificence ſe montroit dans des tréſors qu'on amaſſoit pour le beſoin, dans de grandes entrepriſes, dans des travaux auſſi vaſtes qu'utiles ; ſi elle ſe montroit dans les meubles, dans l'habillement : au moins ne connoiſſoit-on pas toutes nos commodités, & on connoiſſoit moins encore toutes les frivolités, dont nous n'avons pas honte de nous faire autant de beſoins. Le luxe même de la table, quel qu'il fût, n'avoit lieu que dans des feſtins d'apparat. Il conſiſtoit dans l'abondance, plutôt que dans la délicateſſe. Ce n'étoit pas deux fois par jour, juſques dans les maiſons des Particuliers, une profuſion de mets,

apprêtés avec élégance, & étalés avec faſte.

Je ferois volontiers l'apologie du luxe des anciens Peuples de l'Aſie. Je le vois ſe concilier avec un reſte de ſimplicité, juſques dans les Palais des Souverains. S'il eſt grand, je le vois ſoutenu par des richeſſes plus grandes encore, & je comprends qu'il a pu être de quelque utilité. Mais nous qui, dans notre miſere, n'avons que des reſſources ruineuſes, & qui, pour nous procurer ces reſſources, ne craignons pas de nous déshonorer, nous voulons vivre dans le luxe, & nous voulons que notre luxe ſoit utile!

Autrefois le luxe étoit plus tolérable en Aſie, qu'il ne l'eſt aujourd'hui en Europe.

CHAPITRE XXVIII.

De l'Impôt, ſource des revenus publics.

EN conſidérant comment les richeſſes ſe produiſent, ſe diſtribuent & ſe conſervent, nous avons vu que le

Ce qu'on entend par revenus publics ou de l'Etat.

Commerce a beſoin d'une Puiſſance qui le protege. J'appelle *revenus publics* ou *de l'Etat* les revenus qu'on accorde à cette Puiſſance. Il s'agit de ſçavoir pourquoi & par qui ils doivent être payés.

Tout Citoyen doit ſe rendre utile.

Une ſociété civile eſt fondée ſur un contrat, exprès ou tacite, par lequel tous les Citoyens s'engagent, chacun pour leur part, à contribuer à l'avantage commun.

En général, pour contribuer à cet avantage, il ſuffit d'être utile; & on le ſera, toutes les fois qu'on aura un état, & qu'on en remplira les devoirs.

Cette maniere de contribuer eſt une obligation que tous les Citoyens, ſans exception, ont contractée en ſe réuniſſant en corps de ſociété.

Un homme inutile n'eſt donc pas un Citoyen. A charge à la ſociété, il ne fait rien pour elle : elle ne lui doit rien.

Subſides ou Impôts à payer.

Mais il ne ſuffit pas toujours d'avoir un état & d'en remplir les devoirs. Dans le gouvernement de toute ſociété civile,

civile, il y a des dépenſes publiques, néceſſaires, indiſpenſables, & auxquelles, par conſéquent, les Citoyens doivent contribuer.

Ils ne le peuvent qu'en deux manieres; l'une en travaillant eux-mêmes aux ouvrages publics, l'autre en fourniſſant la ſubſiſtance à ceux qui travaillent. Or comme cette ſubſiſtance & ce travail peuvent s'évaluer en argent, nous réduirons, pour plus de ſimplicité, à une contribution faite en argent, ces deux manieres de contribuer. Une pareille contribution, ſi elle eſt réglée par la Nation même, ſe nomme *ſubſide* ou *don gratuit*; & on le nomme *impôt*, ſi elle eſt impoſée par le Gouvernement. On demande qui doit payer les ſubſides ou impôts ?

Deux claſſes de Citoyens : les propriétaires & les ſalariés.

Il n'y a en général que deux claſſes de Citoyens : celle des Propriétaires, à qui toutes les terres & toutes les productions appartiennent; & celle des Salariés, qui n'ayant ni terres, ni pro-

ductions en propre, ſubſiſtent avec les ſalaires dûs à leur travail.

Les propriétaires peuvent payer les ſubſides.

La premiere peut facilement contribuer ; parce que, toutes les productions étant à elle, ſi elle n'a pas tout l'argent, elle a plus que l'équivalent (*a*), & que d'ailleurs il paſſe entiérement par ſes mains.

Les ſalariés ne le peuvent pas.

La ſeconde ne le ſçauroit. Elle ne peut pas fournir la ſubſiſtance à ceux qui travaillent, puiſqu'elle n'a point de productions en propre. Elle ne peut pas leur donner l'argent dont ils ont beſoin pour acheter cette ſubſiſtance, puiſqu'elle n'a pour tout argent que ſon ſalaire ; & que ce ſalaire, réduit au plus bas par la concurrence, n'eſt préciſément que ce qu'il lui faut pour ſubſiſter elle-même.

Repréſentons-nous des Peuples qui n'ont aucun de nos préjugés, des Peu-

(*a*) Il faut ſe ſouvenir que, quelque quantité d'argent qu'il y ait chez une Nation, il ne peut jamais avoir une valeur égale à la valeur de toutes les productions,

ples tels que ceux que j'ai ſuppoſés ; la premiere idée qui s'offrira à eux, ſeroit-elle de dire ? *Il faut que ceux qui n'ont rien, contribuent aux dépenſes publiques, comme ceux qui ont quelque choſe*; ou autrement, *il faut que ceux qui n'ont que des bras & de l'induſtrie pour tout avoir, contribuent aux dépenſes publiques avec un argent qu'ils n'ont pas.* Or la claſſe ſalariée, ne gagnant que l'argent néceſſaire à ſa ſubſiſtance, mettre un impôt ſur elle, c'eſt vouloir qu'elle paie avec un argent qu'elle n'a pas.

Si on fait payer l'induſtrie, elle ſe fait rembourſer.

Les impôts ſur l'induſtrie nous paroiſſent raiſonnables & juſtes, parce que, ſans avoir approfondi les choſes, ſans même y avoir penſé, nous les jugeons raiſonnables & juſtes, toutes les fois qu'elles ſont dans l'ordre que nous trouvons établi. Cependant cet ordre n'eſt ſouvent qu'un abus. Notre conduite le prouve, lors même que nous n'en voulons pas convenir.

En effet, ſi nous allons chez des

Marchands ſur qui on a mis une nouvelle impoſition, nous ne ſerons pas étonnés qu'ils veuillent vendre à plus haut prix. Nous jugerons même qu'ils ſont fondés en raiſon, & nous paierons le prix qu'ils exigent. Nous ſommes donc en contradiction avec nous-mêmes ; nous voulons que les Marchands contribuent aux dépenſes publiques, & quand ils ont contribué, nous voulons les rembourſer. Ne ſeroit-il pas plus ſimple de nous charger nous-mêmes de toutes ces dépenſes ?

Mais il y a des Marchands & des Artiſans qui s'enrichiſſent. Voilà ſans doute ce qui entretient notre préjugé. Eh bien, qu'on les faſſe contribuer, ils ſe feront rembourſer. Il eſt donc impoſſible qu'ils contribuent.

On dira ſans doute que, dans la néceſſité où ils ſont de vendre, ils ne ſe feront pas toujours rembourſer dans la proportion des impoſitions ; & que, par conſéquent, ils en porteront une partie.

Cela peut être : mais il faut remarquer que la partie dont ils reſteront chargés, ſera priſe ſur leur ſalaire, & que par conſéquent ils ſeront réduits à conſommer moins qu'ils n'auroient fait. Voilà donc, dans un Etat tel que la France, pluſieurs millions de Citoyens qui ſont forcés à retrancher ſur leurs conſommations. Or je demande ſi les terres rapporteront le même revenu, lorſqu'on vendra une moindre quantité de productions à pluſieurs millions de Citoyens. Soit donc que les Salariés ſe faſſent rembourſer en entier, ou ne ſe faſſent rembourſer qu'en partie, il eſt démontré que, dans un cas comme dans l'autre, l'impôt qu'on met ſur eux, retombe également ſur les Propriétaires. En effet, il faut bien que les Propriétaires paient pour les Salariés, puiſque ce ſont les Propriétaires qui paient les ſalaires. En un mot, de quelque façon qu'on s'y prenne, il faut qu'ils paient tout.

Si elle ne ſe fait pas rembourſer en entier, l'impôt qu'on met ſur elle n'en retombe pas moins ſur les propriétaires des terres.

Elle ne doit point payer chez une Nation qui subsiste du produit de son sol.

Ou le Pays qu'une Nation habite, fournit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire aux beſoins des Citoyens ; ou il n'en fournit qu'une partie, quelque ſoin qu'on donne à la culture des terres.

Dans le premier cas, la Nation, riche par ſon ſol, ſe ſuffit à elle-même. Mais les productions, qui ſont toute ſa richeſſe, appartiennent entiérement & uniquement aux Propriétaires des terres. Cette claſſe peut donc ſeule faire toutes les dépenſes publiques.

Elle doit payer chez une Nation qui subsiste de son trafic.

Dans le ſecond cas, cette Nation ſera, je ſuppoſe, ſur des Côtes peu fertiles, dont le produit ne ſuffira qu'à la ſubſiſtance de la dixiéme partie de ſes Citoyens. Condamnée par ſon ſol à la pauvreté, elle ne peut être riche, qu'autant qu'elle s'appropriera les productions qui croiſſent ſur un ſol étranger. Or, elle s'en appropriera par ſon induſtrie ; ou plutôt elle ne s'eſt accrue par degrés, que parce qu'elle s'en eſt

appropriée peu-à-peu. Elle fait le trafic. C'eſt par elle que les Peuples, qui ne commercent pas immédiatement & par eux-mêmes, font l'échange de leur ſurabondant ; & elle trouve, dans les profits qu'elle fait ſur les uns & ſur les autres, les productions dont elle a beſoin.

Riche uniquement par ſon induſtrie ; elle n'a qu'une richeſſe précaire qui lui ſera enlevée, auſſi-tôt que les autres Peuples voudront faire par eux-mêmes leurs échanges. Elle ſe dépeuplera donc, à meſure qu'elle perdra ſon trafic; & lorſqu'elle l'aura tout-à-fait perdu, elle ſe trouvera réduite à la dixiéme partie de ſes Citoyens ; puiſque nous ſuppoſons qu'elle n'a, dans le produit de ſon ſol, que dequoi faire ſubſiſter cette dixiéme partie.

Mais tant que ſon commerce eſt floriſſant, les neuf dixiémes des richeſſes de cette Nation ou des productions qu'elle conſomme, appartiennent à la

claſſe marchande, qui les a acquis, par ſon travail & par ſon induſtrie, ſur les Peuples Etrangers. Si cette claſſe ne payoit pas de ſubſides, ceux qui ſeroient payés par les Propriétaires ne ſuffiroient pas aux dépenſes publiques. Il faut donc qu'elle contribue pour neuf dixiémes, lorſque les Propriétaires contribueront pour un.

Cependant, lorſque cette claſſe paie neuf dixiémes, c'eſt qu'elle les fait payer aux Peuples dont elle eſt commiſſionnaire; &, par conſéquent, les dépenſes publiques d'une Nation marchande ſont payées, pour la plus grande partie, par des Propriétaires des terres dans les Pays Etrangers.

Cette Nation fait fort bien d'exiger des ſubſides de ſes Traficans, puiſqu'elle n'a pas d'autre moyen de fournir aux dépenſes publiques. Elle fait d'autant mieux, que ce ne ſont pas ſes Propriétaires qui paient pour ſes Traficans: ce ſont les Propriétaires des autres Na-

tions. C'eſt ſur eux proprement qu'elle fait retomber les impôts : c'eſt avec leurs productions qu'elle ſubſiſte, & elle met à contribution tous les Peuples pour qui elle fait le trafic.

Telle eſt à peu-près la ſituation de la Hollande. Ainſi, parce que, dans cette République, l'induſtrie paie des ſubſides, il n'en faudroit pas conclure qu'elle doive, en France, payer des impôts.

Mais, dira-t'on, eſt-ce qu'il ne peut pas y avoir en France, comme en Hollande, des Traficans qui mettent à contribution les Propriétaires des Nations Etrangeres ? Il y aura donc, pour la France, le même avantage que pour la Hollande, à impoſer ſes Traficans.

Mais chez cette Nation l'impôt ſur l'induſtrie eſt un vice inhérent à la conſtitution de l'Etat.

Je réponds qu'en France, les Traficans commenceront par mettre à contribution les Propriétaires Nationnaux : c'eſt à ces Propriétaires qu'ils feront payer la plus grande partie de l'impôt mis ſur l'induſtrie ; &, par conſéquent,

ils ne le paieront pas eux-mêmes. J'avoue que quelques-uns en feront payer une partie aux Propriétaires Etrangers ; mais cet avantage ne seroit pas une raison pour imposer les Traficans François.

Si la Hollande impose ses Traficans, ce n'est pas parce qu'elle y trouve l'avantage de mettre à contribution les Nations Etrangeres, c'est parce qu'elle ne peut pas faire autrement.

En effet on conviendra que cette République auroit un commerce bien plus florissant, si elle pouvoit exempter de toute taxe ceux qui le font. Elle ne le peut pas : elle est forcée à exiger des subsides de la part de ses Traficans. Elle y est forcée par sa constitution même, qui est une suite nécessaire de sa position : en un mot, elle y est forcée, parce que les subsides, s'ils n'étoient pris que sur les terres, ne suffiroient pas aux dépenses publiques. L'impôt sur l'industrie est donc chez

elle un vice inhérent à la constitution de l'Etat, & il faut qu'elle subsiste avec ce vice. Tel est le sort d'une Nation qui n'a qu'une richesse précaire.

Chez une Nation, riche par son sol, ce vice peut être extirpé, & doit l'être.

Mais la France n'est pas forcée à mettre des impôts sur l'industrie : la France, dis-je, ou la classe des Propriétaires a toutes les richesses, & des richesses qui seroient bien surabondantes, si les terres étoient mieux cultivées.

La France est riche en productions, & le surabondant de ces productions est le fonds avec lequel ses Marchands font le commerce. Ils exportent ce surabondant qui nous seroit inutile : ils l'échangent, & en nous apportant des productions utiles, ils augmentent la masse de nos richesses.

Mettons des impôts sur nos Trafiçans, ils vendront à plus haut prix le surabondant qu'ils exporteront, ils en vendront moins, par conséquent, & ils nous rapporteront, en échange,

une moindre quantité de marchandiſes étrangeres, dont le prix hauſſera pour nous.

Alors nous ſerons moins riches, parce que le ſurabondant, qui ceſſera de ſe conſommer, ceſſera de ſe reproduire; & que nous ſerons privés des richeſſes, qu'il nous auroit procuré par des échanges.

L'impôt ſur l'induſtrie, toujours illuſoire, puiſque, dans toutes les ſuppoſitions, il retombe toujours ſur les Propriétaires, eſt donc un vice qui ne doit être ſouffert, que lorſqu'il tient à la conſtitution même, & qu'il ne peut être extirpé. Il diminue néceſſairement la conſommation; & en diminuant la conſommation, il empêche la réproduction. Il tend donc à détériorer l'Agriculture.

CHAPITRE XXIX.

Des richeſſes reſpectives des Nations.

NOUS avons diſtingué des richeſſes foncieres & des richeſſes mobiliaires.

Qu'il ne peut y avoir que deux ſortes de richeſſes.

Parmi les richeſſes foncieres, je mets non-ſeulement toutes les productions, mais encore tous les beſtiaux : en effet ils doivent être regardés comme un produit des terres qui les nourriſſent.

Parmi les richeſſes mobiliaires, je mets toutes les choſes auxquelles la main-d'œuvre a fait prendre une nouvelle forme. Voilà à quoi ſe réduiſent toutes les richeſſes : il ſeroit impoſſible d'en imaginer d'une troiſiéme eſpece.

Si on diſoit que l'or & l'argent ſont d'un autre genre, je demanderois ſi ces métaux ne ſe forment pas dans la terre, & s'il n'eſt pas vrai qu'ils ne ſe produiſent réellement pour nous, que lorſque nous les tirons de la mine & que nous les affinons.

L'or & l'argent ſont donc des richeſſes foncieres, qui, comme le bled, ſont le produit de la terre & de notre travail; & ces métaux ſont des richeſſes mobiliaires, lorſque nous leur avons fait prendre des formes qui les rendent propres à divers uſages; lorſque nous en avons fait de la monnoie, des vaſes, &c.

Puiſque toutes les richeſſes ſont dûes au travail, la Nation la plus riche eſt celle où l'on travaille le plus.

Nous avons vu que toutes ces richeſſes ne ſe multiplient qu'en raiſon de notre travail. Nous devons toutes les productions au travail du Cultivateur; & nous devons au travail de l'Artiſan ou de l'Artiſte, toutes les formes données aux matieres premieres.

Nous avons vu encore que toutes ces richeſſes ne ſont à leur valeur, qu'autant que la circulation les fait paſſer des lieux où elles ſurabondent, dans les lieux où elles manquent. Cette circulation eſt l'effet du Commerce. La valeur des richeſſes eſt donc en partie dûe aux travaux des Marchands.

Enfin nous avons vu combien, pour être produites & conservées, les richesses ont besoin d'une puissance qui protege le Cultivateur, l'Artisan, l'Artiste & le Marchand; c'est-à-dire, qui maintienne l'ordre, sans avoir de préférences.

Les travaux de cette puissance concourent donc à l'accroissement, comme à la conservation des richesses.

D'après ce résumé, il est aisé de juger quelle est la Nation qui doit être la plus riche.

C'est celle où il y a à la fois le plus de travaux dans tous les genres.

Toutes les terres sont-elles aussi-bien cultivées qu'elles peuvent l'être? Tous les atteliers des Artisans & des Artistes sont-ils remplis d'Ouvriers continuellement occupés? Des Marchands en nombre suffisant, font-ils circuler promptement & continuellement tout ce qui surabonde? Enfin la vigilance de la Puissance souveraine, ce travail

qui veille sur tous les travaux, maintient-elle, sans préférences, l'ordre & la liberté ? Alors une Nation est aussi riche qu'elle peut l'être.

Un Peuple, pour être aussi riche qu'il peut l'être, doit donc s'occuper de toutes les espèces de travaux, sans donner de préférence exclusive à aucun.

Qu'on ne demande donc pas, s'il faut préférer l'Agriculture aux Manufactures, ou les Manufactures à l'Agriculture. Il ne faut rien préférer : il faut s'occuper de tout.

C'est au Particulier qu'il appartient d'avoir des préférences : il a de droit la liberté de choisir le genre de travail qui lui convient. Or il perdroit ce droit, si le Gouvernement protégeoit exclusivement ou par préférence un genre de travail.

Un Peuple, destiné par son sol à être Agricole, négligera-t'il les productions que la nature veut lui prodiguer, ces richesses qui sont à lui, qui ne sont qu'à lui, & qu'on ne peut lui enlever ?

Les négligera-t'il, dis-je, pour passer ses jours dans des atteliers ? A la vérité, il acquerra de vraies richesses,

mais ce ſont des richeſſes du ſecond ordre ; elles ſont précaires, & les autres Nations peuvent ſe les approprier.

Ce Peuple parce qu'il eſt Agricole, dédaignera-t'il tous les travaux qui ne ſe rapportent pas immédiatement à l'Agriculture ? Voudra-t'il n'avoir ni Artiſans, ni Artiſtes ? Il tirera donc de dehors toutes les choſes mobiliaires, & il ſera dans la néceſſité de les acheter à plus haut prix, parce qu'il aura les frais de tranſport à payer. Il auroit pu avoir chez lui un grand nombre d'Ouvriers qui auroient conſommés ſes productions, & il leur enverra à grands frais ces productions pour les faire ſubſiſter dans les Pays Etrangers.

Soit donc qu'un Peuple donne la préférence à l'Agriculture, ſoit qu'il la donne aux Manufactures, il eſt certain que, dans l'un & l'autre cas, il n'eſt jamais auſſi riche qu'il auroit pu l'être.

Négligera-t'il l'Agriculture & les Manufactures pour s'occuper principale-

ment du commerce de commiſſion ? Il ſe réduira donc à n'être que le facteur des autres Peuples. Il n'aura rien à lui, & il ne ſubſiſtera qu'autant que les Nations ne lui envieront pas le bénéfice qu'il fait ſur elles. Le Commerce de Commiſſion ne doit être préféré, que lorſqu'un Peuple, n'ayant par lui-même ni aſſez de denrées, ni aſſez de matieres premieres, relativement à ſa population, n'a pas d'autres reſſources pour ſubſiſter.

Afin donc qu'un Pays agricole ſoit auſſi riche qu'il peut l'être, il faut qu'on s'y occupe en même temps de toutes les eſpeces de travaux : il faut que les différentes occupations ſe répartiſſent entre les Citoyens, & que, dans chaque profeſſion, le nombre des travailleurs ſe proportionne au beſoin qu'on en a. Or nous avons vu comment cette répartition ſe fait naturellement, lorſque le Commerce jouit d'une

liberté pleine, entiere & permanente.

Combien il ſeroit avantageux aux Nations de l'Europe de ſe conduire d'après ces principes.

Qu'on me permette de ſuppoſer, pour un moment, que toutes les Nations de l'Europe ſe conduiſent d'après ces principes qu'elles ne connoîtront peut-être jamais.

Dans cette ſuppoſition, chacune acquerroient des richeſſes réelles & ſolides, & leurs richeſſes reſpectives ſeroient en raiſon de la fertilité du ſol & de l'induſtrie des habitans.

Elles commerceroient entr'elles avec une liberté entiere; &, dans ce Commerce, qui feroit circuler le ſurabondant, elles trouveroient chacune leur avantage.

Toutes également occupées, elles ſentiroient le beſoin qu'elles ont les unes des autres. Elles ne ſongeroient point à s'enlever mutuellement leurs Manufactures ou leur trafic : il leur ſuffiroit à chacune de travailler, & d'avoir un travail à échanger. Que nous importe, par exemple, qu'une certaine

eſpece de drap ſe faſſe en France ou en Angleterre, ſi les Anglois ſont obligés d'échanger leur drap contre d'autres ouvrages de nos Manufactures ? Travaillons ſeulement, & nous n'aurons rien à envier aux autres Nations. Autant nous avons beſoin de travailler pour elles, autant elles ont beſoin de travailler pour nous. Si nous voulions nous paſſer de leurs travaux, elles voudroient ſe paſſer des nôtres : nous leur nuirions, elles nous nuiroient.

Des travaux de toutes eſpeces, & la liberté du choix, accordée à tous les Citoyens, voilà la vrai ſource des richeſſes ; & on voit que cette ſource répandra l'abondance plus ou moins, ſuivant qu'elle ſera plus ou moins libre dans ſon cours.

Ce Chapitre ſeroit fini, ſi je n'avois pas des préjugés à combattre.

Combien elles ont tort de chercher à s'enlever mutuellement leurs Manu-

Une Nation tente-t'elle un nouveau Commerce, toutes veulent le faire ? S'établit-il chez l'une une nouvelle

Manufacture ? chacune veut l'établir chez elle. Il ſemble que nous ne penſions qu'à faire ce qu'on fait ailleurs, & que nous ne ſongions point à ce que nous pouvons faire chez nous. C'eſt que n'ayant pas la liberté de faire ce que nous voulons, nous croyons trouver cette liberté dans un nouveau genre de trafic ou de Manufacture, qui ſemble nous aſſurer la protection du Gouvernement. factures & leur Commerce.

Si nous commencions par nous occuper des choſes auxquelles notre ſol & notre induſtrie nous deſtinent, nous ne travaillerions pas inutilement, puiſque les Etrangers rechercheroient nos ouvrages. Ils nous reſteront au contraire, ſi nous travaillons dans des genres où ils doivent mieux réuſſir que nous.

Mais quand nous réuſſirions auſſi-bien qu'eux, avons-nous fait tout ce que nous pouvons faire, pour vouloir faire tout ce que font les autres ? Si

nos anciennes Manufactures languiſſent, pourquoi en établirions-nous de nouvelles ? & pourquoi multiplier nos Manufactures, ſi nous avons des terres incultes, ou ſi celles que nous cultivons ne ſont pas à leur valeur ? Nous avons des travaux à faire, nous ne les faiſons pas, & nous envions aux autres Nations les travaux qu'elles font ! Cependant ſi nous n'avions à échanger avec elles que des ouvrages ſemblables aux leurs, il n'y auroit plus de Commerce entr'elles & nous. Ces réflexions ſont bien triviales : mais pourquoi craindrois-je de dire des choſes triviales, quand on n'a pas honte de les ignorer ? Les connoiſſons-nous ces choſes triviales, lorſque pour favoriſer, dit-on, nos Manufactures, nous prohibons les marchandiſes étrangeres, ou que nous les aſſujettiſſons à des droits exhorbitans ?

Combien elles ont tort de vouloir trouver chacune excluſivement un

Occupées à ſe nuire mutuellement, les Nations voudroient chacune jouir excluſivement des avantages du Com-

merce. Chacune, dans les échanges qu'elle fait, voudroit que tout le bénéfice fût pour elle. Elles ne voient pas que, par la nature des échanges, il y a néceſſairement bénéfice des deux côtés, puiſque de part & d'autre on donne moins pour plus.

bénéfice dans les échanges qu'elles font.

Un Particulier, qui ne connoît pas le prix des Marchés, peut être trompé dans les achats qu'il fait. Les Nations ſont Marchandes : c'eſt chez elles que les Marchés ſe tiennent : le prix des choſes leur eſt connu. Par quel art donc les forcerons-nous à nous donner toujours plus pour moins, par rapport à elles, quand nous ne leur donnerons jamais que moins pour plus par rapport à nous ? Cet art eſt cependant le grand objet de la Politique : c'eſt la pierre philoſophale qu'elle cherche, & qu'elle ne trouvera certainement pas.

Mais, direz-vous, il importe d'attirer chez nous, autant qu'il eſt poſſible, l'or & l'argent des Nations Etrangeres.

Combien elles ont tort de vouloir attirer, chacune chez elles, l'or &

l'argent de l'Etranger. Il faut donc empêcher qu'elles ne nous vendent les choſes produites ou Manufacturées chez elles, & les forcer d'acheter les choſes produites ou manufacturées chez nous.

Vous croyez donc qu'un million en or & en argent eſt une plus grande richeſſe qu'un million en productions, ou qu'un million en matieres premieres miſes en œuvre ! Vous en êtes encore à ignorer que les productions ſont la premiere richeſſe ! Que ferez-vous donc, ſi les autres Nations, qui raiſonneront tout auſſi mal que vous, veulent auſſi attirer chez elles votre or & votre argent ? C'eſt ce qu'elles tenteront. Tous les Peuples ſeront donc occupés à empêcher que les marchandiſes étrangeres n'entrent chez eux ; & s'ils y réuſſiſſent, c'eſt une conſéquence néceſſaire que les marchandiſes nationnales ne ſortent de chez aucun. Pour avoir voulu, chacun excluſivement, trouver un grand bénéfice dans le Commerce, ils ceſſeront

ront de commercer entr'eux, & ils ſe priveront à l'envi de tout bénéfice.

Voilà l'effet des prohibitions. Qui néanmoins oſeroit aſſurer que l'Europe ouvrira les yeux ? Je le deſire : mais je connois la force des préjugés, & je ne l'eſpere pas.

Source de ces préjugés.

En effet le Commerce n'eſt pas pour l'Europe un échange de travaux, dans lequel toutes les Nations trouveroient chacune leur avantage : c'eſt un état de guerre où elles ne ſongent qu'à ſe dépouiller mutuellement. Elles penſent encore comme dans ces tems barbares, où les Peuples ne ſçavoient s'enrichir que des dépouilles de leurs voiſins. Toujours rivales, elles ne travaillent qu'à ſe nuire mutuellement. Il n'y en a point qui ne voulût anéantir toutes les autres ; & aucune ne ſonge aux moyens d'accroître ſa puiſſance réelle.

Quel ſeroit l'avantage d'une Nation qui donneroit au Commerce.

On demande quel ſeroit l'avantage ou le déſavantage d'une Nation, de la France par exemple, ſi elle donnoit

une liberté entiere & permanente, tandis que les autres ne lui donneroient qu'une liberté reſtreinte & paſſagere.

la premiere à l'exportation & à l'importation une liberté pleine & entiere.

Je réponds que, ſi elle accordoit la premiere, & par conſéquent ſeule, cette liberté, il n'y auroit pour elle ni avantage ni déſavantage ; puiſqu'alors elle n'exporteroit point, & qu'on n'importeroit point chez elle. Car pour que l'exportation ſoit poſſible en France, il faut que nous puiſſions importer chez l'Etranger ; & il faut que l'Etranger exporte, pour qu'en France l'importation puiſſe avoir lieu.

Cette queſtion eſt donc mal préſentée. Je demanderois plutôt quel ſeroit l'avantage ou le déſavantage de la France, ſi elle accordoit à l'exportation & à l'importation une liberté permanente & jamais interrompue ; tandis qu'ailleurs l'exportation & l'importation ſeroient tour-à-tour permiſes & prohibées.

Les grains ſont une des branches du Commerce de commiſſion que fait

la Hollande; & cette République en permet toujours l'exportation & l'importation. Elle ſent que ſi elle gênoit ce Commerce, elle ſeroit d'autant plus expoſée à manquer de grains, que ſes terres n'en produiſent pas aſſez pour ſa conſommation.

En Pologne, l'exportation des grains eſt toujours permiſe, parce qu'années communes, les récoltes y ſont toujours ſurabondantes. Comme elle tire de dehors toutes les choſes manufacturées, elle a beſoin de cette ſurabondance pour ſes achats, & elle ſe l'aſſure par ſon travail. Si elle avoit chez elle toutes les manufactures dont elle manque, ſes récoltes ſeroient moins ſurabondantes, parce qu'elle ſeroit plus peuplée, & peut-être qu'elle défendroit l'exportation.

En Angleterre, l'exportation eſt rarement prohibée : mais la liberté d'importer eſt plus ou moins reſtreinte par des droits qui hauſſent ou qui baiſſent ſuivant les circonſtances.

Ailleurs enfin on permet l'exportation, quand les bleds ſont à bon marché, & on permet l'importation, quand ils ſont chers. Cependant la liberté, ſoit d'exporter, ſoit d'importer, n'eſt jamais pleine & entiere : elle eſt toujours plus ou moins limitée par des droits. Voilà à peu-près ce qui ſe paſſe en Europe. Je dis *à peu-près*, parce qu'il me ſuffit de raiſonner ſur des ſuppoſitions. Il ſera toujours facile d'appliquer mes raiſonnemens à la conduite changeante du Gouvernement chez les différens Peuples.

La France, nous le ſuppoſons, donne ſeule à l'exportation une liberté pleine, entiere, permanente, ſans reſtriction, ſans limitation, ſans interruption. Tous ſes Ports ſont toujours ouverts, & on n'y exige jamais aucun droit ni d'entrée, ni de ſortie.

Je dis que, dans cette ſuppoſition, le Commerce des grains doit être, pour la France, plus avantageux que pour toute autre Nation.

Il eſt certain que le vendeur vend plus avantageuſement, lorſqu'un plus grand nombre d'acheteurs lui font à l'envi un plus grand nombre de demandes. La France trouvera donc de l'avantage dans la vente de ſes grains, ſi, ne ſe bornant pas à vendre à ceux qui conſomment chez elle, elle vend encore à ceux qui conſomment dans les Etats où il lui eſt permis d'importer.

Il eſt évident que, ſi elle pouvoit également importer dans toute l'Europe, elle vendroit avec plus d'avantages encore, puiſqu'un plus grand nombre d'acheteurs lui feroit un plus grand nombre de demandes. Si ſon avantage n'eſt pas tel qu'il pourroit être, c'eſt donc parce qu'elle ne peut pas importer par-tout également.

On dira ſans doute que les grains renchériront en France, ſi nous en vendons à tous les Etrangers qui nous en demandent.

Mais nous avons ſuppoſé que l'importation en France eſt auſſi libre que l'exportation, & nous avons remarqué qu'il y a des Nations qui exportent leurs grains : or ces Nations en importeront chez nous, lorſqu'elles trouveront, dans le haut prix, un bénéfice à nous en vendre. Sur quoi il faut obſerver que ce haut prix n'eſt pas cherté : c'eſt le vrai prix établi par la concurrence, vrai prix qui a ſon haut, ſon bas & ſon moyen terme.

Tant que ce prix ne ſera pas monté à ſon terme le plus haut, on ne nous apportera pas des bleds, & nous n'aurons pas beſoin qu'on nous en apporte. Quand il ſera monté à ſon terme le plus haut, toutes les Nations, qui exportent des bleds, nous en apporteront ; & nous acheterons avec d'autant plus d'avantages, qu'un plus grand nombre de vendeurs nous feront un plus grand nombre d'offres. Nous acheterions avec plus d'avantages encore,

ſi on nous en apportoit de toutes les parties de l'Europe, puiſque les offres ſe multiplieroient avec les vendeurs. Qu'on réfléchiſſe ſur la ſituation de la France : faite pour être l'entrepôt du Nord & du Midi, pourroit-elle craindre de manquer ou d'acheter cher ? On voit au contraire qu'elle deviendroit le Marché commun de toute l'Europe.

La France, ſoit qu'elle vendît, ſoit qu'elle achetât des bleds, auroit donc, dans la ſuppoſition que nous avons faite, un grand avantage ſur les Nations qui défendent l'exportation & l'importation, ſur celles qui ne permettent que l'une ou l'autre, & ſur celles enfin qui ne les permettent toutes deux que paſſagérement & avec des reſtrictions. Car en défendant l'exportation, elles diminuent le nombre de leurs acheteurs, & par conſéquent elles vendent à plus bas prix; & en défendant l'importation, elles achetent

à plus haut, parce qu'elles diminuent le nombre de leurs vendeurs.

Concluons que les Etats de l'Europe, s'ils s'obſtinent à ne pas laiſſer une entiere liberté au Commerce, ne ſeront jamais auſſi riches ni auſſi peuplés qu'ils pourroient l'être ; que ſi un d'eux accordoit une liberté entiere & permanente, tandis que les autres n'en accorderoient qu'une paſſagere & reſtreinte, il ſeroit, toutes choſes d'ailleurs égales, le plus riche de tous ; & qu'enfin, ſi tous ceſſoient de mettre des entraves au Commerce, ils ſeroient tous auſſi riches qu'ils peuvent l'être ; & qu'alors leurs richeſſes reſpectives ſeroient, comme nous l'avons déja remarqué, en raiſon de la fertilité du ſol & de l'induſtrie des habitans.

CHAPITRE XXX.

Récapitulation ſommaire de la premiere Partie.

LA valeur des choſes, ou l'eſtime que nous en faiſons, fondée ſur l'utilité, eſt en proportion avec nos beſoins. D'où il réſulte que le ſurabondant, conſidéré comme ſurabondant, n'a point de valeur, & qu'il n'en peut acquérir une, qu'autant qu'on juge qu'il deviendra néceſſaire.

Nos beſoins ſont naturels ou factices.

Dans l'homme iſolé, les beſoins naturels ſont une ſuite de ſa conformation. Dans l'homme citoyen, ils ſont une ſuite de la conſtitution, ſans laquelle la ſociété ne ſçauroit ſubſiſter.

Ces beſoins ſont en petit nombre, & ne donnent de la valeur qu'aux choſes de premiere néceſſité. Les beſoins factices, au contraire, ſe multiplient avec

nos habitudes, & donnent de la valeur à une multitude de productions & de matieres travaillées, que nous avons miſes parmi les choſes de ſeconde néceſſité.

La valeur de ces choſes, en proportion avec leur rareté & leur abondance, varie encore ſuivant l'opinion vraie ou fauſſe, que nous avons de cette rareté & de cette abondance.

Ces valeurs, eſtimées par comparaiſon, ſont ce qu'on nomme le prix des choſes. D'où il arrive que, dans les échanges, les choſes ſont réciproquement le prix l'une de l'autre, & que nous ſommes tout à la fois ſous divers rapports, vendeurs & acheteurs.

C'eſt, par la concurrence des vendeurs & des acheteurs, que ſe réglent les prix. Ils ne peuvent ſe régler qu'aux Marchés, & ils y varieront peu, s'il eſt permis à chacun d'y apporter ce qu'il veut & la quantité qu'il veut.

Or les échanges, qui ſe font dans les Marchés, ſont ce qu'on nomme Commerce.

Ils ſuppoſent d'un côté productions ſurabondantes, & de l'autre conſommations à faire.

C'eſt donc le ſurabondant qui eſt dans le Commerce, ſoit que les Colons faſſent par eux-mêmes leurs échanges, & alors le Commerce ſe fait immédiatement entre les producteurs & les conſommateurs ; ſoit que les échanges ſe faſſent par l'entremiſe des Marchands, Traficans ou Négocians ; & alors les Commerçans ſont comme des canaux de communication entre les producteurs & les conſommateurs.

Le ſurabondant, qui n'avoit point de valeur entre les mains des producteurs, en acquiert une, lorſqu'il eſt mis entre les mains des conſommateurs. Le Commerce donne donc de la valeur à des choſes qui n'en avoient pas. Il augmente donc la maſſe des richeſſes.

Cette maſſe s'accroît encore avec les Arts, qui, en donnant des formes

aux matieres premieres, leur donnent une valeur, parce qu'ils les rendent propres à divers uſages.

C'eſt à l'induſtrie du Colon, de l'Artiſan & du Marchand, que la ſociété doit toutes ſes richeſſes. Cette induſtrie méritoit un ſalaire. Ce ſalaire, réglé par la concurrence, régle les conſommations auxquelles chacun a droit de prétendre, & les Citoyens ſe trouvent diſtribués par claſſes.

Nons avons deux ſortes de richeſſes: les richeſſes foncieres, que nous devons au Colon, & qui ſe remplacent; les richeſſes mobiliaires, que nous devons à l'Artiſan ou à l'Artiſte, & qui s'accumulent.

Toutes ces richeſſes ſe produiſent, ſe diſtribuent, & ſe conſervent en raiſon des travaux du Colon, de l'Artiſan, de l'Artiſte, du Marchand & de la Puiſſance ſouveraine qui maintient l'ordre & la liberté.

Elles abondent ſur-tout après la ſon-

dation des Villes, parce qu'alors de plus grandes conſommations donnent un nouvel eſſor à l'induſtrie. Les terres ſont mieux cultivées, les Arts ſe multiplient & ſe perfectionnent.

Tous ceux qui ſe partagent ces richeſſes, acquierent ſur elles un droit de propriété, qui eſt ſacré & inviolable. On acquiert ce droit ſoi-même par ſon travail, ou on l'acquiert parce qu'il a été cédé par ceux qui l'ont acquis. Dans un cas comme dans l'autre, on diſpoſe ſeul des choſes qu'on a en propriété; aucune Puiſſance ne peut, ſans injuſtice, y mettre un prix au-deſſous de celui que nous y mettons nous-mêmes; & c'eſt à la concurrence uniquement qu'il appartient de régler le prix de chaque choſe.

Comme le champ eſt au Colon qui le cultive, & que tous ceux qu'il emploie à la culture, acquierent un droit de co-propriété ſur le produit : de même, dans toute entrepriſe, il y a

un fonds qui appartient à ceux qui l'ont fourni, & un produit dont ils doivent faire part aux Ouvriers qu'ils font travailler. Cette co-propriété eſt repréſentée par le ſalaire que l'uſage régle, & dont perſonne ne doit être privé.

Les richeſſes s'étant multipliées, un Commerce plus étendu fit ſentir la néceſſité d'apprécier avec plus de préciſion la valeur de chaque choſe. On chercha donc une meſure commune.

Comme, dans les échanges, les valeurs ſe meſurent réciproquement, toute eſpece de marchandiſes pouvoit être employée à cet uſage. On donna la préférence aux métaux, comme à la marchandiſe avec laquelle on pourroit plus commodément meſurer toutes les autres, & on créa la monnoie.

C'eſt donc parce qu'ils avoient une valeur comme marchandiſe, que les métaux en eurent une comme monnoie; & en devenant monnoie, ils ne ceſſerent pas d'être marchandiſe.

L'uſage de la monnoie, en facilitant les échanges, donna plus de mouvement au Commerce, & augmenta la maſſe des richeſſes. Mais il fit tomber dans des mépriſes ſur ce qu'on appelloit valeur. Quand on crut voir le prix des choſes dans une meſure qui, telle qu'une once d'argent, eſt toujours la même, on ne douta point qu'elles n'euſſent une valeur abſolue; & parce qu'on jugea qu'elles ont une valeur égale, toutes les fois qu'elles ſont eſtimées égales en valeur à une même quantité d'argent, on ſuppoſa fauſſement que dans les échanges on donne toujours valeur égale pour valeur égale.

L'argent ne facilite le Commerce, que parce qu'on le donne continuellement en échange. Il ſe ramaſſe pour ſe diſtribuer, il ſe diſtribue pour ſe ramaſſer; & ne ceſſant de paſſer & de repaſſer d'une main dans une autre, il circule continuellement.

Pourvu que cette circulation ſe faſſe

librement, il importe peu qu'il y ait plus ou moins d'argent dans le Commerce. La quantité en peut-être moindre, comme plus grande. On ne ſçauroit la déterminer avec préciſion. On peut ſeulement conjecturer que, quelle qu'elle ſoit, elle eſt tout au plus égale en valeur à la valeur des productions qui ſe conſomment dans les Villes.

La circulation de l'argent ſe nomme change, lorſque, par l'échange de deux ſommes qui ſont à diſtance, on leur fait en quelque ſorte franchir à toutes deux un intervalle pour remplacer l'une par l'autre.

Le change eſt devenu une branche de Commerce, dans laquelle l'argent eſt la ſeule marchandiſe qui s'achete & qui ſe vend. Les opérations, qui en ſont ſimples, ſe réglent d'après les dettes réciproques qui ſont entre les Villes; & elles aſſurent le plus grand bénéfice aux Négocians qui ont gagné la confiance.

Comme l'argent a un prix dans le

change, il en a un dans le prêt, & ce prix eſt ce qu'on nomme intérêt. Or l'argent, dans le Commerce, ayant un produit, celui qui le prête doit avoir un intérêt dans ce produit, comme un Propriétaire doit en avoir un dans le produit d'une terre qu'il donne ou prête à ferme. Cet interêt, qui hauſſe & baiſſe ſuivant les circonſtances, ne peut être réglé que dans les Places de Commerce. Il eſt juſte, lorſqu'il ne met à l'argent que le prix que les Commerçans y ont mis librement & publiquement : il eſt uſuraire, lorſque ce prix eſt arbitraire & clandeſtin.

Les métaux, dont on fait les monnoies, plus rares ou plus abondans, ſuivant qu'on les employe à plus ou moins d'uſages, tendent à ſe rendre également communs chez les Nations qui ont entr'elles un Commerce libre & jamais interrompu. C'eſt pourquoi leur valeur relative ſe régle dans tous les Marchés de ces Nations, comme elle

ſe régleroit dans un ſeul. Chez toutes, l'or & l'argent ont chacun le même prix, parce que chez toutes, ces métaux ſont dans le même rapport l'un à l'autre.

Comme un Commerce libre & jamais interrompu tend à rendre l'or & l'argent également commun chez pluſieurs Nations, & donne, par cette raiſon, à chacun de ces métaux un même prix chez toutes : de même un Commerce libre & jamais interrompu tendroit à rendre le bled également commun chez pluſieurs Nations, & lui donneroit chez toutes le même prix.

Ce prix, fondé ſur la quantité relativement à la conſommation, ſeroit le vrai prix pour toutes, parce qu'il ſeroit le plus avantageux à chacune. Alors les ſalaires ſe proportionneroient toujours au prix permanent des bleds : ils ne monteroient jamais trop haut, ils ne deſcendroient jamais trop bas ; & chaque choſe ſeroit conſtamment à ſon vrai prix.

Mais lorſque le Commerce n'eſt pas libre, ſi le bled manque chez une Nation, il continue de manquer, & il monte à un prix exceſſif qui eſt au détriment du conſommateur ; & s'il eſt ſurabondant chez une autre, il continue de l'être, & il tombe à un vil prix qui eſt au détriment du producteur. Il n'y a donc plus de vrai prix : il n'y a que cherté ou bon marché, c'eſt-à-dire, léſion pour l'acheteur ou pour le vendeur.

C'eſt alors que, le nombre des Marchands n'étant pas auſſi grand qu'il peut l'être, le monopole, qui s'établit ſur les ruines de la liberté, met le bled en vente en trop grande ou en trop petite quantité, ſuivant qu'il eſt de ſon intérêt d'en faire baiſſer ou hauſſer le prix. Cependant s'il importe qu'il s'en vende toujours, parce qu'on en conſomme toujours ; il n'importe pas moins qu'il ne s'en mette en vente, qu'autant qu'on a beſoin d'en conſommer. Or

cette proportion ne ſera ſaiſie, que lorſque le plus grand nombre poſſible de Marchands ſera circuler les bleds par-tout avec un mouvement prompt & jamais interrompu.

C'eſt parce que cette circulation a toujours été plus ou moins arrêtée, que l'Europe ne peut pas avoir dans le bled une meſure propre à déterminer les valeurs dans des époques différentes & dans des lieux différens. Dès que les grains ne ſçauroient être à leur vrai prix, dès qu'ils ne peuvent pas avoir un prix permanent, comment ſeroient-ils une meſure commune pour toutes les époques & pour tous les lieux?

La liberté peut ſeule donner à chaque choſe ſon vrai prix, & faire fleurir le Commerce. C'eſt alors que l'ordre s'établit naturellement, que les productions en tous genres ſe multiplient comme les conſommations; que toutes les terres ſont miſes en valeur; que chaque Citoyen trouve ſa ſubſiſ-

tance dans ſon travail, & que l'abondance ſe répand. Elle ſe répand, dis-je, tant que les mœurs ſont ſimples : mais la miſere commence avec le luxe.

Pour entretenir cette abondance, il faut une puiſſance qui protege les Arts & le Commerce, c'eſt-à-dire, qui maintienne l'ordre & la liberté. Cette Puiſſance a des dépenſes à faire, & c'eſt aux Propriétaires ſeuls à payer les ſubſides ou les impôts dont elle a beſoin.

Si cette Puiſſance maintient l'ordre & la liberté, une Nation qui s'occupera de tout ſans préférence excluſive, ſera auſſi riche qu'elle peut l'être. Que, dans tous les Gouvernemens, on protege donc également les travaux de toutes eſpeces, & que ſans reſtriction, ſans interruption, on permette d'exporter & d'importer les choſes mêmes les plus néceſſaires ; alors toutes les Nations ſeront riches, & leurs richeſſes reſpectives ſeront en raiſon de la fertilité du ſol & de l'induſtrie des habitans.

SECONDE PARTIE.

Le Commerce & le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre d'après des ſuppoſitions.

Objet de cette ſeconde Partie.

PRESQU'ENTIÉREMENT ſemblables les uns aux autres par les beſoins qui ſont une ſuite de notre conformation, nous différons ſur-tout par les beſoins qui ſont une ſuite de nos habitudes, & qui, ſe multipliant à proportion du progrès des Arts, développent par degrés notre ſenſibilité & notre intelligence. Bornés aux beſoins que j'ai nommés naturels, les Peuples ſont comme abrutis. Il ſemble que rien n'appelle leurs regards : à peine ſont-ils capables de faire quelques obſervations. Mais leur vue ſe porte ſur de nouveaux objets, à meſure qu'ils ſe font de nouveaux beſoins. Ils remarquent ce qu'ils ne remarquoient pas auparavant. On

diroit que les choſes ne commencent à exiſter pour eux, qu'au moment où ils ont un intérêt à ſçavoir qu'elles exiſtent.

Quelqu'avantageux que ſoit ce progrès, il ſeroit dangereux pour un Peuple de ſe piquer de trop de ſenſibilité, & de n'avoir une ſurabondance d'eſprit que pour l'appliquer à des choſes frivoles. Voilà cependant ce qui arrive par-tout où les beſoins ſe multiplient à l'excès. Alors, jouet plus que jamais des circonſtances qui changent continuellement, un Peuple change continuellement lui-même, & s'applaudit de tous ſes changemens. Ses uſages ſe combattent, ſe détruiſent, ſe reproduiſent, ſe transforment : toujours différent de lui-même, il ne ſçait jamais ce qu'il eſt. Il ſe conduit au haſard d'après ſes habitudes, ſes opinions, ſes préjugés. Il ne ſonge point à ſe réformer : il ne penſe pas en avoir beſoin. Préoccupé de ce qu'il croit être,

les loix ou les abus, l'ordre ou le déſordre, tout ſemble lui être égal; & ſon illuſion eſt telle, qu'il s'imagine voir ſa proſpérité dans les choſes mêmes qui prouvent ſa décadence.

Eſt-ce en combattant directement les uſages d'un pareil Peuple, qu'on pourroit ſe flatter de l'éclairer? Il eſt trop aveuglé, & ſes yeux ſe refuſeroient à la lumiere, dès qu'elle lui montreroit des vérités qu'il ne veut pas voir.

Afin donc qu'il jugeât de ſes erreurs, il faudroit qu'il ignorât que ce ſont les ſiennes. Or on pourroit, par des ſuppoſitions, eſſayer de les lui montrer dans d'autres Peuples, où il auroit quelque peine à ſe reconnoître. On pourroit au moins lui faire voir ſenſiblement les avantages dont il ſe prive, ſi on lui faiſoit remarquer ceux dont jouiroit un Peuple qui n'auroit pas ſes préjugés. C'eſt ce que je me propoſe dans cette ſeconde Partie. Cette méthode eſt d'ailleurs l'unique moyen de

ſimplifier les queſtions trop compliquées qui ſe font ſur le Commerce, conſidéré par rapport au Gouvernement; & il faut les ſimplifier, ſi on veut les traiter avec préciſion.

CHAPITRE PREMIER.

Répartition des richeſſes, lorſque le Commerce jouit d'une liberté entiere & permanente.

Suppoſitions où le Commerce jouit d'une liberté entiere.

JE ſuppoſe que le Pays qu'occupe notre Peuplade, eſt grand comme l'Angleterre, la France, l'Eſpagne, ou comme ces trois Royaumes enſemble. Il faut qu'il ait une certaine étendue, & que le Commerce trouve un fonds conſidérable dans la variété des productions que les Provinces auront beſoin d'échanger.

Ce Pays eſt rempli de Hameaux, de Villages, de Bourgs, de Villes. C'eſt une multitude de Cités libres, qui ſe

gouvernent à peu-près par les mêmes loix ; & qui ſe ſouvenant de leur origine, ſe regardent comme une ſeule & même famille, quoiqu'elles forment déja pluſieurs Peuples.

Tous ces Peuples, occupés de l'Agriculture & des Arts qui s'y rapportent, ou qui tendent à la faire fleurir, menent une vie ſimple, & vivent en paix. Les Magiſtratures ſont, pour les Citoyens, le dernier terme de l'ambition, & aucun d'eux n'a encore imaginé d'aſpirer à la tyrannie.

Ces Peuples ne connoiſſent ni les Péages, ni les Douanes, ni les Impôts arbitraires, ni les Priviléges, ni les Polices qui gênent la liberté. Chez eux, chacun fait ce qu'il veut, & jouit librement des fruits de ſon travail.

Enfin ils n'ont point d'ennemis, puiſque nous les avons placés dans un Pays inacceſſible à toute Nation Etrangere.

Voilà les ſuppoſitions d'après leſquel-

les on peut ſe faire une idée de ce que j'entends par un Commerce qui jouit d'une liberté entiere. Il s'agiſſoit uniquement de bien déterminer cette idée ; & il importe peu que quelqu'une de ces ſuppoſitions ne paroiſſent pas vraiſemblables.

Pour faire fleurir le Commerce dans toutes les Provinces où je répands des Cités, il faut que, réciproquement de l'une dans l'autre, le ſurabondant ſe verſe ſans obſtacle, & qu'il ſupplée à ce qui manque dans les lieux où il ſe répand. C'eſt une eſpece de flux & de reflux, où les choſes ſe balancent par un mouvement alternatif, & tendent à ſe mettre au niveau.

Chez les Peuples que nous obſervons, la nature ſeule peut oppoſer des obſtacles au Commerce, & on les leve, ou du moins on les diminue. On facilite la navigation ſur les rivieres, on creuſe des canaux, on fait des chemins. Ces ouvrages qui nous étonnent, parce que

nous qui ne faiſons rien qu'à force d'argent, nous ſommes rarement aſſez riches pour les entreprendre, coûtent peu à une Nation ſobre qui a des bras. Elle y voit ſon intérêt : elle ſent qu'elle travaille pour elle ; & elle exécute les plus grandes choſes. Elle n'eſt pas dans la néceſſité d'impoſer des taxes, parce que tous contribuent volontairement, l'un de ſon travail, l'autre de ſes denrées, pour fournir à la ſubſiſtance des travailleurs.

Le tranſport des Marchandiſes ſe fait donc avec le moins de frais poſſibles. Par-tout on a des débouchés pour faire ſortir les choſes ſurabondantes : par-tout ces débouchés ſont autant de portes pour faire arriver les choſes néceſſaires ; &, par conſéquent, les échanges, entre toutes les Provinces, ſe font toujours avec une facilité égale, autan du moins que la nature du ſol le permet. S'il y a quelque différence, elle vient uniquement des obſtacles que la

nature a mis, & qu'il n'a pas été poſſible d'applanir également par-tout. Mais où il y a plus d'obſtacles, il y a auſſi plus d'induſtrie ; & l'art ſemble réparer les torts de la nature. Voyons comment, dans un Pays tel que celui que je viens de ſuppoſer, les richeſſes ſe répandent naturellement par-tout.

Richeſſes des Campagnes.

Les Campagnes, abondantes chacune en divers genres de productions, ſont proprement la premiere ſource des richeſſes.

Dans les Bourgs, dans les Villages, dans les Hameaux, dans les Fermes mêmes, on travaille les matieres premieres pour les rendre propres aux uſages du Colon qui cultive ſon champ, ou du Fermier qui cultive le champ d'un autre. On y fait des charrues, des jougs, des charriots, des tombereaux, des pioches, des bêches ; de groſſes toiles, de gros draps, & autres ouvrages qui demandent peu d'art, & qui ſe conſomment aux envi-

rons des lieux où ils ſe fabriquent.

Ces Manufactures, quelque groſſieres qu'elles ſoient, donnent une nouvelle valeur aux matieres premieres. Elles ſont donc autant de canaux, par où la ſource des richeſſes ſe diſtribue, pour ſe répandre de côté & d'autre à une certaine diſtance.

Je dis *à une certaine diſtance*, parce que les ouvrages qui ſortent de ces Manufactures, ne ſont un fonds de commerce, que pour le canton où elles ſont établies. De peu de valeur en eux-mêmes, & devenus chers par les frais de tranſport, ils ne ſeroient pas de débit dans les lieux éloignés où on en fait de ſemblables.

Richeſſes des Villes.

Les richeſſes des Villes conſiſtent dans les revenus des Propriétaires & dans l'induſtrie des Habitans, induſtrie dont le revenu eſt en argent. Ainſi c'eſt l'argent qui fait la principale richeſſe des Villes, comme les productions ſont la principale richeſſe des Campagnes.

C'eſt dans les Villes que ſe font les plus grandes conſommations. C'eſt le lieu où les Artiſans, les plus habiles en tous genres, érigent des Manufactures de prix. Ce ſont des Marchés toujours ſubſiſtans, où l'on vient des Campagnes acheter les ouvrages qui ne ſe font pas dans les Villages, ou qui ne s'y font pas auſſibien. Voilà les canaux où les richeſſes en argent circulent en plus grande abondance.

Si l'induſtrie, dans une Ville, n'étoit payée que par les Propriétaires qui l'habitent, elle n'augmenteroit pas la quantité d'argent qui y circule. Cependant elle le feroit circuler avec plus de vîteſſe, & cette vîteſſe rendroit la même quantité d'argent équivalente à une plus grande.

Mais ſi, comme nous venons de le remarquer, les ouvrages qui ſe font dans les Campagnes, ne ſont pas de nature à être vendus au loin, il n'en eſt pas de même de ceux qui ſortent des

des Manufactures, établies dans les Villes. Comme ils ſont d'un plus grand prix, l'augmentation, occaſionnée par les frais de tranſport, eſt peu de choſe par comparaiſon à ce prix. Les Artiſans ne ſont donc pas réduits à n'être payés que par les Propriétaires des Villes qu'ils habitent. L'argent leur arrive de tous les lieux où leurs ouvrages ſont recherchés. Ce ſont eux proprement qui creuſent les canaux, par où les richeſſes concourent dans les Villes ; canaux qui forment plus de branches & des branches plus étendues, à meſure que l'induſtrie fait des progrès.

Telle eſt donc en général la répartition des richeſſes entre les Campagnes & les Villes : c'eſt que les Campagnes ſont riches en productions par le travail du Laboureur ; & que les Villes ſont riches en argent par les revenus des Propriétaires & par l'induſtrie des Artiſans. Mais de Campagne en Campagne, & de Ville en Ville, cette répar-

tition ne se fait pas, & ne peut pas se faire d'une maniere égale.

Répartition des richesses de Campagne en Campagne.

Le Laboureur observe les denrées qui sont de débit. Plus on lui en demande, plus il en demande lui-même aux champs qu'il cultive, & il applique toute son industrie à mettre en valeur chaque espece de terrein. Les Campagnes, voisines des principales Villes, où l'on consomme davantage, sont donc les plus riches en productions.

Dans les Campagnes éloignées, cette richesse sera en raison du plus ou moins de facilité à transporter les denrées dans les principales Villes. Quelque soin qu'on ait donné à faire des chemins, à creuser des canaux, à rendre les rivieres navigables, il n'a pas été possible d'ouvrir par-tout des débouchés également commodes. La nature opposoit souvent des obstacles, qui, même après avoir été applanis, occasionnoient encore de grands frais pour le transport des marchandises.

Il n'eſt pas de l'intérêt du Laboureur d'avoir des denrées au-delà de ce qui s'en conſomme. Les Provinces où l'exportation eſt moins facile, ſeront donc moins riches en productions. Moins riches, dis-je, par comparaiſon avec les autres ; mais aſſez riches pour elles-mêmes, parce qu'elles en auront autant qu'il en faut à leur conſommation.

Dans les Provinces dont le ſol ſera le plus ingrat, les habitans ſeront plus laborieux, & auront plus d'induſtrie. Ils mettront en valeur juſqu'aux rochers, qu'ils couvriront de productions. Dans les ſaiſons, où ils n'auront pas aſſez d'ouvrages chez eux, ils en iront chercher dans les Provinces voiſines. Ils reviendront dans leurs Villages, avec des profits qui les mettront en état de former quelques petites entrepriſes. Ils augmenteront le nombre de leurs beſtiaux : ils défricheront quelques morceau de terre ; & ils érigeront des Manufactures communes, pour mettre

eux-mêmes en œuvre les matieres premieres de leur ſol. C'eſt ainſi que les Provinces les moins fertiles pourront, à proportion de leur étendue, être preſqu'auſſi peuplées que les autres.

Répartition des richeſſes entre les Villes.

Les Villes ne ſont pas toutes dans une ſituation également favorable au Commerce, parce que toutes n'ont pas les mêmes moyens pour communiquer au loin. Il ne peut pas y avoir par-tout de grandes rivieres, des canaux de communication & des chemins également praticables. Il y aura donc des Villes d'un plus grand abord, plus marchandes, par conſéquent, & plus peuplées. Ce ſont les principales.

Si une Cité conquéroit toutes les autres, ſa Ville, ſiége alors de la Souveraineté, ſeroit la Capitale, & pourroit ſe peupler au point qu'elle renfermeroit la vingtiéme partie des Citoyens. Nous verrons ailleurs ce qu'une pareille Capitale doit produire dans un Etat. Mais il n'y en a point encore

chez les Peuples ſortis de notre Peuplade. Juſqu'à préſent ils n'ont été occupés qu'à ſe gouverner chacun ſéparément, & aucun d'eux n'a eu occaſion de découvrir qu'il pourroit faire des conquêtes. Il faut bien des circonſtances pour préparer à un Peuple les moyens de conquérir ; & quand toutes ces circonſtances ſe ſont réunies, il n'ambitionne de dominer au loin, que lorſqu'ayant fait des conquêtes ſans deſſein, il juge qu'il en peut faire : cette ambition n'eſt donc pas la premiere idée qui s'offre à lui.

Toutes les Cités, par conſéquent, ſont libres & indépendantes ; & ſi nous les conſidérons dans un temps où les diſſentions ne les ont pas encore armées les unes contre les autres, nous jugerons que leurs Villes communiquent entr'elles ſans obſtacles.

Dans cette ſuppoſition, les richeſſes ſe répartiſſent entre les Villes, en raiſon de la conſommation qui s'y fait.

Dans les principales, qui renferment une grande population, & qui comptent parmi les Citoyens beaucoup de riches propriétaires, il y aura un grand concours d'Artisans & de Marchands de toutes especes, & l'argent y circulera avec plus de vîtesse & en plus grande quantité.

Dans les moindres Villes, il y aura moins de richesses, ou moins d'argent dans la circulation ; parce qu'étant moins peuplées, elles consommeront moins, & que consommant moins, elles n'auront ni autant d'Artisans, ni autant de Marchands.

Mais quoique plus ou moins riches en argent, toutes les Villes sont dans l'abondance des choses dont elles se sont fait des besoins ; parce que dans toutes, la population est en proportion avec les subsistances qu'elles peuvent se procurer. Les moins riches ne se sont formées, que parce qu'elles ont trouvé dequoi subsister dans les lieux

où elles ſe ſont établies. Or elles y trouvent tous les jours d'autant plus dequoi ſubſiſter, que leurs Citoyens ont tous les jours plus d'induſtrie, & que cette induſtrie n'eſt arrêtée par aucun obſtacle.

Concluons que la répartition des richeſſes entre les Villes n'en condamne aucune à manquer des choſes qui lui ſont néceſſaires. Comparées les unes aux autres, elles ſont plus ou moins riches en argent, comme elles ſont plus ou moins peuplées, mais l'abondance eſt dans toutes.

Répartition des richeſſes entre les Citoyens.

Après avoir vu quelles ſont les richeſſes des Provinces, des Campagnes & des Villes, il nous reſte à obſerver la répartition qui doit s'en faire entre les Citoyens. Ils n'ont qu'un moyen de s'enrichir, le Commerce.

Or nous avons diſtingué le Commerce de productions, qui eſt celui du Colon & du Fermier, le Commerce de Manufactures qui eſt celui de

l'Artiſan, & le Commerce de commiſſion qui eſt celui du Marchand.

Dans toutes ces eſpeces de Commerce, on ne gagne qu'à proportion du haut prix qu'on peut mettre aux choſes qu'on vend. Ce ſera donc d'après ces prix que ſe fera la répartition des richeſſes entre les Commerçans.

Si, ſous prétexte d'approviſionner les Villes, des Compagnies privilégiées avoient ſeules la permiſſion d'y apporter des bleds, on conçoit qu'elles s'enrichiroient promptement & prodigieuſement. Dans les Campagnes où les récoltes auroient été abondantes, elles acheteroient les bleds au plus bas prix, parce qu'on ne les pourroit livrer qu'à elles; & bientôt après elles les vendroient au plus haut, parce qu'en les retenant dans leurs magaſins pour n'en mettre jamais en vente qu'une quantité au-deſſous de la conſommation, elles occaſionneroient la diſette, dans les lieux mêmes où étoit l'abondance. Ce

monopole n'eſt pas connu dans nos Cités.

Comme chacun a la liberté de vendre à qui il veut, & quand il veut, ce ſont les vendeurs & les acheteurs qui décident uniquement & librement du prix de chaque choſe.

Ce prix, comme nous l'avons vu, hauſſera ou baiſſera d'un Marché à l'autre. Cependant ſi on excepte les cas de grande abondance ou de grande diſette, les prix varieront en général peu ſenſiblement, parce que la concurrence ſera toujours à peu-près la même.

Encore eſt-il rare, quand le Commerce eſt libre, que le paſſage de l'abondance à la diſette cauſe une variation conſidérable dans les prix.

Cela arriveroit, ſi toutes les Provinces éprouvoient à la fois dans une année la même abondance, & la même diſette dans une autre. C'eſt ce qui ne peut pas avoir lieu dans un Pays d'une

certaine étendue, dont les parties ſont à des expoſitions différentes. D'ordinaire quand une Province eſt dans la diſette, une autre eſt dans l'abondance.

Or l'abondance dans une Province y fait baiſſer fort peu le prix des denrées, lorſque le Commerce a la liberté d'exporter le ſurabondant.

De même la diſette en fait peu hauſſer le prix dans une autre, où le Commerce ne tarde pas d'apporter l'abondance.

Ce n'eſt donc pas à proportion d'une abondance ou d'une diſette locale que les prix varient plus ſenſiblement : c'eſt plutôt à proportion que le Commerce a moins de liberté. Auſſi avons-nous fait voir que, lorſque la liberté eſt entiere & permanente, les choſes tendent à ſe rendre également communes par-tout, & qu'en conſéquence elles ſe mettent par-tout au même prix, ou à peu-près.

Quelle que ſoit donc cette varia-

tion, les richeſſes, entre ceux qui font le Commerce de productions, ne pourront pas ſe répartir bien inégalement, chez des Peuples où ce Commerce jouit d'une liberté entiere, & où, par conſéquent, la concurrence des vendeurs & des acheteurs eſt la ſeule régle des prix.

Il ne ſera donc pas au pouvoir de quelques Colons ou Fermiers de vendre leurs denrées autant qu'ils voudront. Le prix du Marché ſera néceſſairement le prix de tous ; & ils ſe forceront mutuellement à ſe contenter des mêmes profits.

Dans cet état des choſes, le Commerce de productions n'enrichira pas les uns aux dépens des autres, parce qu'aucun ne gagnera trop, & que tous gagneront. Tous participeront aux jouiſſances auxquelles l'uſage leur donne des droits ; & ſi quelques-uns, plus induſtrieux, vivent dans une plus grande aiſance, les autres ne tomberont pas

dans la misere ; parce que, pour subsister, il suffira de travailler comme on travaille communément. Il ne faut pas craindre que les prix du Marché en privent aucun des profits qu'il doit faire. Pour que cela arrivât, il faudroit que tous les Cultivateurs consentissent à vendre à perte, ce qui ne peut pas être.

Le Commerce de Manufactures répartira les richesses de la même maniere. La concurrence réglera le salaire des Artisans, suivant le genre des ouvrages. Les uns gagneront plus, les autres moins. Mais tous subsisteront, & chacun, dans son métier, se contentera de jouir des choses dont jouissent en général ceux qui le font concurremment avec lui.

Il en sera du Commerce de commission, comme des deux autres, puisque la concurrence réglera le salaire des Marchands.

Si les marchandises venoient d'un Pays Etranger & éloigné, on ignore-

roit, dans nos Cités, ce qu'elles ont coûté ſur les lieux; & les Marchands, qui ſe prévaudroient de cette ignorance, pourroient faire de grands profits, ſur-tout lorſqu'ils auroient peu de concurrens. Mais d'après nos ſuppoſitions, cet inconvénient n'eſt pas à craindre. Puiſque nos Cités ne commercent qu'entr'elles, les marchandiſes qu'on met en vente, ſont des productions de leur ſol, ou des ouvrages de leurs Manufactures; c'eſt-à-dire, des choſes dont les prix, connus de tout le monde, ſont toujours réglés par la concurrence.

En prouvant dans la premiere Partie de cet Ouvrage que le vrai prix eſt le même au Marché commun où toutes les Nations viennent librement vendre & acheter, j'ai remarqué que ce prix eſt plus haut ou plus bas pour elles, ſuivant qu'elles ſont éloignées ou voiſines du Marché commun.

Les prix ne ſeront donc pas les mê-

mes par-tout où nos Cités ſe ſont établies. Premiérement ils ſeront plus haut dans les Villes que dans les Campagnes. C'eſt qu'outre le ſalaire dû aux Marchands, on leur doit encore les frais de voiture, & un dédommagement pour les riſques qu'ils ont courus.

En ſecond lieu, les prix ſeront plus haut dans les principales Villes, parce qu'on y fait de plus grandes conſommations. On y eſt mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, mieux meublé. Or plus on conſomme, plus on demande; & plus on demande, plus, toutes choſes d'ailleurs égales, on achete à haut prix.

D'ailleurs il faudra aller chercher les productions dans une plus grande étendue de Pays, à proportion que les conſommations ſeront plus grandes. Il y aura donc plus de riſques & plus de frais de voiture à payer.

Mais enfin, quoique les prix ne ſoient pas les mêmes par-tout, ils ſe-

ront par-tout réglés par la concurrence : par-tout ils ſeront ce qu'ils doivent être, & les richeſſes ſe répartiront avec peu d'inégalité parmi ceux qui concourront dans le même genre de Commerce. Chacun aura dequoi ſubſiſter ſuivant ſa condition, & perſonne ne pourra s'enrichir beaucoup plus que ſes concurrens.

Celui qui n'aura pas aſſez de revenu en argent pour vivre dans une Ville, en aura aſſez en productions pour vivre dans une Campagne : l'Ouvrier, qui n'aura aucune eſpece de revenu, trouvera ſa ſubſiſtance dans un ſalaire proportionné au prix des denrées ; & parce que perſonne ne pourra s'enrichir excluſivement, perſonne auſſi ne pourra tomber dans la miſere.

Je conçois qu'aujourdui un Négociant qui gagne quarante ou cinquante pour cent, accumulera de grandes richeſſes, ſi, continuant de vivre avec la ſobriété dont il s'eſt fait une habi-

tude, il remet, chaque année dans le Commerce, la plus grande partie de ſes profits. Ce n'eſt donc pas parce qu'il dépenſe peu, qu'il s'enrichit: c'eſt parce qu'il gagne beaucoup; & s'il gagnoit peu, il ne s'enrichiroit pas, quelque fût d'ailleurs ſon économie. Mais chez les Peuples que nous obſervons, les gains ſe borneront à procurer aux Marchands l'uſage des choſes néceſſaires à leur état.

Il n'y a qu'une claſſe de Citoyens que l'économie pourroit enrichir, ce ſont les Propriétaires. En économiſant ſur leurs revenus, ils mettroient leurs terres en plus grande valeur, & il eſt à deſirer qu'ils le faſſent. Cette maniere de s'enrichir feroit ſubſiſter, avec plus d'aiſance, les Journaliers auxquels ils donneroient du travail; & elle ſeroit avantageuſe à l'Etat, auquel elle fourniroit des productions en plus grande abondance. Mais ce ne peut être que très-lentement qu'on acquiert des ri-

cheſſes par cette voie, & elles ſont néceſſairement bornées.

Tout concourt donc chez les Peuples que nous avons ſuppoſés, à mettre des bornes à la fortune des particuliers; il ſemble qu'ils ne doivent pas connoître la paſſion de l'argent. Chez eux chacun a le néceſſaire : un grand nombre vit dans l'aiſance : peu ſont riches; perſonne n'eſt opulent. C'eſt ce que doit naturellement produire la liberté du Commerce, lorſqu'elle met chaque choſe à ſon vrai prix, & qu'elle proportionne les ſalaires au prix des ſubſiſtances.

CHAPITRE II.

Circulation des richeſſes lorſque le Commerce jouit d'une liberté entiere.

Les Manufactures produiſent une circulation générale de richeſſes.

LES Arts multiplient les choſes de ſeconde néceſſité, il les perfectionnent; & à proportion de leurs progrès, ils mettent

mettent dans le Commerce une plus grande quantité de marchandiſes, & des marchandiſes d'un plus haut prix.

Nous avons vu des Manufactures juſques dans des Villages; mais ce ſont des Manufactures qui ne vendent pas au loin, & qui, par conſéquent, ne font circuler les richeſſes que dans les lieux où elles ſont établies.

C'eſt donc aux Manufactures érigées dans les Villes, à produire une circulation générale parmi toutes nos Cités. Les ouvrages qui en ſortent, faits pour être recherchés par-tout, ſe vendent par-tout; & le Commerce qu'on en fait, occaſionne de toutes parts une ſuite d'échanges qui met tout en valeur.

Je nomme *Marchandes* les Provinces où il y a des Manufactures de cette eſpece, & *Agricoles* celles où il n'y en a pas. Obſervons le Commerce entre les unes & les autres.

Si une Province agricole achete des draps & des toiles avec le ſurabondant

Circonſtances où les Provinces

marchandes & les Provinces agricoles commercent avec le même avantage.

de ſes productions, ou avec une quantité d'argent équivalente à ce ſurabondant, elle fait un commerce avantageux. Car en livrant le ſurabondant de ſes productions, elle abandonne une choſe qui lui eſt inutile; & en livrant une ſomme équivalente, elle abandonne un argent avec lequel on achetera ce ſurabondant, & qui, par conſéquent, lui rentrera.

Ce Commerce eſt également avantageux aux Provinces marchandes, ſoit qu'on les paie en productions, ſoit qu'on les paie en argent. Car elles ont beſoin de ces productions & de cet argent pour leur ſubſiſtance, & pour l'entretien de leurs Manufactures. Il arrivera ſouvent qu'elles ſubſiſteront en partie du produit des Provinces agricoles; mais celles-ci n'en ſouffriront pas, ſi elles ne livrent jamais que leur ſurabondant.

Cette poſition reſpective des Provinces aſſureroit à toutes la même abon-

dance, ſi elle pouvoit toujours être la même.

Il n'eſt pas douteux que, dans les Provinces marchandes, les Manufactures ne nuiſent plus ou moins à la culture des productions néceſſaires à la ſubſiſtance de l'homme. On y cultivera, par préférence, les matieres premieres que les Manufacturiers ſont dans l'uſage de payer à plus haut prix, & l'appas du gain portera les Habitans à être Artiſans plutôt que Laboureurs. Ces Provinces ſeront donc forcées de porter leur argent dans les Provinces agricoles, pour ſe pourvoir des denrées qui manqueront à leur ſubſiſtance; & elles y en porteront d'autant plus, qu'elles ſe peupleront davantage. Or les Manufactures, qui ſont un attrait pour l'induſtrie, y feront venir tous les jours & de toutes parts de nouveaux habitans.

Les ſubſiſtances, dans une Province marchande, ne ſont donc pas en proportion avec la population. Mais il lui eſt

facile de remédier à cet inconvénient, puiſqu'avec le produit de ſes Manufactures, elle peut acheter tout ce qui lui manque.

Plus les Provinces marchandes ont beſoin de ſubſiſtances, plus elles en demandent aux Provinces agricoles ; &, par conſéquent, elles y font fleurir l'Agriculture. Par la même raiſon, moins les Provinces agricoles ont de Manufactures, plus elles les font fleurir dans les Provinces marchandes. C'eſt ainſi que les unes manquant de ce qui eſt ſurabondant chez les autres, elles concourent toutes à leur avantage commun.

Comment le Commerce peut ſe faire avec quelque déſavantage pour les Provinces agricoles.

Cependant il y a un inconvénient pour une Province agricole, c'eſt qu'il ne lui eſt pas poſſible de n'acheter jamais qu'en raiſon de ſon ſurabondant. En effet, chaque Particulier ayant la liberté de diſpoſer de ſon bien comme il lui plaît, par quels moyens pourroit-elle parvenir à régler ſes dépenſes

dans cette proportion ? Pour les augmenter au-delà de ſon ſurabondant, ne ſuffira-t'il pas que l'uſage, par exemple, des beaux draps & du beau linge devienne plus commun ? Il faudra donc qu'elle livre une partie des denrées néceſſaires à ſa conſommation, ou qu'elle donne une ſomme avec laquelle on viendra les acheter.

Dans un cas comme dans l'autre, il ne lui en reſtera pas aſſez : ce qui les fera monter à un prix plus haut, & ce qui forcera une partie des habitans à aller vivre ailleurs.

Plus elle conſommera en draps & en toiles de prix, plus tout renchérira pour elle ; parce que les ſubſiſtances qu'elle ſera obligée de donner en échange, deviendront tous les jours plus rares.

Cependant les draps & les toiles dont il ſe fait une plus grande conſommation, renchériſſent encore, & font paſſer une plus grande quantité d'ar-

gent dans les Provinces marchandes.

Celles-ci, devenues plus riches, forment de nouvelles entrepriſes. Elles étendent leur Commerce de plus en plus ; & elles appellent de toutes parts de nouveaux Citoyens, parce qu'elles offrent à l'induſtrie de fort ſalaires. C'eſt ainſi qu'elles ſemblent devoir s'enrichir & ſe peupler aux dépens des Provinces agricoles, & qu'elles paroiſſent en préparer la ruine. Mais elles ne la cauſeront pas.

On jugera peut-être qu'il eſt indifférent pour l'Etat que les richeſſes & les hommes paſſent d'une Province dans une autre, pourvu que la ſomme des richeſſes & des hommes ſe retrouve toujours la même. Cependant il ne faudroit pas, pour peupler davantage quelques Provinces & pour les enrichir, faire des autres autant de déſerts, ou n'y laiſſer qu'un Peuple miſérable. Si l'Agriculture tomboit dans les Provinces agricoles, parce qu'elles ne ſeroient

plus ni assez peuplées ni assez riches, les Provinces marchandes qui en auroient causé la ruine, se ruineroient elles-mêmes par contre-coup, parce-qu'elles n'en pourroient rien tirer, & qu'elles n'y pourroient rien porter.

Tout sembleroit tendre à cette ruine générale ; si le Commerce de Manufactures appartenoit aux Provinces marchandes exclusivement.

Comment les avantages se balancent entre les Provinces marchandes & les Provinces agricoles.

Ce n'est pas ainsi qu'elles l'ont : on peut le partager avec elles, & on le partagera. A mesure donc qu'elles font tout renchérir, l'industrie se réveille dans les Provinces agricoles, où l'on voudroit continuer de porter de beau linge & de beaux draps, & où l'on éprouve qu'il est tous les jours plus difficile d'en acheter au prix des Provinces marchandes. Il leur est facile de juger combien il leur seroit avantageux d'avoir des Manufactures chez elles, où la main d'œuvre est à moins haut prix.

Or ſi, dans les Provinces marchandes, il y a des Manufactures floriſſantes, il y en a auſſi qui le ſont peu. L'appas du gain les a trop multipliées, & elles ſe nuiſent par la concurrence. Il y a donc des Manufacturiers intéreſſés à s'établir ailleurs. Ils paſſent dans les Provinces agricoles, où ils ſont appellés.

Dans les commencemens, ils ne font que des draps médiocres, parce qu'ils n'ont pas eu le choix des Ouvriers; les plus habiles étant reſtés dans les Provinces marchandes, où de riches Fabricans leur donnent de plus forts ſalaires.

Mais ils livrent leurs draps au plus bas prix poſſible, & ils en trouvent le débit dans un Pays, où l'on n'eſt plus en général aſſez riche pour en acheter de plus beaux.

Peu-à-peu cependant ils forment de meilleurs Ouvriers. Alors ils font des draps, qui le diſputent en beauté à

ceux des Provinces marchandes ; & ils les vendent à un prix plus bas, parce que la main-d'œuvre leur coûte peu, & qu'ils vivent avec beaucoup d'économie.

Les Provinces marchandes voient donc qu'une partie de leur Commerce leur échappe. Pour le retenir, autant qu'il eſt en leur pouvoir, elles baiſſent le prix de leurs draps, de leurs toiles, &c. Elles y ſont forcées par la concurrence des Manufactures, érigées dans les Provinces agricoles.

De la ſorte, il y aura entre toutes les Provinces un balancement continuel de richeſſes & de population ; balancement qui ſera entretenu par l'induſtrie & par la concurrence, & qui ſans arriver à un équilibre permanent, paroîtra toujours y tendre, & en ſera toujours fort près. Toutes, en un mot, ſeront riches & peuplées en raiſon de la fertilité de leur ſol & de leur induſtrie.

Une Province feroit dans l'erreur, ſi elle croyoit s'enrichir, en attirant chez elle tout l'or & tout l'argent.

Si une Province croyoit s'enrichir, en s'occupant des moyens d'attirer & de retenir chez elle l'or & l'argent de toutes les autres, ce ſeroit de ſa part une erreur auſſi funeſte que groſſiere. Tout renchériroit bientôt pour elle : elle ſe dépeupleroit : elle ſeroit tôt ou tard forcée de répandre au dehors ſon or & ſon argent ; & elle ne ſçauroit plus comment le faire revenir, parce que, dans le renchériſſement de toutes choſes, elle auroit perdu ſes Manufactures, & qu'il lui faudroit bien du tems pour les rétablir.

Il faut donc que l'or & l'argent entre & ſorte librement. C'eſt alors que les richeſſes ſe balanceront entre toutes les Provinces : toutes ſeront dans l'abondance par l'échange de leur travail.

Il eſt vrai que, lorſqu'une Province eſt plus riche en métal, elle paroît avoir un avantage ſur les autres. Comme le prix des productions de la terre & celui du travail ſont évalués en ar-

gent, ils ſont plus haut chez elle. Ils doubleront, par exemple, ſi elle a le double d'argent dans la circulation. Avec le produit d'un de ſes arpens, qui ſera évalué quatre onces d'argent, elle achetera le produit de deux arpens, qui, dans une autre Province, ne rapporteront en argent que deux onces chacun. De même le produit du travail d'un de ſes habitans, ſera l'équivalent du produit du travail de deux habitans d'une autre Province. Elle vendra, par conſéquent, le double en argent ce qu'on achetera d'elle, & elle achetera la moitié moins ce qu'on lui vendra.

Cet avantage ſeroit réel & grand pour elle, ſi elle avoit le privilége excluſif du Commerce de Manufactures. Elle ne l'a pas. Si elle ſe croit plus riche, parce qu'elle a plus d'argent, elle eſt donc dans l'illuſion.

En effet, les Provinces léſées s'occuperont des moyens d'attirer l'argent

chez elles, & elles y réuſſiront par le bon marché de leurs Manufactures. elles vendront beaucoup, tandis que la Province riche en métal, vendra peu, ou ne vendra point; & cependant elle achetera d'autant plus, qu'elle fera de plus grandes conſommations. L'argent ſortira donc de chez elle, pour n'y plus rentrer, & il entrera chez les autres pour n'en plus ſortir, ou du moins pour n'en ſortir, que lorſqu'elles auront fait la même faute.

Comment les richeſſes paſſent & repaſſent d'une Province dans une autre, & ſe diſtribuent dans toutes à peu-près également.

Pour développer mes idées, j'ai été obligé de faire voir comment les Provinces paroîtroient devoir s'enrichir les unes aux dépens des autres. C'eſt néanmoins ce qui ne peut pas arriver, quand on ſuppoſe qu'elles donnent au Commerce une liberté entiere & permanente. Car ſi la circulation des richeſſes peut alors ſe faire avec quelque inégalité, il ne faut pas craindre que cette inégalité puiſſe jamais aller juſqu'à mettre la miſere en oppoſition avec

l'opulence. Tous les Peuples travailleront à l'exemple les uns des autres, parce que tous voudront participer aux mêmes avantages. Dans cette concurrence les Manufactures tomberont peu-à-peu dans les Provinces qu'elles auront enrichies, & où la main-d'œuvre aura hauſſé; pendant qu'elles ſe releveront dans d'autres Provinces qu'elles doivent enrichir, & où le prix de la main-d'œuvre eſt plus bas. Elles paſſeront de Province en Province. Par-tout elles dépoſeront une partie des richeſſes de la Nation ; & le Commerce ſera comme un fleuve, qui ſe diſtribueroit dans une multitude de canaux, pour arroſer ſucceſſivement toutes les terres.

Cette révolution ne s'achevera que pour recommencer. Lorſque, dans une Province, le haut prix de la main-d'œuvre commencera à faire tomber les Manufactures, le bas prix les relevera dans une autre. Elles ſeront donc alternativement plus ou moins riches.

Mais parce qu'aucune ne le ſera trop ; aucune auſſi ne ſera pauvre. C'eſt que les richeſſes reflueront continuellement des unes dans les autres ; & que ſuivant les différentes pentes que le Commerce leur fera prendre, elles ſe verſeront ſucceſſivement par-tout. Cette révolution ſera ſans inconvéniens, parce qu'elle ſe fera naturellement & ſans violence. C'eſt inſenſiblement que quelques Provinces perdront une partie de leur Commerce : c'eſt inſenſiblement que d'autres en recouvreront ce qu'elles auront perdu. La liberté a donc l'avantage de les garantir toutes de la pauvreté, & en même-tems d'arrêter dans chacune le progrès des richeſſes, lorſque l'excès en ce genre pourroit nuire.

Dans le commencement de ce Chapitre, j'ai été obligé de diſtinguer deux ſortes de Provinces, les unes marchandes & les autres agricoles : mais on voit que, par la liberté du commerce, elles ſont toutes en même-tems & agricoles

& marchandes. C'eſt que, dans chacune, on s'occupe de tout, & qu'aucune ne connoît les préférences excluſives.

CHAPITRE III.

Mœurs ſimples d'une Nation iſolée chez qui le Commerce jouit d'une liberté entiere.

PLACÉS à peu-près ſous le même Ciel, les Peuples que nous obſervons, jouiſſent en général des mêmes productions ; ſeulement avec plus ou moins d'abondance, ſuivant la nature du ſol & l'induſtrie des Cultivateurs. Une denrée, rare dans une Province, ſera commune dans une autre, ou une denrée, commune ailleurs, ſera rare.

Tous les Peuples que nous ſuppoſons, ont les mêmes mœurs.

Ces Peuples ont, pour commercer entre eux, un fonds dans les productions dont chacun d'eux ſurabonde ; &, à meſure du progrès des Arts, ils ont un autre fonds dans leur induſtrie.

Ce double fonds leur fournit dequoi faire des échanges de toutes eſpeces ; & par ces échanges, tous jouiſſent des mêmes productions & des mêmes commodités.

On jouit des mêmes productions, parce qu'avec le ſurabondant de celles qui croiſſent dans ſes terres, on ſe procure celles qui n'y croiſſent pas.

On jouit des mêmes commodités, parce que ou l'on cultive les mêmes Arts, ou l'on commerce avec ceux qui les cultivent.

Or ce ſont les beſoins que nous nous ſommes faits, & les moyens que nous employons pour y ſatisfaire, qui ſont nos coutumes, nos uſages, nos habitudes, en un mot, nos mœurs.

Les beſoins ſont les mêmes pour tous les Peuples que nous ſuppoſons : les moyens d'y ſatisfaire ſont auſſi les mêmes. Les mœurs ſont donc les mêmes encore.

Pour leur donner de nouvelles

mœurs, il faudroit donc transporter chez eux des productions étrangeres à leur sol, ou des commodités étrangeres à leurs Arts.

Leurs mœurs sont simples, parce qu'ils ne peuvent pas connoître le luxe.

Mais non-seulement ils ont les mêmes mœurs : je dis encore que leurs mœurs sont simples, & ne peuvent être que simples. C'est qu'il leur est impossible de connoître le luxe.

Nous avons vu que le luxe consiste dans ces jouissances qui sont le partage d'un petit nombre à l'exclusion du plus grand ; que ces jouissances n'ont lieu, qu'autant qu'on dédaigne les choses communes, pour rechercher les choses rares & d'un grand prix ; & qu'enfin les choses ne sont rares & d'un grand prix, que parce qu'elles viennent d'un pays éloigné, ou parce qu'elles sont travaillées avec beaucoup d'art.

Or, d'après nos suppositions, aucune rareté étrangere ne peut arriver chez les Peuples que nous observons. Il ne sera pas plus en leur pouvoir de se procurer des ouvrages, auxquels un

grand travail donneroit un grand prix. Comme perſonne ne ſeroit aſſez riche pour les payer, aucun Artiſan n'imaginera d'en faire.

Nous venons de prouver qu'il ne peut pas y avoir, chez de pareils Peuples, de ces fortunes diſproportionnées, qui ſe forment des dépouilles d'une multitude de familles réduites à la miſere. Comment ce déſordre pourroit-il avoir lieu dans un Pays, où le Commerce, ſeul moyen de ſe procurer de l'aiſance, baiſſe & ſe releve alternativement d'une Province à l'autre, & entretient par-tout les richeſſes à peu-près au même niveau, ou tend continuellement à les y ramener ?

Or dès que les richeſſes n'iront pas ſe perdre dans un petit nombre de familles, il n'y aura pas de ces jouiſſances excluſives, qui inſultent à la miſere publique, & qui ſemblent effacer du nombre des hommes la plus grande partie des Citoyens.

Je ne veux pas dire que tous parti-

ciperont également aux mêmes jouiſſances ; ſans doute que tous, par exemple, ne porteront pas du drap d'une égale fineſſe : mais tous porteront du drap. Chacun, ſuivant ſon état, jouira des commodités que procurent les Arts. Chacun ſera dans l'abondance & dans l'aiſance, parce que tous auront l'uſage des choſes dont leur condition leur permet de ſe faire des beſoins ; & ſi les fortunes ne ſont pas égales, ce ſera uniquement parce que les talens ne ſont pas égaux. Mais encore un coup, perſonne ne pourra faire des dépenſes exceſſives, parce que perſonne ne pourra s'enrichir excluſivement.

Je ne vois qu'un moyen pour introduire le luxe parmi ces Peuples, ce ſeroit de ſubſtituer des priviléges excluſifs à la liberté du Commerce. Alors il y auroit bientôt une grande diſproportion entre les fortunes ; & des choſes, auparavant communes, deviendroient rares par le haut prix auquel elles ſe-

roient portées. En pareil cas, le verre & la faïance, par exemple, seroient un luxe; & c'est ainsi que la porcelaine & les glaces en sont un chez nous.

CHAPITRE IV.

Atteintes portées au Commerce : Guerres.

Divisés par des guerres, les Peuples ruinent mutuellement leur commerce.

NOUS avons vu ce que peut la liberté. Il est tems de semer la dissention parmi nos Peuples, & de mettre des gênes au Commerce : nos suppositions en seront plus vraisemblables.

Divisés par des guerres, ils forment plusieurs Nations qui ont des intérêts contraires.

Or si nous pouvons supposer que chacune de ces Nations commerce librement chez elle, nous ne pouvons plus supposer qu'elles commercent toutes librement les unes avec les autres.

Le Commerce extérieur, toujours gêné & quelquefois suspendu, sera d'au-

tant moins floriſſant, qu'il ſera plus diſpendieux, ſoit par les pertes auxquelles il expoſera, ſoit par les efforts qu'on fera pour le ſoutenir.

Ces Nations ſe nuiſent donc mutuellement: premiérement, parce qu'elles ſe privent chacune des avantages qu'elles ſe procuroient les unes aux autres par des échanges.

En ſecond lieu, elles ſe nuiſent encore, parce qu'elles dévaſtent réciproquement leurs terres. A chaque fois qu'elles prennent les armes, elles détruiſent un fonds de richeſſes qu'elles auroient mis dans la circulation, & qui ne peut plus y être. Il y aura des champs que la guerre ne permettra pas d'enſemencer: il y en aura d'autres, où elle ne laiſſera point de récoltes à faire. Les productions diminueront, par conſéquent, & avec elles la population.

Le Peuple conquérant étend ſa domination ſur

Je veux que quelques-unes de ces Nations ſe couvrent de gloire, de cette

des Pays qu'il a rendus en partie déserts & incultes, & il dépeuple ses Provinces.

gloire que les Peuples, dans leur stupidité, attachent aux conquêtes, & que les Historiens, plus stupides encore, aiment à célébrer jusqu'au point d'ennuyer le Lecteur : quel sera leur avantage ? Elles régneront au loin dans des Pays autrefois peuplés & fertiles, & aujourd'hui en partie déserts & incultes. Car ce n'est qu'en exterminant qu'elles assureront leur domination sur des Peuples auparavant libres. Supposons que nos Cités soient réduites à quatre Nations ennemies, qui sont à peu-près également puissantes, ou qui cherchent à se maintenir dans une espece d'équilibre.

Sont-elles également puissantes ? Elles se nuiront également.

Cherchent-elles à se maintenir dans une espece d'équilibre ? Elles se réuniront deux ou trois contre une Puissance, dont la prépondérance menace de les assujettir, & elles se nuiront encore. La guerre coûtera des Provinces à la

Nation même qui aura fait des conquêtes. Car je regarde, comme perdues, les Provinces où la population & la culture auront été ruinées ou conſidérablement déteriorées. En effet, un Empire, qui ſe dépeupleroit & qui tomberoit en friches, n'en ſeroit pas plus grand pour avoir reculé ſes bornes.

Mais cet équilibre, parviendra-t'on à l'établir ? Jamais : on ne fera que de fauſſes démarches, & l'inquiétude paroîtra l'unique cauſe motrice des Puiſſances : elles ſe livreront avec confiance aux projets les plus ruineux, pour les exécuter d'une maniere plus ruineuſe encore.

Dégradation de l'Agriculture : chûte de pluſieurs Manufactures.

Or, dans ce déſordre, les terres ſeront-elles auſſi riches en productions, que lorſqu'elles étoient partagées entre une multitude de Cités paiſibles ? Elles le ſeront d'autant moins, que la guerre ôtant toute liberté au Commerce, le ſurabondant ceſſera de paſſer réciproquement d'une Nation chez l'autre.

Il ne ſe conſommera donc plus : or dès qu'il ceſſera de ſe conſommer, il ceſſera de ſe reproduire.

Pendant que l'Agriculture ſe dégradera, pluſieurs Manufactures tomberont ; & celles qui ſubſiſteront encore, n'auront plus le même débit. Elles ne pourront d'ordinaire vendre qu'à la Nation chez qui elles ſeront établies ; & elles lui vendront moins, parce que cette Nation ſera elle-même moins riche.

On dira ſans doute que ces Peuples ne ſeront pas toujours en guerre. En effet, il y aura des intervalles de paix : mais dans ces intervalles, on ne réparera pas tous les maux que la guerre aura faits ; & cependant on mettra de nouveaux obſtacles au Commerce.

CHAPITRE V.

CHAPITRE V.

Atteintes portées au Commerce : Douanes, Péages.

LES quatre Nations que nous avons supposées dans le Chapitre précédent, sont actuellement quatre Monarchies, dont les Monarques ont à l'envi l'ambition d'être riches & puissans : mais malheureusement ils font précisément tout ce qu'il faut pour n'être ni l'un ni l'autre. Ils sont dans l'illusion, & ils n'en peuvent sortir. Parce que chacun d'eux croit n'avoir rien à craindre de ses voisins, & voit même qu'il s'en fait redouter quelquefois ; ils se croient tous également puissans ou à peu-près. Les mêmes fautes qu'ils répetent à l'exemple les uns des autres, les maintiennent dans un équilibre de foiblesse, qu'ils prennent pour un équilibre de puissance : leur grande maxime, c'est

Supposition de quatre Monarchies.

qu'il faut affoiblir ſes ennemis. Voilà à quoi ſe réduit toute la Politique, qui doit leur donner tour-à-tour la ſupériorité ; d'ailleurs ils n'ont point de maxime pour acquérir de véritables forces.

Les quatre Monarques établiſſent des douanes & des péages pour augmenter leurs revenus.

Un d'eux imagina, pour augmenter ſes revenus, de mettre des taxes ſur toutes les Marchandiſes étrangeres qui entroient dans ſes Etats ; & à cet effet il établit des Douanes & des Péages. Les autres établirent auſſi des Douanes & des Péages.

Quelque-temps après, il imagina que ſes revenus augmenteroient encore, s'il mettoit des taxes ſur les marchandiſes qui ſortoient de ſon Royaume ; il en mit donc, & les autres en mirent à ſon exemple.

Tort qu'ils font au commerce.

Lorſqu'il ne fut plus permis de rien exporter, ni de rien importer, qu'au préalable on n'eût payé une certaine taxe, tout renchérit dans ces quatre Monarchies, en raiſon des taxes im-

posées ; & ce renchériſſement qui diminua d'abord la conſommation, & enſuite la réproduction, ralentit tout-à-coup le Commerce. Il y eut des Manufacturiers, qui ne pouvant pas être aſſurés de vendre, ne travaillerent plus. Ceux qui continuerent dans leur métier, travaillerent moins, & les Laboureurs négligerent tout ſurabondant qui leur devenoit inutile. C'eſt ainſi que les Douanes & les Péages porterent atteinte à l'Agriculture, aux Arts, au Commerce, & réduiſirent à la mendicité un grand nombre de Citoyens, qui auparavant vivoient de leur travail.

Un Commerce libre, entre ces quatre Royaumes, auroit fait refluer, de l'un dans l'autre, le ſurabondant de tous ; & chaque Souverain eût fondé ſa puiſſance ſur un Peuple nombreux, enrichi par les Arts & par l'Agriculture.

Ce n'eſt pas ainſi que nos quatre Monarques voyoient les choſes. Au contraire, ils doublerent les taxes, Ils doublent, ils triplent les taxes, & leurs revenus diminuent.

parce qu'ils crurent doubler leurs revenus, qu'ils ne doublerent pas. Ils les triplerent, ils les quadruplerent; & ils ne comprenoient pas comment, bien-loin d'avoir plus de revenus, ils en avoient moins. Ils ne voyoient pas qu'ils avoient fait diminuer les conſommations.

Le Commerce languiſſoit, & on crut en avoit trouvé la cauſe. Comment, diſoit-on dans les quatre Monarchies, nos Manufactures ne tomberoient-elles pas, puiſque nous ſommes dans l'uſage de préférer les ouvrages, qui ſe font chez l'Etranger, à ceux qui ſe font chez nous? Alors un des Monarques imagina d'aſſujettir l'importation à de nouvelles taxes, & de ſupprimer une partie de celles qu'il avoit miſes ſur l'exportation. Mais les trois autres, qui n'étoient pas moins politiques, en firent autant, & le Commerce ne ſe releva nulle part.

Il y avoit un grand bénéfice à frauder les droits de Péages & de Douanes, & on les fraudoit. Il fût donc défendu, dans les quatre Royaumes, ſous de grieves peines, de vendre des marchandiſes étrangeres, pour leſquelles on n'auroit pas payé la taxe impoſée. Mais on continua de vendre en fraude : on vendit ſeulement à plus haut prix, en dédommagement des riſques auxquels on s'expoſoit. Les Commerçans, qui faiſoient cette fraude, ſe nommoient *Contrebandiers*.

Fraudes des Droits, ou Contrebande.

Il fallut répandre, ſur toutes les frontieres, des Troupes pour empêcher la contrebande, qu'on n'empêchoit pas. Voilà donc les quatre Monarchies armées en tems de paix, afin d'interdire tout commerce entre elles.

Gens armés pour empêcher la Contrebande, & Employés pour percevoir les Droits.

Sous prétexte de percevoir les droits du Souverain, les Employés dans les Douanes & Péages commettoient bien des vexations ; & le Gouvernement, qui les protégeoit, ſembloit ſe concer-

ter avec eux, pour forcer tous les Commerçans à devenir Contrebandiers.

Ces Employés étoient en grand nombre ; les gens qu'on armoit dans le deſſein d'empêcher les fraudes, étoient en plus grand nombre encore. Tous ces hommes, à charge à l'Etat, conſommoient une grande partie des droits de Péage & de Douane ; & cependant c'étoient autant de Citoyens enlevés aux Arts & à l'Agriculture.

CHAPITRE VI.

Atteintes portées au Commerce : Impôts ſur l'induſtrie.

Comment tout fleurit chez une Nation, où on ne met point de taxe ſur l'induſtrie.

Nos Cités, dès leur fondation, & par conſéquent long-tems avant la Monarchie, avoient reconnu la néceſſité où ſont les Citoyens de contribuer aux dépenſes publiques.

Compoſées uniquement de Colons,

ce n'eſt qu'à des Colons qu'elles pouvoient demander des ſubſides. En conſéquence, on les prit ſur chaque champ, & chacun paya en raiſon des production qu'il récoltoit.

Ce ſubſide ſe levoit à peu de frais. La répartition s'en faiſoit, dans chaque canton, par les Colons mêmes. Chacun payoit ſans contrainte; & comme perſonne ne pouvoit ſe plaindre d'être ſurchargé, perſonne auſſi ne ſongeoit à payer moins qu'il ne devoit. Lorſque, dans la ſuite, des Citoyens ſe trouverent ſans poſſeſſions, on n'imagina pas de leur demander des ſubſides. Il ne pouvoit pas encore venir dans la penſée de faire payer des hommes qui n'avoient rien. L'uſage, qui fait regle même quand il eſt raiſonnable, ne le permettoit pas.

Ces Citoyens, qui n'avoient que des bras, ſubſiſterent donc de leur travail, ou du ſalaire qu'ils recevoient des Colons, & ils ne payerent rien.

Cet uſage ſe maintint avec le progrès des Arts, parce que tout uſage dure. Les Artiſans & les Marchands, ainſi que les Fermiers & les Journaliers, vécurent donc de leur ſalaire, & on ne penſa point à leur demander des ſubſides.

Tant que cet uſage ſubſiſta, tout fleurit. L'induſtrie, aſſurée d'un ſalaire que la concurrence ſeule régloit, & ſur lequel il n'y avoit rien à retrancher, s'occupa des moyens d'augmenter ce ſalaire, ſoit en créant de nouveaux Arts, ſoit en perfectionnant les Arts déja connus.

Alors tout devenoit utile. Le ſurabondant trouvoit un emploi, à meſure que les Arts & le Commerce faiſoient des progrès. On conſommoit davantage : les productions croiſſoient en raiſon des conſommations; & les terres étoient tous les jours mieux cultivées.

Les choſes ſubſiſterent dans cet état juſqu'aux tems de la Monarchie. Elles

s'y maintinrent même encore ſous les premiers Monarques. Mais enfin il falloit qu'il ſe fît une révolution.

Motif des taxes miſes ſur l'induſtrie.

Parce que des Artiſans & des Marchands vivoient dans l'aiſance, on demanda : mais pourquoi ces hommes, qui ſont riches, ne fourniſſent-ils pas une partie des ſubſides ? Comment ont-ils pu en être exempts ? Faut-il que les Colons payent ſeuls toutes les charges, & tout Citoyen ne doit-il par contribuer aux dépenſes publiques ? Ce raiſonnement parut un trait de lumiere.

On mit donc des Impôts ſur l'induſtrie, & il ne fut plus permis de travailler en aucun genre, qu'autant qu'on auroit payé une certaine ſomme à l'Etat. *Il ne fut plus permis de travailler !* Voilà une loi bien étrange. Cependant, quand on veut que celui qui n'a rien, paie pour avoir la permiſſion de gagner ſa ſubſiſtance, il faut bien défendre le travail à ceux qui ne paient pas ; &,

par conſéquent, leur ôter tout moyen de ſubſiſter.

Dans tous les métiers, on ne fait pas les mêmes profits, non plus que dans toutes les eſpeces de Commerce. Il parut donc juſte de faire différentes claſſes, ſoit d'Artiſans, ſoit de Marchands, afin de les impoſer chacune à proportion des profits qu'elles pouvoient faire.

Cette opération n'étoit pas facile. Comment eſtimer ce qu'un homme peut gagner par ſon induſtrie ? Il arrivera néceſſairement que, dans le même Métier & dans le même Commerce, celui qui gagnera moins, payera autant que celui qui gagnera plus. C'eſt un inconvénient qu'on ne voyoit pas, ou qu'on ne vouloit pas voir.

Maîtriſes & Communautés établies à cet effet.

On donna le nom de *Corps de Métier* aux différentes claſſes d'Artiſans ; & parce qu'on ne pouvoit y être admis, qu'autant qu'on étoit paſſé Maître, on leur donna encore le nom de *Maîtriſes*.

Quant aux différentes classes de Marchands, on les nomma *Communautés*.

Autant on distingua de Métiers dans les Arts mécaniques, autant on fit de Maîtrises ; & autant on distingua de branches dans le Commerce, autant on fit de Communautés.

Quand on eut fait ces distinctions, on régla l'impôt que chaque Maîtrise ou Communauté devoit payer ; & en conséquence ceux qui se trouverent dans ces Corps, eurent non-seulement le droit de travailler, ils eurent encore celui d'interdire tout travail à ceux qui n'y étoient pas admis ; c'est-à-dire, de les réduire à mendier leur pain.

Travailler, sans être d'un de ces Corps, c'étoit une fraude ; & parce qu'on n'avoit pas voulu rester sans rien faire, ou plutôt, parce qu'on avoit été forcé à travailler pour subsister soi-même & faire subsister sa famille, on étoit saisi & condamné à une amende qu'on ne pouvoit pas payer, ou qu'on

ne payoit que pour tomber dans la misere.

Procès entre ces Corps.

Comme les principales branches du Commerce se réuniſſent au tronc d'où elles naiſſent, qu'à ces principales branches il s'en réunit d'autres encore, & ainſi de ſuite ; on conçoit qu'il ſera d'autant plus difficile de démêler toutes ces branches, qu'on diviſera & ſubdiviſera davantage les Communautés de Marchands. Cependant elles ſe diviſeront & ſubdiviſeront, parce que le Souverain, voyant qu'à chaque nouvelle Communauté il eſt payé d'un nouvel impôt, ſe croira plus riche, lorſqu'il les aura multipliées.

Alors les Communautés ſe confondent, comme des branches, au tronc où elles ſe réuniſſent. Elles ne peuvent plus diſtinguer leurs priviléges : elles ſe reprochent d'empiéter les unes ſur les autres, & les procès naiſſent. Il en ſera de même des Maîtriſes.

Tous ces Corps ſeront forcés à de grandes dépenſes, ſoit pour payer les impôts, ſoit pour ſuivre leurs procès, ſoit pour faire la recherche de ceux qui travailleront, ſans avoir été incorporés dans une Maîtriſe ou dans une Communauté. Dépenſes auxquelles ils ſont forcés.

Forcés à des dépenſes, chacun d'eux levera ſur ſes membres des fonds communs ; & ces fonds ſeront diſſipés en aſſemblées, en repas, en édifices, & ſouvent en malverſations.

Ces dépenſes ſeront repriſes ſur les marchandiſes qu'ils débitent. Ils feront la loi aux Conſommateurs, parce qu'ayant ſeul le droit de travailler, ils fixent à volonté le prix de leur travail. En quelque nombre que ſoient les Artiſans & les Marchands, il faut que tout renchériſſe ; parce qu'il faut que les Maîtriſes & les Communautés retrouvent toujours dequoi renouveller les fonds communs qu'elles diſſipent.

Il y a d'ailleurs, dans ces Maîtriſes

& Communautés, l'eſprit du Corps, une ſorte de point d'honneur, qui force à vendre au même prix que les autres. On paſſeroit pour un traître, ſi on vendoit à plus bas prix; & on s'expoſeroit à quelque mauvaiſe affaire, pour peu qu'on y donnât le moindre prétexte.

Abus des Apprentiſſages.

Accoutumés à faire la loi, ces Corps vendent cher l'avantage de participer à leurs priviléges. Ce n'eſt pas aſſez de payer l'apprentiſſage. Tant qu'il dure, on ne travaille que pour le compte du Maître; & il faut employer pluſieurs années pour apprendre un Métier, qu'on pourroit quelquefois ſçavoir au bout de quelques mois. Celui qui a le plus de diſpoſition, eſt condamné à un apprentiſſage auſſi long, que celui qui en a le moins. Il arrive de-là que tous ceux qui n'ont rien, ſont exclus à jamais de tout Corps de Métier. A-t'on été reçu? Si on ne réuſſit pas, il n'eſt plus tems de faire un autre appren-

tiſſage : on n'auroit plus dequoi payer ; & on eſt condamné à mendier.

Mal que font au commerce les Maîtriſes & les Communautés.

Lorſque, dans nos Cités, les profeſſions étoient libres, les Artiſans ſe trouvoient en quelque ſorte répandus par-tout. Les Laboureurs dans les momens qu'ils ne donnoient pas à la culture, pouvoient travailler à quelque Art mécanique. Ils pouvoient donner de l'occupation à des enfans qui n'étoient pas encore aſſez forts pour les travaux de la Campagne, & ils employoient à la culture les profits qu'ils avoient faits. Cette reſſource leur fut enlevé, lorſqu'on eut mis tous les Métiers en Corps de Maîtriſe.

Les Maîtriſes & les Communautés enlevent donc l'aiſance aux habitans de la Campagne : elles réduiſent à la mendicité les Citoyens induſtrieux, qui n'ont pas dequoi payer un apprentiſſage : elles forcent à payer cher un Maître pour apprendre de lui ce qu'on pourroit ſouvent apprendre beaucoup

mieux tout seul : enfin, elles portent coup au Commerce, parce qu'en faisant tout renchérir, elles diminuent la consommation, & conséquemment la production, la cultivation & la population. Peut-on réfléchir sur ces abus, & ne pas reconnoître combien ils sont contraires au bien public ?

CHAPITRE VII.

Atteintes portées au Commerce : Compagnies privilégiées & exclusives.

Les Privilèges des Maîtrises & des Communautés sont des droits iniques.

LES priviléges, accordés aux Maîtrises & aux Communautés, sont des droits iniques, qui ne paroissent dans l'ordre, que parce que nous les trouvons établis. Il est vrai que la concurrence d'un grand nombre d'Artisans & de Marchands met des bornes au bénéfice que les Maîtrises & les Communautés pourroient tirer du monopole. Mais il n'en est pas moins vrai,

d'après ce que nous venons de démontrer, que ces Corps ôtent l'aiſance à pluſieurs Citoyens, en réduiſent d'autres à la mendicité, font tout renchérir, & portent dommage à l'Agriculture, comme au Commerce.

On imagine d'accorder de pareils priviléges à des Compagnies peu nombreuſes.

Cependant, lorſqu'on ſe fut accoutumé à regarder, dans un Corps nombreux, le monopole comme une choſe dans l'ordre, il fut naturel de le regarder encore comme dans l'ordre, lorſqu'il ſe trouveroit dans des Corps moins nombreux. Un abus, qui eſt paſſé en uſage, devient regle; & parce qu'on a d'abord mal jugé, on continue de juger mal.

Il étoit facile de prévoir que les bénefices, en vertu d'un privilége, grands pour chaque membre dans un Corps nombreux, ſeroient plus grands à proportion qu'on diminueroit le nombre des membres. Il ne s'agiſſoit donc plus que d'établir ce nouveau monopole, & on y trouva peu d'obſtacles.

Une Compagnie fait le monopole du sel.

Le sel, fort commun dans nos quatre Monarchies, étoit, par la liberté du Commerce, à un prix proportionnné aux facultés des Citoyens les moins riches ; & il s'en faisoit une grande consommation, parce qu'il est nécessaire aux hommes, aux bestiaux & même aux terres, pour lesquelles il est un excellent engrais.

Il devoit donc y avoir un grand bénéfice à faire le monopole du sel. On en forma le projet, & on créa à cet effet une Compagnie privilégiée & exclusive. Elle donnoit au Souverain une somme considérable, & elle accordoit, aux Grands qui la protégeoient, une part dans son bénéfice. Ceux qui composoient cette Compagnie, se nommoient *Traitans*, parce qu'ils avoient traités avec le Roi. Ils faisoient seuls, en son nom, le Commerce du sel dans toute l'étendue du Royaume. Le premier Monarque qui trouva cette source de richesses, ouvrit les yeux aux autres, & fut imité.

Le prix du sel haussa tout-à-coup d'un à six, sept ou huit ; & cependant les Traitans, qui avoient seuls le droit de l'acheter en premiere main, le payoient si mal, qu'on cessa d'exploiter plusieurs salines.

Aussi-tôt le prix du sel hausse d'un à huit.

Tel fut l'abus de ce monopole, que la consommation du sel diminua au point que pour faire valoir cette branche de Commerce, il fallut contraindre les Citoyens à en prendre, chacun par tête, une certaine quantité. Le sel fut donc un engrais enlevé aux terres : on cessa d'en donner aux bestiaux ; & beaucoup de Sujets ne continuerent à en consommer, que parce qu'on les contraignoit à ne pas se passer d'une chose nécessaire.

On est réduit à contraindre les Citoyens à en acheter.

La Compagnie des Traitans coûtoit immensément à l'Etat. Combien d'Employés, répandus dans toutes les Provinces, pour le débit du sel ! Combien de gens armés pour empêcher la contrebande ! Combien de recherches pour

Combien ce monopole coûtoit à l'Etat.

s'assurer si tous les Sujets avoient acheté la quantité imposée ! Combien de vexations ! Combien de frais en contraintes, saisies, amendes, confiscations ! En un mot, combien de familles réduites à la mendicité !

Combien il rendoit peu au Roi.

Voilà le désordre que produisoit cette Compagnie privilégiée & exclusive. Cependant elle ne rendoit pas au Roi la moitié de ce qu'elle enlevoit aux Citoyens. La plus grande partie de l'autre moitié se consommoit en frais. Le reste se partageoit entre les Traitans : & s'ils n'avoient pas assez de bénéfice, comme en effet ils ne s'en trouvoient jamais assez ; on leur accordoit Ordonnance sur Ordonnance, pour donner tous les jours plus d'étendue à leurs priviléges ; c'est-à-dire, pour les autoriser à vexer le Peuple de plus en plus.

Autres Compagnies de monopoleurs qui font tout renchérir.

Naissance du luxe.

Le bénéfice de ce monopole, lorsqu'une fois il fut connu, répandit un esprit d'avidité & de rapine. On eût dit qu'il falloit que chaque branche de

Commerce ſe fît excluſivement par des Compagnies. Il s'en formoit tous les jours : des protecteurs ſollicitoient pour elles, ſouvent avec ſuccès. Ils vendoient leur crédit, & ils ne s'en cachoient pas. Chacun croyoit pouvoir ſe permettre ce qu'il voyoit faire. C'étoit le monopole des Grands.

Ces Compagnies avoient toujours pour prétexte le bien de l'Etat ; & elles ne manquoient pas de faire voir, dans les priviléges qu'on leur accorderoit, de grands avantages pour le Commerce même. Elles réuſſirent ſur-tout, lorſqu'elles propoſerent d'établir de nouvelles Manufactures.

Il eſt certain que de nouvelles Manufactures méritent d'être privilégiées, c'eſt-à-dire, multipliées ; & plus elles peuvent être utiles, plus il faut récompenſer ceux à qui on les doit. Mais on accorda des priviléges excluſifs, & auſſi-tôt le luxe ſortit de ces Manufactures. Les ouvrages, qui s'y vendoient,

devinrent chers & rares, au lieu qu'ils auroient été à bas prix & communs. Je reviens aux conſéquences que j'ai déja répétées : *diminution dans la conſommation, dans la production, dans la culti-vation, dans la Population ;* & j'ajoute, *naiſſance du luxe, accroiſſement de miſere.*

CHAPITRE VIII.

Atteintes portées au Commerce : Impôts ſur les conſommations.

Impôts ſur les conſommations.

LE vrai moyen de faire contribuer tout le monde, c'étoit de mettre des impôts ſur les conſommations, & nos quatre Monarques en mirent ſur toutes. Ils ſe perſuadoient que cette impoſition ſeroit d'un grand produit pour eux, & en même tems d'un poids médiocre pour leurs Sujets. Car, en fait d'adminiſtration, on concilie ſouvent les contradictoires.

Mais ils ſe trompoient, & ſur le produit qui n'eſt pas auſſi grand qu'il

le paroît, & ſur le poids qui eſt plus grand qu'on ne penſe.

Premiérement, le produit n'eſt pas auſſi grand qu'il le paroît. Le produit n'eſt pas auſſi grand qu'il le paroît.

Il eſt vrai que tout le monde étant forcé de conſommer, tout le monde eſt forcé de payer; & ſi on s'arrête à cette ſeule conſidération, on voit croître le produit en raiſon des conſommateurs.

Mais il faut d'abord défalquer les frais de perception; frais qui croiſſent eux-mêmes en raiſon du nombre des Compagnies, auxquelles on afferme ou on donne en régie chacun de ces Impôts, & en raiſon du nombre des Commis qu'elles ont à leur gages.

D'ailleurs ces Compagnies ſçavent ſeules ce que chaque impoſition peut produire, & elles mettent tout leur art à le cacher au Gouvernement, qui lui-même ferme ſouvent les yeux ſur les abus qu'il voit. La perception, ſi elle étoit ſimple, éclaireroit le public,

& ſeroit moins diſpendieuſe : mais elles la compliquent à deſſein, parce que ce n'eſt pas ſur elles que les frais en retombent ; & il leur eſt d'autant plus facile de la compliquer, que la multiplicité des Impôts finit par faire, de cette partie de l'adminiſtration, une ſcience à laquelle perſonne ne peut rien comprendre. (*a*)

Voilà donc une grande partie du produit qui ſe diſſipe néceſſairement ; & ce qu'on peut ſuppoſer de plus avantageux pour le Monarque, c'eſt qu'il lui en revienne environ la moitié. (*b*)

Les revenus du Monarque ne croiſſent pas en raiſon de ce produit.

Mais il ſe trompe encore, s'il croit que ſon revenu eſt augmenté de cette moitié.

Les Impôts, multipliés comme les conſommations, ont tout renchéri pour

---

(*a*) On ſçait combien Sully, qui étoit fait pour bien voir, a eu de peine à débrouiller ce cahos.

(*b*) Il y a des Ecrivains qui prétendent que, pour qu'il entre un million dans les coffres du Roi, il faut que les Sujets en paient trois. Je ne ſuis point en état de faire des caculs précis ſur cette matiere.

lui

lui comme pour ſes Sujets ; & ce renchériſſement porte ſur toutes ſes dépenſes, puiſqu'il a fait hauſſer le prix de la main-d'œuvre en tout genre d'ouvrages. Quand on ſuppoſeroit ſon revenu augmenté d'un tiers, il n'en ſera pas plus riche ; ſi ce qu'il payoit une once d'argent, il le paie déſormais une once & demie.

Il croit ne mettre l'impôt que ſur ſes Sujets, & il le met ſur lui-même. Il en paie ſa part, & cette part eſt d'autant plus grande, qu'il eſt obligé à de plus grandes dépenſes. Cet impôt n'eſt pour l'induſtrie qui conſomme, qu'une avance à laquelle on la contraint. A ſon tour, elle fait la loi, & elle force le Souverain même à la rembourſer.

Les matieres premieres, qu'on travaille dans les Manufactures, paſſent par bien des Artiſans & par bien des Marchands, avant d'arriver aux conſommateurs ; & à chaque Artiſan, à chaque Marchand, elles prennent un

accroiſſement de prix, parce qu'il faut remplacer ſucceſſivement les taxes qui ont été payées. Ainſi on croit ne payer que le dernier impôt, mis ſur la marchandiſe qu'on achete, & cependant on en rembourſe encore beaucoup d'autres.

Je ne chercherai point, par des calculs, le réſultat de ces accroiſſemens : un Anglois l'a fait. (*a*) Il me ſuffit de faire comprendre combien les taxes, miſes ſur les conſommations, augmentent néceſſairement le prix de toutes choſes ; & que par conſéquent les revenus du Roi ne croiſſent pas en raiſon du produit qu'elles verſent dans ſes coffres. Voyons ſi elles ſont onéreuſes pour les Peuples.

Combien ces Impôts, onéreux pour le Peuple, ruinent l'Agriculture.

Le Gouvernement ne le ſoupçonnoit pas. Il ſuppoſoit que chacun peut à ſon gré mettre à ſa conſommation telles

(*a*) Voyez *Remarques ſur les avantages & les déſavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce ;* p. 394, où l'Ouvrage Anglois eſt cité.

bornes qu'il juge à propos ; & il en concluoit qu'on ne paieroit jamais que ce qu'on voudroit bien payer. Cette impoſition, ſelon lui, ne faiſoit violence à perſonne. Pouvoit-on en imaginer une moins peſante ? Elle laiſſoit une entiere liberté.

Le Gouvernement, qui raiſonnoit ainſi, ne conſidéroit ſans doute, pour Sujets, que les gens riches qui, à la Cour ou dans la Capitale, conſommoient avec profuſion ; & je conviens avec lui que ces gens-là étoient maîtres de diminuer ſur leurs conſommations, & qu'il auroit été à deſirer qu'ils euſſent uſé de la liberté qu'on leur laiſſoit. Je conviens encore que tous ceux qui vivoient dans l'aiſance, pouvoient auſſi uſer de cette liberté, qui ne l'eſt que de nom, puiſque dans le vrai on eſt contraint à ſe priver de ce qui eſt devenu néceſſaire.

Mais les Sujets, qui ne gagnent, au jour le jour, que dequoi ſubſiſter &

faire ſubſiſter leur famille, ſont-ils libres de retrancher ſur leurs conſommations ? Voilà cependant le plus grand nombre, & le Gouvernement ignore peut-être que, dans ce nombre, il y en a beaucoup qui ont à peine du pain : car je ne parle pas de ceux qui ſont à la mendicité, & dont pluſieurs n'y ont été réduits que par les fautes du Gouvernement même.

Mais je veux que tout le monde ſoit libre de retrancher ſur ſes conſommations : quels ſeront les effets de cette prétendue liberté ?

Le Monarque, je le ſuppoſe, ſera le premier à donner l'exemple. On lui propoſera des retranchemens, & tôt ou tard ce ſera pour lui une néceſſité d'en faire ; parce que, dans le haut prix où tout eſt monté, ſes revenus ne ſuffiſent plus à ſes dépenſes.

Je pourrois déja remarquer que ces retranchemens ſont un mal : car ils ſont pris ſur le Laboureur, ſur l'Artiſan

& ſur le Marchand, qui ne vendront plus la même quantité de marchandiſes. L'Agriculture, par conſéquent, & le Commerce en ſouffriront. Mais continuons.

Je ſuppoſe à la Cour & dans la Capitale de pareils retranchemens : j'en ſuppoſe encore de pareils dans les autres Villes ; & de proche en proche, j'arrive juſqu'au Laboureur, qui n'ayant pas un ſuperflu ſur lequel il en puiſſe faire, en fait ſur le nombre de ſes beſtiaux, de ſes chevaux, de ſes charrues. Le dernier terme de ces retranchemens eſt donc évidemment au détriment de l'Agriculture.

Veut-on les obſerver ſous un autre point de vue ? Je dirai : les gens aiſés feront moins d'habits. Par conſéquent, il ſe vendra moins de drap chez les Marchands, il s'en fera moins chez les Fabricans, & dans les Campagnes on élevera moins de moutons. Ainſi, quand nous ſuivrons ces retranchemens dans

tous les genres de consommation, nous trouverons, pour résultat, la ruine de plusieurs Manufactures dans les Villes, & la ruine de l'Agriculture dans les Campagnes. Alors une multitude de Citoyens, qui auparavant trouvoient du travail, en demanderont souvent inutilement. Ceux qui n'en trouveront pas, mendieront ou voleront; & ceux qui en trouveront, forcés à se donner au rabais, subsisteront misérablement.

Dans cet état des choses, le Souverain, qui ne comprend pas pourquoi ses revenus diminuent, double les impôts, & ses revenus diminuent encore. C'est ainsi que, par les retranchemens auxquels il ne se lasse point de forcer coup sur coup ses Sujets, il acheve enfin de ruiner les Arts & l'Agriculture.

Combien la perception de ces Impôts nuit au Commerce.

Je ne m'arrête pas à faire voir les gênes que mettent au Commerce les visites qu'on fait aux portes des Villes; les formalités qui sont nécessaires pour estimer les marchandises, les discussions

& les procès auxquels ces formalités donnent fréquemment lieu ; les vexations des Commis qui ſouvent ne cherchent que des prétextes pour faire des frais ; les dommages que reçoivent les Marchands, lorſque, forcés de laiſſer leurs marchandiſes à la Douane, ils perdent le moment favorable à la vente. Je pourrois remarquer encore que les droits, qu'on met ſur l'entrée & ſur la ſortie, ſont néceſſairement arbitraires & inégalement répartis. Une piéce de vin, par exemple, qui ne vaut que dix onces d'argent, paiera autant qu'une piece qui en vaut cinquante ; &, pour l'une comme pour l'autre, cette taxe ſera la même dans une année de diſette & dans une année d'abondance, c'eſt-à-dire, lorſqu'elles auront chacune changé de prix. Mais, ſans répéter des lieux communs déja répétés tant de fois & toujours inutilement, c'eſt aſſez d'avoir démontré que les impôts ſur les conſommations ſont les plus funeſtes de tous.

CHAPITRE IX.

Atteintes portées au Commerce : variation dans les monnoies.

Comment on fixe le titre des monnoies.

NOUS avons vu que les piéces de monnoie ſont des portions de métal, auxquelles l'autorité publique a mis une empreinte, pour faire connoître la quantité d'or & d'argent qu'elles contiennent.

Si, dans les piéces de monnoie, on n'employoit que de l'or ou de l'argent pur, il ſuffiroit de les peſer pour en connoître la valeur. Mais, parce qu'on allie ces métaux avec une certaine quantité de cuivre, ſoit pour les travailler plus facilement, ſoit pour payer les frais de la Fabrique, il s'agit encore de ſçavoir en quel rapport eſt la quantité de l'or ou de l'argent avec la quantité de cuivre.

On conſidere une piéce d'or comme un tout compoſé de vingt-quatre par-

ties, qu'on nomme *carats*. Si ces vingt-quatre parties étoient autant de parties d'or, on diroit que le titre de la piéce eſt à vingt-quatre carats. Mais parce qu'il y a toujours de l'alliage, le titre eſt auſſi toujours au-deſſous de vingt-quatre. S'il y a une partie de cuivre, le titre eſt à vingt-trois ; s'il y en a deux, il eſt à vingt-deux ; s'il y en a trois, il eſt à vingt-un, &c.

De même on conſidere une piéce d'argent, comme un tout compoſé de douze deniers ; & on dit que le titre de l'argent eſt à onze deniers, ſi la piéce contient une partie d'alliage ; qu'il eſt à dix, ſi elle en contient deux, &c. On conçoit que ces diviſions à vingt-quatre carats & à douze deniers ſont arbitraires, & que toute autre auroit été également propre à fixer le titre des monnoies.

Le droit de battre monnoie ne peut appartenir qu'au Souverain. C'eſt que ſeul digne de la confiance publique, il

Le droit de battre monnoie appartient au Souverain.

peut ſeul conſtater le titre & le poids des piéces d'or & d'argent qui ont cours.

Bénéfice qui lui eſt dû.

On lui doit non-ſeulement les frais de fabrication ; on lui doit encore un droit ou un bénéfice pour ſon empreinte, qui a une valeur, puiſqu'elle eſt utile.

Ce bénéfice doit avoir des bornes.

Mais il eſt de ſon intérêt de borner ce droit, parce qu'un trop grand bénéfice de ſa part inviteroit à contrefaire ſes monnoies. Il les vend ſeul. Ce monopole, fondé ſur l'utilité publique, deviendroit inique, s'il en abuſoit. Il auroit à ſe reprocher les crimes qu'il auroit fait commettre, & la néceſſité où il ſeroit de punir.

Fraude des Souverains : ils donnent pour une certaine quantité d'argent une quantité moindre.

On juge bien que nos quatre Monarques auront abuſé de ce droit, & multiplié les Faux-Monnoyeurs. Ils ont fait plus.

Dans l'origine, une livre en monnoie peſoit douze onces d'argent ; &, avec ces douze onces, on fabriquoit vingt

piéces qu'on nommoit ſous, & qui en étoient chacune la vingtiéme partie. Ainſi vingt ſous faiſoient une livre peſant.

Or nos quatre Monarques altérerent la monnoie par degrés. Ils vendirent, comme vingtiéme partie de douze onces d'argent, des ſous qui n'en étoient que la vingt-cinquiéme, la trentiéme, la cinquantiéme; & ils finirent par en fabriquer qui n'étoient pas la centiéme partie d'une once. Cependant le Public, qui avoit d'abord jugé que vingt ſous font une livre, continuoit par habitude de juger que vingt ſous font une livre, ſans trop ſe rendre compte de ce qu'il entendoit par ſous & par livres. On eût dit que ſon langage lui cachoit les fraudes qu'on lui faiſoit, & conſpiroit avec le Souverain pour le tromper. C'eſt un exemple des plus frappans de l'abus des mots.

Quand il fut reconnu qu'on n'attachoit plus d'idée préciſe aux dénomi- Autre fraude : ils donnent à une même quan-

tité d'argent une valeur plus haute ou plus baſſe.

nations *livre* & *ſou*, les Monarques s'apperçurent que, ſans altérer les monnoies, ils avoient un moyen plus ſimple d'en hauſſer ou d'en baiſſer la valeur. Ce fut de déclarer que ce qui valoit, par exemple, ſix livres, en vaudroit huit déſormais, ou n'en vaudroit plus que cinq. Ainſi les piéces de monnoie, qui étoient dans le Commerce, valoient, avec la même quantité d'argent, plus ou moins ſuivant qu'ils le jugeoient à propos.

Cette opération eſt ſi abſurde, que ſi c'étoit une ſuppoſition de ma part, on diroit qu'elle n'eſt pas vraiſemblable. Comment voulez-vous, m'objecteroit-on, qu'il vienne dans l'eſprit du Souverain de perſuader au Public, que ſix eſt huit ou n'eſt que cinq ? Quel avantage retireroit-il de cette fraude groſſiere ? Ne retomberoit-elle pas ſur lui-même ? Et ne le paiera-t'on pas avec la même monnoie, avec laquelle il paie ? Les Monarques cependant ont regardé ces

fraudes comme le grand art des Finances. En vérité les ſuppoſitions, les moins vraiſemblables que j'ai faites, ſont plus vraiſemblables que bien des faits.

Combien ces fraudes nuiſent au Commerce.

Je ne m'arrêterai pas ſur-tous les inconvéniens qui naiſſent des variations dans les monnoies. Il me ſuffit de faire voir combien elles nuiſent au Commerce.

La confiance eſt abſolument néceſſaire dans le Commerce, & pour l'établir, il faut, dans les échanges de valeur pour valeur, une meſure commune qui ſoit exacte & reconnue pour telle. L'or & l'argent avoient cet avantage, lorſque l'empreinte de l'Autorité ſouveraine en atteſtoit le titre au vrai, & ne trompoit jamais.

Mais quand une fois le Monarque eut altéré les monnoies, on ne pouvoit plus les recevoir avec confiance, parce qu'on ne ſçavoit plus ce qu'elles valoient. Il falloit où être trompé, où

tromper soi-même. Ainsi la fraude du Souverain mettoit, dans le Commerce, la fraude au lieu de la confiance; & on ne pouvoit plus ni acheter ni vendre, à moins qu'on n'y fût forcé par la nécessité.

Quand il plut au Monarque de hausser & de baisser alternativement la valeur des monnoies, sans en avoir changé le titre ni le poids, l'abus fut plus grand encore : on ne sçavoit pas comment se servir d'une mesure qui, variant continuellement, n'étoit plus une mesure.

Il est vrai qu'on auroit pu n'avoir aucun égard à la valeur fictice, qui n'étoit que dans le nom donné à la piéce de monnoie : on auroit pu évaluer la quantité d'argent qu'elle contenoit, & s'en servir d'après cette évaluation. C'est ce que le Prince ne permettoit pas. Il vouloit qu'un écu, qui contenoit une once d'argent, fût pris pour cent sous, six francs ou huit livres, à son choix; & il le vouloit, parce qu'autrement il n'eût pas retiré, de sa fraude,

le profit qu'il trouvoit à ſe faire payer quand la monnoie étoit baſſe, & à payer lui-même quand la monnoie étoit haute. Mais il faut obſerver les procédés du Gouvernement, pour mieux juger du déſordre que ces variations devoient produire.

Procédé du Gouvernement, lorſqu'il hauſſoit & baiſſoit alternativement la valeur des monnoies

Ordinairement il ne faiſoit pas tout-à-coup deſcendre les monnoies au terme le plus bas, auquel il avoit deſſein de s'arrêter. Il les y amenoit par degrés. Il donnoit une Ordonnance, par laquelle il déclaroit que, pendant vingt mois, les écus, par exemple, qui valoient cent ſous, perdroient chaque mois un pour cent; & par-là il les réduiſoit par degrés à ne valoir plus que quatre livres.

On pouvoit conjecturer que les monnoies hauſſeroient, après avoir baiſſé; parce que c'étoit, dans cette opération, la maniere de procéder du Gouvernement, qui croyoit trouver un bénéfice dans ces hauſſes & ces baiſſes alternatives. On ne ſçavoit donc

plus ſur quoi compter. Les perſonnes prudentes, qui ne vouloient pas jouer leur argent au haſard de le perdre, le reſſerroient. Elles attendoient le moment d'en faire uſage avec moins de riſques, & le Commerce en ſouffroit.

D'autres, moins ſages, voyant que dans le commencement des diminutions, on faiſoit vingt livres avec quatre écus, & qu'à la fin il en faudroit cinq pour faire une ſomme pareille, ſe hâterent de mettre leur argent ſur la place. Par la même raiſon, ceux qui devoient, ſe hâterent de payer leurs dettes.

On trouvoit donc beaucoup de facilité à emprunter. Cette facilité trompa des Marchands imprudens, qui crurent devoir ſaiſir cette occaſion pour former quelques nouvelles entrepriſes. Ils prirent l'argent qu'on leur offroit, & ils acheterent; mais chérement, ſoit parce que la concurrence de leurs demandes hauſſoit les prix, ſoit parce qu'ils payoient avec une monnoie qui,

d'un jour à l'autre, devoit baiſſer de valeur.

Cependant, après pluſieurs diminutions, le Roi commença lui-même à reſſerrer l'argent dans ſes coffres. On ceſſa de payer à ſon Tréſor. La méfiance fut donc générale, & on ne vit plus d'argent dans la circulation. Les Marchands qui en avoient emprunté, n'en avoient pas pour les dépenſes néceſſaires & journalieres. Alors, forcés de vider leurs magaſins, & de vendre à cinquante ou ſoixante pour cent de perte, ils voyoient combien ils s'étoient trompés dans leurs ſpéculations. Le plus grand nombre fit banqueroute.

Au fort de cette criſe, le Gouvernement hauſſe tout-à-coup l'écu de quatre francs à cent ſous, & il croit avoir gagné vingt-cinq pour cent. Mais ce gain eſt fictice, & le dommage, porté au Peuple, eſt réel.

Quand je dis qu'il hauſſa l'écu, je ne parle pas aſſez exactement. Il proſ-

crivit celui dont il avoit baiſſé la valeur. Il ordonna de le porter à ſa Monnoie, où il ne fut reçu que ſur le pied de quatre francs; & il fabriqua un nouvel écu au même titre, qu'il fit valoir cent ſous.

Parce qu'il portoit les droits de ſa Monnoie à vingt pour cent, il crut encore trouver vingt pour cent de gain dans cette opération. Mais les Faux-Monnoyeurs acheterent les vieux écus quatre livres cinq, quatre livres dix; & ils en fabriquerent de nouveaux qu'ils vendoient, comme le Roi, cent ſous. Le Gouvernement s'étoit donc lourdement trompé.

Ce qu'on a droit d'exiger du Souverain qui bat monnoie.

Au reſte, quel que ſoit le titre & le poids de la monnoie, peu importe. Il ſuffit que l'empreinte aſſure de la quantité d'argent que chaque piéce contient; & que le Prince en abuſant des mots, n'entreprenne pas de mettre une valeur fictice, & par-là toujours variable, à la place d'une valeur réelle qui eſt ſeule permanente.

CHAPITRE X.

Atteintes portées au Commerce : exploitation des Mines.

DANS une de nos Monarchies, on découvrit des mines qui, fort abondantes en or & en argent, enrichirent tout-à-coup les Propriétaires, les Entrepreneurs, les Fondeurs, les Affineurs, & tous ceux qui travailloient ces métaux.

Comment les richeſſes des mines font tout renchérir.

Quand on ne s'enrichit que lentement & à force de travail, on peut être économe ; mais on diſſipe, quand l'argent ſe reproduit facilement, & paroît devoir ſe reproduire toujours en plus grande quantité. Or les mines abondantes en elles-mêmes, étoient plus abondantes encore dans l'opinion publique.

Ceux qu'elles enrichiſſoient, ſe hâterent donc d'augmenter leurs dépenſes ; &, par conſéquent, ils firent part

de leurs richeſſes aux Artiſans auxquels ils donnoient de l'ouvrage, aux Marchands chez qui ils achetoient, & aux Fermiers dont ils conſommoient les productions.

Les Artiſans, les Marchands & les Fermiers devenus plus riches, dépenſerent auſſi plus qu'ils ne faiſoient auparavant; & à meſure que les conſommations croiſſoient parmi les Citoyens de tout état, les prix hauſſoient dans tous les Marchés.

Ce renchériſſement mettoit mal à l'aiſe ceux qui avoient des terres, dont ils ne pouvoient pas encore renouveller les baux; mais ce n'étoit que pour un tems. Plus funeſte aux gens à rentes ou à gages, il leur ôtoit pour toujours une partie de leur ſubſiſtance, & il en forçoit pluſieurs à ſortir du Royaume. La Population diminuoit donc.

Les Conſommations augmenterent encore, lorſque les baux de toutes les terres eurent été renouvellés. Alors

le Royaume parut floriſſant. Tout le monde étoit riche. Le Propriétaire d'une terre voyoit ſon revenu doublé. Les Marchands vidoient promptement leurs magaſins : les Artiſans pouvoient à peine ſuffire aux ouvrages qu'on leur demandoit : les Fermiers élevoient plus de beſtiaux, défrichoient plus de terres, & les cultivoient toutes avec plus d'induſtrie.

Ce renchériſſement paroît d'abord avantageux.

Dans cet inſtant de proſpérité, on diſoit. Les mines ſont la puiſſance d'un état. C'eſt une ſource abondante, qui fait, pour ainſi dire, déborder les autres ſources de richeſſes. Voyez comme elles font fleurir les Arts, le Commerce, l'Agriculture. Cette vérité n'étoit que momentanée, & il falloit ſe hâter de la dire.

Bientôt il ruine les Arts, le Commerce & l'Agriculture.

En effet, quand une plus grande quantité d'argent eut encore hauſſé les prix, on acheta chez l'étranger où tout coûtoit moins, ce qu'on achetoit auparavant dans le Royaume. Les Arti-

ſans ceſſerent peu-à-peu de travailler, les Marchands ceſſerent peu-à-peu de vendre, & les Fermiers ceſſerent peu-à-peu de cultiver des productions qu'on ne leur demandoit plus. Les Manufactures, l'Agriculture, le Commerce, tout tomba; & parmi ceux qui vivoient auparavant de leur travail, les uns ſortirent du Royaume, les autres y reſterent pour mendier.

Le produit des mines étoit donc en derniere analyſe, dépopulation & miſere. L'argent qu'on en retiroit, franchiſſoit les Provinces, & paſſoit chez l'Etranger ſans laiſſer de traces.

Cependant on ne ſe laſſoit point d'exploiter les mines, & l'argent n'en étoit pas plus commun. On en manquoit d'autant plus, que tout renchériſſoit dans les Monarchies voiſines, où les marchandiſent doublerent & triplerent de prix, parce que l'argent y avoit doublé & triplé.

Enfin le renchériſſement vint au point, qu'on fut obligé d'abandonner les mines. Les frais, pour en tirer l'or & l'argent, devinrent ſi grands, qu'il n'y avoit plus de bénéfice à les exploiter. On en chercha de plus abondantes : On n'en trouva pas.

Le renchériſſement ne permet plus d'exploiter les mines.

Il arrive donc un tems où l'exploitation des mines ne peut plus ſe faire avec bénéfice. Il n'en eſt pas de même de la culture des productions, qui ſe conſomment pour ſe reproduire. Par l'abondance avec laquelle elles ſe renouvellent, elles ſe multiplient à chaque fois, & en raiſon de la quantité néceſſaire à notre conſommation, & en raiſon des avances faites & à faire ; en ſorte que, quels que ſoient les frais, le produit aſſure toujours un bénéfice. C'eſt une ſource qui ne tarit point. Plus on puiſe, plus elle croît. Tel eſt l'avantage de l'exploitation des terres ſur l'exploitation des mines.

Avantage de l'exploitation des terres ſur l'exploitation des mines.

Ce qui arriveroit, si l'or & l'argent étoient aussi communs que le fer.

Que seroit-il arrivé, si l'or & l'argent fussent devenus aussi communs que le fer ? Ces métaux auroient cessé d'être la mesure commune des valeurs, & il n'eût plus été possible aux Propriétaires de recevoir leurs revenus dans les Villes qu'ils habitoient. Forcés à se retirer dans leurs terres, & ne pouvant pas les cultiver toutes par eux-mêmes, ils en auroient abandonné la plus grande partie à des Colons qu'elles auroient fait subsister. Plus de Villes, par conséquent, plus de grandes fortunes. Mais aussi plus de mendicité; & à la place de nos Monarchies où la misere & la dépopulation croissent continuellement, nous verrions une multitude de Cités agricoles, qui se peupleroient tous les jours de plus en plus. Que nous serions heureux, si nous trouvions des mines assez riches pour rendre inutiles tout notre or & tout notre argent !

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XI.

Atteintes portées au Commerce : Emprunts de toutes eſpeces de la part du Gouvernement.

AU tems de nos Cités, la Juſtice s'adminiſtroit de la maniere la plus ſimple, c'eſt-à-dire, avec peu de Loix & peu de Magiſtrats. Sous la Monarchie, les Loix ſe multiplierent avec les Tribunaux, les Magiſtrats & les ſuppôts de toutes eſpeces.

Création d'Offices à charge au Peuple.

De toutes les cauſes qui concoururent à cet abus, il n'en eſt qu'une qui entre dans mon plan : c'eſt la création d'une multitude d'Offices ; création dont les Souverains ſe firent une reſſource.

Il faut, dans une Monarchie, que les charges de Magiſtrature ſoient vénales ; parce que ſi elles ne l'étoient pas, l'intrigue les vendroit, & l'admi-

niſtration de la Juſtice ſeroit un brigandage.

Mais, pour les vendre lui-même, le Souverain ne doit pas multiplier au-de-là du beſoin celles qui ſont utiles, encore moins en créer d'inutiles. Si c'eſt une reſſource pour lui, elle n'eſt que momentanée, & il reſte chargé à perpétuité d'une dette. Car un Office qu'il vend, eſt proprement un emprunt dont il paye l'intérêt ſous le nom de gages.

Cependant, lorſque nos quatre Monarques eurent découvert cette reſſource, ils en abuſerent au point que les Magiſtrats furent ſouvent obligés de financer, pour empêcher que les Tribunaux ne fuſſent ſurchargés d'une trop grande quantité de Membres inutiles. Mais cet expédient, au lieu de produire l'effet qu'ils en avoient attendu, fut pour le Souverain un moyen de plus de faire de l'argent. Ils financerent donc, &, quelque-

tems après, on créa de nouveaux Offices.

La Nobleſſe étoit exempte d'une grande partie des taxes. Cette exemption abſurde, qui ne peut s'expliquer chez des Peuples originairement agricoles, tels que ceux que je ſuppoſe, s'explique naturellement chez des Peuples barbares d'origine.

Comme les anciens Nobles s'étoient exemptés de contribuer, on voulut le devenir pour partager avec eux cette prérogative ; & on créa des Offices, uniquement pour vendre la Nobleſſe.

Alors le Peuple ſe trouva de plus en plus ſurchargé. Non-ſeulement il porta, en ſurcroît de charge, tout le faix que le roturier ennobli ne portoit plus ; on mit encore ſur lui de nouveaux impôts, pour payer les gages des nouveaux Offices.

Emprunts faits aux Compagnies privilégiées, plus à charge encore.

On ſe ſeroit laſſé de voir les quatre Monarques employer toujours les mêmes moyens pour faire de l'argent. Auſſi

en avoient-ils plusieurs qu'ils abandonnoient tour-à-tour, & auxquels ils revenoient de loin à loin.

Ils trouverent sur-tout de grandes ressources dans les Compagnies privilégiées. Elles avoient du crédit. Ils emprunterent d'elles, quelquefois à dix, quinze, vingt pour cent, des sommes qu'elles empruntoient d'ordinaire à cinq.

Le Public ne jugea pas d'abord que ces emprunts seroient une nouvelle charge pour lui. Il ne voyoit pas que c'étoit lui qui contractoit une dette, lorsque le Souverain empruntoit. Cependant on aliénoit une partie des impôts, pour payer les intérêts aux Compagnies; &, bientôt après, on mettoit de nouveaux impôts pour égaler la recette à la dépense.

Rentes viageres & Tontines qui multiplient les gens inutiles.

Ces emprunts étoient pour l'Etat une charge perpétuelle; charge d'autant plus grande, qu'une partie des intérêts passoit, chaque année, chez

l'Etranger qui avoit auſſi prêté. Le Gouvernement ne renonça pas à cette reſſource : mais il s'en fit une autre dans des emprunts à rentes viageres ; & pour tenter la cupidité, il imagina des Tontines. Il s'applaudiſſoit de contracter des dettes qui s'éteignoient d'elles-mêmes, & d'avoir trouvé le ſecret de prendre l'argent des Citoyens ſans faire violence à perſonne.

Cette reſſource mettoit, comme toutes les autres, dans la néceſſité de multiplier les impôts, afin d'égaler la recette à la dépenſe ; & il falloit mettre de gros impôts, parce que les dettes étoient grandes. Il eſt vrai que les dettes s'éteignoient : mais les impôts ſubſiſtoient ; & on les accumuloit, parce qu'on créoit continuellement des rentes viageres ou des Tontines. Cette opération qui n'avoit point de terme, rempliſſoit les Villes de gens oiſifs & inutiles, qui ſubſiſtoient néanmoins aux dépens de l'Etat.

Monnoie de papier : abus qu'elle produit.

Les Compagnies, en empruntant pour prêter au Roi, avoient répandu dans le Public une quantité étonnante de billets payables au porteur, & portant intérêt à cinq pour cent. Il y en avoit de cinquante onces d'argent, de cent, de mille, afin de faciliter à tout le monde le moyen de prêter.

Cette monnoie de papier parut mettre un grand mouvement dans la circulation, & on se crut plus riche. Avec des terres, disoit-on, on a toujours des réparations à faire : une mauvaise récolte vous enleve une partie de vos revenus, & on a souvent bien de la peine à être payé de ses Fermiers. D'ailleurs si le cas arrive d'une dépense extraordinaire, on ne la peut pas prendre sur ses fonds, & on trouve difficilement à emprunter. Mais, avec un porte-feuille, on a des rentes bien payées à l'échéance ; & comme au besoin on vend quelques billets, on peut toujours faire face aux accidens.

On conçoit combien cette nouvelle façon de penſer portoit coup à l'agriculture. Les terres baiſſerent de prix. On ne réparoit pas les pertes faites en beſtiaux : on laiſſoit tomber les fermes en ruines : on vexoit les Fermiers pour être payé ; & on achetoit des billets. Il falloit avoir une grande ſurabondance d'argent, pour imaginer de faire l'acquiſition d'une Terre ; & quand on l'avoit faite, on ſongeoit aux moyens d'en tirer beaucoup ſans y rien mettre.

Le Gouvernement fait banqueroute.

Cependant les dettes de l'Etat croiſſoient, & les Compagnies, que le Gouvernement payoit mal, ne pouvoient plus tenir leurs engagemens. Alors le Gouvernement ſe mit en leur place, & déclara qu'il payeroit pour elles; c'eſt-à-dire, qu'il réduiſit l'intérêt des papiers publics de cinq à quatre pour cent, à trois, à deux, enfin à rien. Alors la ruine d'une multitude de Particuliers, auparavant ri-

ches, entraîna celle d'une multitude de Commerçans. On ne vit plus que banqueroute ſur banqueroute ; & on apprit qu'il n'en eſt pas des papiers, qui n'ont qu'une valeur fictice, comme de l'or & de l'argent qui ont une valeur réelle.

Etabliſſement d'une Banque.

On auroit au moins dû l'apprendre. Mais la richeſſe en papier étoit ſi commode, qu'on ne cherchoit qu'à ſe faire illuſion; &, après quelque-tems, on les recevoit encore avec confiance. Il ſembloit qu'on ne ſçût que faire de ſon argent.

Nous avons vu comment un Banquier fait valoir, pour ſon compte, des fonds que pluſieurs Négocians lui ont confiés. Or ſuppoſons que des Banquiers, riches en argent & ſur-tout en crédit, s'aſſocient & forment enſemble un fonds pour le faire valoir à leur profit commun. Cette aſſociation eſt une Compagnie qui donnera à chacun de ſes membres une reconnoiſ-

ſance par écrit de la ſomme que chacun d'eux a fournie. Cet écrit ou billet ſe nommera *Action*, parce qu'il donne, ſur les fonds de la Banque, un titre qu'on nomme Action en termes de Juriſprudence.

Je ſuppoſe que le fonds de cette Banque monte à cent mille onces d'argent, & que pour en faciliter la circulation, on a diviſé ce fonds en mille actions de cent onces chacune.

Ces actions rapporteront cinq, ſix pour cent, tantôt plus, tantôt moins, ſuivant le bénéfice que fera la Banque. Plus elles rapporteront, plus elles s'accréditeront ; & il y en aura bientôt pluſieurs milliers dans le Public.

Tout Propriétaire d'action a une créance ſur la Banque, & il y trouve pluſieurs avantages. Le premier eſt une ſûreté pour ſon argent qu'il craindroit de garder chez lui. Le ſecond eſt l'intérêt qu'il en retirera, intérêt qui peut croître d'un jour à l'autre. Le troiſiéme

eſt de pouvoir placer en petites parties, & pour le tems qu'il veut, tout l'argent dont, pour le moment, il ne feroit aucun uſage. Le quatriéme eſt la commodité de pouvoir payer de groſſes ſommes par le ſimple tranſport de ſes créances. Le dernier enfin eſt de cacher ſon bien dans un porte-feuille, & de n'en laiſſer paroître que ce qu'il veut qu'on en voie. Ces avantages, que chacun évaluoit ſuivant ſon caprice, pouvoient faire monter les actions de cent onces qu'elles valoient dans le principe, à cent dix, cent vingt, cent trente, &c.

La Banque, qui a voulu répondre à l'empreſſement du Public, a vendu des actions, je ſuppoſe, pour un million d'onces d'argent. Or elle n'a pas beſoin d'avoir ce million en caiſſe, parce que, tant qu'elle ſera accréditée, elle eſt bien aſſurée que les Actionnaires ne viendront pas tous à la fois demander leurs fonds. Il lui ſuffira d'en garder aſſez

pour payer ceux qui ſeront dans le cas d'avoir beſoin d'argent comptant ; & ce ſera, par exemple, cent mille onces, plus ou moins ſuivant les circonſtances.

Comment les actions hauſſent & baiſſent.

Ces actions, comme tout autre effet commerçable, gagneront ou perdront ſuivant l'empreſſement avec lequel on les recherchera. Si beaucoup de perſonnes en veulent acheter, & que peu en veuillent vendre, elles hauſſeront de prix : elles baiſſeront au contraire, ſi beaucoup en veulent vendre, & que peu en veuillent acheter. Quelquefois un bruit, vrai ou faux, qui fera faire une perte à la Banque, répandra l'allarme, & tout le monde voudra vendre : d'autres fois un bruit, également vrai ou faux, ramenera la confiance, & tout le monde voudra acheter. Dans ces alternatives, l'agiotage deviendra la profeſſion de bien des perſonnes qui ne ſeront occupées qu'à répandre tour-à-tour la confiance & l'allarme. La Banque elle-même, lorſqu'elle ſera ſûre

de pouvoir rétablir ſon crédit, le fera tomber par intervalles, afin de faire elle-même l'agiotage de ſes actions. Elle les achetera, lorſqu'elles les aura fait tomber : elle les revendra, lorſqu'elle les aura fait remonter.

Illuſion du Public.

Le Gouvernement pouvoit emprunter de cette Banque, & il emprunta à gros intérêts. Mais il en tira un autre parti. Il avoit des papiers qui perdoient beaucoup : les billets des Traitans étoient ſur-tout prodigieuſement tombés dans toutes les places de Commerce. Il engagea les Directeurs de la Banque à fabriquer des actions, dont ils n'avoient pas reçu la valeur ; & avec ces actions, il fit acheter des billets des Traitans. Auſſi-tôt ces billets hauſſent de prix. On y court : ils hauſſent davantage. Les bruits qu'on ſeme, entretiennent l'ivreſſe du public ; & on ſe hâte d'autant plus d'en acheter, qu'on croit qu'ils doivent toujours hauſſer. Lorſque, par ce manege, on les eut fait remonter

au-dessus du pair, les Directeurs de la Banque en revendirent pour retirer les actions extraordinaires qu'ils avoient fabriquées, & ils les retirerent avec profit. C'est ainsi qu'on faisoit valoir alternativement les papiers de la Banque & les papiers des Traitans; tantôt ceux-ci étoient bons, tantôt ceux-là; & le public ne voyoit pas que tous étoient mauvais.

Chûte de la Banque.

Il ne manquoit plus au Gouvernement que de faire la Banque lui-même, & il la fit. Lorsqu'il eut emprunté d'elle au point qu'il ne pouvoit plus payer, il prit la place des Banquiers. Alors il fabriqua des actions, & il en fabriqua d'autant plus, qu'il crut que le papier devoit désormais lui tenir lieu d'argent.

Les actions, trop multipliées, baissent de prix d'un jour à l'autre. Bientôt on n'en achete plus, & les Actionnaires redemandent leurs fonds. Il fallut donc user d'adresse. On fit un grand étalage d'or & d'argent. Cependant on

payoit lentement, ſous prétexte qu'on ne pouvoit pas payer tout le monde à la fois ; & des gens affidés venoient recevoir publiquement de groſſes ſommes, qu'ils reportoient en ſecret dans la Banque. Mais ſi de pareils artifices pouvoient ſe répéter, ils ne pouvoient pas toujours réuſſir. La chûte de la Banque produiſit enfin un bouleverſement général.

CHAPITRE XII.

Atteintes portées au Commerce : Police ſur l'exportation & l'importation des grains.

Ce qu'on entend par *Police des grains.*

ON entend par *Police des grains*, les réglemens que fait le Gouvernement, lorſqu'il veut lui-même diriger le Commerce des grains. Pour juger des effets de cette Police, je ſuppoſe que, de tous tems, ce Commerce a joui, dans nos quatre Monarchies, d'une liberté

pleine & entiere ; & qu'en conſéquence, les Marchands s'étant multipliés en raiſon du beſoin, la circulation s'en faiſoit ſans obſtacles, & les mettoit par-tout à leur vrai prix.

Les choſes en étoient là, lorſque, dans une de nos Monarchies, on demanda lequel pouvoit être plus avantageux de permettre l'exportation & l'importation des grains, ou de les défendre l'une & l'autre ; & bientôt on ſe décida pour la prohibition. Ce n'eſt pas qu'on eût remarqué des inconvéniens dans la liberté. Mais ſi, pour l'ordinaire, ceux qui gouvernent laiſſent aller les choſes comme elles alloient avant eux, il arrive auſſi quelquefois qu'ils innovent pour le plaiſir d'innover. Ils veulent que leur Miniſtere faſſe époque. Alors ils changent ſous prétexte de corriger, & le déſordre commence. Prohibition d'exporter & d'importer.

Nos terres, diſoient-ils, produiſent, années communes, autant que nous conſommons. Nos bleds, par conſé-

quent, tomberont à vil prix, ſi on nous en apporte plus qu'il ne nous en faut ; & nous en manquerons, ſi nous exportons une partie de ceux qui nous ſont néceſſaires. Cet inconvénient n'eſt pas encore arrivé ; mais il eſt poſſible, & il eſt ſage de le prévenir. Tel fut le fondement des prohibitions.

Il n'eſt pas vrai que cet inconvénient ſoit poſſible. On en ſera convaincu, ſi on ſe rappelle, comment une circulation libre met néceſſairement les bleds au niveau par-tout. On n'en importe pas plus qu'il n'en faut, parce que ce plus ne ſe vendroit pas, ou ſe vendroit à perte ; & on n'exporte pas ceux qui ſont néceſſaires, parce qu'il n'y auroit pas de bénéfice à les vendre ailleurs. Ces prohibitions portoient donc ſur de fauſſes ſuppoſitions : voyons quelles en furent les ſuites.

Effets de cette prohibition.

Dans une premiere année de ſurabondance, le prix des bleds baiſſa : dans une ſeconde il baiſſa plus encore : il

devint vil dans une troiſiéme. Le Peuple applaudiſſoit au Gouvernement qui lui faiſoit avoir le pain à ſi bon marché. Mais cette ſurabondance fut une calamité pour les Cultivateurs ; & elle eût été une richeſſe pour eux, ſi on eût pu vendre à l'Etranger. C'eſt ainſi que les graces du Ciel ſe changent en fléaux par la prétendue ſageſſe des hommes.

Le Peuple travailloit peu. Il ſubſiſtoit ſans avoir beſoin de beaucoup travailler. Souvent il ne penſoit pas à demander de l'ouvrage, & les Cultivateurs, pour la plupart, ne penſoient pas à lui en donner. Les ouvriers, auparavant laborieux, ſe faiſoient une habitude de la fainéantiſe ; & ils exigeoient de plus forts ſalaires, lorſque les Cultivateurs pouvoient à peine en payer de foibles.

La culture tomba : il y eut moins de terres enſemencées ; & il ſurvint des années de diſette. Le prix du bled fut exceſſif.

Le Peuple alors demanda de l'ouvrage. Forcés par la concurrence, les Ouvriers, dans tous les genres, offrirent de travailler au rabais. Ils ne gagnoient donc que de foibles ſalaires, & cependant le pain étoit cher.

Voilà l'effet des Réglemens qui défendoient l'exportation & l'importation. Il ne fut plus poſſible, ni aux bleds, ni aux ſalaires, de ſe mettre à leur vrai prix; & il n'y eut que miſere, tantôt chez les Cultivateurs, tantôt chez le Peuple.

On dira qu'il n'y avoit qu'à permettre l'importation. C'eſt auſſi ce qu'on diſoit dans les autres Monarchies qui ſentoient tout l'avantage qu'elles en pouvoient retirer. Elles offrirent des bleds, & on les accepta. Mais ſi le beſoin du moment eut plus de force que les Réglemens, il ne les fit pas révoquer. Le Gouvernement s'obſtina dans ſes maximes.

Défenſe d'exporter, & permiſſion d'importer.

C'eſt fort bien fait, diſoit le Gouvernement dans une autre Monarchie,

de défendre l'exportation, parce qu'il ne faut pas s'expoſer à manquer. Mais on ne doit jamais défendre l'importation, qui peut ſuppléer à ce qui manque dans une année de diſette. En conſéquence, on défendit l'exportation, & on permit l'importation.

Effets de ce Réglement.

Mais dès qu'il ne fut plus permis d'exporter, le Cultivateur vendit en moindre quantité & à plus bas prix. Moins riche, il fut moins en état de cultiver, & il cultiva moins. La récolte fut donc, d'année en année, toujours moins abondante ; & l'exportation, qu'on avoit défendu pour ne pas s'expoſer à manquer, produiſit un effet contraire : on manqua. Pour ſurcroît de malheur, l'importation ne ſuppléa à rien.

Il faut remarquer que lorſque je dis que l'exportation étoit défendue, c'eſt qu'on avoit mis de forts droits ſur la ſortie des grains ; & lorſque je dis que l'importation étoit permiſe, c'eſt qu'on n'avoit mis aucun droit ſur l'entrée.

Dans cet état des choſes, les Marchands avoient pluſieurs riſques à courir.

Si un grand nombre de concurrens apportoient en même-tems une grande quantité de grains, ils en faiſoient baiſſer le prix ; & il pouvoit arriver que la plupart ne trouvaſſent plus, dans la vente, un bénéfice ſuffiſant. Ils faiſoient une perte, s'ils les vendoient au prix bas où ils étoient tombés ; & s'ils vouloient les remporter, ils en faiſoient un autre, parce qu'ils avoient à payer les droits de ſortie. Souvent même ils étoient forcés, par le Peuple ou par le Gouvernement, à livrer leurs bleds au prix auquel on les taxoit. On conçoit donc que, puiſque le pays qui leur étoit ouvert pour l'entrée, leur étoit fermé par la ſortie, ils ne devoient pas apporter des bleds, au riſque d'être forcés de les vendre à perte ; & que, par conſéquent, la permiſſion d'importer ne ſuppléoit à rien. Concluons que

l'importation, quelque libre qu'elle paroiſſe, eſt ſans effet, toutes les fois qu'on ne permet pas d'exporter.

Ce n'eſt pas l'exportation qu'il faut défendre, diſoit-on, dans une troiſiéme Monarchie. Plus on exportera, plus nos bleds auront de prix : plus ils auront de prix, plus il y aura de bénéfice pour le Cultivateur : plus il y aura de bénéfice pour le Cultivateur, plus il cultivera ; & plus il cultivera, plus l'Agriculture ſera floriſſante. Il faut donc encourager l'exportation : il faut même accorder une gratification aux Exportateurs. Mais il ne faut pas permettre l'importation, parce qu'elle feroit tomber nos bleds à vil prix.

L'exportation permiſe & encouragée. L'importation prohibée.

On ne peut diſconvenir que, dans cette Monarchie, on ne raiſonnât mieux que dans les deux autres. L'exportation produiſit l'abondance, comme on l'avoit prévu.

Effets de ce Réglement.

Mais la gratification étoit de trop : car l'exportation porte ſa gratification

avec elle, puiſqu'on exporte toutes les fois qu'on trouve plus d'avantages à vendre au-dehors qu'au-dedans. Cette gratification d'ailleurs avoit l'inconvénient d'empêcher les bleds de monter à leur vrai prix; parce que les Marchands nationnaux, qui l'avoient reçue, pouvoient vendre à un prix plus bas que les Marchands étrangers.

Il y avoit plus d'inconvéniens encore dans la défenſe d'importer. Cette défenſe n'étoit pas abſolue: elle conſiſtoit dans des droits d'entrée plus forts ou plus foibles.

Ils étoient plus forts, lorſque les bleds étoient à bas prix; parce qu'on jugeoit que l'importation, ſi elle avoit été permiſe, les auroit fait baiſſer de plus en plus. C'étoit une erreur: car les Marchands ne portent pas leurs bleds dans les Marchés, où ils les vendroient moins avantageuſement.

Ces droits étoient plus foibles, lorſque, dans la Monarchie, les bleds

étoient à trop haut prix. C'eſt qu'alors on avoit beſoin de les faire baiſſer ; & comme l'importation pouvoit produire cet effet, on jugeoit avec raiſon qu'il la falloit favoriſer.

Il y avoit pluſieurs années que cette Monarchie jouiſſoit de l'abondance qu'elle devoit à l'exportation, lorſqu'une mauvaiſe récolte ayant amené la diſette, on diminua les droits d'entrée ſur les grains : on les retrancha même tout-à-fait.

Mais les Marchands étrangers, qui, depuis long-temps, n'étoient point dans l'uſage de concourir dans les Marchés de cette Monarchie, ne pouvoient pas prendre, ſur le champ, toutes les meſures néceſſaires pour y porter ſuffiſamment de bled. La plupart n'avoient à cet effet, ni Voituriers, ni Commiſſionnaires, ni Correſpondans. Il en arriva donc trop peu, & la cherté ſe maintint.

Alors le Gouvernement défendit

l'exportation. Précaution inutile. Pouvoit-il ſuppoſer que les Marchands nationnaux porteroient chez l'Etranger des grains qu'ils vendoient dans le pays avec plus de bénéfice ?

Pour avoir défendu l'importation, cette Monarchie s'ôtoit donc toute reſſource dans une diſette, & elle ſe mettoit à la merci des Monopoleurs.

Or, lorſque les Monopoleurs ſe ſont ſaiſis du Commerce, le prix du bled ne peut plus être permanent. Tour-à-tour il hauſſe & baiſſe tout-à-coup & comme par ſecouſſes, cher ou bon marché, ſuivant les bruits qu'il en arrive, ou qu'il n'en arrive pas.

Pendant ces variations, le Gouvernement ne ſçavoit quel parti prendre. D'un jour à l'autre, il augmentoit les droits ſur l'entrée des bleds : d'un jour à l'autre, il les diminuoit.

Les Marchands étrangers ne ſçavoient donc non-plus ſur quoi compter. Si, lorſque les droits d'entrée étoient foibles,

bles, ils se préparoient à faire des envois, dans l'espérance du bénéfice que le haut prix paroissoit leur promettre ; souvent, lorsque leurs bleds arrivoient, les droits d'entrée avoient haussé, parce que les grains avoient baissé de prix ; & ils se trouvoient avoir fait, à pure perte, beaucoup de frais pour apporter leurs bleds & pour les remporter. On peut juger qu'ils se dégoûtoient de commercer avec cette Monarchie, & que, par conséquent, lorsqu'elle étoit dans la disette, ils l'y laissoient.

L'exportation & l'importation, tour-à-tour permises ou défendues, suivant les circonstances.

Il n'y avoit donc que des abus dans ces trois Monarchies. Dans la quatriéme, on jugea qu'il ne falloit point de prohibition ni de défense permanente, soit d'exporter, soit d'importer ; mais qu'il falloit tour-à-tour permettre & défendre l'exportation & l'importation, suivant les circonstances. Ce parti parut le plus sage, & cependant il l'étoit le moins. Il avoit tous les incon-

véniens dont nous venons de parler, & de plus grands encore.

Effets de cette Police.

Il avoit, dis-je, tous ces inconvéniens, lorsqu'il défendoit l'exportation ou l'importation : il en avoit de plus grands, parce qu'il mettoit dans le Commerce une incertitude qui suspendoit continuellement la circulation des grains.

Puisque, dans cette Monarchie, la Police varioit, suivant les circonstances qui ne cessent point de varier, les prohibitions & les permissions ne pouvoient être que passageres. On permettoit d'exporter avec la clause, *jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement*, lorsque les bleds baissoient de prix ; & lorsqu'ils haussoient on permettoit d'importer, toujours avec la clause, *jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement.* Cette clause étoit nécessaire, puisque les circonstances pouvoient varier d'un jour à l'autre ; & elles devoient varier, sans qu'il fût possible au Gouvernement d'en prévoir les variations, parce

qu'il dépendoit des Monopoleurs de faire baiſſer le prix des grains, lorſqu'ils vouloient importer, & de le faire hauſſer, lorſqu'ils vouloient exporter.

Mais, quand l'exportation étoit permiſe pour un temps incertain, on ne ſçavoit pas dans l'intérieur de la Monarchie, ſi on pourroit exporter avant que la permiſſion eût été révoquée. par conſéquent il y avoit des riſques à prendre des meſures pour exporter; & ceux qui ne vouloient pas les courir, ne voyoient dans la permiſſion que l'équivalent d'une prohibition. Les Provinces intérieures ne profitoient donc pas des débouchés, qu'on paroiſſoit leur fermer preſqu'auſſitôt qu'on les leur avoit ouverts.

Sur les frontieres, les Marchands, qui prévoyoient une nouvelle prohibition, ſe hâtoient de faire paſſer leurs bleds chez l'Etranger. Ils établiſſoient leurs magaſins au dehors, afin de les ſouſtraire à la Police. Alors les bleds

hauſſoient ſubitement de prix, parce que l'exportation ſe faiſoit coup ſur coup & en grande quantité.

La permiſſion d'exporter, favorable aux Marchands ſeuls, arrivoit trop tard pour le Laboureur. Forcé de payer le bail, l'impôt, le ſalaire des journaliers, il avoit vendu ſes bleds, lorſqu'ils étoient à bas prix ; ou s'il ne les avoit pas vendus, elle arrivoit encore trop tard, parce que la ſaiſon, propre aux travaux de la culture, étoit déja paſſée. Dans un cas il avoit perdu ſur la vente de ſes grains : dans l'autre, il ne pouvoit pas employer ſon bénéfice à s'aſſurer une abondante récolte pour l'année ſuivante.

Enfin ces permiſſions paſſageres étoient d'autant plus préjudiciables, que, dans la crainte d'une prohibition, le Cultivateur ſe preſſoit de vendre ; &, par conſéquent, il vendoit mal, ou à trop bas prix.

Cependant tout le bled ſurabondant

avoit été exporté, lorſqu'on fit une récolte qui ne ſuffiſoit pas à la conſommation. Alors le Gouvernement défendit l'exportation, & il permit l'importation, toujours avec la clauſe qui en rendoit la durée incertaine. Auſſi-tôt les Marchands nationnaux, qui ſe félicitoient d'avoir fait paſſer leurs bleds chez l'Etranger, ſe hâtent de les faire revenir à diverſes repriſes, mais à chaque fois en petite quantité; & on rachete d'eux fort cher ce qu'on leur avoit vendu bon marché.

La cherté dura. Ils la maintenoient, parce qu'ils étoient ſeuls vendeurs. l'Etranger ne vint point, ſoit que n'ayant pas eu le tems de prendre ſes meſures pour faire des envois, il craignît de n'arriver qu'après que l'importation auroit été prohibée, ſoit qu'il appréhendât d'être forcé, par quelque coup d'autorité, à laiſſer ſes bleds à bas prix.

Voilà les effets des permiſſions paſ-

ſageres. On n'a point de regles, ni pour les accorder, ni pour les révoquer. Tous les droits ſur l'entrée ou ſur la ſortie des grains, ſont néceſſairement arbitraires, & on ne ſçauroit dire pourquoi on les met à un taux plutôt qu'à un autre. L'exportation & l'importation ne ſe font donc qu'au haſard toutes les fois qu'elles ſe font d'après des Réglemens incertains & variables. Alors la confiance eſt perdue, & le Commerce, livré à des Monopoleurs, eſt continuellement arrêté dans ſon cours. Paſſons aux Réglemens qu'on a cru devoir faire ſur la circulation intérieure des grains.

CHAPITRE XIII.

Atteintes portées au Commerce : Police ſur la circulation intérieure des grains.

Les Réglemens ſur l'exportation & l'importation des blés ont mis dans

SI l'exportation & l'importation avoient toujours joui d'une liberté pleine & entiere, le Gouvernement n'auroit

jamais été dans le cas de se mêler de la circulation intérieure des grains. Il n'en auroit pas senti la nécessité ; parce que dans l'intérieur de chaque Etat, les grains auroient circulé d'eux-mêmes, comme d'un Etat à un autre.

la nécessité d'en faire sur la circulation intérieure, & le Gouvernement est devenu Marchand de blé.

Mais la circulation ne put plus se faire nulle part réguliérement, lorsqu'une fois elle eut été troublée dans une partie de son cours ; & nous venons de voir les désordres produits dans nos quatre Monarchies, par les Réglemens qu'on a cru devoir faire sur l'exportation & sur l'importation.

Si les Gouvernemens avoient vu que ces Réglemens étoient la premiere cause des désordres, ils se seroient épargné bien des soins : ils ne l'ont pas vu. Ainsi, pour remédier aux maux qu'ils avoient produits, ils se sont mis dans la nécessité d'en produire de nouveaux, en faisant des Réglemens sur la circulation intérieure des grains.

Dans nos quatre Monarchies, les

divers Réglemens ſur l'exportation & ſur l'importation ont eu le même effet que des priviléges excluſifs, accordés aux Marchands nationnaux : de-là la cherté.

Avec cette cherté, la diſette pouvoit n'être qu'apparente. Mais ſouvent elle devoit être réelle, parce que, lorſqu'on avoit permis l'exportation, on s'étoit hâté de faire ſortir les bleds ; & que, lorſqu'on permettoit l'importation, on ne ſe hâtoit pas de les faire rentrer.

Mais puiſque les Etrangers n'en apportoient pas, il étoit preſqu'égal que la diſette fût réelle ou ne fût qu'apparente ; & il ne reſtoit d'autre reſſource au Gouvernement que de s'occuper lui-même des moyens d'en faire arriver. Le voilà donc forcé à être Marchand de bled.

Fautes qu'il fait.

Il en fit venir à grand frais, & il n'en vendit point. Cependant le prix baiſſa : c'eſt que la diſette n'étoit qu'ap-

parente. Juſqu'à ce moment les Marchands avoient retardé de mettre en vente, parce qu'ils eſpéroient un plus grand renchériſſement. Mais quand ils virent qu'il arrivoit des bleds, ils ſe hâterent de porter les leur au Marché, afin de profiter du moment où le prix étoit encore haut.

Comme le Gouvernement n'avoit pas vendu ſes bleds, une autre fois il en fit venir moins, & il les vendit. Il avoit ſuppoſé que la diſette n'étoit jamais qu'apparente. Mais celle-ci ſe trouva réelle. Il n'y eut donc pas aſſez de bled, & la cherté continua.

Toujours perſuadé que la diſette n'étoit qu'apparente, le Gouvernement fit ouvrir des greniers, & força pluſieurs Marchands à vendre leurs bleds au prix qu'il taxa. Mais l'autorité ne pouvoit pas frapper en même temps par-tout. On cacha les bleds pour les ſouſtraire à la violence. Ainſi pendant qu'ils étoient à bon marché, ou au-

deſſous du vrai prix dans un endroit, ils étoient au-deſſus ou cher dans un autre. Bientôt la diſette fut générale & affreuſe.

Alors convaincu que les diſettes ſont quelquefois réelles, le Gouvernement craignit qu'elles ne le fuſſent toujours. Il n'avoit pas fait arriver aſſez de bleds, &, pour ne pas tomber dans le même inconvénient, une autre fois il en fit venir, & en vendit en ſi grande quantité, qu'ils tomberent par-tout à vil prix.

Il ne faiſoit donc que des fautes. Il avoit eu tort de ſe mettre dans la néceſſité de pourvoir par lui-même à la ſubſiſtance du Peuple; & il en avoit eu un ſecond, plus grand encore, & qui étoit une ſuite du premier, celui de forcer les greniers, & de prétendre régler le prix des bleds.

Inconvéniens où il tombe par l'impuiſſance de connoître ſi la

Il ne connoiſſoit ni la population, ni la production, ni la conſommation. Il ne ſçavoit donc point dans quelle

proportion la quantité des grains étoit avec le beſoin. La diſproportion pouvoit être plus forte ou plus foible. Il y avoit telle Province où quelquefois elle pouvoit être énorme : quelquefois auſſi elle pouvoit être nulle preſque par-tout. D'après quelle regle ſe ſeroit-il conduit, pour juger de la quantité préciſe des grains dont on avoit beſoin ?

quantité des bleds eſt ſuffiſante à la conſommation.

Mais quand il auroit connu le rapport de la quantité au beſoin, avoit-il calculé tous les frais de culture, de magaſin, de tranſport, pour obliger les Cultivateurs & les Marchands à livrer les bleds au prix auquel il les taxoit ?

Forcé, pour réparer ſes fautes, de commettre des injuſtices, le Gouvernement croyoit, par des coups d'autorité, remédier aux déſordres qu'il avoit cauſé, & il en cauſoit de plus grands.

Il ordonna à tous ceux qui avoient des bleds, d'en déclarer la quantité. Il ſentit donc qu'il avoit beſoin de la con-

noître. Mais il falloit commencer par gagner la confiance ; & cet ordre ſeul, s'il ne l'avoit pas déja perdue, la lui auroit fait perdre. Car pourquoi vouloit-il connoître la quantité des bleds que chacun conſervoit dans ſes greniers, s'il ne ſe propoſoit pas d'en diſpoſer d'autorité ? On fit des déclarations infidèles.

De fauſſes déclarations ne ſe font pas toujours impunément. Souvent on fut trahi, & ſouvent les délations furent fauſſes elles-mêmes. Le Gouvernement ordonna des recherches ; mais les violences, avec leſquelles elles ſe firent, occaſionnerent de ſi grands troubles, qu'il jugea devoir au moins les ſuſpendre. Il reſta donc dans ſon ignorance, & chacun cacha ſes bleds.

Lorſque le Commerce eſt parfaitement libre, la quantité & le beſoin ſont en évidence dans tous les Marchés. Alors les choſes ſe mettent à leur vrai prix, & l'abondance ſe répand égale-

ment par-tout. C'eſt ce que nous avons ſuffiſamment prouvé.

Mais lorſqu'une fois on a ôté toute liberté au Commerce, il n'eſt plus poſſible de juger, ni s'il y a réellement diſproportion entre la quantité & le beſoin, ni quelle eſt cette diſproportion. Fût-elle peu conſidérable, elle croît, d'un jour à l'autre, par l'allarme du Peuple & par la cupidité des Monopoleurs. Alors, par les obſtacles que la circulation trouve dans ſon cours, elle eſt continuellement ſuſpendue; & il arrive que toutes les Provinces manquent à la fois, ou que toutes au moins manquent les unes après les autres.

Il eſt vrai que, dans ces circonſtances, le Gouvernement redoubloit de ſoins. Mais ſes opérations, toujours lentes, ne pouvoient pas, comme auroit pu faire un multitude de Marchands répandus de tous côtés, porter les ſecours par-tout également. Cependant il ſe trouvoit forcé à des dépenſes d'au-

tant plus grandes, que les achats pour son compte se faisoient sans économie, & quelquefois avec infidélité.

Il faisoit des efforts inutiles pour remédier aux désordres. Ses premiers Réglemens les avoient produits : ses derniers Réglemens devoient les entretenir, ou même les accroître.

Réglemens qui ôtent toute liberté.

Il s'imagina que la cherté ou la disette provenoit d'un reste de liberté. En conséquence, *défenses furent faites à toutes personnes d'entreprendre le trafic des grains, sans en avoir obtenu la permission des Officiers préposés à cet effet.*

Défenses à tous autres, soit Fermiers, soit Propriétaires, de s'immiscer directement, ni indirectement à faire ce trafic.

Défenses de toute société entre Marchands de grains, à moins qu'elle n'eût été autorisée.

Défenses d'enharrer ou d'acheter les bleds en verd, sur pied, avant la récolte.

Défenses de vendre le bled ailleurs que dans les Marchés.

Défenſes de faire des amas de grains. Défenſes enfin d'en faire paſſer d'une Province dans une autre, ſans en avoir obtenu la permiſſion.

Voilà ce qu'on appelloit abuſivement des *Réglemens de Police*, comme ſi l'ordre eût dû naître de ces Réglemens.

Abus qui en naiſſent.

Cependant le Fermier ne pouvoit vendre qu'à des Marchands privilégiés, qui avoient ſeuls la permiſſion de faire le trafic des grains.

Il étoit forcé de vendre ſes bleds dans l'année : car la défenſe d'en faire des amas ne lui permettoit pas de mettre une récolte ſur une récolte.

D'un autre côté, quelque beſoin qu'il eût d'argent, il ne pouvoit pas vendre avant d'avoir récolté. Il n'avoit donc qu'un tems limité pour vendre ; & il ſe voyoit livré à la diſcrétion d'un petit nombre de Marchands.

La défenſe de vendre ailleurs que dans les Marchés lui faiſoit une néceſ-

ſité d'abandonner par intervalles la culture de ſes champs. Il auroit pu vendre ſes bleds à ſon voiſin ; mais celui-ci étoit obligé de les aller acheter au Marché. On les forçoit donc tous deux à des frais qu'on auroit pu leur éviter.

Vouloit-il, avec ſes bleds, payer une dette ou le ſalaire de ſes Journaliers, on l'accuſoit d'avoir vendu ailleurs qu'au Marché. On le traitoit avec la même injuſtice, s'il avançoit des bleds à un Laboureur qui n'en avoit pas pour enſemencer. Cette action généreuſe, dans le langage des prépoſés à la Police des grains, étoit une vente ſimulée, une fraude.

La liberté même qu'on accordoit aux Marchands, étoit reſtreinte. Ils avoient beſoin d'une permiſſion pour former une ſociété, c'eſt-à-dire, pour ſe concerter ſur les moyens d'approviſionner l'Etat. Sans cette permiſſion, c'étoit à chacun d'eux de faire ce Commerce ſéparément, & comme ils pourroient.

Enfin une Province, qui ſouffroit de la diſette, ne pouvoit pas tirer des bleds d'une Province voiſine, où il y avoit ſurabondance. Si on ne refuſoit jamais la permiſſion, ſi on l'accordoit même le plutôt qu'il étoit poſſible, elle venoit toujours trop tard, puiſqu'il falloit l'attendre. Le déſordre étoit plus grand, lorſque, pour cauſer un nouveau renchériſſement, on tardoit à deſſein d'accorder la permiſſion. C'eſt ce qui arrivoit quelquefois.

D'un côté, les défenſes ôtoient toute liberté au Commerce : de l'autre, les permiſſions autoriſoient le monopole. Ordinairement les prépoſés, auxquels il les falloit demander, ne les donnoient pas pour rien, & on peut juger pourquoi on les achetoit.

Le Gouvernement forcé de créer des Compagnies privilégiées pour l'approviſionnement des Villes.

Dans ce déſordre, le Peuple, qui habitoit les Villes, ne pouvoit plus être aſſuré de ſa ſubſiſtance. Ce fut donc au Gouvernement à y pourvoir, & il créa des Compagnies privilégiées

pour approvisionner les Villes, surtout la Capitale. Seules elles achetoient dans les Campagnes qu'on réservoit pour cet approvisionnement : ou du moins on ne pouvoit vendre à d'autres, qu'après qu'elles avoient fait leurs achats ; & parce qu'on ne pouvoit vendre qu'à elles, on leur livroit les bleds au prix qu'elles en vouloient bien donner. Ce dernier Réglement, toujours funeste aux Campagnes, le fut quelquefois aux Villes mêmes, en faveur desquelles il avoit été fait. Quelque attention qu'on eût que le pain ne renchérit pas dans la Capitale, on ne put pas toujours l'empêcher, parce que les Compagnies privilégiées mettoient successivement la cherté partout.

CHAPITRE XIV.

Atteintes portées au Commerce : Manœuvres des Monopoleurs.

NOUS avons vu le monopole naître des Réglemens faits pour la police des grains. Dans le deſſein où je ſuis de faire connoître les manœuvres des Monopoleurs, j'aurois beſoin qu'ils me donnaſſent eux-mêmes des mémoires. Je me bornerai à quelques obſervations.

On achete le privilége de faire le monopole.

On ne pouvoit point faire le trafic des bleds ſans en avoir obtenu la permiſſion. Mais il ne ſuffiſoit pas de la demander pour l'obtenir : il falloit encore avoir de la protection ; & la protection ne s'accordoit gueres qu'à ceux qui la payoient, ou qui cédoient une part dans leur bénéfice.

Le droit de faire le monopole des grains ſe vendoit donc, en quelque ſorte, au plus offrant & dernier enchériſſeur ; & ſouvent, quand on l'avoit

acheté, il falloit encore donner de l'argent pour empêcher qu'il ne fût vendu à d'autres. Peu de perſonnes pouvoient donc jouir de ce privilége. Auſſi les Monopoleurs, en trop petit nombre, ne faiſoient-ils pas un trafic aſſez grand pour fournir aux beſoins de toutes les Provinces. Mais il ne leur importoit pas de faire un grand trafic : il leur importoit ſeulement de faire un gros bénéfice.

Ce bénéfice leur étoit aſſuré, s'ils achetoient bon marché, & s'ils vendoient cher.

Comment les Monopoleurs parviennent à vendre ſeuls.

Pour payer les Propriétaires, l'impôt & la culture à faire, les petits Fermiers ſont obligés de vendre de bonne heure dès le mois de Septembre, Octobre ou Novembre. Alors donc le prix des grains baiſſe par l'affluence des Vendeurs. Voilà le tems que prennent les Monopoleurs pour remplir leurs magaſins; & ils font la loi aux Fermiers qui ne peuvent vendre qu'à eux.

Cependant, comme il y auroit eu du danger à ſe prévaloir trop ouvertement du droit de faire ſeuls le trafic des grains, ils employoient l'artifice. Ils faiſoient leurs approviſionnemens dans les Provinces où la récolte avoit été plus abondante, & ils y répandoient qu'elle avoit été bien plus abondante ailleurs. Pour confirmer ces bruits, ils faiſoient entre eux, publiquement dans les Marchés, des ventes ſimulées, & ils ſe livroient les uns aux autres des bleds au plus bas prix. Enſuite, comme on leur avoit accordé le Privilége d'acheter par-tout, ils alloient dans les Fermes, & ils achetoient ou arrhoient les bleds au bas prix, qu'ils y avoient mis eux-mêmes dans les Marchés.

Ils n'ont donc plus pour concurrens que les gros Fermiers qui, n'ayant pas été ſi preſſés de faire de l'argent, ont attendu le moment de vendre avec plus d'avantage. Mais ces Fermiers n'ont pour vendre qu'un tems limité, puiſ-

qu'il leur eſt défendu de faire des amas de grains. Les Marchands privilégiés au contraire vendent quand ils veulent. Il arrivera donc enfin qu'ils vendront ſeuls.

Comment ils mettent la cherté.

Alors il mettent en vente peu-à-peu. Ils répandent de nouveaux bruits ſur les dernieres récoltes. Ils perſuadent qu'elles n'ont pas été auſſi belles qu'on l'avoit cru. Ils ne manquent pas de le confirmer encore par des ventes ſimulées ; & ils ſe livrent publiquement le bled au plus haut prix.

Il y a donc diſette : ce n'eſt pas que le bled manque, mais on l'a ſouſtrait à la conſommation.

Cependant la diſette n'eſt pas générale, parce qu'il importe aux Monopoleurs mêmes qu'elle ne le ſoit pas. Il faut qu'ils puiſſent ſe faire honneur du bon marché qu'ils maintiennent dans quelques Provinces, pour ſe juſtifier de la cherté qu'ils mettent dans d'autres ; & il leur ſuffit que la diſette les par-

coure toutes ſucceſſivement. Ils cauſoient de ſi grands déſordres, qu'on voyoit quelquefois, dans une Province, le Peuple condamné à ſe nourrir de toutes ſortes de mauvaiſes racines ; tandis que, dans une Province voiſine, on jettoit le plus beau froment aux beſtiaux.

Chargés ſeuls de faire refluer les grains par-tout où ils manquoient, ils le faiſoient lentement, ſous divers prétextes ; & ils trouvoient, dans leur lenteur, un grand bénéfice, parce qu'elle faiſoit durer la cherté.

Monopoleurs qui achetent cher & qui revendent à perte.

Ces Monopoleurs s'enrichiſſoient donc, parce qu'ils achetoient bon marché, & qu'ils vendoient cher. Il y en avoit d'autres qui ne s'enrichiſſoient pas moins, & qui cependant achetoient cher, & vendoient bon marché. Je veux parler des Commiſſionnaires qui faiſoient des achats & des ventes de grains pour le compte du Gouvernement.

On leur accordoit deux pour cent de

bénéfice ſur l'achat, & deux pour cent ſur la vente.

Plus ils achetoient de grains, & plus ils les achetoient cher; plus, par conſéquent, ils avoient de bénéfice. Ils achetoient donc à quelque prix que ce fût.

Pour faciliter leurs opérations, on avoit ordonné aux Marchands de notifier leurs ſociétés, de déclarer leurs magaſins, & de ne trafiquer que dans les Marchés réglés à tel jour & à telle heure.

Tous ces Marchands étant connus, & tous leurs magaſins étant à découvert, il étoit facile de faire avorter tous leurs projets. Par-tout où ils pouvoient ſe préſenter pour acheter, les Commiſſionnaires mettoient l'enchere ſur eux; & par-tout où ils pouvoient ſe préſenter pour vendre, les Commiſſionnaires vendoient au rabais. Ne pouvant donc plus ſoutenir la concurrence ſans ſe ruiner, ils renoncerent les uns après les autres au Commerce des grains, & alors

alors les Commiſſionnaires acheterent & vendirent ſeuls.

Ceux-ci avoient intérêt d'acheter beaucoup & d'acheter cher, puiſque le bénéfice de deux pour cent étoit plus grand en raiſon du haut prix des achats; & quoiqu'à la vente le bénéfice de deux pour cent fût moindre en raiſon du bas prix, ils n'avoient pas moins d'intérêt à vendre bon marché, puiſqu'ils devenoient ſeuls Marchands de grains.

C'eſt le Gouvernement qui faiſoit toutes les avances pour les achats, comme toutes les pertes dans les ventes. Il lui en coûtoit pluſieurs millions par an; & s'il eſt vrai que pour en trouver un, il fût obligé d'en impoſer trois, on peut juger combien ce monopole étoit de toute maniere à charge à l'Etat.

Les avances étoient payées comptant aux Commiſſionnaires. Ils en faiſoient valoir, dans la Capitale, la plus grande partie; & ils payoient dans les Provinces ou chez l'Etranger, avec des opé-

rations de change. Ainſi ce monopole devenoit pour eux un fonds de banque, ou plutôt un véritable agiotage.

CHAPITRE XV.

Atteintes portées au Commerce : Obſtacles à la circulation des grains, lorſque le Gouvernement veut rendre au Commerce la liberté qu'il lui a ôtée.

Quand la liberté du Commerce a été détruite, il faut du tems pour la rétablir.

LES Monopoleurs mettoient toujours quelque part la diſette, ou du moins la cherté, lorſque, dans une de nos Monarchies, on confia cette partie de l'adminiſtration à un Miniſtre qui rendit la liberté au Commerce.

Mais, quand le déſordre eſt parvenu à un certain point, une révolution, quelque ſage qu'elle ſoit, ne s'acheve jamais, ſans occaſionner de violentes ſecouſſes ; & il faut ſouvent prendre des précautions ſans nombre, pour rétablir l'ordre.

Le nouveau Miniſtre, qui vouloit le bien, & à qui ſes ennemis mêmes reconnoiſſoient des lumieres, prit toutes les précautions que la prudence lui avoit ſuggérées. Mais il y avoit une choſe qui ne dépendoit pas de lui : c'eſt le tems, & il en falloit.

En traitant de la circulation des grains, nous avons vu qu'elle ne peut ſe faire que par une multitude de Marchands, répandus de toutes parts. Ces Marchands ſont autant de canaux, par où les grains circulent. Or tous ces canaux avoient été briſés, & c'étoit au tems à les réparer.

En effet, pour réuſſir dans quelque eſpece de Commerce que ce ſoit, il ne ſuffit pas d'avoir la liberté de le faire ; il faut, comme nous l'avons remarqué, avoir acquis des connoiſſances, & ces connoiſſances ne peuvent être que le fruit de l'expérience, qui eſt toujours lente. Il faut encore avoir des fonds, des magaſins, des Voituriers, des Com-

missionnaires, des Correspondans : il faut, en un mot, avoir pris bien des précautions & bien des mesures.

La liberté, rendue au Commerce des grains, étoit donc un bienfait dont on ne pouvoit pas jouir aussi-tôt qu'il étoit accordé. Un mot du Monarque avoit pu anéantir cette liberté ; un mot ne la reproduisoit pas, & il y eut cherté peu de mois après.

Mauvais raisonnemens de ceux qui attribuent la cherté à la liberté.

Voilà donc ce que produit la liberté. C'est ainsi que raisonnoit le Peuple, & le Peuple étoit presque toute la Nation. On croyoit que la cherté étoit un effet de la liberté. On ne vouloit pas voir que le monopole n'avoit pas pu tomber sous les premiers coups qu'on lui portoit, & qu'il ne pouvoit pas y avoir encore assez de Marchands pour mettre les grains à leur vrai prix.

Mais, disoit-on, il faut du pain tous les jours. Or, parce qu'on aura la liberté de nous en apporter, est-il sûr qu'on nous en apportera, & ne nous met-on pas au hasard d'en manquer ?

On oublioit donc les chertés & les diſettes qu'il y avoit eu ſucceſſivement dans toutes les Provinces, lorſque les Miniſtres ôtoient toute liberté, ſous prétexte de ne pas abandonner au haſard la ſubſiſtance du Peuple.

On comptoit donc ſur un petit nombre de Monopoleurs, qui pouvoient faire un gros bénéfice en vendant peu, plutôt que ſur un grand nombre de Marchands, qui ne pouvoient faire un gros bénéfice, qu'en vendant beaucoup.

Il faut un ſalaire aux Marchands : il leur eſt dû. Mais ce n'eſt ni au Souverain, ni au Peuple à régler ce ſalaire : c'eſt à la concurrence, à la concurrence ſeule. Or ce ſalaire ſera moindre, à proportion que la concurrence ſera plus grande. Le bled ſera donc à plus bas prix, lorſque les Marchands ſe multiplieront avec la liberté, que lorſque le nombre en ſera réduit par des Réglemens de Police. J'ajoute qu'on en aura bien plus ſûrement. Car il ne ſera à plus

Il ne peut pas y avoir cherté, quand la circulation des grains ſe fait librement.

bas prix, que parce que tous les Marchands, à l'envi les uns des autres, l'offriront au rabais, & ſe contenteront du plus petit bénéfice.

Ils ont autant beſoin de vendre, que nous d'acheter. Occupés à prévoir où le bled doit renchérir, ils ſe hâtent d'autant plus de venir à notre ſecours, que ceux qui arrivent les premiers, ſont ceux qui vendent à plus haut prix. Il y a plutôt lieu de juger qu'ils nous apporteront trop de bleds, que de craindre qu'ils ne nous en apportent pas aſſez.

Préjugés que le Gouvernement avoit donnés au Peuple.

Ces raiſons ne faiſoient rien ſur l'eſprit du Peuple. Il croyoit que l'unique affaire du Gouvernement étoit de lui procurer le pain à bon marché. Les Réglemens de Police paroiſſoient avoir été donnés dans cette vue. Ils produiſoient à la vérité un effet contraire : mais on ne le ſçavoit pas ; & on vouloit des Réglemens de Police, parce qu'on vouloit le pain à bon marché. Toutes les fois donc qu'il renchériſſoit,

le Peuple demandoit au Gouvernement d'en faire baiſſer le prix.

Il n'y avoit que deux moyens de le ſatisfaire. Il falloit que le Gouvernement achetât lui-même des bleds pour les revendre à perte, ou qu'il forçât les Marchands à livrer les leurs au prix qu'il avoit taxé.

De ces deux moyens, le premier tendoit à ruiner l'Etat; le ſecond étoit injuſte & odieux; & tous deux accoutumoient le Peuple à penſer que c'étoit au Gouvernement à lui procurer le pain à bon marché, quoiqu'il en coutât, ſoit de l'argent, ſoit des injuſtices.

De-là un autre préjugé, plus contraire encore, s'il eſt poſſible, au Commerce des grains. C'eſt que le Peuple, qui croyoit les violences juſtes, parce qu'on les faiſoit pour lui, regardoit les Marchands de bleds comme des hommes avides qui abuſoient de ſes beſoins. Cette opinion une fois établie, on ne pouvoit plus, ſi on étoit jaloux de ſa

réputation, s'engager dans ce Commerce : il falloit l'abandonner à ces ames viles, qui comptent l'argent pour tout & l'honneur pour rien.

Combien ils étoient contagieux.

C'eſt la conduite du Gouvernement, qui avoit produit ces préjugés. Ils avoient ſi fort prévalu, que ſouvent, avec de l'honnêteté & avec ce qu'on appelle eſprit, on ne s'en garantiſſoit pas. Il faut reſpecter ſans doute les droits de propriété, diſoient des perſonnes qu'on ne pouvoit pas ſoupçonner de mauvaiſe intention ; mais nous réclamons pour le Peuple les droits d'humanité. De-là elles concluoient que le Gouvernement peut, doit même régler le prix du bled, & forcer les Marchands à le livrer au taux qu'il y a mis.

Des droits d'humanité oppoſés à des droits de propriété ! Quel jargon ! Il étoit donc arrêté qu'on diroit les choſes les plus abſurdes pour combattre les opérations du nouveau Miniſtre. Mais

vous, qui croyez vous intéreſſer au Peuple, voudriez-vous que, ſous prétexte de faire l'aumône, on forçât les coffres des hommes à argent? Non ſans doute : & vous voulez qu'on force les greniers ! Ignorez-vous d'ailleurs que le bon marché eſt néceſſairement toujours ſuivi de la cherté; & que, par conſéquent, il eſt une calamité pour le Peuple, autant que pour le Marchand & le Propriétaire ? Si vous l'ignorez, je vous renvoie à ce que j'ai dit.

Il ſembloit que tout le monde fût condamné à raiſonner mal ſur cette matiere : Poëtes, Géometres, Philoſophes, Métaphyſiciens, preſque tous les Gens de Lettres, en un mot, & ceux-là ſur-tout dont le ton tranchant permet à peine de prendre leurs doutes pour des doutes, & qui ne tolerent pas qu'on penſe autrement qu'eux. Ces hommes voyoient toujours d'excellentes choſes dans tous les Ouvrages qui ſe faiſoient en faveur de la Police des

grains. C'étoient cependant des Ouvrages, où, au lieu de clarté, de précision & de principes, on ne trouvoit que des contradictions ; & on auroit pu prouver que l'Auteur avoit écrit pour la liberté qu'il vouloit combattre. C'eſt qu'il eſt impoſſible de rien établir de précis, quand on veut mettre des bornes à la liberté du Commerce. Où en effet poſeroit-on ces bornes ?

Il faut attendre que le tems rétabliſſe l'ordre avec la liberté.

Sourd à tous les propos, le nouveau Miniſtre montroit du courage. Il laiſſoit parler, écrire, & il perſiſtoit dans ſes premieres démarches. Cependant on étoit bien loin encore d'éprouver les effets de la liberté. Le bled étoit cher dans une Province, tandis qu'il étoit à bon marché dans une autre. C'eſt qu'il ne circuloit pas : il n'y avoit pas encore aſſez de Marchands. D'ailleurs le Peuple, qui croyoit que l'exportation étoit néceſſairement l'avant-coureur de la diſette, s'allarmoit à la vue d'un tranſport de grains. *Il ne nous en*

reſtera pas, diſoit-il; &, à ce cri ſéditieux, il ſe ſoulevoit. Alors des hommes mal-intentionnés parcouroient les Marchés, répandoient de nouvelles allarmes, & cauſoient des émeutes. Tels ſont les principaux obſtacles qui s'oppoſoient au rétabliſſement de la liberté. Le tems les levera, ſi le Gouvernement perſévere.

CHAPITRE XVI.

Atteintes portées au Commerce: Luxe d'une grande Capitale.

DES quatre Monarchies que j'ai ſuppoſées, je n'en fais plus qu'une, & j'y bâtis une grande Capitale, où l'on arrive de toutes les Provinces. Ceux qui ſont aſſez riches pour jouir des commodités qu'on y trouve, s'y fixent inſenſiblement. D'autres y viennent pour affaires, d'autres par curioſité, beaucoup parce qu'ils n'ont pas

Le concours qui ſe fait dans une Capitale, y renchérit tout.

dequoi vivre ailleurs. Car, avec rien, on y peut ſouvent faire de grandes dépenſes, parce qu'elle offre des reſſources de toutes eſpeces. Elle en offre même qu'on ne doit pas avouer, & dont cependant on ne ſe cache pas.

Les richeſſes appellent les Arts. Il y aura donc, dans la Capitale, un grand nombre d'Artiſans. Ils y cauſeront une plus grande conſommation. Ils y feront renchérir les denrées, & ils y attireront l'argent des Provinces, où l'on ſera aſſez riche pour rechercher les choſes qu'on recherche dans la Capitale. Leurs ouvrages ſeront à plus haut prix qu'ils ne l'auroient été, s'ils avoient choiſis tout autre lieu pour leur établiſſement : car il faudra faire venir, à grands frais, & leur ſubſiſtance & les matieres premieres.

Répandus dans les Provinces, ils y feroient refluer l'argent de la Capitale. Ils y porteroient l'abondance, parce que, par-tout où ils s'établiroient, ils

augmenteroient le nombre des consommateurs, & ils contribueroient à répartir les richesses avec moins d'inégalité. Ces considérations faisoient desirer qu'on établît les Manufactures dans les Provinces ; mais ce projet n'étoit bon que dans la spéculation.

Il importe peu aux Artisans que leurs ouvrages soient chers, pourvu qu'ils soient assurés de les vendre. Or où les vendront-ils mieux que dans une Ville de luxe, où, sans jamais apprécier les choses, on ne les estime qu'autant qu'elles sont à haut prix ? Où seront-ils plus à portée de faire valoir leurs talens, soit qu'ils traitent avec des Particuliers auxquels ils vendront eux-mêmes leurs ouvrages, soit qu'ils traitent avec des Négocians qui leur offriront à l'envi de plus forts salaires ? Du fond des Provinces leur seroit-il possible de tirer avantage des caprices du Public, de lui en donner, & de se faire un produit sur des modes qui ne font que

paſſer ? Enfin, je conçois que, lorſqu'ils jouiſſent d'une liberté entiere, ils puiſſent ſe répandre en pluſieurs lieux différens ; mais lorſqu'ils n'ont la liberté de travailler qu'à l'abri d'un Privilége, ne faut-il pas qu'ils s'établiſſent là où ils ſont plus à portée de ſolliciter ce Privilége, de le faire renouveller, & d'empêcher qu'on ne l'accorde à d'autres ? Ce n'étoit donc que dans la Capitale, & après la Capitale, dans les grandes Villes que les Manufactures pouvoient s'établir.

Cauſe de luxe & de miſere.

Dès que tout renchérit dans une grande Capitale, les choſes, faites pour y être communes, deviennent rares ; & c'eſt-là que les Artiſans mettent toute leur induſtrie à procurer aux gens riches les jouiſſances de luxe, c'eſt-à-dire, ces jouiſſances qu'on recherche par vanité, & que l'ennui, dans le déſœuvrement où l'on vit, rend néceſſaires.

La perception compliquée d'une

multitude d'impôts, les manœuvres des Compagnies excluſives, les papiers publics, les banques, l'agiotage, le monopole des grains, étoient les routes qui s'ouvroient à la fortune, & dans leſquelles on ſe précipitoit en foule. De-là ſortoient coup-ſur-coup des hommes nouveaux, qui, enrichis des dépouilles du Peuple, faiſoient un contraſte frappant avec les mendians qui ſe multiplioient d'un jour à l'autre.

Les Grands avoient donné l'exemple du luxe : mais leur luxe avoit au moins des bornes dans leurs facultés. Celui des nouveaux riches n'en avoit point, parce qu'ils pouvoient dépenſer avec d'autant plus de profuſion, qu'ils s'enrichiſſoient avec plus de facilité. Faits tout à la fois pour être imités & pour ne pouvoir l'être, ils ſembloient préparer la ruine des Citoyens de tout état.

En effet, comme on ne pouvoit ſe faire remarquer que par la dépenſe,

le déſordre ſe mettoit ſucceſſivement dans toutes les fortunes ; & toutes les conditions, de proche en proche, ſe confondoient, par les efforts mêmes qu'elles faiſoient pour ſe diſtinguer. Aux mouvemens qu'on ſe donnoit, il paroiſſoit qu'on avoit des deſirs immenſes ; & aux frivolités dont on ſe contentoit, il paroiſſoit qu'on étoit ſans deſirs. Le caprice donnoit du prix aux plus petites choſes. Si on n'en jouiſſoit pas, on vouloit paroître en jouir, parce qu'on ſuppoſoit que d'autres en jouiſſoient ; ſans paſſion, on en prenoit le langage, & on ſe paſſionnoit ridiculement ſur tout. De quelque maniere qu'on fût affecté, il falloit obéir aux caprices de la mode. Unique regle du goût & du ſentiment, elle preſcrivoit à chacun ce qu'il devoit deſirer, dire, faire & penſer : car penſer étoit la derniere choſe.

Dans ce déſordre, on déclamoit contre la Finance, parce que les Finan-

ciers avoient plus de moyens de s'enrichir. Mais les Citoyens de toutes les conditions n'avoient-ils pas les mêmes reproches à ſe faire ? S'ils acquéroient moins de richeſſes, eſt-ce parce qu'ils étoient moins avides, ou parce qu'ils ne le pouvoient pas ? Ce ſont les mœurs générales qu'il faut condamner : mais, dans un ſiécle de corruption, tous les Ordres déclament les uns contre les autres.

Le luxe réduit à la mendicité un grand nombre d'Artiſans.

Je veux qu'une Monarchie ne puiſſe jamais être trop riche. En effet, ce n'eſt pas dans de trop grandes richeſſes qu'eſt le vice qui la détruit : c'eſt dans l'inégalité de la répartition, inégalité qui devient monſtrueuſe dans un ſiécle de Finance.

Mais quoi ! dira-t'on, faut-il faire un nouveau partage des terres, & borner chaque Citoyen au même nombre d'arpens ? Non ſans doute : ce projet ſeroit chimérique. Une parfaite égalité ne pourroit ſe maintenir que dans

une République, telle que Lacédémone; & je conviens que, dans une Monarchie, les hommes ne ſont pas Spartiates. Que faut-il donc, demandera-t'on ? Il faut que tout Citoyen puiſſe vivre de ſon travail ; & je dis que partout où il y a des mendians, le Gouvernement eſt vicieux.

Je ſçais bien qu'on ſuppoſe que tout le monde peut vivre de ſon travail : car le riche, qui ne fait rien, dit au malheureux qui manque de pain, *vas travailler.* Ainſi le luxe qui multiplie les mendians, rend les ames inhumaines, & il n'y a plus de reſſources pour l'indigent. Mais voyons ſi tout Citoyen peut trouver du travail.

On remarque avec raiſon que le luxe des grandes Villes fait vivre beaucoup d'Artiſans, & on dit en conſéquence que le luxe eſt un bien. Mais combien d'hommes, qui auroient été utiles dans les Campagnes, & qui, ſéduits par les profits que quelques-uns

font dans une Capitale, y viennent en foule pour y mendier ? Avec du talent même plusieurs sont réduits à la misere, parce qu'il leur est impossible de travailler concurremment avec ceux qui ont commencé avant eux, & qui ont la vogue. Ne sçait-on pas que les gens riches, sans sçavoir pourquoi, vont, à la suite les uns des autres, aux mêmes boutiques, & qu'un Artisan, habile ou heureux, fait presque exclusivement son métier ? Ignore-t'on qu'en fait de luxe, le nom de l'Ouvrier n'est pas indifférent ?

Le luxe gagne insensiblement toutes les conditions ; & si on n'est pas riche, on veut le paroître. Alors pour dépenser en choses de luxe, on se retranche sur les choses de nécessité. On ôte donc le travail aux Artisans les plus utiles, & par conséquent on leur ôte le pain. D'ailleurs, si dans un temps où les richesses sont réparties avec trop d'inégalité, un petit nombre d'hommes

opulens font fleurir les Manufactures de prix, combien peu de Citoyens sont alors assez riches pour concourir à entretenir les Manufactures les plus communes? Si le luxe fait vivre quelques Artisans, il en réduit donc un plus grand nombre à la mendicité. Voilà les effets qu'il produit dans les Villes, sur-tout dans la Capitale. Passons dans les Campagnes.

Le luxe de la Capitale ruine plusieurs Provinces.

Les Provinces doivent à la Capitale les revenus des Propriétaires qui l'habitent, & les revenus du Prince; dette immense qui croît tous les jours avec les impôts. Il est vrai que la Capitale, par les grandes consommations qui s'y font, rend aux Provinces l'argent qu'elle en a reçu; & elle y fait fleurir l'Agriculture, à proportion qu'elle en tire des productions en plus grande quantité. Mais elle n'en peut pas tirer également de chacune, & par conséquent l'Agriculture ne peut pas fleurir également dans toutes.

L'abondance se trouve dans les Campagnes qui l'environnent, & on y rend fertile le sol le plus ingrat. Elle se trouve encore dans de plus éloignées, lorsqu'elles communiquent facilement avec la Capitale. Mais lorsqu'elles manquent de débouchés, on peut juger de la misere au teint have des habitans, aux Villages qui tombent en ruines, & aux champs qui restent sans culture. Elles produisent peu, parce que les plus riches consommateurs à qui sont les terres, habitent la Capitale où ils consomment les productions des autres Provinces. Elles produisent peu, parce que ces consommateurs préferent aux richesses réelles d'un sol cultivé, l'intrigue qui ouvre à quelques-uns le chemin de la fortune, des papiers avec lesquels ils ont plus de revenus & plus de facilité pour dissiper, enfin un luxe qui les ruine tous. Non-seulement ils ne font pas les avances nécessaires pour se procurer des récoltes plus

abondantes, ils mettent encore les Fermiers hors d'état d'en faire. Ils leur font des frais : ils leurs enlevent une partie des beſtiaux ; en un mot, ils ſemblent leur ôter tout moyen de cultiver. Cependant les Fermiers, en plus grand nombre que les fermes, ſont réduits, par la concurrence, à de trop foibles ſalaires. Bornés à ſubſiſter au jour le jour, ils ſe refuſent le néceſſaire pour payer un Maître qui, au ſein de la molleſſe, a pour maxime qu'il ne faut pas que les Payans ſoient dans l'aiſance, & qui ne voit pas que la richeſſe du Laboureur l'enrichiroit lui-même. Il n'eſt donc que trop vrai que le luxe d'une grande Capitale eſt un principe de miſere & de dévaſtation.

CHAPITRE XVII.

Atteintes portées au Commerce : Jalousie des Nations.

AFIN de juger de ce qui doit arriver à plusieurs Nations jalouses, qui tentent chacune de commercer exclusivement, je transporte dans l'Asie Mineure, le Peuple que nous avons observé. Je lui donne la Mysie, la Lydie, la Bythinie, d'autres Provinces encore, & je fais un Royaume dont Troie sera la Capitale. Suppositions.

Mais parce que je ne veux observer que les effets de la jalousie des Nations, je suppose, afin d'écarter toute autre cause, que ce Peuple n'a plus, dans ses mœurs, ni dans son Gouvernement, aucun des vices que je lui ai reprochés. Ce sera actuellement une Nation agricole. Elle cultive les Arts relatifs à l'Agriculture : elle commence à en cultiver d'autres : elle met plus de recherches dans les commodités de la vie.

Mais ſes mœurs ſont ſimples encore, ainſi que ſon Gouvernement. Elle ne connoît, ni les Péages, ni les Douanes, ni les Impôts, ni les Maîtriſes, ni les Communautés, ni aucune eſpece de Privilége, ni ce qu'on appelle *Police des grains*. Chaque Citoyen a la liberté de choiſir, pour ſubſiſter, le genre de travail qui lui convient, & le Gouvernement n'exige qu'une contribution qui eſt réglée ſur les beſoins de l'Etat, & que la Nation paie volontairement. Tels ſont ces nouveaux Troyens. Mais il faut qu'on me permette encore d'autres ſuppoſitions.

Je ſuppoſe donc que, dans les ſiécles où ils ſubſiſtoient, ſiécles antérieurs à toute tradition, l'Aſie, l'Egypte, la Grece & l'Italie, ainſi que les Iſles répandues dans les Mers qui ſéparent ces continens, étoient autant de Pays civiliſés, dont les Peuples commençoient à avoir quelque commerce les uns avec les autres; tandis que tout le reſte de

l'Europe

l'Europe étoit encore dans la barbarie.

Enfin, ma derniere ſuppoſition ſera que les Arts n'avoient fait encore nulle part autant de progrès que chez les Troyens. Par-tout ailleurs ils paroiſſoient à leur naiſſance. Cependant le luxe, même à Troie, étoit encore ignoré.

La population doit être grande dans tous les Pays que je viens de ſuppoſer. Pluſieurs cauſes y concourent : la ſimplicité des mœurs, une ſubſiſtance aſſurée dans un travail à ſon choix, & l'Agriculture qui fait d'autant plus de progrès, qu'elle eſt plus conſidérée.

Avantages que produit le Commerce, lorſqu'il eſt libre entre pluſieurs Nations.

Cependant tous les Pays, que nous avons couverts de Nations civiliſées, ne ſont pas également fertiles ; & tous, par conſéquent, ne produiſent pas de-quoi faire ſubſiſter, dans un eſpace égal, une population égale. La Grece, par exemple, n'eſt pas à beaucoup près auſſi fertile que l'Egypte ; & beaucoup de Côtes maritimes ſeroient peu habi-

tées, ſi elles étoient réduites au ſeul produit de leur ſol.

Mais là où l'Agriculture ne peut pas nourrir une grande population, l'induſtrie y ſupplée, & le Commerce y fait vivre un Peuple nombreux, avec le ſurabondant des Nations agricoles. Ce Peuple, à qui le ſol ſemble refuſer le néceſſaire, devient le Commiſſionnaire des autres. Il trafique avec le ſurabondant de tous : il en rapporte chez lui dequoi ſubſiſter ; & parce qu'il s'eſt fait une habitude de l'économie avec laquelle il a été forcé de commencer, il finit par s'enrichir. Voilà ce qui doit arriver à des Nations qui habitent des terres ingrates le long des Côtes maritimes. Marchandes par leur poſition, elles ont les premieres fait le commerce de commiſſion ou le trafic.

Alors tous les Ports étoient ouverts aux Traficans. Tous les Peuples donnoient à l'exportation & à l'importation une liberté entiere. Le ſurabon-

dant ſe verſoit continuellement des uns chez les autres. Par une concurrence de tous les Marchands poſſibles, chaque choſe étoit à ſon vrai prix; & l'abondance, qui ſe répandoit chez toutes les Nations, ſembloit tendre, par une eſpece de flux & de reflux, à ſe mettre par-tout au même niveau.

Ce Commerce étoit ſur-tout avantageux pour les Troyens. Les progrès qu'ils avoient faits dans les Arts, attiroient chez eux les Marchands de toutes les Nations. Ils mettoient en œuvre & les matieres premieres de leur ſol, & celles qu'ils tiroient de l'Etranger; & leurs Manufactures, tous les jours plus floriſſantes, faiſoient ſubſiſter une multitude d'Artiſans.

Motifs des Nations, jalouſes de s'enlever mutuellement le Commerce.

Heureux dans cette poſition, les Peuples ne ſçurent pas s'y maintenir. Pourquoi, diſoit-on, envoyer chez les Troyens des matieres premieres que nous pouvons mettre en œuvre nous-mêmes? Eſt-il raiſonnable de porter

chez l'Etranger notre argent & nos productions, pour y faire subsister des Artisans, qui, en consommant chez nous, augmenteroient notre population & nos richesses? Tous les Peuples songeoient donc aux moyens d'établir chacun chez eux les mêmes Manufactures.

Mais les Nations marchandes excitoient sur-tout la jalousie. Ces Nations, pauvres par leur sol, s'enrichissoient, se peuploient, & sembloient devoir à l'aveuglement des autres, leurs richesses & leur population. Pourquoi leur laisser faire, presqu'à elles seules, tout le trafic, disoient les Peuples jaloux? Souffrirons-nous encore longtems qu'elles fassent sur nous des profits que nous pourrions faire nous-mêmes? C'est nous qui les faisons subsister; c'est nous qui les enrichissons. Fermons-leur nos Ports, elles tomberont dans la misere, & bientôt elles ne feront plus.

Combien ces motifs sont peu raisonnables.

Ces réflexions ne sont pas aussi solides qu'elles le paroissent. L'Auteur de

la nature, aux yeux duquel tous les Peuples, malgré les préjugés qui les diviſent, ſont comme une ſeule République, ou plutôt comme une ſeule famille, a établi des beſoins entre eux. Ces beſoins ſont une ſuite de la différence des climats, qui fait qu'un Peuple manque des choſes dont un autre ſurabonde, & qui leur donne à chacun différens genres d'induſtrie. Malheur au Peuple qui voudroit ſe paſſer de tous les autres. Il ſeroit auſſi abſurde qu'un Citoyen qui, dans la ſociété regrettant les bénéfices qu'on fait ſur lui, voudroit pourvoir par lui ſeul à tous ſes beſoins. Si un Peuple ſe paſſoit des Nations marchandes, s'il les anéantiſſoit, il en ſeroit moins riche lui-même, puiſqu'il diminueroit le nombre des conſommateurs auxquels il vend ſes productions ſurabondantes.

D'ailleurs les Négocians n'appartiennent proprement à aucun Pays. Ils forment une Nation qui eſt répandue par-

La concurrence de toutes les Nations peut ſeule faire fleurir le Commerce.

tout, & qui a ſes intérêts à part. Un Peuple eſt donc dans l'erreur, s'il croit travailler pour lui, lorſqu'il ſacrifie tout à ſes Négocians. En excluant ceux des autres Nations, il vend ſes marchandiſes à plus bas prix, & il achete à plus haut les marchandiſes étrangeres : ſes Manufactures tombent, ſon Agriculture ſe dégrade, & il fait tous les jours de nouvelles pertes. Il n'y a que la concurrence de tous les Négocians qui puiſſe faire fleurir le Commerce à l'avantage de chaque Peuple. Faire & laiſſer faire, voilà donc quel devoit être l'objet de toutes les Nations. Un Commerce, toujours ouvert & toujours libre, pouvoit ſeul contribuer au bonheur de toutes enſemble & de chacune en particulier.

Les Nations jalouſes ferment leurs Ports aux Marchands étrangers.

Mais ce n'eſt pas ainſi qu'on raiſonnoit. Un Etat, diſoit-on, n'eſt riche & puiſſant, qu'à proportion de l'argent qui circule ; & l'argent ne circule en plus grande quantité, qu'autant

qu'on fait un plus grand Commerce. Toute Nation, qui entendra ſes vrais intérêts, doit donc ſonger aux moyens d'être la ſeule Nation commerçante.

Ce raiſonnement parut évident, & on ſe conduiſit en conſéquence. Voilà donc les Peuples qui vont travailler à s'apauvrir les uns les autres : car en voulant s'enlever mutuellement le Commerce, chacun d'eux en commercera moins. Obſervons les effets de cette politique.

Les Troyens, qui avoient des Ports ſur la Mer Egée, ſur la Propontide & ſur le Pont-Euxin, étoient maîtres encore de toutes les Iſles adjacentes à leur continent. Dans cette poſition, où ils pouvoient faire un grand commerce concurremment avec les autres Peuples, ils voulurent le faire excluſivement. Ils établirent donc des Douanes par-tout : ils mirent à contribution les Marchands étrangers qui exportoient ou qui im-

portoient ; enfin ils leur fermerent tout-à-fait les Ports.

Le Peuple applaudit à la ſageſſe du Gouvernement. Il croyoit qu'il alloit faire à lui ſeul tout le trafic ; & il n'en fit pas plus qu'auparavant, parce qu'il ne pouvoit pas abandonner ſes Manufactures & ſes champs pour monter ſur des Vaiſſeaux.

Combien par cette conduite, elles ſe nuiſent à elles-mêmes.

Le Commerce diminua conſidérablement, lorſqu'il ne ſe fit plus par l'entremiſe des Nations marchandes. Cette révolution entraîna la chûte de pluſieurs Manufactures ; & l'Agriculture ſe dégrada, parce qu'il y eut moins de productions, quand l'impuiſſance d'exporter eut rendu inutile tout ſurabondant.

Cependant le Gouvernement ne ſe doutoit pas de la faute qu'il avoit faite. Il croyoit au contraire que le Commerce apportoit dans l'Etat plus de richeſſes que jamais : il en jugeoit ainſi à la fortune de quelques Négocians Troyens.

Mais ces Négocians s'enrichiſſoient aux dépens de l'Etat. N'ayant plus de concurrens, lorſqu'ils vendoient & lorſqu'ils achetoient, ils mettoient ſeuls le prix aux choſes. Ils retranchoient tous les jours ſur le ſalaire de l'Artiſan & du Laboureur, & ils vendoient cher tout ce qu'ils apportoient de l'Etranger.

Les Nations arment les unes contre les autres.

Jaloux les uns des autres, les Peuples ne devoient pas ſe borner à ſe fermer leurs Ports, & à s'interdire mutuellement le Commerce, dans l'eſpérance de le faire chacun excluſivement. On devoit encore armer, & on arma. Dans des guerres funeſtes à tous, on s'applaudiſſoit alternativement des coups qu'on croyoit ſe porter, & qu'on ne portoit que ſur le Commerce pour le ruiner par-tout également. De grandes Armées ſur terre, de grandes Flottes ſur mer mettoient dans la néceſſité d'arracher de force à la charrue & aux Manufactures une partie des Citoyens, & de charger d'impôts l'autre partie.

Ces violences se renouvelloient à chaque guerre, toujours avec de nouveaux abus, parce que la paix, qui ne se faisoit que par épuisement, ne duroit jamais assez pour permettre aux Puissances belligérentes de réparer leurs pertes.

Le Commerce tombe, & ne se releve plus.

Le Commerce, tombé pendant la guerre, se relevoit difficilement à la paix. On n'osoit pas s'engager dans des entreprises qui exigeoient de grandes avances, & dont toutes les espérances pouvoient s'évanouir aux premieres hostilités. Le Gouvernement néanmoins invitoit le Peuple & même la Noblesse à faire le trafic. Il offroit sa protection aux Négocians, & il ne paroissoit occupé qu'à faire fleurir le Commerce, qu'il avoit ruiné, & qu'il devoit ruiner encore.

Quand on a la puissance, on croit tout possible. On ne sçait point se méfier de ses lumieres, & parce qu'on a commandé, on n'imagine pas devoir trouver des obstacles. Voilà pourquoi,

dans l'Adminiſtration publique, une faute, qui a été faite, ſe fait encore, & ſe fait long-temps. Elle devient maxime d'Etat, & les préjugés gouvernent. Les Troyens s'obſtinoient à fermer leurs Ports aux Nations marchandes; ils s'obſtinoient à leur faire la guerre, & cependant ils cherchoient quelle pouvoit être la cauſe de la décadence de leur Commerce.

Dans l'eſpérance de le relever, on imagine de créer des Compagnies excluſives.

On crut l'avoir trouvée, lorſqu'ayant conſidéré que les entrepriſes demandoient des avances d'autant plus grandes, qu'elles expoſoient à plus de riſques, on s'imagina que le Commerce ne pouvoit plus ſe faire que par des Compagnies qui réuniroient les fonds de pluſieurs riches Négocians. Il n'y avoit donc qu'à permettre d'en former autant qu'on le jugeroit à propos. Mais il s'en préſentoit une. Elle faiſoit voir de grands avantages pour l'Etat dans l'eſpece de trafic qu'elle projettoit. Elle exagéroit les avances qu'elle auroit

à faire. Elle repréſentoit qu'après les avoir faites, il ne ſeroit pas juſte qu'elle fût privée du bénéfice dû à ſon induſtrie ; & elle demandoit un privilége excluſif. Il lui fut accordé.

Ce privilége étoit une atteinte portée à la liberté, puiſqu'il donnoit, à une ſeule Compagnie, un droit qui appartenoit à tous les Citoyens. Les Négocians réclamerent, mais inutilement. La nouvelle Compagnie donna de l'argent, & le privilége fut confirmé.

Dès que le Gouvernement connut que ces priviléges pouvoient ſe vendre, il en vendit encore. Cet abus, paſſé en uſage, devint regle ; & bientôt on regarda les priviléges excluſifs, comme une protection accordée au Commerce.

Abus qui en réſultent.

Cependant vendre des priviléges excluſifs à des Artiſans & à des Marchands, c'étoit exiler ceux à qui on n'en vendoit pas. Pluſieurs ſortirent du Royaume, & emporterent les Manufactures avec eux. Il eſt vrai que le

Gouvernement leur défendit, ſous de griéves peines, de ſortir de l'Etat. Mais quand ils étoient paſſés chez l'Etranger, on ne pouvoit plus les punir, & cependant on ne pouvoit pas les empêcher d'y paſſer. Cette défenſe les fit déſerter en plus grand nombre.

Lorſque les Manufactures jouiſſent, dans un Royaume, d'une liberté entiere, elles ſe multiplient à proportion du beſoin. Il n'en eſt pas de même, lorſqu'elles appartiennent à une Compagnie excluſive. Comme l'intérêt de cette Compagnie eſt bien moins de vendre beaucoup, que de vendre cher, elle ſonge à faire le plus grand bénéfice avec le plus petit trafic. D'ailleurs elle trouve un avantage à diminuer le nombre des Manufactures, c'eſt que les Ouvriers, reſtant en plus grande quantité qu'elle n'en peut employer, ſont réduits, s'ils ne veulent pas mendier, à travailler preſque pour rien.

Non-ſeulement la main d'œuvre

coûtoit peu aux Compagnies exclusives. Elles voulurent faire encore un nouveau bénéfice sur les matieres premieres. Elles représenterent au Gouvernement combien l'exportation qu'on en faisoit chez l'Etranger étoit contraire aux intérêts du Commerce, & il fut défendu de les exporter. Elles les achéterent donc au plus bas prix, & en conséquence la culture en fut tous les jours plus négligée.

Pendant que les Douanes, les impôts, les priviléges exclusifs vexoient le Commerce & l'Agriculture, le luxe croissoit avec la misere : l'Etat qui ne subsistoit plus que par des ressources, contractoit continuellement de nouvelles dettes ; & la Finance s'élevoit au milieu des débris de la fortune publique.

Voilà l'état où se trouvoit la Monarchie des Troyens. Tel étoit à peu-près celui de toutes les Monarchies, qui avoient armé pour s'enlever mutuelle-

ment quelques branches de Commerce. Aux moyens qu'elles employoient, on n'auroit pas deviné qu'elles vouloient s'enrichir.

Lorsque le Gouvernement fait continuellement des emprunts, l'intérêt de l'argent est nécessairement fort haut : il l'est sur-tout dans un temps où le luxe, qui ne met point de bornes aux besoins, fait une nécessité aux plus riches d'emprunter.

Il est difficile que le Commerce fleurisse dans des Monarchies.

Si ce sont les Citoyens qui prêtent à l'Etat, les fonds sortent du Commerce, pour faire subsister sans travail une multitude de rentiers, gens inutiles, dont le nombre croît continuellement.

Si ce sont des Etrangers, les fonds sortent non-seulement du Commerce, ils sortent encore de l'Etat qui se ruine insensiblement.

Alors les Négocians qui trouvent difficilement à emprunter, ou qui ne trouvent qu'à gros intérêts, sont dans

l'impuiſſance de former de grandes entrepriſes. Comment en formeroient-ils ? Leurs affaires ſont preſque toujours mêlées avec celles du Gouvernement, auquel les Compagnies excluſives ont prêté leur crédit ; & par conſéquent la méfiance, qu'on a du Gouvernement, bannit du Commerce toute confiance. Il eſt donc bien difficile que le Commerce fleuriſſe dans de pareilles Monarchies.

Avantages des Républiques marchandes ſur les Monarchies.

On ne voyoit pas de pareils inconvéniens chez les Républiques marchandes. Au contraire, il y régnoit une grande confiance, parce que les Négocians y jouiſſoient d'une liberté entiere, & que le Gouvernement, ſans luxe & ſans dettes, aſſuroient leurs fortunes. Ils avoient, dans le Commerce, un grand avantage ſur les Négocians des Monarchies, parce qu'ils pouvoient emprunter à bas intérêt, & qu'ayant de l'économie, ils ſongeoient moins à faire tout-à-coup de gros profits, qu'à

en faire fréquemment de petits. Tous les fonds reſtoient donc dans le Commerce, & le faiſoient fleurir.

Mais, de tous les Peuples, les plus ſages ou les plus heureux, c'étoient les Républiques agricoles. Peu jalouſes de faire le trafic par elles-mêmes, elles n'avoient pas imaginé de fermer leurs Ports aux Marchands étrangers, qui venoient enlever le ſurabondant de leurs productions, & elles ſubſiſtoient dans l'abondance.

Républiques agricoles les plus heureuſes encore.

Les choſes ſe trouvoient dans cet état, lorſque de nouvelles branches de Commerce cauſerent une grande révolution.

Les Phéniciens, Peuple marchand & Républicain, découvrirent, à l'Occident de l'Europe, un Pays peuplé par une multitude de Cités, qui leur parurent d'autant plus barbares, qu'ayant beaucoup d'or & beaucoup d'argent, elles n'y attachoient aucune valeur. Cette découverte qui leur fournit les

Commerce avec une Nation qui n'attache point de valeur à l'or & à l'argent.

moyens de faire un plus grand trafic ; leur donna bientôt la prépondérance sur toutes les Nations marchandes.

Commerce avec une Nation éloignée qui cultive les Arts, ou Commerce de l'Inde.

Dans la Monarchie Troyenne, où les Compagnies exclusives s'étoient saisies de tout le Commerce connu, on avoit encore plus besoin de faire des découvertes. C'étoit l'unique ressource des Marchands qui n'avoient point acheté de priviléges. Réduits donc à chercher quelque nouvelle branche de Commerce dans des contrées inconnues, ils pénétrerent dans la Mer Caspienne ; & de-là par l'Oxus, ils remonterent dans l'Inde, Pays vaste, fertile, où les Arts étoient cultivés, & où la main-d'œuvre étoit à un prix d'autant plus bas, qu'une grande population y subsistoit dans l'abondance avec peu de besoins.

Nouveau genre de luxe.

Cette découverte introduisit, dans la Monarchie, un nouveau genre de luxe. On admira la beauté des toiles qui se fabriquoient dans l'Inde, & la

nouveauté leur donnant une valeur qui croiſſoit en quelque ſorte en raiſon de l'éloignement, les Marchands, qui ouvrirent les premiers ce Commerce, gagnerent depuis cent cinquante, juſqu'à deux cens pour cent.

Commerce lucratif pour les Marchands, & onéreux pour l'Etat.

Ce trafic parut donc très-lucratif: en effet il l'étoit pour les Marchands. Il l'auroit été pour l'Etat même, ſi on avoit gagné cent cinquante pour cent ſur les marchandiſes qu'on portoit dans l'Inde; parce que, dans cette ſuppoſition, il auroit fait fleurir les Manufactures du Royaume. Mais les Indiens n'avoit pas beſoin des choſes qui ſe manufacturoient dans l'Occident; & l'or & l'argent étoient preſque les ſeules marchandiſes qu'on pouvoit leur donner en échange des leurs. C'eſt donc au retour que les Marchands faiſoient un bénéfice de cent cinquante pour cent; & par conſéquent ils le faiſoient ſur l'Etat.

On n'étoit pas dans l'uſage de faire

de pareilles distinctions. Les Marchands s'enrichissoient en faisant un Commerce onéreux pour l'Etat, & on disoit, l'Etat s'enrichit.

Compagnies exclusives pour faire ce commerce.

Dès que ce Commerce paroissoit se faire avec tant d'avantages par quelques Marchands particuliers, il ne fut pas difficile de prouver au Gouvernement qu'il se feroit avec plus d'avantages encore par une Compagnie exclusive. On lui prouva même que les Particuliers qui le faisoient, ne le pouvoient pas faire ; & quoiqu'on l'eût convaincu de leur impuissance, & que par conséquent il fût inutile de le leur défendre, il le leur défendit ; & il accorda un privilége exclusif, pour quinze ans, à une Compagnie.

Voilà donc plusieurs Négocians exclus d'un Commerce, qu'ils avoient découvert à leurs risques & fortunes, & cependant la Compagnie ne le fit pas. Les Compagnies sont lentes dans leurs opérations : elles perdent bien

du temps à délibérer; & elles font bien des dépenſes avant de commencer. Celle-ci ne commença point : elle empêcha ſeulement que le Commerce ne ſe fît par d'autres.

On créa une ſeconde Compagnie, une troiſiéme, pluſieurs ſucceſſivement; & le Gouvernement, qui ſe faiſoit une habitude d'en créer, croyoit toujours qu'il lui étoit avantageux d'en créer encore. Il en fut ſi perſuadé, qu'il en créa enfin une à laquelle il donna les plus grands ſecours, juſqu'à lui avancer les fonds dont elle avoit beſoin.

Celle-ci, malgré quelques ſuccès qu'elle eut par intervalles, eut bientôt conſommé la plus grande partie de ſes fonds. Elle voyoit le moment où elle alloit perdre ſon crédit; & parce qu'il lui importoit de cacher ſes pertes, elle imagina de faire aux Actionnaires des répartitions, comme ſi le Commerce eût produit un bénéfice. Mais cet expédient frauduleux, qui répara

pour un moment ſon crédit, fit un plus grand vide dans ſes coffres. bientôt elle fut réduite à emprunter à gros intérêts, & elle ne ſe maintint plus que par les ſecours qu'elle reçut du Gouvernement.

Comment ce Commerce, lucratif pour des Négocians particuliers, eſt ruineux pour des Compagnies excluſives.

Mais pourquoi le même Commerce eſt-il tout à la fois lucratif & ruineux ? Il eſt lucratif, lorſque des Particuliers le font, parce qu'alors il ſe fait avec économie. Il ſuffit à des Négocians d'être en correſpondance avec les Négocians des Pays où ils trafiquent. Tout au plus ils auront des facteurs par-tout où ils auront beſoin d'avoir des entrepôts ; & ils évitent toutes les dépenſes inutiles, parce qu'ils voyent tout par eux-mêmes.

Il n'en eſt pas de même des Compagnies. Il leur faut, dans la Capitale, des Adminiſtrateurs, des Directeurs, des Commis, des Employés : il leur faut d'autres Adminiſtrateurs, d'autres Directeurs, d'autres Commis, d'autres

Employés par-tout où elles forment des établiſſemens. Il leur faut encore, outre les comptoirs & les magaſins, des édifices, élevés à la vanité des Chefs qu'elles employent. Forcés à tant de dépenſes, combien ne perdent-elles pas en malverſations, en négligences, en incapacité ? Elles payent toutes les fautes de ceux qu'elles gagent pour les ſervir ; & il s'en fait d'autant plus, que les Adminiſtrateurs, qui ſe ſuccedent au gré de la brigue, & qui voyent chacun différemment, ne permettent jamais de ſe faire un plan ſage & ſuivi. Elles forment des entrepriſes mal combinées : elles les exécutent comme au haſard ; & dans une adminiſtration qui ſemble ſe compliquer d'elle-même, elles employent des hommes intéreſſés à la compliquer encore. La Régie de ces Compagnies eſt donc vicieuſe néceſſairement.

Mais la Compagnie de l'Inde avoit d'autres vices que ceux de ſa conſti-

tution. Elle voulut être Militaire & conquérante. Elle se mêla dans les querelles des Princes de l'Inde : elle eut des Soldats, des Forts : elle acquit des possessions ; & ses Employés se crurent des Souverains. Il est donc aisé de comprendre, comment sa Régie absorboit au-delà des produits du Commerce.

Cependant cette Compagnie s'obstinoit à vouloir conserver son privilége ; & elle se fondoit sur ce que ce Commerce, selon elle, étoit impossible aux Négocians particuliers. Mais elle parloit d'après les intérêts de ses Employés qui seuls s'enrichissoient. En effet son expérience prouvoit qu'elle ne pouvoit plus elle-même faire ce Commerce. Quel risque y avoit-il donc à le rendre libre ? Le pis aller est que tout le monde y eût renoncé. Mais on l'auroit fait, puisqu'on le faisoit avant elle.

Comment ces Compagnies se soutiennent.

Le Commerce de l'Inde excita l'avidité des Nations marchandes. La Mer Rouge

Rouge l'ouvroit aux Phéniciens. Ils ne tarderent pas à le faire, & ils porterent dans l'Inde l'or & l'argent qu'ils tiroient de l'Occident de l'Europe. Mais il sembloit que les Compagnies exclusives dussent s'établir par-tout. Il s'en forma une à laquelle les Phéniciens abandonnerent ce Commerce.

tenoient dans les Républiques marchandes, où elles avoient les mêmes vices que dans les Monarchies.

Cette Compagnie eut dans leur République, comme dans une Monarchie, les vices inhérens à sa constitution. Elle se soutint cependant mieux que celle des Troyens, parce qu'elle se trouva dans des circonstances plus favorables.

Les Phéniciens avoient conquis plusieurs Isles, les seules où croissoient les épiceries ; & ils avoient cru se réserver la vente exclusive de ces productions, en donnant ces Isles à une Compagnie, intéressée à les fermer à tout Négociant étranger. Ce sont ces productions qui soutenoient leur Compagnie. Elle se seroit ruinée, comme toutes les autres, si, sans des possessions qui

étoient uniques, elle eût été bornée à faire le Commerce de l'Inde. Les Phéniciens éclairés ne l'ignoroient pas. Ils ne comptoient point sur la durée d'une Compagnie qui étoit tout à la fois Militaire & marchande ; & ils jugeoient avec raison qu'il eût été plus avantageux à leur République de laisser une entiere liberté au Commerce, & de partager même celui des épiceries avec les Nations étrangeres.

Cependant l'exemple d'une Compagnie exclusive chez les Phéniciens étoit à Troie un grand argument pour protéger la Compagnie de l'Inde. Comment, disoit-on, cette Compagnie seroit-elle contraire à la liberté & au Commerce, puisqu'il s'en établit de semblables chez des Peuples libres & commerçans ? Mais si ceux qui faisoient cette objection, prévoyoient la réponse, ils étoient de mauvaise foi ; & s'ils ne la prévoyoient pas, ils étoient bien ignorans. De pareils raisonnemens

néanmoins aveugloient le Gouvernement, au point qu'il ne se lassoit pas de faire continuellement de nouveaux efforts pour soutenir cette Compagnie.

Il étoit difficile que les Egyptiens, situés si avantageusement pour trafiquer du Couchant à l'Orient, vissent sans jalousie les richesses que le Commerce apportoit aux Phéniciens. Ils tenterent donc de les partager, & ils s'ouvrirent les mêmes routes. Insensiblement les autres Peuples de l'Asie, à l'exemple les uns des autres, s'adonnerent au trafic, & tous arriverent dans l'Inde par divers chemins. Les derniers comptoient sur les mêmes bénéfices que les premiers avoient faits. Ils ne prévoyoient pas que la concurrence de tant de Nations marchandes feroit tout renchérir dans les Marchés de l'Inde; & que les choses qu'on y acheteroit à un plus haut prix, se revendroient à un plus bas, parce qu'elles deviendroient plus communes. Au con-

Toutes les Nations font à l'envi le Commerce de l'Inde.

traire, au grand mouvement qui se faisoit dans le Commerce, on se confirmoit tous les jours dans la maxime qu'un Etat n'est puissant qu'autant qu'il est riche, & qu'il n'est riche qu'autant qu'il fait le trafic.

Le trafic ne doit pas être encouragé exclusivement.

Ce n'est pas que je blâme le trafic. Je pense qu'il faut laisser faire à un Peuple tout ce à quoi il se croit propre. Le Gouvernement n'a rien à prescrire à cet égard. Il ne doit point encourager exclusivement le trafic, pas même l'Agriculture. Toute sa protection se borne à observer ce qui se fait, à laisser faire, à lever les obstacles & à maintenir l'ordre. Que les Campagnes ne soient point foulées, elles se peupleront avec une surabondance qui refluera dans les Villes pour les remplir d'Artisans, & dans les Ports pour les remplir de Matelots. Alors tout sera mis en valeur par une industrie qui se portera à tout, & la Nation sera véritablement puissante.

Mais faut-il, pour ne pas fouler les Campagnes, ôter tous les impôts ? Non sans doute. Car ce sont les terres qui doivent payer les charges, puisqu'elles seules peuvent payer. Les Artisans & les Marchands, comme nous l'avons remarqué, quelque taxe qu'on mette sur eux, ne payent jamais ; parce que, s'ils travaillent, ils se font rembourser, & s'ils ne travaillent pas, ils mendient. En un mot, de quelque maniere qu'on s'y prenne pour les faire contribuer, ce sont toujours les Propriétaires qui payent pour les Salariés, puisque ce sont les Propriétaires qui payent les salaires : nous l'avons déja dit. Il faut donc mettre des impôts sur les terres : il faut accorder à l'industrie toute liberté, & il ne faut laisser naître aucun des abus que nous avons observés dans les Gouvernemens.

Tous ces abus s'étoient introduits plus ou moins parmi les Nations de l'Asie; & lorsqu'elles ôtoient toute li-

Désordre général.

berté au Commerce, & que, par contre-coup, elles ruinoient l'Agriculture, elles vouloient être commerçantes, & chacune vouloit l'être excluſivement. De-là des guerres fréquentes dans l'Inde, dans l'Aſie, & des révolutions continuelles dans le Commerce. Il tomboit ſucceſſivement par-tout, & il ne ſe relevoit que foiblement chez les Nations qui avoient eu le plus de ſuccès. Toutes contractoient des dettes, toutes multiplioient les impôts; & pour ſoutenir le Commerce, elles paroiſſoient à l'envi ruiner l'Agriculture, ſans laquelle cependant il n'y a point de Commerce. Le déſordre étoit par-tout le même, ou à peu-près.

Pour relever le Commerce, on propoſe de permettre l'exportation & l'importation des bleds.

On ſentit enfin que les terres ſont le plus grand fonds de richeſſes; & pour encourager l'Agriculture, on propoſa, chez les Troyens, de permettre tout-à la fois l'exportation & l'importation des bleds. Notre ſol, diſoit-on, naturellement fécond, ſera pour nous, s'il

eſt bien cultivé, une mine inépuiſable. La concurrence des Nations mettra le bled à ſon vrai prix. Les Cultivateurs, aſſurés de la vente de leurs grains, défricheront toutes les terres ; & à chaque année, nous aurons un plus grand fonds de Commerce.

En Egypte, l'exportation ſeule étoit permiſe : ſouvent même le Gouvernement l'encourageoit par des récompenſes. Riches par leur ſol, les Egyptiens l'étoient encore par leur Commerce, & dominoient alors ſur les Mers. D'après cet exemple, beaucoup de perſonnes, chez les Troyens, vouloient qu'on permît au moins l'exportation : d'autres s'y oppoſoient ; & le Public qui ne ſçavoit qu'en penſer, étoit dans la crainte, ſoit qu'on la permît, ſoit qu'on la défendît.

Parmi les raiſonnemens qu'on faiſoit ſur cette queſtion, les meilleurs ne convainquoient pas, & les mauvais avoient l'avantage du nombre. Le Gou-

vernement, qui, comme le Public, ne ſçavoit que penſer, obéiſſoit au cri qui paroiſſoit le plus fort, permettant & défendant, tour-à-tour l'exportation; & parce que faute de principes il ſe conduiſoit avec timidité, il n'accordoit ordinairement qu'une liberté qu'il limitoit, & qu'il rendoit par-là ſujette aux plus grands abus. En un mot, on eût dit, à ſa conduite, qu'il vouloit cauſer la diſette pour favoriſer les Monopoleurs.

Sur ces entrefaites, on apprit que les Egyptiens venoient de défendre l'exportation; & cette nouvelle parut faire triompher ceux qui la blâmoient à Troie.

Nations chez leſquelles la liberté du Commerce des grains doit produire promptement de grands avantages.

Nous avons prouvé qu'il eſt de l'intérêt de toutes les Nations de donner la liberté d'exporter & d'importer : nous remarquerons ici que cette liberté doit procurer de plus grands avantages, ou du moins les procurer plus promptement, lorſqu'elle concourt avec tou-

tes les causes qui peuvent contribuer aux progrès de l'Agriculture.

Quoiqu'il y eût des abus en Egypte, de vieux usages faisoient encore respecter l'Agriculture. On avoit pour maxime que les impôts ne doivent être mis que sur le produit net des terres, & on évaluoit ce produit de la maniere la plus favorable aux Cultivateurs. Un Fermier sçavoit ce qu'il devoit payer. Assuré qu'on ne lui demanderoit jamais au-delà, il vivoit dans l'aisance. On lui laissoit toutes les avances nécessaires pour cultiver ses champs & pour les améliorer; & jamais l'impôt, sous quelque prétexte que ce fût, ne pouvoit être pris sur ces avances. Il avoit même, pour s'enrichir, un moyen qui contribuoit aux progrès de l'Agriculture. C'est que les baux se passoient pour vingt, vingt-cinq ou trente ans. Les Fermiers riches pouvoient donc, pendant les quatre ou cinq premieres années d'un bail, mettre

tous leurs profits en plantations, en défrichemens, en augmentations de beſtiaux. Ils pouvoient même encore employer à cet effet une partie de leur bien; & ils le faiſoient communément, parce qu'ils étoient aſſurés de retirer, avec bénéfice, pendant quinze à vingt ans, les avances qu'ils avoient faites. En un mot, par la longueur de leurs baux, ils cultivoient une ferme avec le même intérêt, que ſi elle eût été à eux; & les Propriétaires y trouvoient eux-mêmes un grand avantage, parce qu'à chaque renouvellement de bail, ils augmentoient conſidérablement leurs revenus.

Voilà les cauſes qui concouroient en Egypte avec la liberté d'exporter, & on conçoit qu'il en devoit réſulter de grands avantages.

Nations chez leſquelles la liberté du Commerce des grains ne peut produire que lentement les mêmes avantages.

A Troie, depuis long-temps, un grand nombre d'abus contribuoient à la dégradation de l'Agriculture. Les baux étoient de neuf ans : la Loi ne permet-

toit pas d'en faire de plus longs ; & quand elle l'auroit permis, l'Agriculture en eût retiré peu d'avantages. Que pouvoit-on attendre des Fermiers ? Ils ne gagnoient en général que dequoi ſubſiſter miſérablement. Peu aſſurés de leurs avances, il étoient ſouvent réduits, pour payer les impoſitions, à vendre leurs beſtiaux, ou même juſqu'à leurs charrues. Pauvres, ils affectoient de le paroître encore plus ; parce que les taxes, qui étoient perſonnelles & arbitraires, croiſſoient auſſi-tôt qu'un Laboureur laiſſoit appercevoir de l'aiſance. Dans cet état des choſes, les champs tomboient en friche : on ne cultivoit, qu'autant qu'on y étoit forcé par la néceſſité ; & la plupart des fermes n'étoient point en valeur. On juge, d'après cet expoſé, que, dans la Monarchie Troyenne, il falloit du temps pour ſe procurer tous les avantages qu'on doit attendre de la liberté du Commerce des grains.

On demandera ſans doute pourquoi les Egyptiens, après avoir encouragé l'exportation, l'avoit défendue : c'eſt qu'ils n'avoient pas permis l'importation. Il y eut une cherté à la ſuite d'une mauvaiſe récolte, & les Etrangers n'apporterent point de bleds, ou n'en apporterent pas aſſez. Dans cette conjoncture, le Gouvernement crut devoir prendre la précaution inutile de défendre l'exportation qui ne ſe faiſoit pas, & qui ne pouvoit pas ſe faire.

Les Gouvernemens qui ſe conduiſent par des principes de Finance, ne peuvent pas s'occuper des moyens de faire fleurir l'Agriculture.

Les Troyens devoient donner au Commerce des grains une liberté entiere, & ils devoient encore faire concourir toutes les cauſes qui peuvent contribuer aux progrès de l'Agriculture. Mais quand un Etat tombe en décadence, on ne ſonge ni à l'Agriculture, ni aux cauſes qui la dégradent, ni aux moyens de la réparer. On a, pour unique maxime, qu'il faut faire de l'argent ; & quand on en a fait, on

croit avoir plus de puiſſance, parce qu'on peut lever de plus grandes Armées. Mais, en ſuppoſant que les grandes Armées font la puiſſance, il faudra ſçavoir comment le Monarque a de l'argent, pour juger ſi ſa puiſſance eſt bien aſſurée.

Sont-ce les Cultivateurs qui le donnent; & après l'avoir donné, vivent-ils dans l'aiſance ? Je conçois que le Souverain eſt riche; & s'il ſçait faire un emploi de ſes richeſſes, il ſera puiſſant. Mais n'a-t'il de l'argent, que parce qu'il en emprunte ? Il n'en a donc pas. Il n'a que des dettes. Pour les payer, il ruinera ſon Peuple; & avant de les avoir payées, il en aura déja contracté de nouvelles.

Voilà cependant où en étoit les principales Puiſſances de l'Aſie. Par-tout on parloit de faire entrer l'argent dans l'Etat : on parloit d'empêcher qu'il ne ſortît : on ne parloit, en un mot, que de la néceſſité d'en avoir; & les Gou-

vernemens, qui ne se conduisoient que par des principes de Finance, ne pouvoient pas songer aux moyens de faire fleurir l'Agriculture.

Avec cette politique Financiere, les Monarques se croyoient puissans, ou se flattoient de le devenir. Mais les siécles reculés, où je les fais vivre, doivent leur faire pardonner cette erreur. Ils ne prévoyoient pas avec quelle facilité les Empires les plus riches, sur-tout ceux de l'Asie, seroient renversés; & ils pouvoient croire qu'il y auroit quelque jour des Conquérans Financiers. Ils se sont trompés.

CHAPITRE XVIII.

Atteintes portées au Commerce: Comment les spéculations des Commerçans ont pour dernier terme la ruine même du Commerce.

Objet des spéculations des Commerçans.

LORSQUE le Commerce jouit d'une liberté entiere, on peut avoir un grand nombre de concurrens; & alors les en-

trepriſes expoſent à plus ou moins de riſques, à proportion qu'elles ſont plus ou moins grandes. Voyons quelles peuvent être en pareil cas les ſpéculations des Commerçans. Il s'agit pour eux de s'aſſurer le plus grand bénéfice.

Spéculations des cultivateurs.

Un Fermier, qui prend une terre à bail, en eſtime le produit d'après les récoltes, années communes, & d'après le prix courant des denrées dans les Marchés.

Voilà ſa premiere ſpéculation. Elle eſt fondée ſur une conjecture, plus ou moins vraiſemblable : mais l'effet en eſt incertain. Il fera du bénéfice, s'il recueille autant de denrées qu'il a préſumé, & s'il en trouve le prix ſur lequel il a compté. Dans le cas contraire, il fera des pertes. Que la grêle lui enleve une partie de ſes moiſſons, il aura peu de productions à vendre ; & cependant il ſera obligé de les livrer à bas prix, ſi ſes voiſins ont fait des récoltes abondantes.

Tel eſt le danger auquel il eſt expoſé, lorſqu'il ſe conduit d'après les ſpéculations les plus communes.

S'il imagine une nouvelle culture, & qu'il tente le premier d'en faire l'eſſai, ſes ſpéculations ſeront encore plus incertaines. Car elles n'auront pour fondement que des analogies, dont il ne peut pas juger encore, & dont l'expérience peut ſeule aſſurer le ſuccès.

Enfin, qu'il obſerve les productions qui ſont à plus haut prix, parce qu'elles ſont tout à la fois plus rares & plus recherchées, & qu'il les cultive par préférence, ſon entrepriſe ſera encore bien haſardeuſe. Ou ſon ſol n'y ſera pas propre, ou elles ceſſeront d'être recherchées avec le même empreſſement, ou elles deviendront abondantes, parce que d'autres Cultivateurs auront fait les mêmes ſpéculations.

Il faudroit, pour la ſolidité de ſes entrepriſes, qu'il s'aſſurât de la nature de ſon ſol, qu'il ſaiſît toujours à pro-

pos les goûts changeans de la multitude, & qu'il fît encore entrer en considération les tentatives que font les autres Cultivateurs.

Dans l'impuissance de calculer toutes ces choses, les Fermiers donnent souvent au hasard. Ils gagnent, ils perdent : mais tous contribuent aux progrès de l'Agriculture, les uns par leurs fautes, les autres par leurs succès ; & à la fin il s'établit, dans chaque Pays, une maniere de cultiver, qui souvent pourroit être perfectionnée à bien des égards, mais dont la bonté paroît en général confirmée par l'expérience. Alors le Cultivateur se conforme à l'usage, & spécule tous les jours moins.

Spéculations des Artisans qui font des ouvrages communs.

L'Artisan fait aussi des spéculations. Elles portent sur le prix courant des matieres premieres, sur le salaire que la coutume lui arroge, sur le goût du Public pour certains ouvrages, & sur le nombre de ceux qui travaillent concurremment dans le même genre.

Les ouvrages les plus communs, qui ſont à l'uſage de tout le monde, ſont ceux où il y a le moins de riſques à courir. Le prix de la matiere premiere en varie peu, parce qu'elle eſt toujours abondante. Le ſalaire, dû à l'Ouvrier, eſt mieux connu, parce que ces ſortes d'ouvrages ſont continuellement dans le Commerce : ils y ſont en grande quantité, & ce n'eſt pas un goût paſſager qui les fait rechercher, c'eſt un beſoin journalier. Enfin le nombre des Artiſans ſe proportionne naturellement aux beſoins de la ſociété, &, par conſéquent, leur concurrence, qui eſt toujours à peu-près la même, met peu de variation dans leurs ſalaires.

Les profits dans ce genre d'ouvrages, ſont donc plus aſſurés : ils ſe renouvellent continuellement. Mais ils ſont peu conſidérables. L'Ouvrier, qu'ils font vivre au jour le jour, ne peut faire que de petites épargnes ; encore les prend-il ſouvent ſur ſon néceſſaire,

& il ne ſçauroit changer ſa condition que bien difficilement.

Ces ſortes d'Artiſans ont peu de ſpéculations à faire : il leur ſuffit, pour ſubſiſter, de ſe conduire comme on ſe conduiſoit avant eux. Mais ceux qui étudient les goûts des riches, ceux ſur-tout qui veulent en faire naître de nouveaux, les Artiſans des choſes de luxe, en un mot, s'ils peuvent ſe promettre de plus grands profits, ont auſſi plus de choſes à conſidérer. Spéculations des Artiſans des choſes de luxe.

Les matieres premieres, ſur leſquelles ils travaillent, étant ordinairement plus rares, en ſont à plus haut prix ; & elles renchériſſent de plus en plus, à proportion que leurs ouvrages ont plus de vogue. Alors il faut qu'ils ſe bornent à de moindres profits : un trop haut prix pourroit dégoûter ceux qui les font travailler.

La mode, naturellement inconſtante, ne leur aſſure rien ; & cependant c'eſt ſur cette baſe qu'ils fondent toutes leurs

ſpéculations. Les gros profits, s'ils en font, leurs deviennent même contraires ; parce qu'ils ſe voient bientôt une multitude de concurrens, que l'appas du gain invite à travailler dans le même genre. Alors il arrive ſouvent qu'on a peine à vivre d'un métier qui a enrichi ceux qui l'ont fait les premiers.

Mus au haſard, & victimes des caprices de la mode, ces Artiſans ſont ſouvent expoſés à ſe voir ſans reſſources. Ceux qui, pour être venus trop tard, ont beaucoup de concurrens, n'ont pas pu faire des épargnes ; & ceux qui ont travaillé dans des conjonctures plus favorables, n'y ont pas penſé. Ils ne prévoyoient pas qu'il viendroit un tems où leur induſtrie leur rapporteroit moins.

Comment les Artiſans & les Cultivateurs ſe mettent dans la dépendance des Négocians.

N'ayant pas aſſez d'avances pour attendre le moment de vendre avec avantage, à peine ont-ils fini un ouvrage, qu'ils ſont réduits quelquefois à le livrer à vil prix. Souvent même

ils ſe voient dans l'impuiſſance de travailler, parce qu'ils ne peuvent pas acheter les matieres premieres.

Alors un Négociant, qui veut étendre ſon Commerce, leur offre ſes ſecours. Il conſent à leur aſſurer un ſalaire, pourvu qu'ils conſentent auſſi à ne travailler que pour lui. Les Artiſans acceptent des conditions dont la néceſſité leur fait une loi; & ils viennent inſenſiblement, les uns après les autres, ſe mettre aux gages des Négocians.

Il en eſt à peu-près de même des Fermiers: ils ont beſoin, pour remplir leurs engagemens, d'avoir vendu leurs productions dans des termes fixes. D'ailleurs ils ne ſont pas communément aſſez riches pour bâtir des magaſins où ils puiſſent les conſerver, en attendant le moment de les vendre avantageuſement. Ils ſe croient donc trop heureux de pouvoir livrer à des Négocians celles dont ils ne trouvent pas le débit dans

les Marchés; & cependant ces Négocians ne les achetent que lorſqu'elles ſont à bas prix, & qu'ils peuvent compter de les revendre avec bénéfice.

Combien les ſpéculations des Négocians ſont difficiles & incertaines, lorſque le Commerce jouit d'une liberté entiere.

Tout paroît donc favoriſer les Négocians qui forment de grandes entrepriſes. Maîtres de tous les Effets commerçables, ils ſemblent avoir entre leurs mains toutes les richeſſes de l'Etat, pour s'enrichir eux-mêmes du travail des Laboureurs & de l'induſtrie des Artiſans. Voilà pour eux un vaſte champ de ſpéculations.

On voit que ces ſpéculations portent ſur le beſoin qu'a l'Artiſan d'être payé de ſon ſalaire, ſur celui qu'a le Cultivateur de vendre ſes productions, & ſur celui qu'aura le Public des ouvrages de l'Artiſan & des productions du Cultivateur.

Il eſt de l'intérêt du Négociant d'acheter au plus bas prix & de vendre au plus haut. Il lui importe donc qu'il y ait, en tous genres, un grand nombre

d'Artiſans, afin qu'ils ſe réduiſent par la concurrence à de moindres ſalaires. Par la même raiſon, il lui importe encore que beaucoup de Cultivateurs ſoient preſſés de vendre. Enfin il lui importe d'avoir peu de concurrens dans les entrepriſes où il s'engage.

On conçoit qu'avec un privilége excluſif, il obtiendroit facilement tous ces avantages; & qu'au contaire il en ſera ſouvent fruſtré, ſi le Commerce jouit d'une liberté entiere. Alors les ſpéculations ſeront pour lui d'autant plus difficiles, que le ſuccès de ſes entrepriſes dépendra d'une multitude de circonſtances, qu'on ne peut pas faire entrer dans un calcul, ou qu'il eſt même impoſſible de prévoir.

Quelque avantageuſement qu'il ait traité avec les Artiſans & avec les Cultivateurs, il peut être trompé dans ſon attente. Car ſi ce ſont des denrées de premiere néceſſité dont il a rempli ſes magaſins, une récolte abondante qui

en fera baiſſer le prix, lui enlevera tout le profit qu'il en eſpéroit. Peut-être même la vente ne le rembourſera-t'elle pas des frais d'achats & de voiture.

D'ailleurs il n'a point de moyen pour s'aſſurer de la conſommation qui doit s'en faire dans les lieux où il comptoit vendre. Mille accidens peuvent la diminuer, comme l'augmenter; & quand à cet égard il ſçauroit à quoi s'en tenir, comment jugera-t'il de la proportion où ſont les choſes qu'il achete, avec la conſommation qui s'en fera? Connoît-il la quantité dont ſes concurrens ſe ſont pourvus? Il pourroit donc arriver, contre ſon attente, qu'il en eût trop acheté, & qu'il ſe vît réduit à vendre à perte. Il n'y a point de ſpéculations qui puiſſent à cet égard le diriger ſûrement. Il ſera donc forcé de ſe conduire dans ſes entrepriſes, comme en tâtonnant, d'après l'expérience. Tels

Tels ſont les dangers auxquels il eſt expoſé, lorſqu'il fait le trafic des choſes de premiere néceſſité ; & ce ſont pourtant celles dont le débit eſt le plus ſûr.

Les choſes de ſeconde néceſſité, dont nous nous faiſons autant de beſoins, ne ſont pas toutes également néceſſaires. L'habitude peut en être récente, & quelquefois ce ſont des goûts qui paſſent, & qui font place à d'autres. Il y a donc ſouvent un moment à ſaiſir. Si elles ſont trop communes, on s'en dégoûtera ; & ſi elles ſont trop rares, le haut prix diminuera le nombre des Conſommateurs. Par quels calculs, dans cette ſorte de Commerce, ſera-t'il donc poſſible de s'aſſurer des profits qu'on ſe promet ?

Ces difficultés, qui ſe trouvent ſurtout dans les grandes entrepriſes de Commerce, doivent peu inquiéter le Gouvernement. Car ce n'eſt pas par un petit nombre d'Entrepreneurs, qui

Ces difficultés ne doivent pas inquiéter le Gouvernement.

s'enrichiſſent excluſivement ; que le Commerce doit ſe faire. Il importe bien plutôt qu'il ſe faſſe par un grand nombre qui ſe contentent de vivre dans l'aiſance, & qui font ſubſiſter dans la même aiſance une multitude d'Artiſans & de Cultivateurs.

Or quand le Commerce jouit d'une liberté entiere, il ſe fait naturellement par un grand nombre d'Entrepreneurs, qui en partagent entre eux toutes les branches & tous les bénéfices. Alors il eſt difficile & preſque impoſſible qu'un Négociant acquiere des richeſſes fort diſproportionnées à celles de ſes concurrens. Il faudroit qu'il s'engageât dans des entrepriſes, dont les ſpéculations ſeroient accompagnées de trop d'incertitude : il n'oſeroit s'y haſarder.

Voilà le principal avantage de la liberté du Commerce. Elle multiplie les Commerçans : elle rend la concurrence auſſi grande qu'elle peut l'être : elle répartit les richeſſes avec moins

d'inégalité, & elle réduit chaque chose à son vrai prix.

Mais s'il importe à l'Etat qu'il y ait un grand nombre d'Entrepreneurs, il importe aux Entrepreneurs d'être en petit nombre. Toutes les difficultés s'applaniſſent devant une Compagnie excluſive, parce que ſes entrepriſes, quelles qu'elles ſoient, demandent peu de ſpéculations. Comme elle a ſeule le droit d'acheter de la premiere main & de revendre, elle regle à volonté le ſalaire de l'Artiſan & celui du Cultivateur; & parce qu'avec le plus petit trafic, elle eſt aſſurée de faire le plus grand bénéfice, elle brûlera une partie des marchandiſes qu'elle a dans ſes magaſins, ſi elle craint, en les rendant communes, d'en faire baiſſer le prix.

Les ſpéculations dans le trafic deviennent faciles & ſûres, lorſque les Négocians obtiennent des priviléges excluſifs.

Tel eſt donc le motif ſecret qui fait briguer des priviléges excluſifs; c'eſt qu'on veut des profits grands & aſſurés : on les veut toujours plus grands, & on les veut toujours avec moins de

C'eſt ainſi qu'elles tendent à la ruine du Commerce.

risques. C'eſt ainſi que les ſpéculations des Commerçans ont, pour dernier terme, la ruine même du Commerce.

Les ſpéculations de finance y tendent d'une maniere plus ſimple encore.

Ce motif ſe retrouve dans la Finance, dont les ſpéculations, auſſi ſimples que faciles, ſemblent ne rien donner au haſard, & ruinent le Commerce dans ſon principe, parce qu'elles ruinent l'Agriculture. Si elle ſe charge de percevoir les impôts, elle ſçait que, pour un million qu'elle verſe dans les coffres du Roi, elle en levera deux. Si l'Etat lui demande de l'argent, elle lui prête à dix pour cent, & elle emprunte à cinq. Si elle fait la banque pour le Roi, ſon bénéfice ſera d'autant plus aſſuré, qu'elle ſe rendra maîtreſſe de toutes les opérations du Gouvernement. Tout dépendra d'elle, parce qu'on ne peut rien faire ſans argent, & que c'eſt elle ſeule qui peut en faire trouver partout où on en a beſoin.

Les Compagnies des Négocians & des Finan-

Qu'on réfléchiſſe ſur les Compagnies de Négocians & de Financiers, & on

reconnoîtra qu'elles doivent insensiblement s'approprier tout l'argent qui circule. Si elles le versent continuellement, il ne cesse jamais de leur revenir. A chaque fois elles s'en approprient une nouvelle partie. On leur devoit, on leur doit encore plus : leurs créances s'accumulent, & il arrive enfin que l'Etat a contracté avec elles des dettes qu'il ne peut pas payer. Voilà, dans le fond, à quoi se réduisent les spéculations de Finance, & voilà aussi ce qu'elles doivent produire.

ciers s'approprient insensiblement tout l'argent qui circule.

Les spéculations de politique offriroient de grandes difficultés, s'il falloit étudier toutes les parties du Gouvernement, & les diriger au bien général. Mais, dans un siécle où l'on croit tout faire avec de l'argent, elles deviennent faciles, parce qu'elles ne s'occupent que de ressources momentanées qui préparent la ruine de l'Etat : c'est ce que nous avons démontré. La ruine de tout. Voilà donc, dans les siécles où les abus

Les spéculations de politique sont faciles, dans un siécle où l'on croit tout faire avec de l'argent.

ſe ſont multipliés, le dernier terme des ſpéculations de Commerce, de Finance & de Politique.

CHAPITRE XIX.

Concluſion des deux premieres Parties.

NOUS avons vu comment les richeſſes, lorſque le Commerce jouit d'une liberté entiere & permanente, ſe répandent par-tout. Elles ſe verſent continuellement d'une Province dans une autre. L'Agriculture eſt floriſſante: on cultive les Arts juſques dans les hameaux: chaque Citoyen trouve l'aiſance dans un travail à ſon choix: tout eſt mis en valeur; & on ne voit point de ces fortunes diſproportionnées qui amenent le luxe & la miſere.

Tout change à meſure que différentes cauſes portent atteinte à la liberté du Commerce. Nous avons parcouru ces cauſes, ce ſont les Guerres, les

Péages, les Douanes, les Maîtrises, les Priviléges excluſifs, les impôts ſur les conſommations, les variations des monnoies, l'exploitation des mines, les emprunts de toutes eſpeces de la part du Gouvernement, la Police des grains, le luxe d'une grande Capitale, la jalouſie des Nations, enfin l'eſprit de Finance qui influe dans toutes les parties de l'adminiſtration.

Alors le déſordre eſt au comble. La miſere croît avec le luxe : les Villes ſe rempliſſent de Mendians : les Campagnes ſe dépeuplent ; & l'Etat qui a contracté des dettes immenſes, ſemble n'avoir encore des reſſources que pour achever ſa ruine.

On a pu voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que la Science économique, difficile parce qu'elle eſt naturellement compliquée, devient facile lorſqu'on la ſimplifie, c'eſt-à-dire, lorſqu'on la réduit à des notions élémentaires, qui, étant déterminées avec

préciſion, paroiſſent des vérités triviales. Alors cette Science ſe développe d'elle-même. Les propoſitions naiſſent les unes des autres, comme autant de conſéquences ou de propoſitions ſucceſſivement identiques; & l'état de la queſtion en montre la ſolution ſi ſenſiblement, qu'on la trouve en quelque ſorte, ſans avoir beſoin de raiſonner.

Dans la ſeconde Partie, j'ai réduit le raiſonnement à une ſimple narration. J'y démontre les avantages d'une liberté entiere & permanente : je fais connoître les cauſes qui peuvent y porter atteinte : j'en fais ſentir les ſuites ; je ne cache pas les fautes des Gouvernemens, & je confirme les principes que j'ai établis dans la premiere Partie.

Je n'ai cependant relevé que les principaux abus. Il étoit d'autant plus inutile de m'appeſantir ſur d'autres, qu'il y a un moyen de les détruire tous, c'eſt d'accorder au Commerce une li-

berté pleine, entiere & permanente. Je crois l'avoir prouvé.

J'ai voulu ſur-tout répandre la lumiere ſur une Science qui paroît ignorée au moins dans la pratique. Si j'y ai réuſſi, il ne reſtera plus qu'à ſçavoir ſi les Nations ſont capables de ſe conduire d'après la lumiere. Ce doute, s'il venoit d'un homme qui eût plus de talens & plus de célébrité, pourroit peut-être leur ouvrir les yeux ; mais, pour moi, je ſens bien que je ne ferai voir que ceux qui voyent.

Les Nations ſont comme les enfans. Elles ne ſont en général que ce qu'elles voyent faire ; & ce qu'elles ont fait, elles le font long-tems, quelquefois toujours.

Ce n'eſt pas la raiſon qui les fait changer, c'eſt le caprice ou l'autorité.

Le caprice ne corrige rien : il ſubſtitue des abus à des abus, & les déſordres vont toujours en croiſſant.

L'autorité pourroit corriger ; mais

d'ordinaire elle pallie plutôt qu'elle ne corrige. Encore eſt-ce beaucoup pour elle de pallier. Elle a ſes paſſions, ſes préjugés, ſa routine, & il ſemble que l'expérience ne lui apprenne rien. Combien de fautes ont été faites ! Combien de fois elles ont été répétées ! Et on les répete encore !

Cependant l'Europe s'éclaire. Il y a un Gouvernement qui voit les abus, qui ſonge aux moyens d'y remédier ; & ce ſeroit plaire au Monarque de montrer la vérité. Voilà donc le moment où tout bon Citoyen doit la chercher. Il ſuffiroit de la trouver. Ce n'eſt plus le temps où il falloit du courage pour l'oſer dire, & nous vivons ſous un Regne où la découverte n'en ſeroit pas perdue.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

La troiſiéme Partie de cet Ouvrage n'eſt pas faite. L'Auteur y travaillera, ſi les deux premieres la font deſirer.